

état de la population mondiale 2007

libérer le potentiel de la croissance urbaine



état de la population mondiale 2007

libérer le potentiel de la croissance urbaine

Copyright © UNFPA 2007

Fonds des Nations Unies pour la population
Thoraya Ahmed Obaid, Directrice exécutive



Introduction	1
À l'aube d'un millénaire urbain	1

1	Les promesses de la croissance urbaine	5
	Un iceberg qui grossit	6
	La deuxième vague d'urbanisation : changement d'échelle	7
	La croissance urbaine à venir : taux, vitesse et ampleur	8
	La moitié du monde urbain vit dans les petites agglomérations	9
	Différences de vitesse et de politiques	10
	Pour des politiques fondées sur les réalités	13

FIGURES

Figure 1	Taux de changement annuel moyen de la population urbaine par région, 1950-2030	8
----------	--	---

Figure 2	Population urbaine mondiale, par taille d'établissement, 1975-2015	10
----------	--	----

Figure 3	Population des centres urbains au milieu de l'année, par région 1950-2030	11
----------	---	----

2	Populations urbaines : de la désolation à l'espoir	15
	Les drames cachés de la pauvreté urbaine	15
	Les taudis : la pauvreté condensée	16
	Persistance des disparités	16
	Autonomisation et bien-être des femmes : piliers de villes durables	18
	Croissance des villes, contradictions sociales, dialogue et discordes	25
	Changements démographiques dans les centres urbains	27
	Amélioration de la gouvernance urbaine et implication des pauvres : choix logique et moral	30

FIGURES

Figure 4	Fécondité cumulée dans les zones urbaines de taudis, les autres zones urbaines et les zones rurales de certains pays d'Afrique, 2003-2004	22
----------	---	----

Figure 5	Taux d'homicide et de suicide par groupe d'âge dans le monde (estimations). 2000	27
----------	--	----

Figure 6	Les jeunes en pourcentage de la population masculine et féminine, par lieu de résidence, dans divers pays	28
----------	---	----

3	Repenser la politique de lutte contre la pauvreté urbaine	35
	Fourvoilements et nouvelles orientations	35
	Fermer les portes aux masses : une stratégie perdante	36
	Des logements pour les pauvres	38
	Bond quantique : un nouveau scénario en matière de logement	39
	La réglementation des marchés fonciers urbains : mission impossible ?	41
	Plaidoyer, votes, action, initiative	42
	Et une dose de réalisme	42
	Prévoir pour gouverner	43

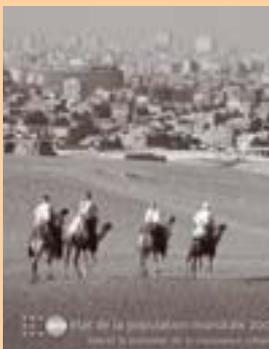


Photo de couverture :
En Égypte, chameliers arrivant du désert aux abords du Caire.

© Ian Berry/Magnum Photos

libérer le potentiel de la croissance urbaine

4

L'emploi social durable de l'espace	45
Croissance urbaine et utilisation durable des terres	45
Densité, étalement urbain et utilisation des terres	47
Le charme discret des zones suburbaines	47
Étalement et périurbanisation	48
Pour ou contre l'étalement	50
Politiques réalistes d'expansion urbaine	52

5

Urbanisation et durabilité au XXI ^e siècle	55
Les villes : fardeau ou bénédiction ?	55
Importance d'une perspective plus large	55
Importance d'une visée au-delà du niveau local	56
Changements de couverture des terres	56
Les villes et les changements climatiques	58
Pauvreté et vulnérabilité aux catastrophes naturelles	59
La montée du niveau des mers. Deux questions : quand et de combien ?	61
Adaptation aux changements climatiques	63
Action locale, conséquences mondiales; changement mondial, impact local	65
FIGURES	
Figure 7 Les grandes villes et les dangers actuels liés au climat	60
Figure 8 Chine : Région côtière de la mer Jaune	64
TABLEAU	
Tableau 1 Pourcentages de la population et de la superficie des terres dans les zones côtières de basse altitude, par région; 2000	62

6

Pour un avenir urbain durable : politique, information et gouvernance	67
Que pouvons-nous faire ?	68
Vision pour un avenir urbain	69
Une approche gagnante sur tous les tableaux : développement social et croissance urbaine	70
Améliorer l'information pour améliorer les décisions	71
Préparation de la transition urbaine : un dernier mot	76

Notes et indicateurs	77
Notes des citations	85
Indicateurs	86
Suivi des objectifs de la CIPD : Indicateurs retenus	86
Indicateurs démographiques, sociaux et économiques	90
Indicateurs retenus pour les pays / territoires les moins peuplés	94
Notes relatives aux indicateurs	96
Notes techniques	97
Equipe de rédaction	100

Photo de fond :
En Inde, employées d'un grand complexe industriel se rendant au travail dans la ville de Jamshedpur.

© Werner Bischof/Magnum Photos





Introduction

À l'aube d'un millénaire urbain

En 2008, le monde parviendra à un point d'inflexion d'une importance majeure, quelle que soit sa visibilité immédiate : pour la première fois de son histoire, plus de la moitié de la population du globe, soit 3,3 milliards d'habitants, vivra en milieu urbain. D'ici 2030, ce chiffre devrait avoisiner les 5 milliards. Beaucoup des nouveaux citadins seront pauvres et leur avenir, celui des villes des pays en développement et celui de l'humanité entière dépendront dans une grande mesure des décisions prises dès aujourd'hui pour gérer cette croissance.

Si la population urbaine a connu une croissance des plus rapides au XXe siècle (étant passée de 220 millions à 2,8 milliards d'habitants), cette croissance sera, au cours des décennies à venir, d'une ampleur sans précédent dans le monde en développement. Le phénomène sera particulièrement frappant en Afrique et en Asie où la population urbaine doublera de 2000 à 2030. En d'autres termes, la croissance démographique enregistrée dans ces deux régions depuis le début des temps historiques se répètera en l'espace d'une génération. D'ici 2030, les villes du monde en développement, grandes et petites, abriteront 81 % de la population urbaine de la planète.

L'urbanisation – accroissement de la proportion urbaine de la population – est inévitable, mais elle peut aussi être positive. La concentration de pauvreté, l'expansion des taudis et les perturbations sociales actuelles des villes sont autant de menaces qui se profilent à l'horizon. Et cependant, à l'ère industrielle, aucun pays n'a connu de croissance économique significative sans urbanisation. Foyers de concentration de la pauvreté, les villes offrent aussi le meilleur espoir d'échapper à celle-ci.

Les agglomérations urbaines font également figure de symbole des atteintes portées à l'environnement par les temps modernes; toutefois, experts et décideurs politiques reconnaissent de plus en plus la valeur potentielle du milieu urbain pour la durabilité à long terme de notre civilisation. Si les villes sont causes de problèmes environnementaux, elles sont également porteuses de solutions, et les avantages potentiels de l'urbanisation compensent largement ses inconvénients. Le défi à relever consiste à apprendre à exploiter les possibilités qu'elle offre.

En 1994, le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement a appelé les pouvoirs publics à « satisfaire les besoins de tous leurs habitants (y compris les squatters urbains) en matière de sécurité personnelle ainsi que d'infrastructures et services de base; apporter des solutions aux problèmes sanitaires et sociaux . . . »¹. Plus récemment, la Déclaration du Millénaire des Nations Unies a attiré l'attention sur l'importance croissante de la pauvreté urbaine, et les objectifs du

◀ *Le heurt des traditions et du XXIe siècle dans le contexte d'une urbanisation intense. Rencontre dans une intersection de Mumbai (Inde) d'une vache sacrée, de vendeurs des rues et de la circulation automobile, devant des façades de magasins modernes.*

© Martin Roemers/Panos Pictures



▲ Vieux Chinois assoupi devant sa maison au coin d'une ruelle. L'idéogramme peint sur le mur indique que le bâtiment est condamné et doit être démolé pour faire place au développement urbain.

© Mark Henley/Panos Pictures

Millénaire pour le développement qui en sont issus se sont fixé dans leur cible 11 la modeste ambition de « réussir à améliorer sensiblement, d'ici 2020, la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis »².

La Troisième session du Forum urbain mondial d'ONU-Habitat, ainsi que le rapport de cet organisme sur l'*État des villes dans le monde 2006/2007*, ont su retenir l'intérêt mondial et le fixer résolument sur la détérioration de la situation sociale et environnementale des agglomérations urbaines³. La mondialisation a, elle aussi, attiré l'attention sur la productivité potentielle des villes ainsi que sur les coûts humains. Mais en tout état de cause, le public n'a pas encore pris pleinement conscience de l'extraordinaire portée et de l'énorme impact de l'urbanisation à venir.

L'attention qu'a retenue la question reste centrée jusqu'à présent sur les préoccupations et problèmes immédiats, notamment sur les façons d'héberger les pauvres et d'améliorer leurs conditions de vie, de créer des emplois, de réduire l'empreinte des villes sur l'écologie, d'améliorer la gouvernance et d'administrer les systèmes urbains d'une complexité croissante.

Questions à l'évidence importantes, mais qui sont sans mesure au regard des problèmes qu'est appelée à soulever la croissance à venir de la population urbaine. Jusqu'à présent, les décideurs politiques et les organisations de la société civile ont fait face aux défis à mesure qu'ils ont surgi. Cela ne suffit

plus : il faut adopter à présent une démarche préemptive, pour que l'urbanisation des pays en développement contribue à résoudre les problèmes sociaux et environnementaux, au lieu de les aggraver dans des proportions catastrophiques.

Le présent rapport porte donc ses regards au-delà des problèmes actuels, si réels, urgents et poignants qu'ils soient, mais il lance aussi un appel à l'action. Il s'efforce d'appréhender les conséquences du doublement imminent de la population urbaine du monde en développement et analyse les mesures à prendre pour se préparer à cette croissance massive. Il étudie de plus près les processus démographiques qui sous-tendent la croissance urbaine dans les régions en développement et leurs implications politiques. Il se penche tout particulièrement sur les conséquences de l'urbanisation pour la réduction de la pauvreté et la viabilité. Il passe en revue, dans l'examen de la pauvreté urbaine, les différences de situation et de besoins des pauvres – hommes et femmes – et les obstacles auxquels ils se heurtent dans les efforts qu'ils déploient pour faire valoir leurs droits et pour réaliser leur potentiel en tant que membres productifs de notre nouveau monde urbain.

Bien que ce soit majoritairement sur les mégapoles que l'attention s'est portée jusqu'à présent, la situation des zones urbaines de moindres dimensions mérite davantage qu'elles d'être examinée. Contrairement à ce que l'on croit générale-

ment, la croissance démographique urbaine aura lieu en majeure partie dans les petites villes. Or les capacités de planification et de mise en œuvre de ces petites villes peuvent être des plus faibles, et le processus de décentralisation des pouvoirs gouvernementaux leur impose des responsabilités de plus en plus grandes. À mesure que leur population s'accroît, leurs capacités de gestion et de planification sont de plus en plus sollicitées. Il faudra trouver de nouveaux moyens d'équiper ces petites agglomérations urbaines en vue d'une planification prévisionnelle de l'expansion, d'un emploi durable de leurs ressources et de la fourniture de services essentiels à leur population.

L'un des principaux constats du présent rapport est que ce sont les pauvres qui alimenteront dans une grande mesure la croissance urbaine à venir. Cette réalité simple a généralement été négligée et c'est là une négligence très coûteuse. La croissance démographique est due actuellement pour la plupart à l'accroissement naturel (naissances plus nombreuses que les décès) et non pas à la migration. Mais quelle qu'en soit l'origine, la croissance des régions urbaines concerne un nombre extraordinairement élevé de pauvres et l'on se condamnerait, en ignorant cette réalité fondamentale, à une incapacité de planifier l'inévitable développement massif des villes ou de faire usage de la dynamique urbaine pour atténuer la pauvreté.

Une fois que les décideurs politiques et la société civile comprennent la composition démographique et sociale de la croissance urbaine et acceptent la réalité, certaines démarches et initiatives fondamentales émergent d'elles-mêmes. L'impact sur le sort des pauvres et sur la viabilité des villes elles-mêmes pourrait être immense. Le message émis dans l'ensemble du présent rapport est clair : les administrations urbaines et nationales, en collaboration avec la société civile et avec l'appui des organisations internationales, peuvent prendre dès à présent des mesures qui feront une énorme différence au plan des conditions de vie sociales, économiques et environnementales de la majorité des habitants de la planète.

Trois initiatives en matière de politiques offrent des perspectives d'une importance fondamentale à cet égard. En premier lieu, la préparation en vue d'un avenir urbain exige, au minimum, le respect des droits de pauvres dans la ville. Comme il est exposé au chapitre 3, nombreux sont les décideurs politiques qui s'efforcent encore de prévenir la croissance urbaine en décourageant l'émigration rurale, par des tactiques telles que l'expulsion des squatters et le refus de leur fournir des services. Ces tentatives visant à prévenir l'immigration sont futiles, improductives et surtout répréhensibles, car portant atteinte aux droits des gens. Si les décideurs politiques trouvent les taux de croissance urbain trop élevés, ils disposent d'options efficaces qu'ils peuvent exercer dans le respect des

droits de l'homme. Les progrès en matière de développement social, tels que la promotion de la parité et de l'égalité des sexes, l'accessibilité de l'éducation pour tous et la satisfaction des besoins de santé en matière de reproduction sont importants en eux-mêmes. Mais ils permettent également aux femmes d'éviter les grossesses non désirées et de réduire l'augmentation naturelle de la population, facteur principal de la croissance démographique urbaine.

En second lieu, les planificateurs doivent adopter une vision plus large de l'emploi de l'espace urbain, s'inscrivant davantage dans le long terme, pour réduire la pauvreté et promouvoir la durabilité. Ils doivent notamment prendre explicitement en considération les besoins fonciers des pauvres : la disponibilité pour les familles pauvres d'une parcelle de terre suffisante – avec accès à l'eau, à l'assainissement, à l'énergie et aux transports – sur laquelle elles peuvent bâtir leur demeure représente pour elles une possibilité vitale d'améliorer leur existence. Il faut, pour répondre à ces besoins d'espace et d'infrastructure, appliquer une approche novatrice et dynamique, planifier en tenant compte des rôles et des besoins multiples des femmes pauvres, grâce à quoi l'on pourra améliorer considérablement le bien-être des familles économiquement faibles. Ce type de développement axé sur la personne resserre le tissu social et encourage une croissance économique à laquelle les pauvres sont associés.

De même, la protection de l'environnement et la gestion des services fournis par les écosystèmes exigent, dans la perspective de la future expansion urbaine, une gestion de l'espace résolument anticipatrice des besoins. L'empreinte écologique urbaine dépasse de beaucoup les limites du territoire municipal. Les villes influent sur l'environnement général et en subissent simultanément l'influence. Il est important aussi d'adopter des politiques volontaristes qui favorisent la durabilité et qui prennent en compte les changements climatiques, vu le nombre considérable d'agglomérations urbaines situées au niveau de la mer ou à basse altitude.

En troisième lieu, les institutions compétentes et les spécialistes des questions démographiques peuvent et doivent jouer un rôle clé, en apportant leur soutien aux organisations communautaires, aux mouvements sociaux, aux pouvoirs publics et à la communauté internationale en vue d'améliorer la nature et la forme de l'expansion urbaine future, soutien qui viendra renforcer l'aptitude des villes à réduire la pauvreté et à favoriser la durabilité du point de vue de l'environnement. Il est vital en ces temps critiques de déployer des efforts concertés sur le plan international pour clarifier les options politiques, fournir des informations et mener des analyses qui appuieront des stratégies visant à améliorer notre avenir urbain.



1

Les promesses de la croissance urbaine

Adegoke Taylor, 32 ans, colporteur maigre, solennel, au regard inquiet, partage avec trois autres jeunes hommes une pièce de 2,5 m x 3 m dans une ruelle d'Isale Eko, à une centaine de mètres du Third Mainland Bridge. Il est venu à Lagos en 1999, en provenance d'Ile-Oluji, ville yoruba du nord-est, distante d'environ 210 km. Il a en poche un diplôme d'ingénieur des mines d'une institution polytechnique et espérait faire carrière. À son arrivée, il est allé dans un club de juju, musique populaire influencée par les rythmes yoruba, et n'est pas rentré chez lui avant deux heures du matin. « Cette expérience m'a montré que j'avais maintenant une nouvelle vie ici », dit-il en anglais, lingua franca de Lagos. Il y avait tout le temps du monde partout et j'ai trouvé cela motivant. Au village, on n'est absolument pas libre, et c'est tous les jours le même train-train. » M. Taylor s'est vite rendu compte que les quelques postes du secteur minier décrits dans les petites annonces des journaux de Lagos ne lui étaient pas ouverts. « Si on n'a pas de relations, ce n'est pas facile; il y a une foule de demandeurs et peu d'emplois », explique-t-il. « Si personne de bien placé ne dit : « je le connais, donne-lui du travail » c'est très difficile. Dans ce pays, si on n'appartient pas aux élites (il prononce « ilaïte »), c'est très, très dur, vous savez. ».

M. Taylor a trouvé une série de petits emplois : changeur, vendeur de papier à lettres et de tresses de cheveux, ouvrier dans un entrepôt où il manutentionnait de lourdes charges pour 400 naira (3 dollars) par jour. Il a travaillé parfois pour des négociants ouest-africains, venus dans les marchés près du port, qui avaient besoin d'intermédiaires pour trouver des marchandises. Il a d'abord logé chez la sœur d'un ami d'enfance à Mushin, où il a ensuite partagé une chambre avec d'autres, pour le loyer modique de 7 dollars par mois. Mais le bâtiment a brûlé pendant les émeutes ethniques, et il a perdu tout ce qu'il possédait. Il a alors décidé d'aller vivre dans l'Île de Lagos, où son loyer est plus cher : 20 dollars par mois.

M. Taylor a bien essayé de quitter l'Afrique, mais ses demandes de visa pour les États-Unis et le Royaume-Uni ont été refusées. Il regrette parfois le calme de sa ville natale, mais il n'envisage pas de rentrer à Ile-Oluji, où tout ferme tôt le soir, où les journées se suivent et se ressemblent et où ne l'attend qu'une vie de travailleur manuel. Son avenir est à Lagos . . .

« La seule façon d'échapper, c'est de réussir », dit-il'.

◀ Jeune femme à l'entrée de la cabane-tente qui lui sert de logis, installée à l'ombre de l'hôtel le plus luxueux de Dacca (Bangladesh).

© Shehzad Noorani/Still Pictures

Un iceberg qui grossit

« La croissance des villes sera le facteur qui, à lui seul, influera le plus sur le développement au cours du XXI^e siècle. »

C'est ce que l'on peut lire dans l'introduction du rapport de l'UNFPA sur *l'État de la population mondiale* de 1996². Déclaration dont la véracité se confirme de jour en jour.

Jusqu'à présent, l'humanité vivait et travaillait principalement dans les campagnes. Mais le monde est sur le point de tourner le dos à son passé rural : en 2008, pour la première fois, plus de la moitié de la population du globe, 3,3 milliards d'habitants, vivra en milieu urbain³.

Le nombre et la proportion des citoyens continueront de croître rapidement. La population urbaine atteindra 4,9 milliards d'habitants en 2030. Parallèlement, pour la période 2005-2030, la population rurale, elle, diminuera selon les prévisions de quelque 28 millions d'habitants. Au niveau mondial, la totalité de la croissance démographique future se produira donc dans les villes, grandes et petites.

La majorité de cette croissance aura lieu dans les pays en développement. Selon les projections, la population urbaine de l'Afrique et de l'Asie aura doublé de 2000 à 2030. Elle continuera également d'augmenter, mais plus lentement, dans la région Amérique latine et Caraïbes. Dans le même temps, la croissance de la population urbaine du monde développé devrait rester relativement modeste et ne passer de 870 millions d'habitants qu'à 1,01 milliard.

Cette vaste expansion urbaine en cours dans les pays en développement a des implications mondiales. Les villes sont déjà le lieu de pratiquement toutes les grandes transformations économiques, sociales, démographiques et environnementales. Ce qui se passera dans les villes du monde en développement au cours des années à venir définira les perspectives mondiales de la croissance économique, de l'atténuation de la pauvreté, de la stabilisation démographique, de la durabilité de l'environnement et, en dernière analyse, de l'exercice des droits de l'homme.

Cependant, chose surprenante, très peu de mesures ont été prises pour maximiser les bienfaits potentiels de cette transformation ou pour en réduire les conséquences néfastes. La Conférence internationale sur la population et le développement a toutefois émis la recommandation suivante : « Les gouvernements devraient renforcer leurs capacités de réagir aux pressions créées par une urbanisation rapide, en reconsidérant et remaniant, selon les besoins, les organismes et mécanismes de gestion urbaine et en assurant une large participation de toutes les catégories de la population aux activités de planification et d'élaboration des décisions en matière de développement local⁴. »

1

QUELQUES DÉFINITIONS :

- a) *Urbain* : établissements ou localités décrits comme « urbains » par les organismes nationaux de statistique.
- b) *Urbanisation* : processus de transition d'une société rurale à une société plus urbaine. L'urbanisation est reflétée dans les statistiques par l'augmentation de la proportion de la population vivant dans des établissements définis comme urbains, principalement par une migration nette en provenance d'établissements ruraux. Le niveau d'urbanisation est le pourcentage de la population totale habitant les villes (grandes et petites) alors que le taux d'urbanisation est le taux auquel elle s'accroît.
- c) *Croissance urbaine* : augmentation du nombre d'habitants des villes (grandes et petites) mesurée en termes relatifs ou absolus.
- d) *Accroissement naturel* : différence entre le nombre des naissances et le nombre des décès dans une population donnée.
- e) *Transition urbaine* : transformation d'une société à prédominance rurale en une société à prédominance urbaine.

Le présent rapport lance à ces fins un appel à une analyse perspicace et à des actions préemptives axées sur le long terme. Les augmentations prévues sont trop grandes et les changements surviendront trop rapidement pour que les pouvoirs publics et les planificateurs se permettent de limiter leurs interventions à de simples réactions.

L'une des caractéristiques remarquables de la croissance démographique urbaine au XXI^e siècle est qu'elle se composera, dans une grande mesure, de pauvres⁵. Or nombre de plans d'aménagement urbains négligent les pauvres, et les migrants sont souvent rejetés ou tout simplement ignorés dans le vain espoir de décourager les migrations futures.

La planification de la croissance urbaine à venir doit, pour être réaliste, prendre expressément en considération les besoins des pauvres. Elle doit également s'appuyer sur une analyse sexospécifique : les capacités et les besoins particuliers des femmes et des filles pauvres sont souvent oubliés et l'on assume fréquemment qu'ils sont les mêmes que ceux de leurs homologues masculins. Et avec l'évolution de la structure démographique, il devient de plus en plus important de prêter attention aux besoins des jeunes et des personnes âgées.

Le présent chapitre décrit certaines grandes tendances de la transformation urbaine, certains obstacles et certaines

possibilités dont elle est porteuse, en tant que point de départ de l'examen d'une nouvelle approche.

L'encadré 1 contient la définition de diverses notions. La définition universelle des deux termes élémentaires « urbain » et « rural » a toujours été problématique⁶, mais à mesure que la mondialisation progresse, la répartition des établissements humains dans ces deux catégories paraît de plus en plus artificielle. L'amélioration des transports et des communications rapproche plus que jamais, villes, villages et campagnes. Les zones rurales prennent de plus en plus des allures citadines, tandis que l'information transforme le logement, les services et la main-d'œuvre des villes, et même leurs modes de production et de consommation. Mais les attitudes mentales, les efforts de planification et les données restent compartimentés, ce qui fait que la distinction rurale-urbaine, bien que floue, est toujours nécessaire.

Les pays ont chacun leurs définitions et, par sa vitesse même, la croissance urbaine déplace constamment les limites des villes. Toutefois, les déficiences des données sont de moindre importance, lorsque l'on analyse les grandes tendances et les perspectives générales de la croissance urbaine aux niveaux mondial et régional, comme il est fait dans le présent rapport.

La deuxième vague d'urbanisation : changement d'échelle

La comparaison des tendances futures et passées met en perspective les tendances actuelles de la croissance urbaine. L'échelle des changements actuels est sans précédent, bien que la vitesse de la croissance urbaine ait diminué dans la plupart des régions. Les facteurs socioéconomiques et démographiques sous-jacents du phénomène diffèrent également, selon qu'il s'agit des pays développés ou des pays en développement, comme il est expliqué dans l'encadré 2.

La première vague d'urbanisation s'est manifestée en Amérique du Nord et en Europe en l'espace de deux siècles, de 1750 à 1950, la population urbaine étant passée entre ces deux dates de 15 à 423 millions d'habitants, soit de 10 % à 52 % de la population totale. Lors de la seconde vague, dans les pays en développement, le nombre de citadins passera de 309 millions d'habitants en 1950 à près de 3,9 milliards en 2030. Au cours de ces 80 ans, le pourcentage de la population urbaine de ces pays passera de 18 % à environ 56 %.

Au début du XXe siècle, les citadins étaient deux fois plus nombreux dans les régions développées que dans les régions en développement (150 millions contre 70 millions). Malgré des niveaux d'urbanisation considérablement inférieurs, les

2 LA DEUXIÈME VAGUE

La vaste augmentation actuelle de la population urbaine dans les pays pauvres fait partie d'une « deuxième vague » de transitions démographique, économique et urbaine, d'une ampleur et d'une rapidité considérablement supérieures à celles de la première.

La première vague de transitions modernes a débuté en Europe et en Amérique du Nord au début du XVIIIe siècle. En l'espace de deux siècles (1750-1950), ces régions ont connu la première transition démographique, la première industrialisation et la première vague d'urbanisation. C'est de cette évolution, relativement graduelle et touchant quelques centaines de millions de personnes, que sont issues les nouvelles sociétés industrielles urbaines qui dominent aujourd'hui le monde.

Au cours du demi-siècle écoulé, la même transition s'est engagée dans les régions en développement. La mortalité a marqué dans la plupart d'entre elles une diminution aussi rapide que spectaculaire,

égale en l'espace d'une ou de deux décennies à celle qu'ont connue les pays développés en un ou deux siècles, et l'incidence démographique du phénomène a été drastiquement plus grande. Cette réduction de la mortalité est suivie d'une réduction de la fécondité, relativement rapide en Asie de l'Est et du Sud-Est ainsi qu'en Amérique latine, et plus lente en Afrique.

Lors de ces deux vagues, la croissance démographique s'est conjuguée à des changements économiques pour alimenter la transition urbaine. Ici encore, la vitesse et l'ampleur de l'urbanisation actuelle sont considérablement plus grandes que par le passé. D'où une série de nouveaux problèmes pour les villes des pays pauvres, qui devront se doter de nouvelles infrastructures urbaines — logements, gaz, électricité, eau, assainissement, routes, établissements commerciaux et industriels — plus rapidement que ne l'ont fait les villes des autres régions durant la première vague d'urbanisation.

Deux autres facteurs viennent amplifier la deuxième vague. Dans le passé, l'émigration vers l'étranger a atténué les pressions que connaissaient les villes européennes. Beaucoup des émigrants, notamment en Amérique, se sont établis sur de nouvelles terres agricoles qui ont alimenté les nouvelles villes. Les restrictions actuelles imposées aux migrations internationales font de celles-ci un facteur mineur dans l'urbanisation mondiale.

Enfin, la vitesse et l'ampleur de la deuxième vague sont accrues par les progrès technologiques de la médecine et de la santé publique, qui réduisent rapidement la mortalité et permettent aux personnes de gérer leur fécondité. L'élaboration et l'adaptation de formes d'organisation politique, sociale et économique, pour répondre aux besoins du nouveau monde urbain, est un défi bien plus grand aujourd'hui que dans le passé.

citadins sont aujourd’hui 2,6 fois plus nombreux dans les pays en développement que dans les pays développés (2,3 milliards contre 0,9 milliard). Cet écart est appelé à se creuser rapidement au cours des décennies à venir.

Au niveau mondial, le XXe siècle a été le témoin d’une augmentation du nombre de citadins, qui est passé de 220 millions en 1900 à 2,84 milliards en 2000⁷. On enregistrera la même augmentation en termes absolus durant le XXIe siècle, en l’espace d’environ quatre décennies. Quelque 93 % de cette croissance se produiront dans le monde en développement et plus de 80 % en Afrique et en Asie.

De 2000 à 2030, la population urbaine de l’Asie passera de 1,36 milliard à 2,64 milliards, celle de l’Afrique de 294 millions à 742 millions et celle de l’Amérique latine et des Caraïbes de 394 millions à 609 millions. Du fait de cette évolution, en 2030, 81 % de la population urbaine mondiale vivront dans les pays en développement, près de 70 % rien qu’en Afrique et en Asie.

L’évolution actuelle se distingue clairement de l’évolution passée en raison de l’impact de la mondialisation sur les caractéristiques de la croissance urbaine⁸. Les villes sont les principales bénéficiaires de la mondialisation, celle-ci étant définie comme l’intégration progressive des systèmes économiques mondiaux. Les gens suivent les emplois, qui suivent eux-mêmes l’investissement et l’activité économique. La plupart sont de plus en plus concentrés dans les centres

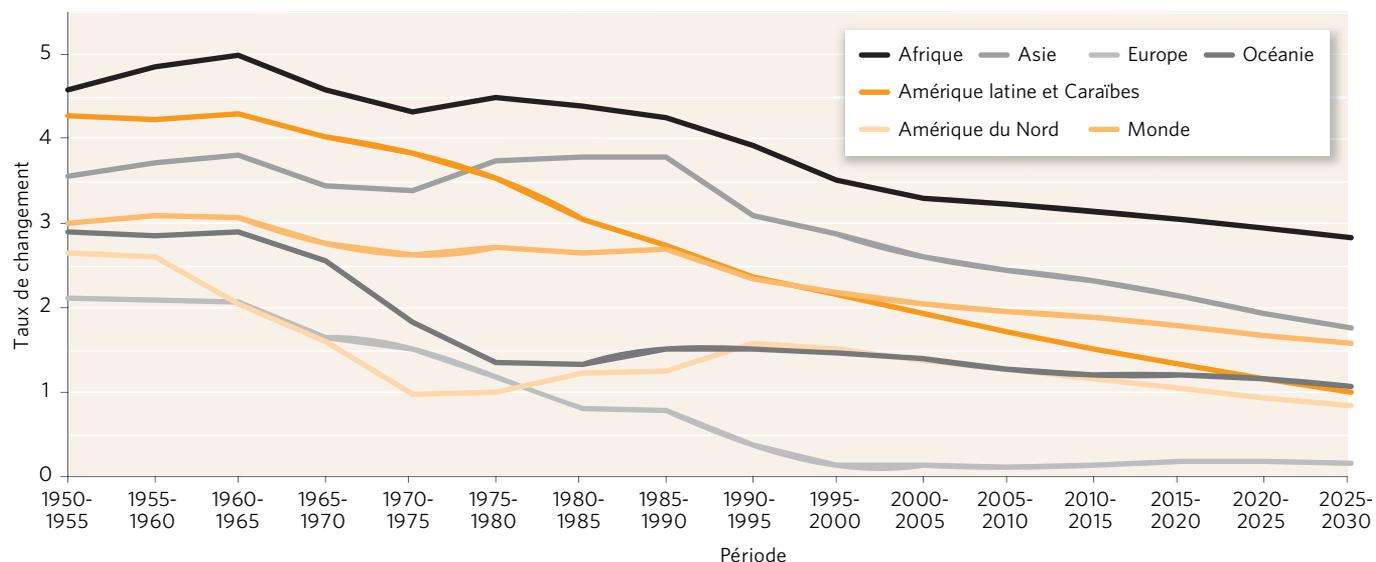
urbains dynamiques, grands et petits, et aux environs de ces centres.

Toutefois, rares sont les villes des pays en développement qui créent suffisamment d’emplois pour répondre à la demande de leur population croissante. De plus, les bienfaits de l’urbanisation ne sont pas également répartis entre tous les segments de la population; les exclus sociaux et économiques traditionnels, notamment les femmes et les minorités ethniques, n’en ont pas eu leur part. Comme il est exposé au chapitre 2, la conjonction de l’accroissement massif du nombre des citadins, du sous-développement et de la pénurie d’emplois urbains, réalités qui perdurent, est cause de situations qui peuvent dépasser la misère de la révolution industrielle, dont Dickens a brossé le tableau. Néanmoins, comme Adegoke Taylor, dont le sort a été présenté ci-dessus, les migrants qui quittent leur campagne pour venir s’établir dans les villes préfèrent généralement leur nouvelle existence à celle qu’ils ont laissée derrière eux.

La croissance urbaine à venir : taux, vitesse et ampleur⁹

Au cours des trois décennies écoulées, deux phénomènes ont retenu l’attention du public et des médias : la vitesse de la croissance urbaine dans les régions en développement et la croissance des mégalo-poles (villes de 10 millions d’habitants ou plus). On risquerait de se tromper aujourd’hui en s’arrêtant à ces deux aspects.

Figure 1 : Taux de changement annuel moyen de la population urbaine par région, 1950-2030



Source : ONU. 2006. *World Urbanization Prospects: The 2005 Revision*, tableau A.6. New York : Division de la population, Département des affaires économiques et sociales, ONU.

En premier lieu, la chose remarquable n'est plus le taux rapide de croissance des villes, mais les dimensions absolues de l'augmentation, notamment en Asie et en Afrique. En fait, le taux global de croissance urbaine est en baisse constante dans la plupart des régions du globe (figure 1).

En second lieu, les mégapoles dominent toujours, mais elles n'ont pas atteint les dimensions précédemment projetées. Elles rassemblent aujourd'hui 4 % de la population mondiale totale et 9 % de la population urbaine. C'est là une part importante du monde urbain, mais qui, comme l'indique la figure 2, n'augmentera sans doute pas rapidement dans l'avenir prévisible. En fait, beaucoup des grandes métropoles du monde, Buenos Aires, Calcutta, Mexico, São Paulo et Séoul, connaissent actuellement une émigration supérieure à l'immigration, et rares sont celles qui approchent des dimensions projetées dans les scénarios de catastrophe des années 1970¹⁰.

Certaines grandes villes continuent de croître à une vitesse élevée, mais ce n'est pas nécessairement un mal. Dans notre économie mondialisée, et dans des régions telles que l'Asie de l'Est, la croissance rapide peut être un signe de réussite plutôt qu'un motif d'inquiétude¹¹. Certes, il est des mégapoles associées à la pauvreté qui ont crû très rapidement ces 30 dernières années, mais elles font de plus en plus figure d'exceptions.

Parmi les 20 mégapoles actuelles, seules six ont grandi à des taux régulièrement supérieurs à 3 % par an au cours des 30 dernières années. La croissance des autres a été modérée ou faible. Pour la décennie à venir, seules Dacca et Lagos doivent voir leur taux de croissance annuel se maintenir à plus de 3 %, taux qui sera inférieur à 1 % pour six autres¹².

La moitié du monde urbain vit dans les petites agglomérations

Bien que les petites agglomérations (toutes proportions gardées, puisqu'elles sont définies comme comptant moins de 500 000 habitants) défrayent moins souvent la chronique¹³, elles abritent 52 % de la population urbaine mondiale. Comme l'indique la figure 2, ces villes ont toujours réuni, durant les dernières décennies, plus de la moitié des citadins du monde. Par ailleurs, elles devraient également être le site d'environ la moitié de la croissance démographique urbaine de 2005 à 2015. La figure 2 indique aussi que la part de la population urbaine mondiale des grandes villes augmente peu à peu, mais que, dans l'avenir prévisible, elles continueront de se classer dernière les petites villes.

Le fait que les petites agglomérations soient appelées à continuer de jouer un rôle dans l'absorption de la croissance démographique urbaine est à la fois rassurant et inquiétant.

3

LA PLANIFICATION URBAINE PRO-PAUVRES EN SITUATION DE CROISSANCE RAPIDE¹

Gaborone, capitale du Botswana, illustre un grand nombre des difficultés que connaissent les petites villes en croissance rapide. Depuis 1971, sa population est passée de 17 700 habitants à plus de 186 000 et elle devrait atteindre les 500 000 d'ici 2020. La grosse bourgade administrative qu'elle était se transforme en un centre financier, industriel, administratif et éducatif dynamique et prospère.

Gaborone possède sur de nombreuses autres petites villes un avantage, sous la forme des revenus tirés des mines de diamant du pays, qui facilitent sa croissance. Elle fait cependant face à de multiples problèmes : étalement des établissements de faible densité, chômage, taux de pauvreté de 47 %, prolifération du secteur informel, forts taux de prévalence du VIH/sida, ségrégation résidentielle, insuffisance de l'infrastructure, notamment de l'alimentation en eau et de l'assainissement.

Au cours de sa brève histoire, la municipalité a élaboré plusieurs plans directeurs, qui ont tous été dépassés à brève échéance. Pour réglementer l'établissement de sa population en croissance rapide, la ville a fourni des terrains, gratuitement d'abord, puis à un coût nominal. Aujourd'hui, les terrains pleinement viabilisés appartiennent à l'État, qui les loue aux occupants, ceux-ci ayant la propriété des logements pour une période de 99 ans. Mesure antispéculation : une période d'attente de 10 ans pour la mise en vente des logements.

Cette approche s'est avérée opérante pour les groupes pauvres et à revenu intermédiaire, mais pas pour les très pauvres qui se retrouvent dans des zones de peuplement non réglementées et non planifiées, difficiles à atteindre, et sans raccordement aux services d'adduction d'eau et d'assainissement. Les fossés d'évacuation des eaux de ruissellement sont souvent remplis de boue, de sable ou de

déchets, débordent périodiquement et contribuent à la propagation de maladies.

La perspective de la gestion d'un demi-million d'habitants d'ici 2020 donne à penser que les problèmes actuels ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Les dirigeants municipaux parlent de créer une ville durable, mais ce rêve est menacé par l'ampleur de la croissance imminente, ainsi que par le manque de planificateurs spécialisés et de données critiques et par l'absence de stratégie réaliste à long terme.

La réalisation de la vision d'un Gaborone considérablement plus grand et plus durable exige des décideurs qu'ils s'inspirent des leçons tirées de l'expérience de la ville et d'ailleurs. Elle requiert la participation active des pauvres urbains, groupe social le plus touché par la transformation, et la ferme volonté des responsables nationaux et locaux de prendre des décisions stratégiques dès aujourd'hui pour se préparer à l'inévitable croissance de demain.

Le cas de Gaborone (encadré 3) permet d'en juger. La bonne nouvelle est que les mesures souhaitables sont, en principe, plus faciles à appliquer dans les petites villes. Celles-ci tendent, par exemple, à faire preuve de plus de souplesse en matière d'expansion territoriale, d'attraction de l'investissement et de processus décisionnels.

La mauvaise nouvelle est qu'en général, les petites agglomérations connaissent davantage de problèmes non résolus et possèdent moins de ressources humaines, financières et techniques. Les petites villes, en particulier celles de moins de 100 000 habitants, sont visiblement sous-desservies, notamment dans les domaines du logement, des transports, de l'eau courante et de l'élimination des déchets. Dans de nombreux cas, les pauvres des campagnes n'ont rien à envier aux pauvres des villes. La situation est particulièrement grave pour les femmes, auxquelles incombent au premier chef les tâches d'alimentation en eau et en combustible, d'assainissement et de gestion des déchets des ménages¹⁴.

Les petites agglomérations peuvent bénéficier de la tendance mondiale à la décentralisation politique et administrative, à savoir de la délégation au profit des administrations locales de certains des pouvoirs du gouvernement central, notamment en matière fiscale. Ceci apporte en théorie de nouvelles possibilités pour les entités locales de faire valoir leurs avantages spécifiques et d'attirer des investissements

et des activités économiques¹⁵. La mondialisation, qui détermine de plus en plus où la croissance économique se produira, peut favoriser ce processus car certaines activités économiques ne sont plus assujetties aux mêmes impératifs de concentration¹⁶.

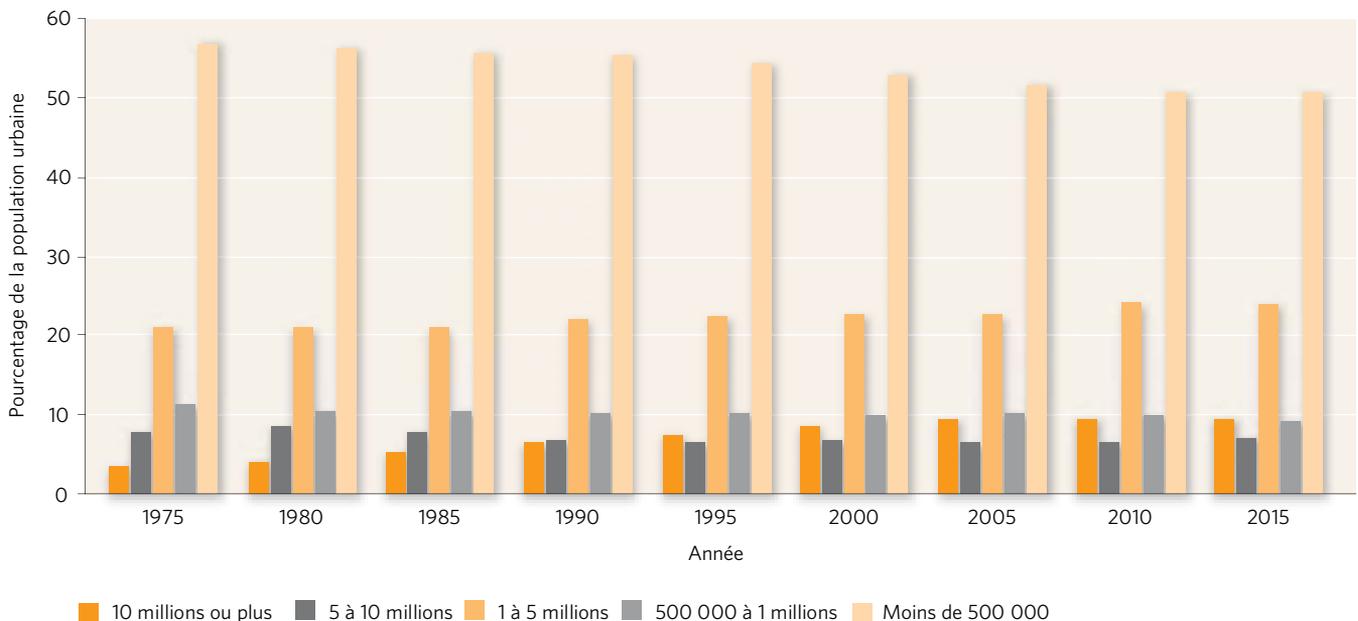
Nombre de petites villes ne peuvent pas encore tirer parti de la décentralisation gouvernementale, mais avec l'amélioration de la gouvernance, de l'information et de l'emploi des ressources, alliée à la souplesse inhérente à cette catégorie d'établissements humains, cette tendance pourrait accroître la capacité des instances locales à relever le défi de la croissance urbaine. Il existe également au niveau local des possibilités plus grandes de participation active des femmes au processus décisionnel, facteur susceptible de renforcer la responsabilité et d'améliorer la fourniture des services essentiels¹⁷.

Différences de vitesse et de politiques

La localisation dans le temps et la vitesse de l'urbanisation varient considérablement dans les diverses régions du monde en développement (voir figure 3). Les tendances générales dissimulent d'amples variations locales, par pays et par ville. Le présent rapport n'analyse que certaines caractéristiques marquantes du phénomène.

Les études de cas menées dans différents pays et régions révèlent que les responsables ont généralement manifesté une

Figure 2 : Population urbaine mondiale, par taille d'établissement, 1975-2015



SOURCE : ONU, 2006. *World Urbanization Prospects: The 2005 Revision*, tableau A.17. New York : Division de la population, Département des affaires économiques et sociales, ONU.

aversion pour la croissance urbaine et que beaucoup ont tenté de s'y opposer en réduisant l'immigration d'origine rurale.

L'Amérique latine et les Caraïbes ont opéré une transition précoce et rapide par comparaison aux autres régions en développement¹⁸. En 2005, 77 % de la population de la région étaient définis comme urbains et le pourcentage de sa population vivant dans des villes de plus de 20 000 habitants était plus élevé que celui de l'Europe. Cette transition, qui a eu lieu en dépit d'un grand nombre de politiques explicitement anti-urbaines, a été dans l'ensemble positive pour le développement. Une attitude plus énergique face à l'inévitable croissance urbaine aurait certainement minimisé un grand nombre des conséquences négatives de celle-ci, notamment la formation de taudis et le manque de services urbains pour les pauvres.

Les pays arabes de l'Asie occidentale ont des niveaux d'urbanisation variables, certains élevés, d'autres bas, la plupart se situant à un stade intermédiaire¹⁹. Les centres urbains dominent l'économie de la plupart de ces pays et la migration vers les villes reste forte dans plusieurs d'entre eux. Avec l'accroissement naturel (excès de naissances par rapport aux décès), il en résulte certains des taux de croissance urbaine les plus élevés. Les politiques officielles sont généralement hostiles à la migration, ce qui contribue à réduire la disponibilité de logements pour les pauvres urbains, ceux-ci se retrouvant souvent dans des établissements informels²⁰. À l'instar des autres régions,

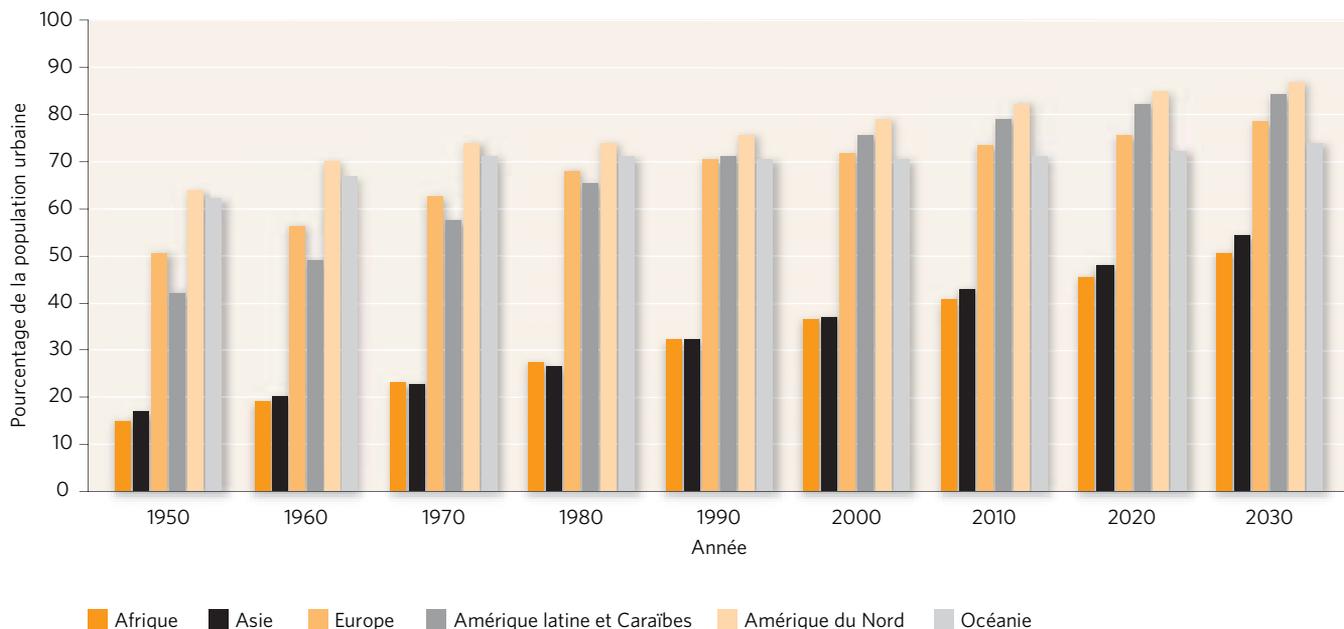
l'absence d'une prise en compte planifiée de la croissance urbaine donne lieu à un accroissement de la formation de taudis et de la densité de leur population.

Ce sont l'Asie et l'Afrique qui se distinguent incontestablement, en raison du nombre de leur population et de leurs perspectives d'immense croissance urbaine. En 2005, le taux d'urbanisation de l'Asie se situait à 40 % et celui de l'Afrique à 38 %. Malgré l'opposition politique à l'urbanisation dans de nombreux pays, selon toute vraisemblance les taux de croissance urbaine resteront relativement élevés au cours des 25 ans à venir, qui verront des augmentations prononcées de la population des villes de ces deux continents et du monde.

Bien qu'elle soit la région la moins urbanisée du monde, l'Afrique subsaharienne possède une population urbaine déjà égale à celle de l'Amérique du Nord²¹. La croissance urbaine a marqué récemment un certain ralentissement, dû au fléchissement de la croissance économique et de l'accroissement démographique naturel, ainsi qu'à certaines migrations en sens inverse de retour à la campagne. Néanmoins, cette région enregistrera pendant plusieurs décennies à venir le taux de croissance urbaine le plus fort du monde, les taux d'accroissement naturel sous-jacents y ayant une part appréciable.

La migration et l'urbanisation en Afrique subsaharienne présentent certaines particularités, notamment la prédomi-

Figure 3 : Population des centres urbains au milieu de l'année, par région, 1950-2030



SOURCE : ONU. 2006. *World Urbanization Prospects: The 2005 Revision*, tableau A.2. New York : Division de la population, Département des affaires économiques et sociales, ONU.

nance des petites agglomérations, la faible densité de population, la forte prévalence de migration circulaire ou récurrente et les liens avec le VIH/sida. Dans certains secteurs de la région, le principal facteur influent sur l'urbanisation est l'influx de personnes déplacées par la sécheresse, la famine, les conflits ethniques ou civils et la guerre. Ces dernières années, de nombreuses villes ont perdu les avantages qu'elles possédaient traditionnellement du point de vue de la santé et des services sociaux par rapport au milieu rural. La paupérisation de la vie urbaine est devenue l'un des défis les plus évidents à relever dans la région.

Malgré ces particularités, la migration vers les centres urbains a eu, en grande partie, un impact positif sur l'économie comme sur les migrants eux-mêmes²². Beaucoup d'entre eux sont relativement pauvres, en particulier à leur arrivée, mais ils manifestent généralement une préférence pour la ville par rapport à l'existence rurale qu'ils laissent derrière eux.

Les décideurs politiques de la région, en revanche, semblent de plus en plus opposés à la croissance urbaine. Les pauvres en milieu rural sont moins concentrés, moins visibles et plus stables, et ils ne présentent pas le même potentiel de mobilisation collective et de revendication politique urgente que les pauvres en milieu urbain. En tout état de cause, l'urbanisation et l'immigration urbaine bénéficient sans doute aux migrants africains individuels et à l'économie nationale. Malgré les conditions de vie des pauvres en milieu urbain, compte tenu de leurs ressources, des obstacles auxquels ils se heurtent et des possibilités qui leur sont offertes, les décisions des migrants sont très rationnelles.

La vaste région hétérogène de l'Asie-Pacifique possède certaines des puissances économiques les plus grandes et les plus riches du monde, ainsi que certaines des plus faibles et des plus pauvres. Elle abrite les trois cinquièmes de la population totale, la moitié de la population urbaine et 11 des 20 villes les plus peuplées du globe. La population urbaine de la région a quintuplé depuis 1950, mais les taux d'urbanisation restent généralement bas, sauf dans quelques pays.

La Chine et l'Inde rassemblent à elles deux 37 % de la population mondiale; leurs approches de la croissance urbaine

revêtent donc une importance fondamentale pour l'avenir de l'humanité.

Les zones urbaines de l'Inde contiennent encore moins de 30 % de sa population totale²³, cette proportion devant s'élever à 40,7 % d'ici 2030. Ce niveau relativement bas est attribuable en partie à la stricte définition des zones urbaines en Inde, d'où sont exclues, par exemple, les zones périurbaines. Malgré cette définition, le nombre des citoyens devrait atteindre les 590 millions en 2030.

Les décideurs politiques espèrent ralentir la croissance urbaine au moyen du Programme national d'emploi rural lancé en 2005 par le gouvernement indien. Au titre de ce

programme, l'État assume la responsabilité de la garantie de 100 jours de travail par année financière pour tout ménage rural dont un membre adulte est disposé à faire un travail manuel non spécialisé²⁴. Reste à voir quel impact ce programme aura sur l'immigration urbaine.

L'accroissement naturel est le facteur principal de la croissance urbaine de l'Inde. Le secteur formel n'offre pas d'expansion de l'emploi et une large part de la main-d'œuvre urbaine est active dans le secteur informel, mais cela n'arrête pas les immigrants en quête des avantages, perspectives et commodités des grands centres urbains. La pauvreté a toujours été plus grande dans les

petites villes que dans les villes d'un million d'habitants et plus et dans les villes de taille moyenne; également, de 1987/1988 à 1993/1994, la pauvreté urbaine a marqué un recul plus net dans les agglomérations d'un million d'habitants et plus que dans les villes de taille moyenne et les petites villes.

Comme ailleurs, c'est l'augmentation absolue de la population urbaine qui a présenté des difficultés aux autorités urbaines de par la demande accrue de logement et de services. Les associations bénévoles et les organisations de pauvres urbains ont toutefois, surmontant d'immenses difficultés, obtenu des résultats remarquables pour résoudre les problèmes.

La trajectoire urbaine de l'Inde offre un contraste marqué avec celle de la Chine²⁵, où la taille de la population a été strictement contrôlée de 1949 à 1978 et où la vie urbaine était le privilège d'une minorité. Les politiques économiques mises en œuvre subséquemment ont toutefois favorisé la migration de l'intérieur vers les côtes et les centres

La migration vers les centres urbains a eu ... un impact positif sur l'économie comme sur les migrants eux-mêmes. Beaucoup d'entre eux sont relativement pauvres, en particulier à leur arrivée, mais ils manifestent généralement une préférence pour la ville par rapport à l'existence rurale qu'ils laissent derrière eux.

urbains en rapide croissance des zones économiques spéciales. Les restrictions relatives aux migrations se sont élargies et l'opposition officielle à l'égard des villes s'est atténuée, celles-ci étant devenues un puissant moteur de la croissance économique nationale.

La Chine est aujourd'hui un grand pays manufacturier et la plupart de ses usines sont implantées dans les villes ou à proximité. Elle compte, selon les données officielles, plus de 660 villes. Si les disparités économiques qui existent entre milieu urbain et milieu rural se sont peut-être même accentuées, l'existence dans les villes n'apporte plus automatiquement de privilèges. Selon les projections, dans moins d'une décennie, plus de la moitié de la population chinoise – quelque 870 millions d'habitants – vivront dans les centres urbains. Il y aura alors 83 villes de plus de 750 000 habitants et seulement six de plus de 5 millions d'habitants. La localisation d'un grand nombre de ces agglomérations sur les côtes est source d'inquiétudes, en raison des impacts à venir du réchauffement mondial sur les régions côtières de faible altitude (voir chapitre 5).

La Chine a atteint le sommet de sa transition urbaine. Étant donné le bas niveau de la fécondité urbaine, résultat des politiques de planification familiale, de l'augmentation des coûts de l'éducation et de l'évolution des aspirations des citoyens quant au niveau de vie, la migration en provenance des campagnes a sensiblement moins contribué à la croissance urbaine en Chine que dans la plupart des autres pays en développement. Selon les estimations officielles, quelque 18 millions de personnes, majoritairement des hommes, migrent chaque année des régions rurales pour s'établir dans les villes. L'ampleur et la vitesse de la transformation sont sans précédent et celle-ci s'accompagne de tout un train de problèmes écologiques et sociaux, mais elle est inéluctable.

Pour des politiques fondées sur les réalités

Les décideurs manifestent des appréhensions compréhensibles devant la vitesse et l'ampleur de la croissance urbaine. Beaucoup aimeraient la voir ralentir ou même s'arrêter car le ralentissement du phénomène leur donnerait, théoriquement, plus de latitude pour faire face aux problèmes urbains. Ils s'efforcent généralement de ralentir la croissance en endiguant l'immigration urbaine mais, comme il est exposé au chapitre 3, ce processus est rarement opérant.

Par ailleurs, ces efforts témoignent d'une mauvaise compréhension des racines démographiques de la croissance urbaine, dont la cause prédominante n'est pas aujourd'hui l'immigration, comme le pensent la plupart des gens, mais l'accroissement naturel. La reclassification de zones rurales en zones urbaines y contribue également.

Dans les pays en développement, la croissance des villes durant la « seconde vague » (encadré 2, ci-dessus) est due à des taux d'accroissement naturel supérieurs à ce qu'ils étaient en Europe et en Amérique du Nord au plus fort de l'urbanisation de ces deux régions.

Le dernier effort de recherche générale visant à isoler l'accroissement naturel des autres composantes de la croissance urbaine attribue à ce facteur une valeur moyenne d'environ 60 %²⁶. Le reste de la croissance urbaine, quelque 40 %, provient d'une combinaison de la migration et de la reclassification.

Au fil du temps et à mesure que les pays s'urbanisent, la proportion de la croissance urbaine attribuable à l'accroissement naturel augmente inévitablement. En effet, plus le niveau d'urbanisation s'élève, plus le réservoir de ruraux candidats à l'émigration se réduit et plus le nombre de citadins contribuant à l'accroissement naturel augmente.

Certes, la situation des divers pays présente de notables variations. En Inde, une analyse récente des composantes de la croissance urbaine de 1961 à 2001 a constaté que la part de la croissance attribuable à l'accroissement naturel urbain avait varié de 51 % à environ 65 % au cours de la période considérée²⁷. En Amérique latine, quelque 65 % de la croissance urbaine actuelle provient de l'accroissement naturel, malgré la chute abrupte des taux de fécondité, notamment en milieu urbain²⁸. La situation de la Chine, où la migration prédomine depuis peu, est à cet égard inhabituelle²⁹.

Étant donné l'importance de l'accroissement naturel et l'échec des politiques anti-migration, il semblerait judicieux et de bonne logique, pour réduire le taux de la croissance urbaine, d'axer les efforts davantage sur la baisse de la fécondité que sur le contrôle de la migration. L'émigration vers les villes ayant souvent pour cause sous-jacente la haute fécondité en milieu urbain, une réduction de la fécondité dans les zones tant rurales qu'urbaines peut freiner la croissance urbaine. Cette réduction donnerait aux dirigeants plus de temps pour se préparer à l'expansion de la population urbaine.

Les politiques qui visent à freiner la croissance urbaine devraient donc porter leur attention sur les facteurs positifs qui induisent une réduction de la fécondité, à savoir le développement social, les investissements dans la santé et l'éducation, l'autonomisation des femmes et l'amélioration de l'accès aux services de santé en matière de reproduction. Il est surprenant, à la réflexion, de constater à quel point les politiques orientées dans ce sens ont été rares, par comparaison aux mesures visant à s'opposer à la migration³⁰. Ce sujet est traité dans le dernier chapitre du présent rapport.



2

Populations urbaines : de la désolation à l'espoir

Le monde en développement et la pauvreté s'urbanisant, c'est dans les taudis du monde que sera livrée la bataille des objectifs du Millénaire pour le développement¹.

La croissance urbaine sans précédent que connaissent les pays en développement reflète les espoirs et les aspirations des millions de nouveaux citoyens. Les villes possèdent un immense potentiel d'amélioration des conditions de vie des individus, mais les déficiences de la gestion urbaine, souvent dues à des erreurs de perception et d'information, peuvent aiguiller le développement sur des voies catastrophiques.

Consciente de ce risque, le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement a émis la recommandation suivante : « Les gouvernements devraient déléguer aux autorités des villes et des municipalités des pouvoirs et des responsabilités accrus, pour gérer l'aménagement urbain, protéger l'environnement; satisfaire les besoins de tous leurs habitants (y compris des squatters urbains) en matière de sécurité personnelle ainsi que d'infrastructures et services de base; apporter des solutions aux problèmes sanitaires et sociaux, notamment de la drogue et de la criminalité et ceux qui résultent du surpeuplement et de catastrophes, et offrir à la population des possibilités de vivre ailleurs que dans des zones prédisposées aux catastrophes naturelles ou d'origine humaine² ». Le présent chapitre traite de certaines de ces questions et notamment de leurs répercussions sur la situation des femmes, dans la perspective de la croissance urbaine à venir dans les pays en développement.

Les drames cachés de la pauvreté urbaine³

Jusqu'à une date récente, les établissements ruraux se situaient à l'épicentre du dénuement et de la misère humaine. Toutes les mesures de la pauvreté, qu'elles soient fondées sur le revenu, la consommation ou les dépenses, indiquaient que la pauvreté était plus profonde et plus répandue dans les campagnes que dans les villes⁴. Les centres urbains offraient dans l'ensemble un meilleur accès aux services de santé et d'éducation, à l'infrastructure de base, à l'information, aux connaissances et aux possibilités⁵. Ces constats étaient compréhensibles étant donné les allocations budgétaires, la concentration des services et les autres avantages incorporels des villes.

À présent, toutefois, la pauvreté s'accroît plus rapidement en milieu urbain qu'en milieu rural, tout en faisant l'objet de bien moins d'attention. Les statistiques agrégées masquent les profondes inégalités et reflètent mal la concentration de la pauvreté extrême dans les villes. De fait, la plupart des évaluations sous-estiment l'ampleur et la profondeur de la pauvreté urbaine⁶.

◀ Une femme se promène dans les hauts-fonds du Yangtze Kiang à Chongqing (Chine) Lorsque le barrage des Trois Gorges sera terminé, le niveau de l'eau montera considérablement.

© Ian Teh/Panos Pictures

Des centaines de millions de personnes vivent dans la pauvreté dans les villes des pays à bas revenu et à revenu intermédiaire, et leur nombre augmentera inéluctablement au cours des années à venir. Plus de la moitié de la population urbaine vit en dessous du seuil de pauvreté en Angola, en Arménie, en Azerbaïdjan, en Bolivie, en Colombie, en Géorgie, au Guatemala, en Haïti, à Madagascar, au Malawi, au Mozambique, au Niger, en Sierra Leone, au Tchad et en Zambie. Dans de nombreux autres pays, notamment au Burundi, en El Salvador, en Gambie, au Kenya, en République kirghize, en Moldova, au Pérou et au Zimbabwe, le taux de pauvreté se situe entre 40 % et 50 %; cette liste s'allongerait s'il était tenu compte des coûts réels des biens de première nécessité non alimentaires en milieu urbain dans le calcul du seuil de pauvreté⁷.

Les carences de la gestion urbaine causent souvent un galvaudage des avantages urbains et du potentiel de réduction de la pauvreté que possèdent les villes. Bien que la pauvreté progresse plus rapidement en milieu urbain qu'en milieu rural, ce n'est que récemment que les organismes de développement ont commencé à comprendre que de nouvelles interventions s'imposaient pour attaquer le mal à ses racines.

Les taudis : la pauvreté condensée

La pauvreté, la mendicité et la clochardise sont des composantes du paysage urbain depuis les premières villes de Mésopotamie. Les pauvres sont, pour la plupart, relégués par ségrégation sociale dans des quartiers généralement appelés « taudis » ou « bidonvilles » (voir encadré 4). Notre notion des taudis modernes remonte à la révolution industrielle telle

4 TAUDIS URBAINS ET CITADINS PAUVRES

Le terme « taudis » désigne de nombreux types de logements, y compris certains susceptibles d'être améliorés. Les termes « taudis », « bidonvilles », « établissements informels », « établissements de squatters » et « communautés à faible revenu » sont souvent employés de manière interchangeable.

ONU-Habitat définit le « ménage habitant un taudis » comme un groupe de personnes vivant dans le même logement urbain dépourvu d'un ou de plusieurs des éléments suivants : logement durable, surface habitable suffisante, accès à un approvisionnement en eau amélioré, accès à un système d'assainissement amélioré et sécurité d'occupation.

Tous les pauvres ne vivent pas dans des taudis et tous les habitants de zones définies comme des taudis ne sont pas pauvres. Toutefois, à des fins de simplification, le présent rapport considère comme synonymes les termes « citadins pauvres », « pauvres urbains » et « habitants de taudis ».

que l'ont connue Londres au XIXe siècle ou New York au début du XXe siècle⁸.

Les caractéristiques fondamentales de la vie dans les taudis n'ont pas changé : *la seule différence aujourd'hui est une différence d'échelle*. Les habitants des taudis du nouveau millénaire ne sont plus quelques milliers dans quelques villes d'un continent en rapide industrialisation. Ils sont à présent un milliard, un citadin sur trois, un sixième de la population mondiale⁹.

Plus de 90 % des habitants de taudis vivent aujourd'hui dans le monde en développement. C'est l'Asie du Sud qui en a la plus grande part, suivie par l'Asie de l'Est, l'Afrique subsaharienne et l'Amérique latine. La Chine et l'Inde réunissent à elles deux 37 % des taudis du monde. En Afrique subsaharienne, l'urbanisation est devenue pratiquement synonyme de croissance des taudis : 72 % de la population urbaine de la région vit dans des taudis, contre 56 % en Asie du Sud. La population des taudis de l'Afrique subsaharienne a pratiquement doublé en 15 ans, ayant atteint près de 200 millions d'habitants en 2005.

La Déclaration du Millénaire des Nations Unies a reconnu l'importance de la prise en compte de la situation des habitants des taudis pour réduire la pauvreté générale et faire progresser le développement humain. Malgré la force de cet engagement, il n'a pas été facile de suivre les progrès de la situation des habitants de taudis¹⁰ et des interventions politiques dynamiques sont nécessaires pour que les pays atteignent, dans son esprit, la cible 11 des objectifs du Millénaire pour le développement¹¹ et améliorent l'existence des millions de citadins pauvres.

Persistance des disparités

La situation défavorisée des citadins pauvres par rapport aux autres citadins n'est nulle part plus évidente que dans le domaine de la santé¹², les disparités étant particulièrement grandes pour les femmes pauvres. Bien que le revenu monétaire soit bien plus élevé dans les villes que dans les villages, la pauvreté monétaire n'est qu'un aspect de la pauvreté urbaine. Celle-ci est également caractérisée par la piètre qualité et le surpeuplement du logement, le manque de services publics et d'infrastructure tels que l'eau courante, les installations sanitaires, l'enlèvement des ordures, le drainage et les routes, ainsi que par l'insécurité des droits fonciers (voir encadré 5). Ces déficiences accroissent les contraintes que les pauvres des villes subissent dans les domaines de la santé et du travail et les exposent à des dangers accrus présentés par l'environnement et la criminalité.

Les pauvres vivent dans des environnements insalubres¹³. Les risques pour la santé auxquels ils sont exposés proviennent

Feryal El Sayed vit depuis 15 ans dans un logement comprenant une minuscule chambre carrée, avec un lit et deux sièges, et un espace encore plus petit faisant office de cuisine et de salle de bain. Le toit de sa « maison », confectionné de matériaux de fortune, se désintègre et Mme El Sayed, 62 ans, a dû tendre des feuilles de plastique sous le plafond pour retenir les débris qui s'en détachent. Son sort est cependant plus enviable que celui de certains de ses voisins du District 3 d'Ezbet El Haggana, qui n'ont purement et simplement pas de logement et qui, par temps de pluie, sont contraints de dormir sous leur lit.

Ezbet El Haggana, vaste taudis du nord-est du Caire, est la plus grande des « zones informelles » (*ashwaiyat*) entourant la ville. Comptant plus d'un million d'habitants, c'est l'une des quelques localités où les plus pauvres parmi les pauvres de l'Égypte peuvent se payer une forme de

logement. Les câbles à haute tension bourdonnent constamment au dessus de leur tête, les eaux usées suintent et s'infiltrant sous leurs pieds et ils aspirent la fumée dégagée par la combustion des ordures.

« En plus de toutes sortes de maladies, il y a toujours des incendies dans ces maisons, à cause des lignes à haute tension », dit Hazem Hassan de l'Institution Al-Shehab pour le développement intégré, organisation de base qui aide les habitants d'Ezbet El Haggana depuis 2001. Al-Shehab construira sous peu de nouveaux toits pour 50 des logements les plus menacés, dont celui de Mme El Sayed.

La population du Caire a explosé en l'espace de 30 ans et, de 6,4 millions d'habitants en 1975, est passée en 2005 à 11,1 millions. D'après les statistiques les plus récentes du Ministère du logement, des services publics et des communautés urbaines,

il existe 1 221 « zones informelles » comme Ezbet El Haggana. Elles abritent de 12 à 15 millions des 77 millions d'habitants du pays et 77 d'entre elles sont situées dans le Grand Caire.

Le ministère réoriente les flux de population provenant des grandes villes d'Égypte au moyen de projets de développement et de programmes de logement à loyer modéré des « villes nouvelles ». Celles-ci ont absorbé, dans la seule région du Caire, 1,2 million de personnes qui se seraient autrement retrouvées dans des taudis. Toutefois, malgré les incitations offertes par l'État, nombreux sont ceux qui n'ont pas les moyens de profiter de ces programmes. Les personnes comme Mme El Sayed restent à Ezbet El Haggana. Malgré ses problèmes, elle garde son optimisme, peut-être parce qu'elle se rend compte qu'elle a plus de chance que beaucoup de ses voisins – et qu'elle aura bientôt un toit tout neuf.

du manque d'assainissement et d'eau potable, du surpeuplement et de la mauvaise aération des logements et des lieux de travail, ainsi que de la pollution atmosphérique et industrielle. Les carences alimentaires réduisent la résistance des habitants de taudis aux maladies, ce qui est d'autant plus grave qu'ils vivent constamment au contact d'organismes pathogènes¹⁴.

Le *Rapport mondial sur le développement humain 2006* du Programme des Nations Unies pour le développement donne un excellent aperçu et une analyse détaillée des relations entre le pouvoir, la pauvreté et l'eau¹⁵. Il met en évidence le fait que les sombres réalités de la vie dans les taudis échappent à l'analyse statistique. Souvent, plusieurs familles vivent dans un complexe de plusieurs maisons équipé d'une seule toilette pour tous les adultes et les enfants. Les toilettes sont parfois réservées aux adultes, et les enfants sont forcés d'aller faire leurs besoins ailleurs dans le complexe ou dans les rues où ils jouent¹⁶. Il n'est pas rare de trouver des communautés dans les villes d'Afrique subsaharienne où 250 ménages se partagent trois toilettes et une douche. Ce genre de situation accroît le stress imposé à tous les habitants, mais en particulier aux femmes qui sont exposées à des risques plus élevés de violence sexiste¹⁷. En Amérique latine, seuls 33,6 % des citoyens pauvres ont accès à des toilettes à chasse d'eau, contre 63,7 % des habitants urbains non pauvres¹⁸.

L'eau est une ressource rare et chère pour tous les pauvres des villes, qui en achètent souvent en petites quantités à des vendeurs des rues, à des coûts unitaires considérablement plus élevés que les personnes qui ont l'eau courante chez elles. S'il existe un système de canalisation, l'alimentation en eau peut exiger de longs déplacements jusqu'à la borne-fontaine locale, de longues attentes, le transport des lourds jerrycans pleins, un stockage soigneux pour minimiser les pertes et la réutilisation de la même eau plusieurs fois, ce qui augmente le risque de contamination¹⁹.

Les femmes et les filles consacrent une part substantielle de leur temps à la corvée d'eau. Une étude limitée sur l'utilisation du temps couvrant 10 localités d'Afrique de l'Est a constaté que le temps d'attente pour s'alimenter en eau était passé de 28 minutes par jour en 1967 à 92 minutes en 1997²⁰. L'augmentation de temps et d'effort physique ne provient pas tant des distances à parcourir pour atteindre le point d'eau, comme dans les villages, que du grand nombre de gens contraints de s'alimenter à la même source (voir encadré 6).

L'association entre pauvreté, environnement et logement est d'une importance capitale en ce qu'elle signale un domaine clé d'intervention. Les politiques d'amélioration du logement en milieu urbain peuvent avoir d'immenses répercussions sur la réduction de la pauvreté et le bien-être environnemental.

6 APPROVISIONNEMENT EN EAU À KIBERA'

Selon certains, il y aura là, dans le plus grand bidonville de l'Afrique, un demi-million d'habitants; selon d'autres, plus d'un million. On ne sait pas au juste. . . Les Kiberains vivent dans des abris de tôle ou des huttes de terre, sans toilettes et sans lits. L'alimentation en eau est rare et il n'y a pratiquement pas d'électricité. La plupart des latrines à fosse sont pleines et les portes cadénassées; les habitants font donc usage des « toilettes volantes », c'est-à-dire qu'ils recueillent leurs excréments dans des sacs de plastique qu'ils jettent dans la rue sur les tas d'ordures; ceux-ci servent aussi de terrain de jeu aux enfants.

Sabina, femme d'âge moyen, est assise près d'une borne-fontaine où elle collecte les redevances des gens qui viennent remplir d'eau prétendue propre leurs jerrycans de 20 litres. Les conduites, dont beaucoup fuient, passent par des fossés d'évacuation des eaux usées et quand la pression baisse, fait pratiquement quotidien, aspirent les excréments. « C'est 3 shillings (0,04 dollar) le jerrycan, explique-t-elle, mais quand il y a moins d'eau, j'augmente le tarif à 5,5 shillings. » Sabina est à son poste 11 heures par jour, mais elle n'est pas payée. Les bornes-fontaines sont exploitées par des personnages louches, dont la rumeur dit que ce sont des fonctionnaires de l'État qui ont là une bonne source de revenus.

Les progrès reflétés par les indicateurs de santé et de mortalité dépendent, dans une très grande mesure, de l'alimentation en eau et du traitement des eaux usées des villes.

Autonomisation et bien-être des femmes : piliers de villes durables

Les femmes étant souvent les plus pauvres parmi les pauvres, . . . éliminer toute forme de discrimination sociale, culturelle, politique et économique à leur égard est une condition préalable à l'élimination de la pauvreté . . . dans le cadre d'un développement durable²¹.

Les commodités sociales et matérielles des villes facilitent les changements dans le sens de l'égalité des sexes. La concentration de la population en milieu urbain ouvre effectivement aux femmes, migrantes ou autochtones, de nombreuses possibilités de se rencontrer, de travailler, de former des réseaux de soutien social, d'échanger des informations et de s'organiser compte tenu des facteurs importants pour elles. Les villes tendent à favoriser la diversité culturelle et, en corollaire, une souplesse accrue pour l'application des normes sociales qui limitent traditionnellement la liberté de choix des femmes.

Les villes offrent aux femmes des meilleures options d'éducation et des emplois plus divers que les campagnes. Elles leur donnent davantage de possibilités de participation à la vie

sociale et politique, ainsi qu'un accès aux médias, à l'information et à la technologie; elles favorisent l'acquisition d'un pouvoir décisionnel par la participation communautaire et politique. Les femmes peuvent tirer parti de l'espace urbain pour faire entendre leur voix, prendre part aux activités communautaires en matière de politique et de développement et influencer sur les processus sociaux et politiques à tous les niveaux.

Les femmes peuvent bénéficier des avantages de la proximité et de la disponibilité accrue de services en milieu urbain, alimentation en eau, assainissement, éducation, santé et transports publics, ce qui peut alléger le triple fardeau de la reproduction, de la production et du travail communautaire et, par suite, améliorer leur état de santé et celui des membres de leur famille.

L'ÉDUCATION EN MILIEU URBAIN : UN GRAND PAS VERS L'ÉGALITÉ ?

L'urbanisation élargit l'accès des filles à l'éducation et favorise l'acceptation culturelle de leur droit à l'éducation. L'enseignement, le primaire mais surtout le secondaire, a pour les filles des effets multiplicateurs cruciaux qui relèvent le statut social et économique des femmes et élargissent leur liberté de choix. En général, les femmes instruites se marient plus tard, ont moins d'enfants et ceux-ci sont en meilleure santé²². À l'âge adulte, elles voient s'accroître leur potentiel d'emploi, leurs capacités d'obtention de revenus et leur autorité en matière de décisions dans leur ménage²³. À noter également parmi les autres avantages l'acquisition de connaissances et de capacités favorable au maintien et à la protection de leur santé, notamment sur la prévention des grossesses non désirées et des infections sexuellement transmises, y compris le VIH/sida. Tous ces facteurs concourent à la lutte contre la pauvreté.

L'aptitude des familles à assurer la scolarisation et la poursuite des études de leurs enfants, garçons et filles, influe fortement sur l'ampleur et la profondeur de la pauvreté urbaine et sur la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Malheureusement, dans les pays à faible taux global de scolarisation, de nombreuses filles interrompent leurs études avant d'atteindre l'alphabétisation fonctionnelle. Les données des recensements de population et de santé mettent en évidence quatre grandes raisons à cela : le manque de moyens financiers, le mariage et les grossesses précoces, les responsabilités au sein du ménage et les mauvais résultats. Les frais d'inscription, uniformes et fournitures scolaires, la perte de revenu ou d'aide pour le ménage, les dépenses de transport et les autres coûts de la scolarisation des enfants peuvent être prohibitifs pour beaucoup de familles pauvres, ce qui réduit

l'avantage offert par les villes en matière d'éducation. Placées devant la nécessité de choisir, les familles commencent généralement par sacrifier la scolarisation des filles ou par interrompre leurs études.

Les données sur les différences intra-urbaines font apparaître des écarts considérables en matière d'accès à l'éducation et de niveau d'alphabétisation entre les taudis et les autres quartiers. Dans certains pays tels que le Bangladesh, la Colombie, l'Inde et le Pakistan, le taux d'alphabétisation des femmes est inférieur de 30 % à 50 % dans les taudis²⁴. L'aptitude des jeunes à poursuivre leurs études est conditionnée par l'âge du mariage, les grossesses et les responsabilités au sein du ménage. Les jeunes, femmes et hommes, des ménages à bas revenu ont des enfants, sont mariés ou sont chefs de famille avec une fréquence plus élevée que leurs homologues des catégories de revenu supérieures²⁵.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL : PORTE DE SORTIE POSSIBLE ?

Les possibilités d'emploi, pour les deux sexes, sont bien plus diverses dans les villes. L'urbanisation a considérablement renforcé la participation des femmes à la main-d'œuvre²⁶. L'emploi rémunéré des femmes accroît les revenus des ménages et peut par ailleurs induire des transformations des rôles sexospécifiques et rehausser le statut de la femme dans la famille et la société.

Au niveau mondial, on a noté ces dernières années une augmentation significative de l'emploi non-agricole rémunéré des femmes²⁷. De nouvelles possibilités se sont ouvertes, notamment dans les secteurs des marchandises pouvant faire l'objet d'échanges internationaux²⁸ et dans les entreprises familiales reliées aux réseaux de production mondiaux²⁹. C'est ainsi

7 DES EMPLOIS POUR LES FILLES DES RUES

Le bureau de pays de l'UNFPA en Éthiopie apporte son soutien au Centre de formation du bon Samaritain, une ONG urbaine qui dispense des formations professionnelles à des adolescentes et à des jeunes femmes de 18 à 25 ans, pour les aider à s'établir à leur compte ou à trouver un emploi rémunéré. Le principal groupe cible est celui des filles des rues, venant de familles économiquement faibles, exposées à la vie de la rue du fait du dénuement, de la négligence, de la désintégration de la famille, des troubles civils et de la guerre. Outre la formation à différents métiers, travail du cuir, tissage, tricot, couture, broderie et coiffure, le Centre donne des cours dans les domaines de la santé, de l'économie ménagère, de la nutrition, du VIH/sida et de la planification familiale.

que 80 % des 50 millions de travailleurs des zones franches industrielles sont des jeunes femmes³⁰.

Toutefois, la croissance de l'emploi féminin concerne principalement le secteur parallèle, où a lieu la plupart de la création d'emplois au niveau mondial³¹ et où les femmes sont largement majoritaires, en particulier en Afrique et en Asie³². Le secteur parallèle en tant qu'employeur des femmes est essentiel pour permettre aux ménages pauvres d'absorber les chocs économiques qu'ils subissent. À cet égard, l'emploi des femmes, rémunéré et non rémunéré, est un facteur fondamental auquel de nombreux ménages doivent de ne pas sombrer dans la pauvreté³³. Les inconvénients du travail informel sont qu'il est généralement instable, de piètre qualité et mal payé³⁴.

LA LONGUE ROUTE DU DROIT DES FEMMES À LA PROPRIÉTÉ

Les biens matériels et financiers offrent aux femmes davantage que le bien-être et la sécurité économiques. Les droits fonciers leur apportent des possibilités accrues d'accès au crédit, de génération de revenus et de constitution de réserves pour se protéger de la pauvreté. Ils les autonomisent et les habilitent également dans leurs relations avec leurs partenaires et leur famille, réduisent leur vulnérabilité à la violence sexiste et au VIH/sida, et créent un filet de sécurité pour la vieillesse.

Les femmes sont propriétaires de moins de 15 % des terres au niveau mondial³⁵. Dans certains pays, notamment dans certaines régions de l'Asie et de l'Afrique subsaharienne, elles ne peuvent rien posséder séparément de leur époux. Sans titre de propriété de biens immeubles ou meubles, les femmes n'ont pratiquement rien à donner en garantie pour obtenir des prêts ou des lignes de crédit, ce qui restreint leurs options économiques. Dans certains contextes, bien qu'elles jouissent du droit de propriété et d'héritage, la coutume confie l'administration des biens aux hommes qui, à la mort de ceux-ci, sont transmis aux héritiers de sexe masculin des administrateurs. Il est difficile, voir impossible dans de telles conditions que les femmes exercent effectivement leurs droits de propriété.

On a pu constater, dans certains cas, que la difficulté à obtenir les titres de propriété en milieu rural pousse les femmes à émigrer dans les villes, où elles supposent qu'il leur sera plus facile d'y acquérir des biens³⁶. Les femmes peuvent aussi accéder plus facilement aux renseignements et à une aide juridiques en milieu urbain. Du fait du dynamisme social supérieur et de la gamme plus large de possibilités offertes aux femmes, les villes leur donnent selon toute probabilité de meilleures chances à long terme d'acquérir des biens.

Des réformes juridiques restent toutefois nécessaires pour reconnaître aux femmes des droits de propriété égaux. Lorsque

les lois voulues sont en vigueur, les villes ont encore besoin de programmes et de mécanismes de recours pour surmonter les obstacles informels tels que les pratiques coutumières, le manque d'information sur les droits, le coût des terrains et des logements, et les politiques discriminatoires en matière de prêts et d'octroi de titres fonciers.

Les droits de propriété et l'accès au crédit sont étroitement liés; il n'est donc pas surprenant que les femmes se heurtent à des difficultés pour se procurer des avoirs financiers. Les programmes de microcrédit répondent en partie à ce besoin; d'abord mis en œuvre en milieu rural, ces programmes permettent aussi aujourd'hui aux femmes pauvres en milieu urbain de tirer parti de leurs capacités et d'accroître leurs revenus.

VOIX AU CHAPITRE :

LE RÔLE DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES

Le pouvoir décisionnel est l'un des principaux indicateurs de l'autonomisation des femmes. Les perspectives de participation formelle des femmes à la vie politique s'améliorent,

malgré les nombreux obstacles auxquelles elles sont confrontées, notamment la discrimination et les préjugés sexistes, leurs multiples responsabilités peu valorisées, le temps et l'énergie exigés d'elles, le manque de soutien dans des domaines critiques tels que la santé reproductive et le manque de ressources.

Certains États ont adopté des lois paritaires ou des systèmes de quotas pour lever ces obstacles et pour parvenir à un niveau de représentation approprié des femmes au sein des conseils municipaux et des instances gouvernementales locales³⁷. Néanmoins, les membres des parlements nationaux ne comptent que 16 % de femmes en Afrique et en Asie et 9 % dans les pays arabes³⁸. Nous sommes loin de ce que l'on peut considérer comme une « masse critique » qui permettrait aux femmes d'influencer les politiques et les priorités en matière de dépenses.

Par opposition à ces résultats peu reluisants au niveau central, la participation des femmes a augmenté au sein des instances décentralisées. Les entités gouvernementales locales

8

LES MULTIFORMES GROUPES FÉMININS DES ZONES URBAINES

Les centres urbains, où les services d'information, de communications et les technologies sont de meilleure qualité, permettent aux femmes de s'organiser plus rapidement et plus efficacement et aux groupes, qui sont au départ de petits collectifs de se transformer en réseaux de grande envergure, voire en mouvements internationaux. La Commission Huairou, issue de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Beijing, en est un exemple. La présence à la Conférence de 35 000 participantes appartenant à des ONG du monde entier a lancé l'organisation dont les activités de réseau se poursuivent aujourd'hui et qui réunit des groupes généralement dirigés par des femmes; cela en fait un mouvement authentiquement mondial qui influence sur l'élaboration des politiques aux niveaux local, régional et international, dans les domaines de l'habitat et de l'environnement¹.

Dès lors que l'on sait utiliser les médias, radio et télévision, les messages peuvent être diffusés instantanément pour encourager l'apprentissage dans des domaines tels que la santé, plaider en faveur de causes spécifiques et favoriser les connaissances relatives aux droits des femmes sur

un large front. C'est ainsi que l'ONG CEMINA (Communication, éducation et information sur l'égalité des sexes), atteint des milliers d'auditeurs et d'auditrices dans certaines des communautés les plus pauvres du Brésil. De même, avec ses programmes radiodiffusés, le Women's Radio Network fait œuvre éducative et apporte dans de nombreux foyers des informations sur l'égalité des sexes, la santé et l'environnement².

Au sein d'associations diverses, groupes civiques ou coopératives d'épargne, les femmes urbaines sont actives dans leurs communautés où, agents du changement, elles s'emploient à répondre aux besoins de logement, à améliorer les services essentiels, à aménager les taudis et à renforcer la sécurité économique³. La Self-Employed Women's Association, syndicat réunissant 700 000 travailleuses indépendantes dans six États de l'Inde, a établi des centres qui dispensent des services de santé, de garde d'enfants et d'assurances et qui exercent des activités de recherche, de formation, de communication et de marketing; les centres fournissent également des logements et des infrastructures pour les citadines pauvres actives dans le secteur informel⁴. Ce type d'initiatives est souvent

mis en œuvre sans le soutien des pouvoirs publics ni d'organisations internationales; toutefois, lorsque les efforts de femmes sont reconnus et intégrés dans la programmation des institutions, ils s'avèrent d'une valeur inestimable. Le projet CAMEBA en offre une preuve incontestable : ce projet d'aménagement de taudis à Caracas et financé par la Banque mondiale a vu son rendement et sa durabilité croître après l'inclusion de groupements féminins qui étaient déjà à l'œuvre sur le terrain depuis des années.

Les organisations féminines sont souvent capables d'accomplir des choses que d'autres mouvements sociaux ne parviennent pas à réaliser. Elles sont capables de transformer les désavantages auxquels elles sont confrontées en atouts. Les femmes et leurs organisations sont moins menaçantes, non seulement pour les pouvoirs publics, mais aussi pour les gangs locaux et groupes analogues. Il est donc des cas où des organisations masculines seraient rapidement corrompues ou veraient leurs activités perturbées par les détenteurs du pouvoir, mais où les organisations féminines peuvent réunir des appuis et exercer leur influence⁵.



▲ Les femmes peuvent établir des contacts sociaux et bavarder entre elles le matin dans les wagons de chemin de fer qui leur sont réservés sur les lignes de banlieue de Mumbai (Inde).

© Angela Jimenez/World Picture News

offrent des possibilités accrues d'habilitation et de participation des femmes à la vie politique, ce qui, à mesure que l'urbanisation progresse, a des répercussions positives sur les perspectives des femmes. De plus, les pays à fort pourcentage de femmes membres de conseils locaux ont généralement un nombre plus élevé de femmes parlementaires, ce qui, à son tour, bénéficie aux femmes au niveau municipal³⁹.

L'urbanisation peut ainsi être un facteur puissant pour créer des conditions favorables à l'autonomisation des femmes. Faire de ce potentiel une réalité est l'un des moyens les plus efficaces de promouvoir les droits de l'homme, d'améliorer les conditions de vie des pauvres et de rendre les villes des pays en développement plus conviviales.

Les villes se prêtent à la participation sociale et politique des femmes à plusieurs niveaux. Pour les femmes pauvres dont l'existence est confinée au foyer, à la famille et au travail, l'adhésion à une organisation ouvre immédiatement des horizons. Lorsqu'elles participent activement aux travaux d'une organisation ou qu'elles assument un rôle directeur, les fem-

mes prennent confiance en elles-mêmes et acquièrent de nouvelles connaissances pratiques et théoriques ainsi qu'une meilleure compréhension du monde. Le groupement au sein d'une organisation permet aux femmes pauvres de dépasser les limites que leur impose la pauvreté; il peut compenser en partie les coûts et les risques du travail informel; il peut aussi contribuer à réduire leur vulnérabilité, leur insécurité et leur dépendance, notamment en leur apportant des connaissances sur le monde extérieur et son fonctionnement.

L'adhésion à des associations offre aussi aux femmes la possibilité de mettre leur peu d'avoirs en commun et de renforcer ainsi leur pouvoir économique. Les groupes d'épargne et de crédit peuvent aider les travailleuses économiquement faibles à accéder aux services de microfinancement. De même, les productrices disposant de peu de capitaux peuvent réunir leurs ressources pour acheter des matières premières aux prix de gros⁴⁰.

Un soutien accru permettrait de renforcer ces avantages. Les femmes pauvres doivent être représentées et pouvoir se faire entendre dans le cadre des institutions et des processus

qui déterminent les politiques sociales et économiques dans le contexte de l'économie mondiale, pour que les conditions de vie et de travail des pauvres continuent de s'améliorer. Les négociations internationales, régionales et nationales sur les accords de libre-échange, les objectifs du Millénaire pour le développement et les stratégies de réduction de la pauvreté doivent faire une place aux pauvres urbains et en particulier aux travailleurs informels qui sont majoritairement des femmes; leur voix doit être entendue et leurs préoccupations prises en considération. Il faut, pour que les femmes pauvres des villes aient une voix au plus haut niveau, que les instances gouvernementales et les organismes internationaux appuient leurs organisations, en favorisent le développement et renforcent leurs capacités.

ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ REPRODUCTIVE : PEUT FAIRE BEAUCOUP MIEUX

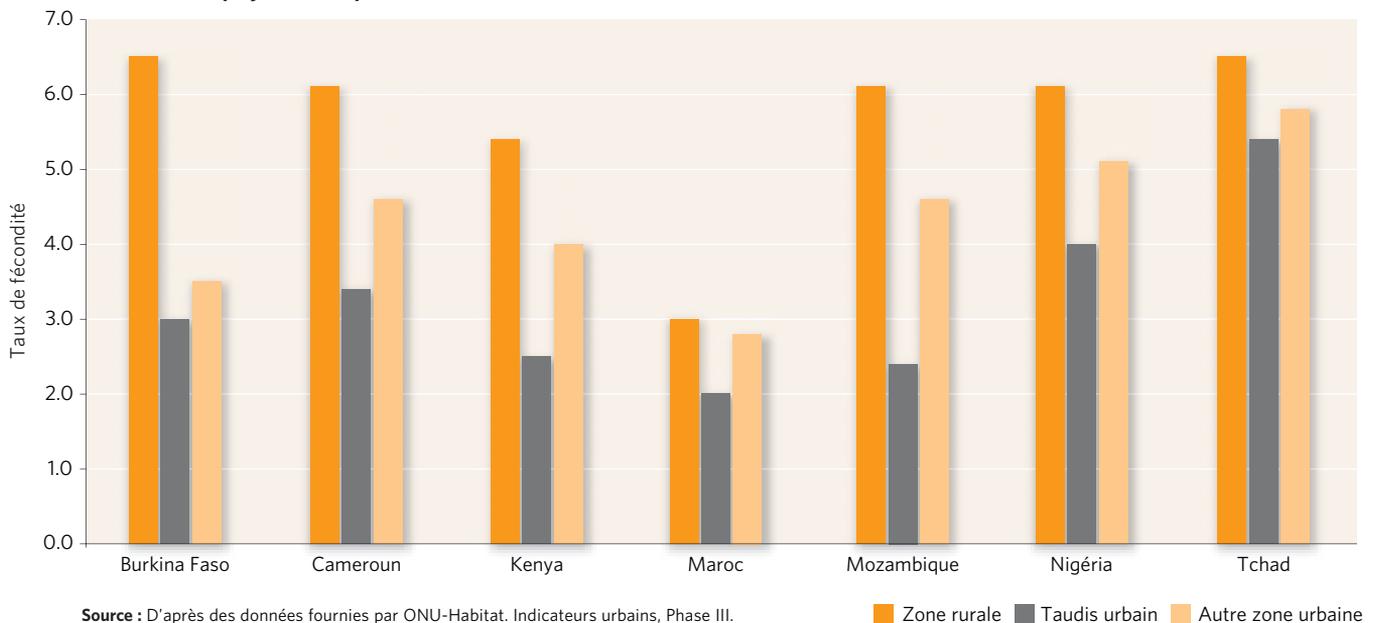
L'accès aux soins de santé est d'une importance essentielle pour les femmes en raison de leurs fonctions reproductives, du fardeau disproportionné qu'elles assument pour le soin des personnes âgées et des malades, et de leur rôle prépondérant dans l'atténuation de la pauvreté au niveau communautaire⁴¹. L'amélioration de l'accès des femmes à l'éducation et à l'emploi contribue à leur autonomisation générale et à l'accroissement de leurs capacités à exercer leur droit à la santé et, globalement, leur apporte de meilleures chances dans la vie.

Ces services et des possibilités sont en général plus facilement disponibles en milieu urbain qu'en milieu rural, mais pour les femmes pauvres, le manque de temps, d'argent et de participation aux décisions du ménage, ou même l'absence de liberté de se déplacer dans la ville peuvent réduire ces avantages à néant. En milieu urbain, la mise en œuvre de politiques et de programmes inclusifs, doublée d'un meilleur ciblage des services et des ressources, pourrait améliorer rapidement la santé des femmes, notamment en matière de reproduction.

Les relations entre les sexes et la pauvreté conditionnent l'approche du comportement sexuel et reproductif des couples et des familles. Dans les villes, les femmes pauvres sont exposées à des risques de santé reproductive plus élevés que leurs consœurs et sont aussi moins susceptibles de se voir fournir des services de qualité. Elles sont plus exposées à la violence sexuelle au foyer et dans les lieux publics et font toujours l'objet de pratiques traditionnelles néfastes.

La fécondité cumulée est, dans le monde entier, plus faible dans les villes que dans les campagnes⁴². Mais cela ne signifie pas que toutes les femmes urbaines ont le même accès aux soins de santé reproductive ou même qu'il est répondu à tous leurs besoins de contraception. Les femmes pauvres des villes emploient généralement moins les moyens contraceptifs et ont des taux de fécondité plus élevés que leurs consœurs plus aisées. Leur situation, du point de vue de la santé reproductive, ressemble parfois davantage à celle des femmes rurales⁴³ (voir figure 4).

Figure 4 : Fécondité cumulée dans les zones urbaines de taudis, les autres zones urbaines et les zones rurales de certains pays d'Afrique, 2003-2004



Les besoins non satisfaits des femmes en matière de contraception varient, ainsi que l'on pouvait s'y attendre, selon le niveau relatif de pauvreté. Les études couvrant l'Asie, l'Amérique latine, l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne font généralement apparaître des niveaux de besoins de contraception non satisfaits plus élevés dans la population rurale que dans la population urbaine, les populations urbaines pauvres se situant à mi-chemin entre ces deux groupes⁴⁴. En Asie du Sud-Est, par exemple, ils sont de 23 % pour les groupes urbains pauvres contre 16 % seulement pour les groupes urbains non pauvres⁴⁵.

Dans l'ensemble, la pauvreté peut être un meilleur indicateur des modèles de fécondité que la résidence en milieu rural ou urbain. Il est donc particulièrement important que les décideurs qui s'intéressent au taux de croissance urbaine se penchent sur les relations réciproques entre population et pauvreté, et de plus en plus dans les contextes urbains⁴⁶. En accordant une plus haute priorité à l'autonomisation des femmes, à l'élargissement de l'accès des femmes à l'éducation et à l'emploi, et à la fourniture d'informations et de services de bonne qualité en matière de santé sexuelle et reproductive aux femmes ainsi qu'aux hommes, on augmente leurs choix et on favorise une réduction de la taille des familles et une amélioration de leur santé. Cela contribue à la satisfaction des besoins des individus et au respect de leurs droits, parallèlement à une amélioration des perspectives de croissance économique et de bien-être humain.

LA VIOLENCE SEXISTE

La violence sexiste, avec le cortège de ravages physiques, de souffrances psychologiques et de dommages financiers qu'elle inflige aux femmes et à la société, est une réalité de la vie urbaine, sans distinction de niveau de revenu ou d'éducation. Sous ses diverses formes, de l'intimidation à l'agression sexuelle, la violence limite l'aptitude des femmes à se déplacer dans la ville⁴⁷, réduisant ainsi leur liberté de chercher du travail, des services sociaux ou des activités de loisir. Les mauvais traitements physiques et sexuels sont aussi un facteur contribuant aux grossesses non désirées, aux infections sexuellement transmises (y inclus par le VIH) et aux complications de la grossesse⁴⁸.

Les femmes urbaines sont bien plus disposées que leurs homologues rurales à déclarer qu'elles ont fait l'expérience de la violence⁴⁹. Ceci est attribuable en partie à de meilleures

possibilités de dénoncer la violence dans les villes. Mais les femmes peuvent aussi être plus exposées à la violence sexiste en milieu urbain, du fait de la désintégration des normes culturelles régissant les relations entre les sexes et de la réticence plus grande des voisins à intervenir. La pauvreté, la vie dans un nouvel environnement (pour les migrants), le chômage, l'insuffisance des salaires, l'exclusion sociale et le racisme peuvent être causes de frustration chez les hommes et accroître la vulnérabilité des femmes. Les plus démunies sont celles qui sont le plus à risque⁵⁰, les enfants des rues et les travailleuses du sexe étant particulièrement vulnérables⁵¹.

L'évolution rapide des normes relatives aux rôles de l'un et l'autre sexe peut également favoriser la violence intrafamiliale.

Des recherches menées aux Philippines ont établi l'existence d'une relation de la pauvreté et de la résidence urbaine avec l'incidence de la violence infligée par les partenaires sexuels⁵². Un sondage auprès des citadines de Moshi (République-Unie de Tanzanie) a constaté que 21,2 % d'entre elles avaient subi des violences de la part de leur partenaire au cours de l'année précédant le sondage et plus de 25 % à un moment donné de leur existence⁵³.

Les femmes urbaines sont bien plus disposées que leurs homologues rurales à déclarer qu'elles ont fait l'expérience de la violence . . . du fait de la désintégration des normes culturelles régissant les relations entre les sexes.

MORTALITÉ MATERNELLE ET INFANTILE

La mortalité maternelle reste étonnamment élevée; elle se situe à 529 000 décès par an, plus de 99 % survenant dans les pays en développement et est en grande partie évitable⁵⁴. Quatre décès sur cinq sont la conséquence directe de complications obstétriques⁵⁵, dont la plupart auraient pu être évitées par l'assistance à l'accouchement de personnel médical formé et par l'accès aux services obstétriques d'urgence.

Ces deux facteurs expliquent pourquoi la mortalité maternelle est généralement inférieure dans les zones urbaines, où trois fois plus de femmes accouchent en présence de personnel de santé compétent que dans les zones rurales⁵⁶. Les femmes pauvres des villes, elles, accouchent généralement moins souvent sans cette aide⁵⁷ : 10 à 20 % seulement des femmes sont accouchées par du personnel de santé dans les taudis du Kenya, du Mali, de l'Ouganda et du Rwanda, contre 68 à 86 % dans les autres quartiers⁵⁸.

Plusieurs facteurs réduisent la demande de soins de santé maternelle chez les femmes pauvres des villes, notamment la pauvreté et les demandes plus pressantes d'autres dépenses pour le ménage, les contraintes de temps résultant de leurs multiples responsabilités et l'absence d'infrastructure de soutien tels que les moyens de transport et les garderies d'enfants⁵⁹.

La privation en matière de logement accroît le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. En Éthiopie, le taux de mortalité dans les taudis (180 pour 1 000 naissances vivantes) est de près du double du taux de mortalité dans les autres quartiers (95). On relève des différences analogues en Guinée, au Nigéria, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda. La relation entre privation de logement et survie de l'enfant apparaît également dans des pays tels que les Philippines et l'Ouzbékistan, où les taux de mortalité infantile sont beaucoup plus bas.

Bien que les enfants pauvres nés dans les villes soient plus proches des établissements de santé et que leurs parents soient généralement mieux informés, leur taux de mortalité est comparable à celui des enfants en milieu rural⁶⁰. Le surpeuplement, l'insalubrité des locaux et l'absence d'eau courante et d'assainissement créent un terrain propice aux maladies respiratoires et intestinales et augmentent la mortalité chez les enfants des villes souffrant de malnutrition⁶¹.

Le taux de mortalité des moins de 5 ans est de près du double dans les régions rurales du Kenya de ce qu'il est à Nairobi, la capitale. En revanche, la mortalité est considérablement plus élevée dans les zones de peuplement non réglementées de Nairobi où vit environ la moitié de la population de la

ville. À Kibera, l'un des plus grands taudis de toute l'Afrique, près d'un enfant sur cinq meurt avant d'avoir cinq ans. Les enquêtes menées dans de nombreuses autres villes font également apparaître des taux de mortalité des moins de 5 ans de 100 à 250 pour 1 000 naissances vivantes dans certains quartiers.

LE VIH/SIDA EN MILIEU URBAIN : NOUVEAUX RISQUES, NOUVELLES PERSPECTIVES

Le risque et la prévalence du VIH/sida augmentent dans les villes, mais les possibilités de réduction de l'épidémie dans le long terme y semblent meilleures. Le tableau actuel est sombre. Les émigrés ruraux laissent derrière eux non seulement leurs partenaires et leur famille, mais aussi souvent les restrictions qu'imposent les coutumes en matière de comportement sexuel. La dépendance de l'argent, alliée à la pauvreté et à la discrimination fondée sur le sexe, peut accroître la pratique des rapports sexuels transactionnels; elle réduit simultanément les possibilités de négocier des rapports sexuels protégés, en particulier pour les femmes et les filles, mais aussi pour les hommes et les garçons. La consommation de drogues injectables est généralement plus forte en milieu urbain, où sont également plus communes les infections sexuellement transmises et la tuberculose, qui accroissent la transmission du VIH et l'infection par le virus.

Certaines personnes vivant avec le VIH en milieu rural émigrent dans les villes en quête de meilleurs soins et de meilleurs traitements, notamment par les antirétroviraux. Ceci fait que la prévalence du VIH est généralement plus élevée chez les populations urbaines que chez les populations rurales d'Afrique subsaharienne, épice de l'épidémie de VIH/sida⁶². L'Afrique du Sud et le Botswana ont tous deux des taux d'urbanisation élevés et une prévalence du VIH extrêmement élevée.

La pauvreté urbaine est liée à la transmission du VIH et réduit la probabilité du traitement. Les enfants des rues, les orphelins, les travailleurs du sexe et les femmes pauvres des zones urbaines sont particulièrement vulnérables à l'infection par le VIH. Les femmes pauvres vivant dans les villes risquent davantage de tomber victimes de la violence sexuelle ou de la traite des personnes, ce qui accroît leur risque d'infection; elles sont en outre généralement moins informées sur la façon de se protéger⁶³. Par ailleurs, les femmes menacées de violence ne sont pas en mesure de négocier des pratiques sexuelles à moindre risque.

Il existe cependant des motifs d'espoir. Le fléchissement de la prévalence du VIH récemment constaté dans les zones urbaines de certains pays indique que l'urbanisation pourrait

9 LA SANTÉ REPRODUCTIVE DANS LES TAUDIS DU MAHARASHTRA

Dans le recensement de 2001, le nombre d'habitants de taudis en Inde est estimé à 40,3 millions de personnes, soit environ 14,2 % de la population urbaine du pays. Un projet de l'UNFPA est en exécution dans cinq municipalités de l'État du Maharashtra où la population des taudis urbains connaît une croissance rapide.

Dans les zones de taudis éloignés et difficilement accessibles, le projet a amélioré les centres de soins obstétricaux d'urgence pour leur permettre de fournir des services complets. Il collabore avec des groupements féminins pour renforcer les connaissances et les capacités des femmes dans le domaine de la santé en matière de reproduction, ainsi que les mécanismes institutionnels et communautaires qui traitent du problème de la violence sexiste.

Le projet met également à la disposition des adolescents des espaces où ils peuvent parler des questions de santé sexuelle et reproductive dans un environnement sûr et convivial; il contribue à améliorer l'accès aux informations et aux services en matière de santé et offre aux adolescents des possibilités de se préparer à la vie quotidienne.

En outre, le projet a établi sur des bases volontaires des dépôts de contraceptifs non cliniques à base communautaire, approche qui a l'avantage de relier les communautés aux établissements de santé et d'accroître l'accessibilité des services.



▲ Un activiste défenseur des droits des personnes vivant avec le VIH dans le quartier dont il est responsable à Lagos (Nigéria).

© Ton Koene/Still Pictures

offrir des possibilités de réduire l'épidémie. Les préservatifs, essentiels pour la prévention de l'infection, et les informations sur la transmission du VIH sont peut-être plus facilement disponibles dans les villes. L'opprobre et la discrimination peuvent aussi être moindres dans les villes, du fait d'une meilleure éducation et d'une plus grande fréquentation de personnes vivant avec le VIH/sida.

Croissance des villes, contradictions sociales, dialogue et discord

ACCÉLÉRATION DU CHANGEMENT CULTUREL

Depuis les années 1950, l'urbanisation rapide a fait fonction de catalyseur du changement culturel. Conjuguée à la mondialisation, la transition urbaine a un impact immense sur les idées, les valeurs et les croyances. Les transformations n'ont pas été aussi uniformes et homogènes que les sociologues l'avaient prévu. Les écarts qui se creusent entre les groupes sociaux ont un effet révélateur qui met en évidence les inégalités. Dans ce contexte, les grandes métropoles, sources possibles de créativité et de solidarité, peuvent aussi exacerber les conflits⁶⁴.

Les villes en croissance rapide, les grandes en particulier, abritent différentes générations de migrants venus d'horizons sociaux et culturels divers. La vie urbaine expose les nouveaux arrivants à toutes sortes de courants culturels et les place devant des choix nouveaux dans de multiples domaines, depuis l'organisation de leur famille jusqu'à l'emploi de leur temps de loisir. L'urbanisation offre ainsi des possibilités de large enrichissement culturel et constitue l'un des grands moteurs de la modernisation. Du fait des liens des nouveaux citadins avec les zones rurales, elle accélère également les changements sociaux dans les différentes régions.

En revanche, les citadins peuvent aussi se distancer des normes et des valeurs traditionnelles. Ils peuvent nourrir de nouvelles aspirations, sans avoir toujours les moyens de les satisfaire, ce qui peut, à son tour, inspirer des sentiments de déracinement et de marginalisation, assortis de crises identitaires, de sentiments de frustration et de comportements agressifs. Nombre d'habitants des pays en développement associent également la modernisation et la mondialisation à un empiètement des valeurs culturelles occidentales sur leur propre culture, qu'ils ne voient pas d'un bon œil⁶⁵.

URBANISATION ET RENOUVEAU RELIGIEUX

Le renouveau de la religion sous ses diverses formes est l'une des transformations culturelles les plus visibles dont s'accompagne l'urbanisation. On s'attendait à ce que l'urbanisation rapide débouche sur un triomphe du rationalisme et des valeurs laïques et sur une démythification du monde, qui auraient relégué la religion au deuxième plan. Au lieu de quoi on a, dans de nombreux pays, assisté à un regain d'intérêt pour la religion.

La croissance des nouveaux mouvements religieux est un phénomène essentiellement urbain⁶⁶; c'est le cas, par exemple, de l'islamisme radical dans la région arabe, de la chrétienté pentecôtiste en Amérique latine et dans certaines régions d'Afrique, et du culte de Shivaji dans certaines régions de l'Inde. En Chine, où les villes se développent à un rythme effréné, les mouvements religieux font des adeptes de plus en plus nombreux.

L'urbanisation croissante, alliée à un développement économique lent et à la mondialisation, a contribué à une diversification religieuse dans le contexte de la multiplication des sous-cultures dans les villes. Les mouvements religieux récents ne sont pas le retour de traditions en perte de vitesse mais relèvent plutôt d'adaptation des religions à de nouveaux contextes.

La recherche s'est concentrée sur les réactions religieuses extrêmes, qui se sont effectivement acquies de nombreux fidèles et qui ont été regroupées dans la catégorie fourre-tout de l'intégrisme ou du fondamentalisme. Toutefois, le renouveau religieux prend différentes formes et a des effets variés, allant du détachement de la philosophie « New Age » à l'immersion dans le processus politique. On note, tout au long de ce spectre, de nombreuses manifestations de l'adhésion à la religion qui, globalement, modifient rapidement la dynamique politique et l'identité sociale des citoyens du monde d'aujourd'hui⁶⁷.

VIOLENCE ET INSÉCURITÉ DANS LES VILLES

La violence interpersonnelle et l'insécurité augmentent, tout particulièrement dans les zones urbaines des pays pauvres, imposent des coûts considérables aux individus, aux communautés et même aux pays, et deviennent rapidement de graves problèmes de sécurité et de santé publique. La violence tend à sévir davantage dans les grands centres urbains à croissance rapide.

Les conditions de vie quotidienne des pauvres urbains présentent de fortes corrélations avec l'exclusion et l'inégalité sociales, qui sont généralement plus criantes et moins tolérées dans les villes⁶⁸. Cet état de choses peut accroître le risque d'éclatement de conflits, de crimes et de violences. Les carences des institutions de l'État, notamment de la police et de

l'appareil judiciaire, affectent les pauvres plus que tout autre groupe. Ce sont les femmes qui sont les principales victimes, en particulier des violences sexuelles et familiales.

La montée de la violence est également associée à la mondialisation et à l'ajustement structurel, qui ont aggravé les inégalités, tout en réduisant la capacité de l'État à y remédier. Le crime organisé a tiré parti de l'ouverture des marchés pour créer une économie criminelle mondiale, avec de nouvelles formes de fraude électronique et de trafic international⁶⁹. La mondialisation du secteur des drogues illicites, en particulier, a un effet multiplicateur sur la violence et la criminalité.

La violence a toute une gamme d'impacts, directs et indirects, sur l'organisation économique, politique et sociale, ainsi que d'énormes répercussions sur le développement. On a ainsi pu estimer, par exemple, que si la région de l'Amérique latine avait un taux de criminalité égal à celui du reste du monde, son produit intérieur brut par habitant serait supérieur de 25 % à son montant actuel, ce qui est une augmentation prodigieuse.⁷⁰

L'organisation de l'espace urbain est, elle aussi, affectée par le crime et la violence. Les classes aisées, moyennes et supérieures, se réfugient derrière des murailles et des services de sécurité privés, mais la privatisation de la sécurité peut elle-même être source d'un accroissement de la violence et des atteintes aux droits de l'homme⁷¹.

Les impacts du crime, des vols, des viols et des agressions sur les communautés pauvres sont d'une gravité considérable. Le plus dommageable est peut-être l'érosion du capital social, cette confiance établie de longue date entre voisins et entre membres de même communauté, qui constitue elle-même une protection efficace contre le crime⁷².

Il est particulièrement important de noter que ce sont les jeunes de 15 à 24 ans qui commettent le plus grand nombre d'actes de violence et qui en sont aussi les principales victimes. La vague de jeunesse prête à déferler pourrait donner lieu à une recrudescence de la violence si l'on ne prend pas de mesures préventives dès à présent. Bien que les femmes soient vulnérables, en particulier à la violence et au harcèlement sexuels, les hommes risquent bien davantage d'être victimes de crimes violents (figure 5). Les jeunes hommes sont à la fois les principaux auteurs et les principales victimes d'homicides.

À l'instar d'un grand nombre des situations envisagées dans le présent rapport, la prise en compte efficace de la violence urbaine exige une démarche prospective s'inscrivant dans le long terme. Les causes fondamentales de la criminalité ne peuvent pas être éliminées du jour au lendemain et les responsables doivent traiter la violence non seulement comme une

question de pathologie sociale mais comme une atteinte fondamentale aux moyens d'existence des pauvres⁷³. La modification de la tendance à l'accroissement de la violence exige la mise en œuvre de ripostes efficaces face à la pauvreté, aux inégalités et à l'exclusion sociale.

Changements démographiques dans les centres urbains

JEUNES ET VILLES JEUNES⁷⁴

Le profil démographique des villes des pays en développement est marqué par la présence d'un nombre considérable de jeunes par rapport aux autres catégories d'âge, nombre particulièrement élevé dans les taudis. Les succès et les échecs individuels des jeunes portés par la vague de croissance urbaine seront décisifs pour le développement à venir, car ces changements démographiques radicaux, doublés de la persistance de la pauvreté et du chômage, sont une source de conflits dans les villes de l'ensemble du monde en développement.

Cependant, les processus politiques prennent rarement en considération les priorités des jeunes, en particulier des centaines de millions d'enfants des villes qui vivent dans la pauvreté et dans des conditions qui menacent leur santé, leur sécurité, leur éducation et leurs perspectives d'avenir.

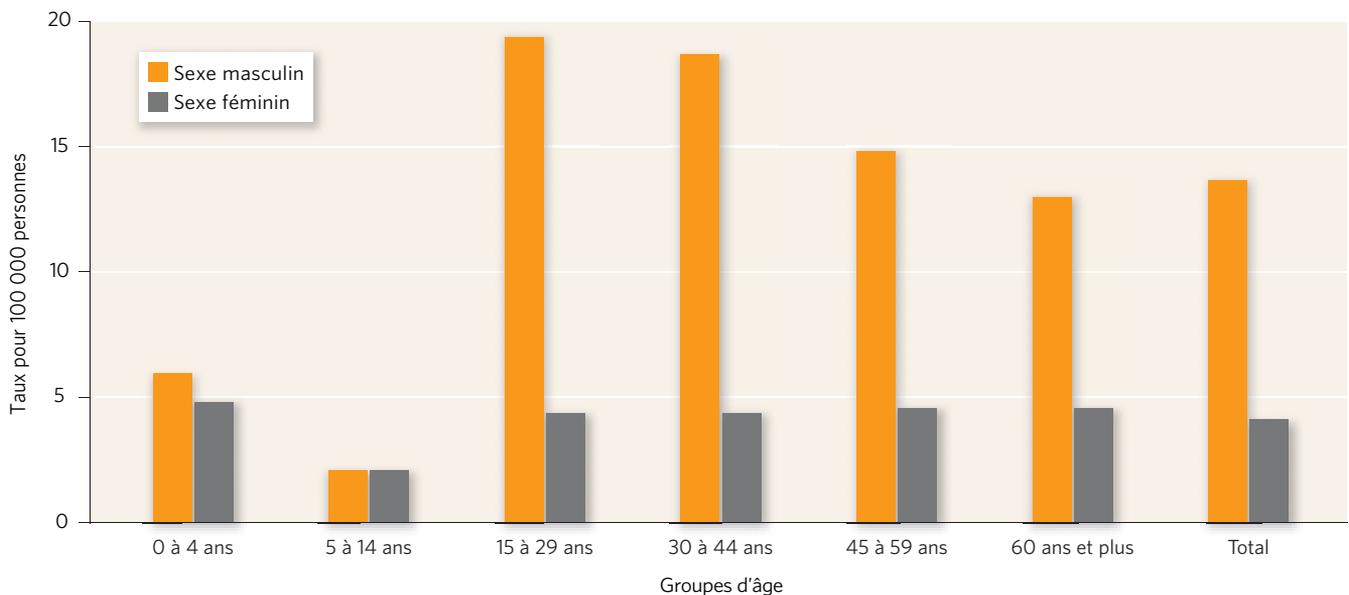
Les jeunes sont, qualités inhérentes à la jeunesse, dynamiques, ingénieux et ouverts au changement. Mais s'ils sont négligés, non scolarisés, laissés à eux-mêmes et sans travail, leur énergie peut s'orienter dans des directions destructives

et souvent autodestructives. Investir dans les enfants et les jeunes des centres urbains et les aider à s'intégrer pleinement dans la société est une question de respect des droits de l'homme et de justice sociale. C'est également la clé de grands progrès économiques potentiels ainsi que de la sécurité urbaine.

On estime que la proportion de la population urbaine de moins de 18 ans atteindra 60 % en 2030⁷⁵. Si l'on ne prend pas d'urgence des mesures pour assurer la disponibilité des services de base, d'emplois et de logement, cette immense foule de jeunes grandira dans la pauvreté. Le nombre d'enfants nés dans les taudis dans le monde en développement est en rapide augmentation. Comme l'indique la figure 6, la population des taudis est une population particulièrement jeune. Les problèmes de santé associés à ce type d'environnement ont déjà été évoqués.

Un phénomène particulièrement préoccupant est celui de la prolifération des enfants des rues et des orphelins sans abri. Dans les villages, la famille étendue ou la communauté adoptent normalement ou hébergent les orphelins ou les enfants sans abri. Les enfants et les jeunes des villes orphelins du sida n'ont pas de famille étendue pour les recueillir ou veiller à leur bien-être. Ils sont vulnérables aux enlèvements et au trafic sexuel. Les infections sexuellement transmises, notamment le VIH/sida, et le risque de se livrer à des activités criminelles ou d'en tomber victime sont élevés dans ces groupes marginalisés.

Figure 5 : Taux d'homicide et de suicide par groupe d'âge dans le monde (estimations). 2000



Source : OMS. *Rapport mondial sur la violence et la santé* 2002. Genève : OMS.

BESOINS INSATISFAITS : ÉDUCATION, SANTÉ ET EMPLOIS POUR LES JEUNES

Les jeunes doivent savoir lire, écrire et compter et être parvenus à un niveau suffisant d'éducation formelle pour fonctionner dans les contextes urbains complexes et tirer parti des possibilités offertes par les villes. Les taux de scolarisation peuvent être plus élevés dans les villes car les établissements d'enseignement sont moins éloignés des lieux d'habitation, mais ici encore, les pauvres et en particulier les filles pauvres ont moins de possibilités. Le passage du primaire au secondaire est particulièrement problématique car il se situe à l'âge où les jeunes commencent à travailler pour aider leur famille. Les filles sont souvent forcées d'interrompre leurs études pour aider aux travaux du ménage ou pour se marier, pratique encore commune dans de nombreuses villes d'Afrique subsaharienne. Les écoles peuvent refuser d'inscrire les enfants des taudis parce que leur quartier n'a pas d'existence officielle. Beaucoup de familles ne peuvent pas assumer les coûts indirects de l'éducation gratuite tels que ceux de l'achat d'uniformes, de manuels scolaires et d'autres fournitures. Enfin, la qualité de l'éducation dans les écoles des taudis est, à de rares exceptions près, de beaucoup inférieure à la norme, ce qui réduit à néant les avantages urbains.

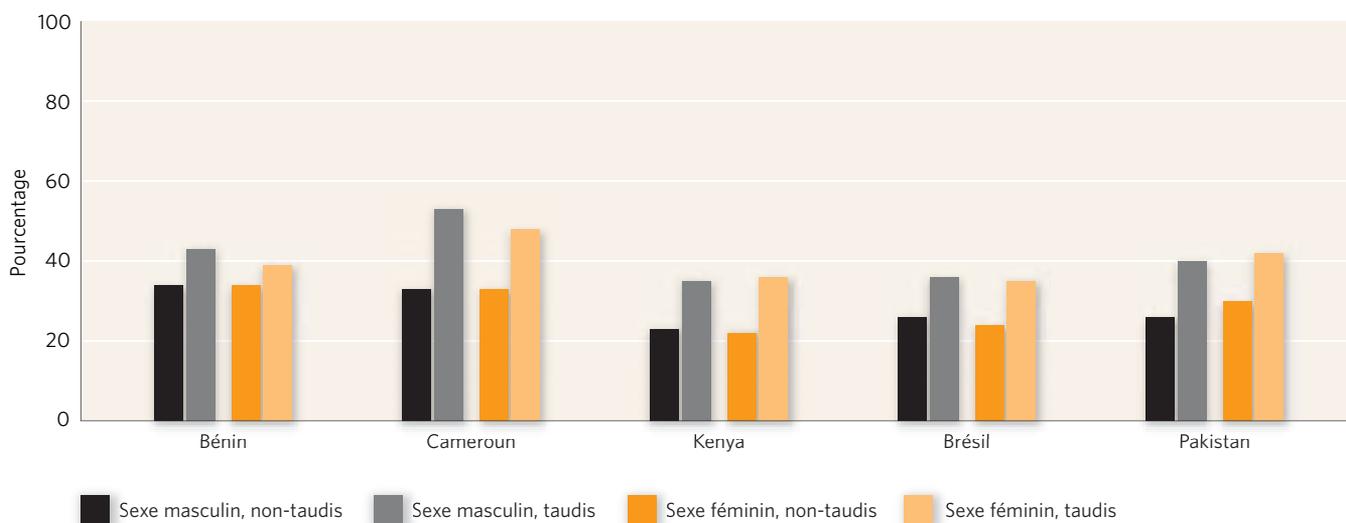
Les dangers liés au système d'enseignement sont, cela ne doit pas surprendre, bien plus grands pour les filles. Les risques auxquels les enfants sont exposés sur le chemin de l'école, les installations sanitaires insuffisantes, les effectifs pléthoriques et le harcèlement sexuel, dissuadent certains parents d'inscrire

leurs filles. Les agressions sexuelles de la part d'enseignants et d'autres élèves sont des réalités avérées dans plusieurs pays et elles contribuent à l'abandon des études. Ces obstacles se conjuguent à des pratiques culturelles et sociales opposées à l'éducation des filles et favorisant le mariage enfantin ou précoce. Dans certains pays d'Afrique subsaharienne tels que le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Mali, la moitié seulement des filles d'âge scolaire sont scolarisées en milieu urbain. Dans beaucoup d'autres, de 20 % à 30 % des filles vivant dans des taudis ne sont pas scolarisées. Les politiques et programmes d'éducation géographiquement ciblés sont aussi importants que la disponibilité de logement pour accroître les taux de scolarisation des filles. Des systèmes d'enseignement informels et plus souples sont nécessaires pour faire face à ces situations.

L'adolescence est l'époque de la vie où la plupart des jeunes deviennent sexuellement actifs. Le manque d'accès à l'information et aux services de santé sexuelle et reproductive peut aboutir à des grossesses non désirées et à des avortements dangereux. Ce manque d'accès des jeunes, même en milieu urbain, aux informations et aux services de santé sexuelle et reproductive est doublement préoccupant à l'époque du VIH/sida. Environ la moitié des nouvelles infections par le VIH surviennent chez les jeunes de 15 à 24 ans, en particulier chez les filles et les femmes⁷⁶.

Le chômage et le sous-emploi sont de graves problèmes pour les jeunes des villes qui s'efforcent de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille étendue. En général, les jeunes qui vivent dans la pauvreté urbaine sont mariés, ont au moins

Figure 6 : Les jeunes en pourcentage de la population masculine et féminine, par lieu de résidence, dans divers pays



Source : ONU-Habitat. 2007. Base de données sur les indicateurs urbains.

10 PROTECTION DE LA SANTÉ ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

L'UNFPA-Sénégal, en partenariat avec la Fondation pour les Nations Unies, apporte son concours à un projet en faveur des adolescentes qui allie des activités concernant la santé reproductive, les moyens d'existence et l'acquisition de connaissances pratiques dans le cadre des stratégies de réduction de la pauvreté. Le Fonds soutient également la fourniture de services de dépistage volontaire du VIH et de conseils par le biais de centres de conseils pour jeunes dans les zones urbaines où ceux-ci sont exposés à des risques plus grands d'activité sexuelle précoce, de grossesses non désirées et d'infections sexuellement transmises, notamment par le VIH. Les initiatives de prévention du VIH/sida ciblent les groupes de population tels que les migrants et les chauffeurs de camions qui sont susceptibles d'accroître les risques pour les jeunes.

un enfant et sont chefs de famille; ils ont donc besoin de ressources financières plus substantielles à un âge précoce⁷⁷. Les jeunes femmes sans éducation ne peuvent généralement trouver que des emplois temporaires et dans le secteur informel.

La frustration des jeunes hommes qui se trouvent dans l'incapacité de trouver des emplois appropriés ou de se procurer des moyens d'existence productifs et décents contribue à des comportements violents de leur part, dans la société ou dans leur foyer. Les jeunes mères célibataires placées devant un avenir financier incertain peuvent opter pour un mariage précoce ou la prostitution pour se nourrir, elles et leurs enfants, ce qui accroît pour elles les risques de violence sexuelle et d'infection par le VIH.

Les programmes de formation professionnelle et de mentorat et l'élargissement de l'accès aux capitaux et à l'appui des microentreprises peuvent aider les jeunes à réaliser leur potentiel économique. La capacité des centres urbains à absorber la main-d'œuvre jeune sera un facteur déterminant dont dépendra le succès des villes et de leur population.

La vie urbaine accroît considérablement l'exposition des jeunes aux nouvelles technologies, aux médias et à la culture mondiale. Internet est, dans la plupart des pays en développement, un phénomène exclusivement urbain et pourrait être utilisé plus efficacement pour dispenser des formations aux jeunes et les aider à trouver des emplois.

IMPLICATION DES JEUNES DANS LES DÉCISIONS QUI LES CONCERNENT

On reconnaît de plus en plus l'importance d'associer les jeunes aux travaux d'amélioration de leur milieu de vie. Ils ont le

droit de se faire entendre et d'influer sur les décisions qui les concernent. Ils possèdent également un savoir expert sur leur propre environnement et sont particulièrement bien placés non seulement pour déterminer quels sont les problèmes auxquels ils font face mais aussi pour formuler des solutions possibles. Internet a considérablement accru les communications entre jeunes; il pourrait devenir un instrument important pour les atteindre et les encourager à participer activement à la gouvernance municipale.

La prise de conscience de la nécessité d'inclure les jeunes dans l'administration des villes a débouché sur des initiatives telles que le mouvement des « villes conviviales pour les enfants » (réseau souple d'administrations municipales déterminées à améliorer le cadre de vie local pour les enfants avec la participation de ceux-ci) et le programme « Grandir dans les villes » (qui aide les enfants des quartiers urbains à faible revenu du monde entier à évaluer leur environnement et à travailler avec les responsables locaux pour l'améliorer)⁷⁸.

VIEILLISSEMENT ET URBANISATION⁷⁹

Le nombre et la proportion des personnes âgées augmentent dans le monde entier. L'urbanisation en cours dans les pays en développement concentrera une part croissante de la population âgée dans les centres urbains. En Afrique et en Asie, cette population reste plus rurale qu'urbaine mais, selon les projections, la proportion devrait s'inverser avant 2020⁸⁰.

Étant donné l'accès limité aux services sociaux, l'incidence élevée de la pauvreté et la faible couverture de la sécurité sociale dans de nombreux pays, cet accroissement de la population âgée imposera des contraintes aux pouvoirs publics nationaux et locaux. En principe, les zones urbaines leur offrent des conditions plus favorables : meilleurs établissements de santé, services de soins à domicile et aménagements récréatifs, ainsi qu'un meilleur accès à l'information et aux nouvelles technologies⁸¹. Les zones urbaines favorisent aussi la formation d'associations de gens du troisième âge ainsi que l'organisation de services à base communautaire à l'intention des malades et des invalides.

Cependant, pour que les personnes âgées bénéficient de ces avantages théoriques, il faut également assurer la sécurité économique, des systèmes de soutien social robustes, l'existence de bons moyens de transport et l'accès illimité et gratuit aux espaces urbains⁸². Dans la plupart des villes du monde en développement, ces avantages théoriques sont considérablement réduits par la pauvreté et par les limitations matérielles ou institutionnelles. De plus, les gens du troisième âge sont souvent invisibles, « perdus » parmi d'autres priorités. L'urbanisation tend à affaiblir les normes et les valeurs socio-

PARTICIPATION DES ENFANTS À LA GOUVERNANCE LOCALE : EXEMPLE BRÉSILIEN¹

Dans la ville de Barra Mansa, plus de 6 000 enfants ont participé à des débats sur les façons d'apporter des améliorations à la ville. Ils assistent à des assemblées de quartier où ils examinent les questions d'actualité pressantes et où ils élisent des représentants de district qui, à leur tour, élisent de jeunes conseillers municipaux. Tous les enfants de 9 à 15 ans peuvent participer à ces activités, proposer des candidats et voter lors des réunions, mais seuls les enfants scolarisés peuvent être élus. De telles initiatives améliorent la prise en compte des priorités des enfants dans les mesures instaurées dans les quartiers et offrent aux enfants, à ceux qui sont élus comme à ceux qui participent aux réunions, d'authentiques possibilités de faire l'apprentissage de la vie civique.

culturelles traditionnelles, ainsi que les réseaux sociaux et les structures de soutien familiales qui favorisent l'apport d'appuis aux personnes âgées par les communautés et les familles.

Trois grands domaines sont à prendre en considération. Il faut aider les personnes âgées à conserver leur autonomie et à vivre une vie indépendante aussi longtemps que possible; il faut leur fournir des services de santé et autres services sociaux, notamment des soins de longue durée; il faut enfin renforcer la sécurité économique des personnes les plus vulnérables socialement et économiquement par des systèmes de protection sociale.

Il est impératif d'accorder une attention particulière à la situation des femmes, qui ont plus rarement que les hommes des revenus pendant toute leur vie ou des emplois à plein temps et qui vivent généralement plus longtemps, ce qui fait qu'elles perdent le soutien de leur conjoint. Elles ont, plus souvent que les hommes, travaillé dans le secteur informel et n'ont donc pas de pension de leur employeur ou de la sécurité sociale ni d'épargne accumulée. En outre, étant donné le manque de protection de l'État, le poids des soins des personnes âgées repose en général entièrement sur les épaules des femmes et des filles.

Les données requises pour analyser et suivre cette problématique doivent être améliorées et actualisées, notamment pour dresser une cartographie de la situation des personnes âgées et de leur ségrégation sociale et spatiale⁸³. De nouvelles approches seront nécessaires pour maximiser les avantages de l'urbanisation pour le développement des personnes âgées, tout en en minimisant les impacts négatifs éventuels. On trouvera à l'encadré 12 un exemple de mesures appliquées

pour prendre en compte la question du vieillissement de la population en Asie.

Amélioration de la gouvernance urbaine et implication des pauvres : choix logique et moral

Le présent chapitre a souligné certaines des potentialités et des contrastes de la vie urbaine et a analysé en particulier plusieurs des problèmes auxquels fait face la population urbaine pauvre en croissance rapide. Il se manifeste notamment de vastes écarts entre l'accès des pauvres et des membres des classes plus aisées aux avantages qu'offre la ville à sa population, en matière d'égalité des sexes, de mortalité infantile, de santé reproductive, de revenu, de logement et de sécurité. La conclusion de l'analyse est que les droits des pauvres à la ville et à ses avantages sont souvent gravement limités et que, dans de nombreux pays en développement, la situation des pauvres urbains n'est guère meilleure que celle des populations rurales.

Constat décevant que celui-là : les économies d'échelle et la concentration urbaine devraient se traduire par un accès à des services améliorés pour tous les citoyens. L'expansion des services pour atteindre les pauvres coûte bien moins cher par habitant en ville qu'à la campagne, en raison de l'éparpillement des établissements humains ruraux et de leur distance⁸⁴. D'où la conclusion logique que la différence entre le potentiel et la réalité est l'effet de problèmes relevant de la gestion urbaine.

Comment peut-on améliorer cette situation ? Quelles mesures faudrait-il mettre en œuvre ? Le présent rapport insiste sur l'importance, en tant que point de départ primordial, de reconnaître l'inévitabilité de la croissance urbaine ainsi que les avantages potentiels dont elle est porteuse. Malheureusement, les approches prohibitionnistes occupent encore une place dominante dans la gestion de l'expansion des villes et des taudis. Nombre de politiciens et de planificateurs considèrent la formation des taudis comme un phénomène temporaire et estiment, s'agissant des interventions, que c'est faire mieux que d'en faire moins⁸⁵.

Il faut, pour amener les dirigeants à adopter des approches plus positives de la croissance urbaine et plus favorables à l'égard des habitants de taudis, des initiatives de plaidoyer qui les convaincront des avantages d'une préparation efficace à la croissance urbaine. Il est essentiel, en dernière analyse, de mobiliser une volonté politique forte pour appliquer des solutions réalistes. Cela fera l'objet du dernier chapitre. Les décideurs ainsi que la société civile ont besoin d'informations robustes sur l'identité des pauvres, les caractéristiques de l'accroissement de leur nombre, les lieux où ils vivent, leurs besoins et les obstacles qui les empêchent d'accéder à ce que

la ville peut leur offrir. Ces points sont examinés en détail au chapitre 6.

Une autre stratégie critique pour réduire la pauvreté et assurer la réalisation des droits individuels consiste à associer les gens à l'élaboration des politiques et des programmes qui concernent leur vie. La participation a des avantages qui sont largement reconnus et elle est encouragée dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté ainsi que dans diverses approches au niveau local. Mais bien que la nécessité de l'implication de cette population nombreuse et en nombre croissant semble évidente, les préjugés antiurbains s'y opposent toujours dans de nombreuses villes⁸⁶.

Pour faire face aux réalités quotidiennes de la vie urbaine, les pauvres ont pris l'initiative de s'assembler au sein d'un mouvement associatif extraordinairement actif. Des organisations de pauvres urbains, grandes et petites, se sont formées pour analyser les conditions économiques auxquelles les gens font face, formuler des solutions pratiques aux problèmes,

combattre la marginalisation et assurer l'accès des pauvres aux biens et aux services auxquels ils ont droit. Elles ont remporté des succès sur divers fronts : amélioration des taudis, opposition aux réinstallations et aux expulsions, fourniture de logements abordables, mise en place d'infrastructures et renforcement des capacités pour assurer des moyens d'existence durables à leurs membres⁸⁷.

Quelques exemples parmi tant d'autres illustrent leurs actions. En Afrique du Sud, la *South African Homeless People's Federation* [Fédération des sans-abri sud-africains] et le *People's Dialogue on Land and Shelter* [Dialogue populaire sur la terre et le logement] rassemblent plus de 80 000 ménages. Par l'entremise de leurs groupements communautaires, ces organisa-

▼ Cette troupe de bénévoles communautaires brandissant leurs balais se rassemble une fois par semaine pour aller nettoyer les rues et balayer les ordures d'un bidonville d'un demi-million d'habitants établi sur les terrains sablonneux des environs du Cap (Afrique du Sud).

© Gideon Mendel/Corbis



tions font un travail de cartographie et de recueil de données locales à des fins de planification et mettent en place des systèmes d'épargne et de crédit, des mécanismes d'acquisition de logements et de terrains, ainsi que des programmes de génération de revenus et d'habilitation des gens au niveau individuel au moyen d'activités de réseau et d'échanges⁸⁸.

Dans quelque 80 villes d'Afghanistan, des groupes communautaires, dirigés par des femmes pour la plupart, fournissaient des services d'éducation, de santé et de conseils aux entreprises, même dans les conditions difficiles du régime taliban. Aujourd'hui, ONU-Habitat s'emploie à intégrer ces initiatives communautaires dans le cadre du processus de développement et de reconstruction de l'infrastructure⁸⁹. Aux Philippines, une fédération d'associations de quartier (ZOTO) a obtenu des pouvoirs publics la reconnaissance de titres de propriété et de bail et la mise en œuvre de projets d'aménagement communautaire dans un quartier de Manille, où il était envisagé de convertir les terres et de déplacer les pauvres qui y étaient établis. Cet effort, ainsi que d'autres, a abouti à l'adoption de mesures législatives qui rendent les expulsions pratiquement impossibles sans consultation des intéressés et qui assurent la réinstallation dans des zones viabilisées⁹⁰.

De nombreuses organisations de pauvres urbains parviennent à influencer sur les politiques et les pratiques des autorités gouvernementales. À Pune (Inde), les administrations locales ont équipé de toilettes publiques près de 2 millions d'habitants. Ce résultat a été obtenu grâce à un projet novateur mis en œuvre conjointement par la *Society for the Promotion of Area Resource Centres* [Société pour la promotion des centres de ressources locaux], la *National Slum Dwellers Federation* [Fédération nationale des habitants de taudis] et *Mahila Milan*, réseau de groupes d'épargne et de crédit fondé par des femmes⁹¹. En Thaïlande, plus de 1 000 organisations et groupements communautaires sont associés à un projet national d'aménagement des quartiers pauvres urbains, exécuté au niveau local⁹². Et dans plusieurs villes du Brésil, grâce à la planifi-

cation et à la budgétisation participatives, une plus grande part des budgets d'équipement municipaux a été allouée à des travaux prioritaires déterminés par des associations de quartier et des groupes communautaires⁹³.

Dans d'autres cas, de petits groupes se sont développés pour devenir de grandes fédérations nationales ou même des réseaux internationaux⁹⁴. Shack/Slum Dweller's International, peut-être le plus grand de ces mouvements internationaux, et la Commission Huairou (voir encadré 8) illustrent ce que



Vieillards faisant la queue à la soupe populaire à Hangzhou (Chine).

© sinopictures/Phototime/Still Pictures

D'ici 2050, 24 % de la population de la Chine auront 65 ans et plus, contre 8 % actuellement, et 7 % auront plus de 80 ans, contre 1 % actuellement. Les gens vivent plus longtemps et ont moins d'enfants de nos jours, principalement grâce aux progrès technologiques. Mais il n'y a pas de réponse technologique aisée au problème de l'arrivée soudaine de personnes âgées en grand nombre. Le vieillissement de la population est rapide dans les pays en développement, et il faudra faire preuve d'ingéniosité pour relever les défis que cela présente.

Le vieillissement est, en Asie, un phénomène de plus en plus urbain. La tradition

selon laquelle les enfants veillent à l'entretien de leurs parents âgés se maintient, mais un grand nombre de jeunes ont quitté la campagne pour s'établir en ville. Un nombre croissant de personnes âgées suit leur exemple, en quête de moyens d'existence, mais cette quête n'est pas toujours fructueuse. C'est ainsi qu'en Chine, la municipalité de Wei Hai construit des logements pour quelque 10 000 « personnes âgées abandonnées », sans soutien familial direct.

L'adaptation au vieillissement démographique exige des solutions novatrices de la part des organisations. À Chennai, par exemple, où l'indice synthétique de

fécondité a chuté en dessous du seuil de renouvellement des générations, la ville a décidé de fermer 10 maternités, de recycler leur personnel et de les rouvrir en tant que centres de gériatrie.

L'Asie de l'Est et du Sud-Est, où le vieillissement est déjà plus avancé, procède elle aussi à des changements sur le plan de l'organisation. La ville de Wei Hai se propose de mettre en œuvre un projet pilote dans lequel le mandat de la commission nationale de planification familiale sera élargi pour inclure aussi les personnes âgées. Ce type de réorganisation créative sera nécessaire pour se préparer à la prise en compte du vieillissement urbain.

peuvent faire les organisations réunies en réseaux pour donner de la visibilité aux questions importantes pour les pauvres urbains⁹⁵. Les pressions qu'elles ont exercées ont influé sur l'ordre du jour international dans des domaines tels que le droit au logement, la protection contre les expulsions, les droits des femmes et les responsabilités des pouvoirs publics et de la société civile concernant l'amélioration du sort des citoyens pauvres⁹⁶.

C'est ainsi qu'au fil des ans, les organisations de pauvres urbains, faisant preuve de dynamisme et de créativité, ont démontré à quel point elles sont motivées et capables d'assumer la responsabilité de la satisfaction de leurs besoins et de faire valoir leurs droits à une existence digne et de qualité. L'Équipe du Projet Objectifs du Millénaire sur l'amélioration des conditions de vie dans les taudis a recommandé que les pouvoirs publics « reconnaissent les organisations de citoyens pauvres où qu'elles se trouvent et tiennent compte de leurs

stratégies⁹⁷ ». La participation de la société civile et le rôle moteur des pays figurent parmi les principes fondamentaux recommandés par la Banque mondiale dans les stratégies de réduction de la pauvreté⁹⁸.

Avec un soutien approprié des instances gouvernementales, ces organisations peuvent avoir un impact accru dans la lutte contre la pauvreté matérielle, favoriser l'exercice des droits des citoyens et des citoyens et renforcer leurs propres capacités d'agents actifs du changement. Les pouvoirs publics ont tout à y gagner car l'inclusion des organisations de pauvres urbains dans la gestion des villes accroît l'efficacité de celle-ci. Les besoins et les demandes sont mieux définis et la fourniture de services urbains se fait plus sensible, plus adaptée et plus efficace. Cette collaboration améliore également l'apprentissage et la compréhension en alliant l'expertise technique aux connaissances locales. L'habilitation de la société civile approfondit la démocratie⁹⁹.



RIPON STREET

The Telegraph

The Government has announced that it will...

3

Repenser la politique de lutte contre la pauvreté urbaine

Chasser les pauvres de la ville par des expulsions ou des pratiques discriminatoires n'est pas une solution. Aider les citoyens pauvres à s'intégrer dans la société urbaine est la seule solution sérieuse et durable au problème de l'urbanisation croissante de la pauvreté¹.

Fourvoiements et nouvelles orientations²

Planificateurs et décideurs doivent réexaminer leur opposition actuelle à l'égard de la croissance urbaine, pour répondre aux besoins des populations urbaines en expansion rapide, stimuler le développement urbain et rural et réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Cette attitude inefficace et souvent improductive fait par ailleurs obstacle à la mise en œuvre d'initiatives visant à réduire la pauvreté.

Or il apparaît clairement que l'urbanisation peut jouer un rôle favorable au développement économique et social. Historiquement, on a constaté une forte association entre urbanisation et croissance économique³. Les villes offrent généralement aujourd'hui de plus grandes possibilités de réduction de la pauvreté que les zones rurales. Ce sont elles, en effet qui, dans la plupart des pays, sont les principaux lieux de la croissance économique, et leur part de la production nationale est extraordinairement élevée⁴ : « Les pays fortement urbanisés tendent à avoir un revenu plus élevé, une économie plus stable, des institutions plus robustes et sont mieux à même de résister à l'instabilité de l'économie mondiale⁵. »

La proximité et la concentration des installations donnent aux villes un avantage pour la production de biens et de services en réduisant les coûts, en appuyant l'innovation et en favorisant l'exploitation de synergies entre les divers secteurs de l'économie. Mais ces deux caractéristiques peuvent aussi améliorer les conditions de vie des personnes de façon directe et à des coûts inférieurs, par rapport aux zones rurales. Les villes peuvent, par exemple, offrir à toute leur population un accès aux infrastructures et aux services de base à des coûts considérablement réduits. En conséquence, les taux de pauvreté sont, dans l'ensemble, inférieurs en milieu urbain, si bien que la migration rurale-urbaine contribue, en fait, à réduire le taux de pauvreté national (voir encadré 13).

Les personnes perçoivent intuitivement les avantages de la vie urbaine et c'est ce qui explique l'influx de millions de ruraux chaque année dans les villes. Nombreux sont les planificateurs et les responsables de pays à urbanisation rapide qui veulent prévenir la croissance urbaine⁶. Une telle visée est toutefois dénuée de bases réalistes, et les mesures qu'elle inspire ont des effets négatifs sur la réduction de la pauvreté. Le droit à la ville, proposé par une équipe de travail dans le Projet du Millénaire⁷, reste irréalisable dès lors que les décideurs s'opposent, par préjugé, à l'expansion de celle-ci⁸.

◀ Ce père de famille de Calcutta (Inde), qui n'a pas les moyens d'envoyer ses enfants à l'école, lit le journal à ceux-ci, sur le trottoir, devant leur cahute.

© Shehzad Noorani/Still Pictures

On assume communément que les migrations du milieu rural vers le milieu urbain ne font que redistribuer la pauvreté. Or la migration s'accompagne souvent d'une mobilité sociale et l'on a noté dans de nombreux pays une baisse des taux de pauvreté dans les villes comme dans les campagnes. Une étude de l'UNFPA s'est penchée sur le rôle de l'urbanisation dans ce changement. Elle a examiné les progrès accomplis en suivant trois composantes distinctes : la baisse de la pauvreté rurale, la baisse de la pauvreté urbaine et l'accroissement de la part de la population vivant en milieu urbain, où le taux de pauvreté est plus bas.

L'analyse, appliquée à 25 pays et couvrant différentes régions et périodes,

donne une indication générale de l'importance possible de l'urbanisation dans le processus global de la réduction de la pauvreté. Observé dans cette perspective, l'effet de l'urbanisation jusqu'aux années 1990 semble avoir été relativement peu important. Après cette date, en revanche, les transferts de population des campagnes vers les villes auraient amené une réduction de la pauvreté nationale d'environ 10 % en moyenne.

On attribue à l'urbanisation 28,3 % de la réduction de 1,2 % du taux de pauvreté national de la Bolivie enregistrée durant la période 1999-2005 et 17,0 % de la réduction de 5,2 % du taux de pauvreté national du Brésil pour la période 1999-2004. Au

Nicaragua, où les taux de pauvreté en milieu urbain et en milieu rural n'ont pas changé sensiblement de 1998 à 2001, le taux de pauvreté national, lui, a diminué de plus d'un demi-point de pourcentage du fait de l'urbanisation.

Bien que cette étude descriptive ne prouve pas que l'urbanisation joue un rôle indépendant en faveur de la réduction de la pauvreté, elle indique bien cependant que, dans de bonnes conditions, elle peut être une composante dynamique du processus de réduction de la pauvreté nationale et pas une simple soupape de sécurité pour les populations rurales pauvres.

La résistance des dirigeants à l'urbanisation oppose un obstacle aux progrès dont les mouvements sociaux urbains se font les avocats. Ces dernières années, certains mouvements de citoyens pauvres et des organisations non gouvernementales (ONG) ont accompli de remarquables avancées grâce à leurs efforts collectifs visant à améliorer le logement, l'infrastructure et les services, et ils ont considérablement atténué et réduit la pauvreté urbaine⁹. Ces efforts sont de plus en plus largement reconnus et la Conférence Habitat 2006 a été, par de nombreux aspects, une célébration de leur succès.

Mais les communautés locales ont souvent dû surmonter des obstacles posés par les pouvoirs publics locaux et nationaux, alors qu'une action officielle plus positive aurait pu faire une différence cruciale. Pour favoriser l'orientation de l'urbanisation dans la bonne direction, les décideurs doivent revoir les hypothèses sur lesquelles repose leur attitude anti-urbaine¹⁰. Ils doivent se montrer capables non seulement d'aller dans le sens du courant mais aussi de diriger le phénomène en vue d'une amélioration de l'habitat et de la réduction de la pauvreté en milieu urbain. C'est ce que le présent chapitre entend illustrer dans un domaine d'une importance capitale pour la réduction de la pauvreté dans les villes, celui des besoins de logement des pauvres.

Fermer les portes aux masses : une stratégie perdante

Les pouvoirs publics ont appliqué deux stratégies pour tenter d'enrayer l'expansion rapide des établissements urbains pauvres : a) des programmes ambitieux conçus pour retenir la

population en milieu rural ou pour coloniser de nouvelles zones agricoles; et b) la réglementation de l'utilisation de l'espace urbain, appuyée soit par des expulsions, soit plus fréquemment par le déni de services essentiels tels que l'alimentation en eau et l'assainissement¹¹.

Le raisonnement implicite des auteurs de ces stratégies est que les habitants des taudis n'auraient pas dû venir s'établir en milieu urbain et que c'est contribuer à une sururbanisation que de leur venir en aide. Ils essaient donc de réduire l'attraction exercée par les villes sur d'éventuels migrants.

Étant donné que la plupart des pauvres des pays à faible revenu vivent encore en milieu rural, il paraît rationnel, intuitivement, de maintenir le flux des migrations vers les agglomérations urbaines à un niveau approprié, déterminé par la disponibilité des emplois et des services urbains. Dans de nombreuses villes dans le monde, le débat le plus vif dans les antichambres du pouvoir ne porte pas sur les moyens optimaux d'aider les pauvres dans les villes mais sur ceux de les empêcher d'y arriver, de s'y établir ou de s'y maintenir.

Toutefois, les arguments qui présentent les migrations rurales-urbaines excessives comme étant la cause de la pauvreté urbaine reposent dans l'ensemble sur plusieurs idées erronées :

- *Les émigrants d'origine rurale sont les principaux responsables de la pauvreté urbaine.* La principale composante de la croissance urbaine de la plupart des pays n'est pas la migration mais l'accroissement naturel (naissances plus nombreuses que les décès), ainsi qu'il est noté au chapitre 1. La proportion de migrants n'est généralement pas plus

élevée parmi les pauvres¹². Par ailleurs, de nombreux habitants des bidonvilles ne sont pas des migrants ruraux mais des pauvres déplacés d'autres quartiers de la ville.

- *L'attention accordée à la pauvreté urbaine l'est aux dépens du développement rural.* Le fait de considérer les phénomènes de la pauvreté rurale et de la pauvreté urbaine comme distincts et se faisant concurrence pour l'obtention de ressources n'est pas seulement une erreur de raisonnement mais aussi une appréciation particulièrement peu perspicace du problème. En fait, lorsqu'il est efficace, le développement rural appuie le développement urbain et réciproquement¹³. De plus, le développement rural peut en fait encourager la migration vers les villes. Réciproquement, la croissance urbaine est un puissant stimulant de la production alimentaire, en particulier pour les petits exploitants. L'accès à des marchés urbains florissants fait beaucoup pour la réduction de la pauvreté rurale et l'accroissement de la sécurité alimentaire urbaine.
- *C'est la croissance démographique urbaine qui entraîne la formation des taudis.* Il est exact que la croissance urbaine s'accompagne souvent d'une expansion rapide de quartiers non planifiés et sous-desservis à forte concentration de population pauvre, mais c'est là pour une grande part l'effet du manque d'attention aux besoins des pauvres, affaire de vision et de gouvernance (voir la section suivante).
- *Les pauvres ponctionnent l'économie urbaine.* Au contraire, les citoyens pauvres jouent un rôle essentiel dans l'économie des villes et le développement national. Beaucoup sont, certes, employés dans le secteur parallèle, mais celui-ci n'est pas un agglomérat confus d'activités marginales, comme on tend à le considérer; il est largement compétitif, éminemment dynamique et bien intégré dans l'économie urbaine, voire mondiale. Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, le secteur parallèle fournit les deux tiers des emplois urbains et il joue un rôle crucial dans l'adaptation aux crises des ménages urbains. C'est également dans les villes l'une des grandes sources de travail et de revenus pour les femmes pauvres.
- *Les migrants auraient un sort meilleur en restant en milieu rural.* Lorsque les populations rurales migrent vers les villes, elles font un choix rationnel. Malgré les difficultés nombreuses et de taille considérable que présentent les conditions de travail et de vie en milieu urbain, les migrants considèrent celles-ci comme préférables aux

options rurales : c'est ce qui les pousse à quitter les campagnes. Les mesures de lutte contre la migration peuvent très facilement aggraver la pauvreté en milieu rural comme en milieu urbain; elles ne font rien pour améliorer la situation.

- *Les politiques anti-migration peuvent limiter la croissance urbaine.* Il n'est guère d'indications probantes que les règlements restrictifs ou les conditions peu accueillantes des zones urbaines aient réduit l'émigration rurale dans des proportions appréciables. Les mesures qui rendent les conditions de vie plus difficiles créent des obstacles supplémentaires qui empêchent les citoyens pauvres de surmonter la pauvreté et entravent également les efforts positifs de préparation à la croissance urbaine.

On peut dire, pour être bref, que la mobilité est une stratégie adoptée par les ménages et les individus pour améliorer leurs conditions de vie et réduire leur vulnérabilité aux risques. De plus, dans de nombreuses régions, la croissance démographique et les changements dans l'environnement ont épuisé les ressources naturelles qui ne suffisent plus à entretenir la vie et les habitants n'ont pas d'autre option que de quitter les campagnes. Par ailleurs, ils sont nombreux aussi à se voir contraints de fuir l'insécurité qui résulte de troubles civils¹⁴. Pour beaucoup, donc, le déplacement vers les villes ou leurs environs n'est pas seulement une solution de survie rationnelle mais bien la seule option dont ils disposent.

Malgré le nombre, la gravité et la persistance des difficultés, l'urbanisation, considérée dans son ensemble, améliore à l'évidence les conditions de vie. Les migrants et les citoyens pauvres contribuent également à la croissance économique nationale. Les politiques devraient donc reconnaître le rôle de la mobilité dans le développement et la réduction de la pauvreté. Le vrai problème n'est pas que les villes connaissent une croissance rapide mais qu'elles ne sont pas préparées à absorber cette croissance.

Les contrôles directs imposés à l'émigration rurale peuvent aussi aggraver la pauvreté rurale en réduisant les transferts de fonds et de biens effectués par les parents émigrés au profit des ménages ruraux. Dans la plupart des pays à faible revenu, les remises et les recettes d'activités non agricoles à base urbaine constituent une part croissante du revenu des ménages ruraux. Ces liens réciproques entre milieu rural et urbain sont appelés à se développer progressivement et il convient de les favoriser¹⁵. Les ménages pauvres qui parviennent à diversifier leurs sources de revenus dans différents lieux et secteurs économiques sont généralement moins vulnérables aux chocs imprévus et sans doute mieux à même d'échapper à la pauvreté.

Les tentatives de contrôle de l'émigration rurale portent atteinte aux droits de l'homme et freinent le développement global. Ces contrôles sont difficiles à appliquer et généralement inefficaces; il n'est donc pas surprenant qu'ils aient une longue histoire ponctuée d'échecs, comme l'illustre l'encadré 14.

Enfin, le laisser-faire et les espoirs attentistes concernant la croissance urbaine ont, eux aussi, des effets néfastes. Supposer que la croissance à venir ne se concrétisera pas parce que les choses vont mal est, à tout le moins, imprudent :

« . . . La croissance et l'expansion urbaines sont omniprésentes. Les villes qui font face à une croissance démographique et économique connaissent inévitablement aussi une expansion urbaine. Ce constat est important en soi car on entend couramment parler d'urbanistes et de décideurs qui considèrent que leur ville fait exception à la règle et qui affirment que les autres villes croîtront et s'étendront, mais pas la leur, tout simplement parce qu'elle craque déjà aux entourures, et parce qu'ils pensent qu'une poursuite de la croissance est blâmable. »¹⁶

14 FUTILITÉ DES EFFORTS DE PRÉVENTION DE L'ÉMIGRATION RURALE

L'histoire des tentatives d'endiguement des flux migratoires des campagnes vers les villes révèle en ces efforts une source de frustration. La plupart des pays à économie planifiée s'y sont essayés, notamment en limitant l'immigration dans leur capitale, avec un effet minime, voire nul¹. De nombreux régimes postcoloniaux ont hérité des mesures draconiennes de leurs prédécesseurs visant à prévenir la croissance urbaine. Les efforts de réorientation des flux migratoires et de limitation de la concentration démographique urbaine reflètent souvent l'incompréhension des technocrates à l'égard des motivations des migrants. Les pouvoirs publics s'efforcent systématiquement de favoriser la déconcentration par des politiques explicites; en revanche, leurs politiques implicites ou non intentionnelles, qui se conforment généralement aux forces du marché, viennent presque invariablement renforcer la concentration².

Ce qui a mené à cette conclusion : « ... [L]es sociétés qui autorisent la libre circulation des personnes sur leur territoire assisteront vraisemblablement à une réduction de la pauvreté en milieu rural. Celles qui s'efforcent de contrôler les migrations, de limiter ou d'inverser les mouvements orientés vers les villes, verront vraisemblablement peu de changements ou connaîtront une détérioration de la situation. C'est ainsi que les mouvements de population intérieurs ont été strictement contrôlés en Chine et au Viet Nam jusqu'aux réformes de 1978 et de 1986, respectivement, et que la pauvreté a chuté abruptement dans les décennies qui ont suivi³. »

Des logements pour les pauvres

Une fois que les responsables ont accepté l'inévitabilité de la croissance urbaine, ils peuvent contribuer à répondre aux besoins des pauvres, l'un des domaines les plus critiques étant celui du logement. Ainsi qu'ONU-Habitat l'a signalé on ne peut plus clairement au fil des ans, les multiples difficultés auxquelles font face les citoyens pauvres sont liées, de façon variable, à la qualité, à l'emplacement et à la sécurité du logement.

Le surpeuplement, l'insuffisance des infrastructures et des services, l'insécurité des droits fonciers, les risques naturels et anthropiques, le déni de l'exercice de la citoyenneté et l'éloignement des lieux d'emploi et des possibilités de gagner des revenus sont tous reliés entre eux. Mais la question du logement se situe au cœur même de la problématique de la pauvreté urbaine, et de meilleures politiques dans ce domaine peuvent faire beaucoup pour améliorer les conditions de vie des individus. Les initiatives en matière de logement avantagent tout particulièrement les femmes pauvres, qui portent souvent le triple fardeau du soin des enfants, de la gestion du ménage et de l'obtention de revenus.

Un toit et une adresse dans un quartier habitable constituent un point de départ vital pour les citoyens pauvres, point à partir duquel ils peuvent accéder à ce que la ville a à leur offrir : emploi, revenu, infrastructure, services et aménagements. Un logement décent offre aux personnes un chez soi, la sécurité de leurs avoirs, la sûreté de leur famille, un lieu où ils peuvent renforcer leurs relations sociales et leurs réseaux, exercer des activités de commerce local ou de prestations de service, et un moyen d'accéder aux services de base. C'est une première étape sur la voie d'une vie meilleure. Pour les femmes, le droit de propriété et le logement revêtent une importance toute particulière en ce qu'ils constituent une protection contre la pauvreté, le VIH/sida, la migration et la violence.

Les insuffisances et les carences en matière de logement se situent aux racines mêmes de la pauvreté urbaine, et le refus obstiné des décideurs d'accepter la croissance urbaine laisse les pauvres livrés à eux-mêmes, face aux forces d'un marché foncier et d'un marché du logement désorganisés et sans merci. Impuissants devant ces forces, les pauvres se voient contraints de vivre dans des zones inhabitables ou dangereuses et où il n'est guère réaliste d'espérer même un minimum de services, ne fût-ce que l'alimentation en eau et un assainissement de base.

Avec l'ingéniosité et la créativité illimitées dont font preuve les êtres humains dans le monde, des millions de personnes des pays en développement habitent des logements dits « autoconstruits ». Bon nombre de pauvres n'ont accès à la terre et au logement dans les villes qu'en envahissant des

terrains appartenant à des spéculateurs ou en s'établissant dans des zones de faible valeur commerciale telles que les flancs de coteau escarpés, les berges de cours d'eau exposées aux crues, les écosystèmes fragiles, les zones de captage ou les sites proches de zones industrielles dangereuses.

Souvent illicites, ces colonies de squatters constituent généralement la seule option pour les pauvres, immigrants ou autochtones, en quête de logement. L'illégalité et la précarité de l'occupation font que les personnes reculent devant les aménagements importants à apporter aux habitations ou ne cherchent pas à unir leurs forces pour améliorer leur quartier. La sécurité des droits fonciers stimulerait l'économie locale, car elle encourage les individus à investir dans leur logement pour l'améliorer.

Les pouvoirs publics n'apportent généralement pas d'aide dans les zones où les droits fonciers ne sont pas clairement établis, si bien qu'il est rare que ces établissements informels disposent de services d'alimentation en eau ou en électricité, de sanitaires, de modes de transport ou de services sociaux de base. Les modes d'occupation qui en résultent sont souvent désordonnés et asymétriques.

Lorsque les habitants des taudis cherchent à améliorer leurs conditions de vie ou lorsque les pouvoirs publics locaux essaient finalement de leur fournir un minimum de services, les coûts économiques des mesures nécessaires peuvent être inabornables¹⁷. La simple construction d'une route ou l'aménagement de canaux d'adduction d'eau ou d'évacuation des eaux usées nécessitent la destruction des bâtiments existants. L'absence de planification, les contraintes topographiques, le manque de routes de desserte et l'accumulation de difficultés diverses compliquent la tâche de l'aménagement et de l'équipement a posteriori des quartiers pauvres. Par ailleurs, la seule possibilité d'une exécution de tels travaux induit une augmentation des prix du terrain, encourage la spéculation et accroît l'insécurité.

L'amélioration de l'accès à la terre et au logement pour les masses urbaines pauvres exige une démarche plus dynamique. Le droit au logement est aujourd'hui plus généralement reconnu, mais l'attitude largement négative des décideurs envers la croissance urbaine les empêche encore de prendre en considération les besoins de logement des pauvres comme il le faudrait. Dans plusieurs pays, les femmes se heurtent à des difficultés supplémentaires pour exercer leurs droits en matière



▲ Assistante sociale aidant une jeune victime de la polio à Addis-Abeba (Éthiopie).

© Sean Sprague/Still Pictures

de logement du fait que la législation nationale ne leur accorde pas le droit de propriété.

Bond quantique : un nouveau scénario en matière de logement

Les gouvernements devraient renforcer leurs capacités de réagir aux pressions créées par une urbanisation rapide. [...] Une attention particulière devrait être accordée à la gestion des sols afin d'en assurer l'exploitation rationnelle, de protéger les écosystèmes fragiles et de faciliter l'accès des pauvres à la terre en milieu tant urbain que rural.¹⁸

Comment les institutions nationales et internationales peuvent-elles contribuer à créer un avenir viable pour les masses urbaines pauvres, ainsi que l'a recommandé la Conférence internationale sur la population et le développement ? Il faut distinguer ici d'une part les démarches visant à répondre aux besoins *actuels* des citoyens pauvres et d'autre part celles visant à atténuer les pressions induites par une croissance *future* élevée.

Le débat actuel porte au premier chef sur la situation présente des taudis, leur organisation interne, leurs luttes pour résister aux expulsions et leurs efforts d'accroître les services urbains. Le rôle des organisations locales dans l'amélioration des conditions de vie des pauvres en milieu urbain est de plus en plus reconnu. Les interventions des organisations de pauvres ont favorisé l'autonomisation locale et abouti à des changements dans les processus décisionnels qui auront un impact durable sur la planification et la gouvernance urbaines¹⁹.

Cependant, dans de nombreux pays, les problèmes de logement actuels ne sont, face à la croissance future, que la partie visible de l'iceberg. Selon les projections, de 2000 à 2030, pour les seuls continents africain et asiatique, le chiffre de la population urbaine augmentera de 1,7 milliard. Beaucoup de ces nouveaux citoyens, migrants ou non, seront pauvres (voir encadré 15).

La planification en vue du futur accroissement des besoins de logements urbains, tout en tenant compte de la demande accumulée du passé, exige un changement fondamental d'approche de la part des pouvoirs publics municipaux et nationaux. Ceux-ci devront mobiliser leurs ressources techniques et politiques pour satisfaire, et non plus pour résister, aux besoins en terres, en logements et en services des citoyens pauvres. Ils devront aussi consulter les organisations de pauvres, dont beaucoup appliquent actuellement des démarches fructueuses, afin de tirer parti de leur expérience et de leurs connaissances locales.

La gestion du doublement rapide de la population urbaine des pays en développement exige une vision et une approche plus efficaces. Les pauvres, pour pouvoir améliorer leur existence, doivent avoir accès à des terrains viabilisés d'un coût abordable où ils pourront construire leurs logements et accéder à d'autres services. Ils pourront alors, sur ces fondations, édifier

le reste de leur existence. Il est donc fondamental, pour le moyen et le long terme, d'assurer l'accès au logement par des politiques entreprenantes en matière de propriété foncière, de réglementation, de financement et de fourniture de services.

Une stratégie possible pourrait être de s'attacher à donner accès à des terrains viabilisés aux masses populaires croissantes. Cette vision doit être empreinte d'un réalisme sans complaisance. Les pouvoirs publics des pays à urbanisation rapide n'ont tout simplement pas les moyens de fournir des logements et les services municipaux souhaitables à la plupart des pauvres qui vivent actuellement dans les villes. Ils ne seront pas davantage en mesure de ce faire pour le raz-de-marée des nouveaux citoyens. Il est encore moins réaliste d'imaginer que les nouveaux arrivants sauront intervenir de façon efficace sur les marchés de l'immobilier, qui ne pourront être qu'intensément concurrentiels.

D'où la nécessité capitale, dans ces conditions, de fournir des terrains à aménagement minimal, à savoir d'offrir aux pauvres des parcelles accessibles par des moyens de transport modernes (autobus ou bicyclette) et facilement raccordables aux services d'alimentation en eau et en électricité, d'assainissement et d'enlèvement des ordures.

Ce premier logement sera souvent une simple cabane, construite au moyen de matériaux de fortune, mais auquel il sera sans doute apporté des améliorations. L'histoire des établissements informels nous enseigne que si les pauvres se sentent assurés de la sécurité de leurs droits fonciers et ont un accès raisonnable à des moyens d'existence et aux services, ils améliorent progressivement leur logement.

L'investissement des familles dans leur propre logement est une façon pour elles d'accroître la valeur de leur avoir le plus important, auquel elles pourront puiser en cas d'urgence. Par ailleurs, avec l'aide des voisins et l'appui des pouvoirs publics et des ONG, elles peuvent aussi obtenir de meilleurs services de base.

La mise à disposition de terrains à viabilisation minimale n'est certes pas chose facile. Étant donné la voracité des intérêts économiques en jeu, les problèmes liés à l'obtention de titres de propriété dans de nombreuses villes en développement et la remarquable aptitude des marchés immobiliers informels à exploiter les pauvres pour dégager des bénéfices, les interventions touchant à l'utilisation des terres sont toujours une entreprise difficile. Les bénéficiaires visés, certes, mais souvent aussi les administrations locales et nationales ont des ressources des plus limitées. De plus, les pouvoirs publics n'affectionnent généralement guère les choix politiques difficiles à opérer dans ce domaine.

Bien que considérablement moins ambitieuse que l'approche traditionnelle, inévitablement vouée à l'échec, qui consiste

15 COMBIEN Y A-T-IL DE PAUVRES PARMIS LES NOUVEAUX CITOYENS ?

La proportion des pauvres ou des très pauvres dans la population urbaine croissante des pays en développement varie considérablement et n'est pas facile à mesurer. Les simulations, même grossières, indiquent toutefois qu'elle est élevée.

Les trois composantes de la croissance urbaine sont la migration, l'accroissement naturel et la reclassification des zones rurales en zones urbaines. L'accroissement naturel est universellement plus élevé chez les pauvres, qu'ils soient migrants ou non. Les niveaux de pauvreté des groupes de migrants se situent généralement entre ceux des zones urbaines et des zones rurales. On peut supposer que les habitants des zones rurales reclassifiées comme zones urbaines ont eu aussi des taux de pauvreté situés entre ceux des deux zones.

Dans le cas du Brésil, on a estimé que 69 % des migrants à destination de zones urbaines et des ruraux reclassifiés comme urbains (de 1999 à 2004) peuvent être classés parmi les pauvres. Pour la même période, 48 % de l'accroissement naturel urbain peut être attribué aux pauvres¹. On peut donc assumer ici, de façon très conservatrice et sans risque de se tromper, que les pauvres constituent plus de la moitié de tous les nouveaux citoyens. Dans les pays à taux de pauvreté plus élevés, il devrait logiquement y avoir une proportion plus forte de pauvres chez les nouveaux citoyens.

à fournir des logements construits dotés de tous les services souhaitables, la mise à disposition de terrains à viabilisation minimale présente néanmoins des difficultés techniques et politiques. Elle exige un changement radical d'orientation en matière d'aménagement urbain et une révolution dans les attitudes des responsables politiques et des planificateurs.

La réglementation des marchés fonciers urbains : mission impossible ?

Les terres ne manquent pas. Le problème tient aux marchés fonciers dysfonctionnels, à la réglementation malavisée et à l'absence de politiques de gestion dynamiques²⁰.

Les principales difficultés de nature technique présentées par la fourniture de terres aux citoyens pauvres sont liées à : a) la localisation et l'acquisition de suffisamment de terrains à bâtir; b) l'élaboration de moyens de financement durables du transfert de la propriété aux pauvres; c) la réglementation des marchés fonciers existants.

L'un des grands obstacles présumés à l'adoption de politiques de logement plus efficaces pour les pauvres serait une pénurie de terres. La nécessité de protéger les écosystèmes et les terres agricoles d'une expansion urbaine sauvage est incontestablement légitime. Toutefois, la plupart des villes possèdent encore des terrains constructibles bien situés, mais aux mains d'entités privées ou d'organismes d'État qui ne s'intéressent pas à l'orientation sociale de l'utilisation des terres. La véritable pénurie n'est pas celle de terres, mais de terrains viabilisés à des prix abordables.

Il est plus facile de satisfaire les besoins de terre des pauvres en présence de marchés fonciers et de marchés du logement bien réglementés. L'existence de marchés efficaces met davantage de terres à la disposition des pauvres et favorise par ailleurs la croissance économique.

L'absence de réglementation judicieuse contribue en fait à la pauvreté : les habitants des établissements informels paient davantage, à superficie égale, pour la terre et les services que les résidents des quartiers plus fortunés²¹. La non-réglementation des marchés est également source de difficultés pour la perception de l'impôt foncier et entrave les efforts des pouvoirs publics visant à réduire la spéculation foncière et à accroître l'allocation des ressources en faveur d'une orientation sociale de l'emploi des terres (voir encadré 16).

Le financement de logements à orientation sociale a toujours été difficile, mais on ne manque pas de propositions novatrices, dès lors que l'on a surmonté l'obstacle du parti pris anti-urbain. Avec des marchés fonciers régularisés, il serait possible de réunir le soutien des administrations locales, des

16 DES TERRES POUR LES PAUVRES FACE À UNE CROISSANCE URBAINE RAPIDE¹

Le problème n'est pas tant la pénurie de terres ou le nombre de citoyens pauvres, mais bien plutôt l'accès limité de ceux-ci aux terrains viabilisés et au logement résultant des distorsions des marchés fonciers.

La viabilisation dans les zones déjà colonisées coûte plus cher que la fourniture de terrains viabilisés sur des sites non occupés. Néanmoins, les pouvoirs publics invoquant un manque de fonds, semblent trouver les investissements de montant inférieur dans des programmes d'équipement à posteriori plus attrayants que la mise en œuvre de politiques actives bien planifiées. On pourrait faire beaucoup pour améliorer la situation, par exemple en adoptant des mesures législatives spéciales pour la fourniture de terrains adéquatement viabilisés aux groupes à faible revenu. Les villes pourraient financer le développement urbain par le prélèvement d'impôts sur les gains en valeur des terres résultant soit des investissements publics dans l'infrastructure ou les services urbains locaux, soit de la reclassification des terres pour en faire un emploi plus rentable, par exemple de la catégorie rurale à la catégorie urbaine ou de l'usage résidentiel à l'usage commercial.

Les citoyens pauvres, généralement traités comme ayant un rôle passif dans la production et la consommation de terre, sont néanmoins en mesure de payer, malgré la faiblesse et l'instabilité de leurs revenus. En fait, ils paient déjà très cher les logements qu'ils trouvent sur le marché parallèle. Leur capacité de payer pourrait être mieux mobilisée au moyen d'une réglementation formelle et de la fourniture de parcelles de terre.

La rareté des ressources foncières ou financières n'est donc pas le seul obstacle à la mise en œuvre de politiques durables. Il faut, en un certain sens, protéger les pauvres des pratiques d'exploitation des promoteurs qui tirent des avantages des services fournis par les communautés locales ou par le secteur public. La volonté politique ainsi que des capacités techniques et de gestion sont nécessaires pour repérer, capter et investir judicieusement les ressources disponibles, y compris celles des pauvres eux-mêmes, en vue d'un développement urbain plus équitable.

ONG et des organismes de financement internationaux en faveur d'une approche plus volontariste.

Les organisations internationales et multilatérales peuvent faire une différence. Les nouveaux règlements du système des Nations Unies, promulgués en août 2006 par le Secrétaire général, permettront à l'Organisation de remédier à cette carence structurelle et d'apporter un soutien plus efficace au financement du logement à un coût abordable. Ce soutien comprendra des systèmes de financement hypothécaires favorables aux pauvres, actuellement à l'essai sur le terrain, en tant que solution aux politiques traditionnelles de logement

social²². Il s'agira d'accorder une attention toute particulière aux questions d'inégalité des sexes et à l'exclusion des femmes des voies de crédit officielles. L'accès au microfinancement s'est avéré favorable à l'autonomisation des femmes et il contribue à réduire la pauvreté urbaine.

Plaidoyer, votes, action, initiative

Ces initiatives exigent une nouvelle prise de conscience et un niveau sans précédent de soutien politique aux niveaux local et national. La plupart des politiciens, dans des circonstances optimales, ne sont pas disposés à s'attaquer au puissant marché de l'immobilier urbain. La perspective est encore moins attrayante lorsqu'il s'agit de prendre en considération les besoins des pauvres en terres, ainsi qu'il a été décrit ci-dessus. Une initiative essentielle, sans laquelle la plupart des efforts sont voués à l'échec, consiste à réglementer l'appréciation des terres. En d'autres termes, des mesures fiscales sont nécessaires pour empêcher les spéculateurs et les promoteurs de gonfler les prix des terres et des services dans des proportions déraisonnables dès que l'on parle d'allocation de terres à des fins sociales.

Cette approche ne peut pas espérer réunir les suffrages des structures actuelles du pouvoir en milieu urbain. La résistance politique est amplifiée par le décalage temporel entre les mesures proposées et les avantages politiques qui peuvent en découler. En effet, les dépenses de capital politique et financier sont à faire dans l'immédiat, alors que les avantages politiques et économiques à échoir se situent dans un avenir lointain²³.

Ces complexités expliquent en partie pourquoi la planification de l'utilisation des terres à moyen et à long terme ne figure traditionnellement pas en tête de liste des priorités des pouvoirs publics ou des donateurs. On ne saurait toutefois ignorer purement et simplement les besoins des masses de plus en plus nombreuses. Il faut en particulier se pencher explicitement sur les obstacles juridiques, sociaux et culturels auxquels se heurtent les femmes en matière d'accès à la terre. La prise en compte de ces besoins exige non seulement une ferme volonté politique et des solutions techniques viables, mais aussi un soutien politique coordonné de la part des donateurs et des autres acteurs.

La mobilisation de la volonté politique doit partir du constat que les pauvres ont souvent une part majoritaire dans la croissance démographique urbaine. Elle exige également que les dirigeants et les décideurs acceptent l'inévitabilité de la croissance urbaine et qu'ils traitent les pauvres en tant que citoyens à part entière ayant clairement droit à la ville et à des logements décents. Le fait de ne pas considérer les pauvres comme d'authentiques membres de la communauté urbaine²⁴ fait obstacle au type de négociations collectives sur l'utilisation

des terres, les normes, les services publics et l'environnement, qui peuvent contribuer à la prise en considération efficace des défis urbains les plus vitaux. Cela mine également chez les politiciens la motivation, quelle qu'elle soit, qui les pousserait à relever ces défis.

La sensibilisation des décideurs et des planificateurs, étant donné leur aversion naturelle pour l'urbanisation et la croissance urbaine, exigera un plaidoyer vigoureux et solidement étayé. Les approches pluridisciplinaires et un soutien international à large assise peuvent inverser le courant en apportant des preuves claires, factuelles et convaincantes des changements en cours et des besoins qui en découlent.

Les spécialistes des questions démographiques, en particulier, pourront dégager des enseignements clés qu'ils diffuseront en apportant des données, des analyses et des exemples concrets concernant : a) l'inévitabilité et les réels avantages de l'urbanisation et de la croissance urbaine; b) la futilité du parti pris et des politiques anti-urbaines; c) la part croissante de la pauvreté nationale, désagrégée par sexe, dans les zones urbaines; d) l'efficacité des démarches préventives pour répondre aux besoins des citoyens pauvres, hommes et femmes; e) l'importance d'une participation des pauvres aux prises de décision qui concernent leur habitat.

Et une dose de réalisme

Enfin, les initiatives telles que l'allocation de terrains à peine viabilisés pour les pauvres doivent être assorties d'une bonne dose de pragmatisme. Les propositions bien intentionnées ne mettront pas fin aux brutalités occasionnelles du marché ni aux errances du système démocratique. Et l'allocation de terrains viabilisés peut être utilisée et l'a été à de multiples reprises à des fins moins nobles que la satisfaction des besoins des pauvres.

La lutte contre les pratiques abusives des promoteurs et des prestataires de services qui exploitent les programmes de répartition de terres à motivation sociale pour s'enrichir présente de très réelles difficultés. Les subventions peuvent avoir pour effet de faire monter le prix des terrains. La constitution de réserves foncières dans le monde n'a donné, il faut l'admettre, que des résultats médiocres. Les succès remportés par les projets pilotes se dissipent souvent lorsque l'on passe à l'application en grandeur réelle.

Fait de moindre conséquence, des personnes qui ne sont pas pauvres s'immiscent dans les programmes de distribution pour en tirer des avantages. Certains bénéficiaires revendent leur terrain dès que celui-ci acquiert une valeur monétaire ou d'échange, encore que ceci ne soit pas nécessairement négatif puisqu'il y a là une forme de mobilité sociale. Les terres distri-

buées par l'État, qu'elles lui appartiennent de longue date ou depuis peu, peuvent être accaparées au moyen de stratagèmes à visée économique ou politique peu scrupuleux. Les distributions peuvent même accroître les distances sociales et géographiques qui séparent les nantis des démunis²⁵.

Le risque qu'elles soient exploitées à des fins de gains économiques ou politiques ne doit pas faire obstacle aux initiatives de distribution de terrains viabilisés à finalité sociale. D'autres forces sociales et politiques, appuyées par une information et des communications améliorées, devront entrer en jeu pour dénoncer les manœuvres froidement calculatrices qui peuvent freiner l'amélioration des conditions de vie des pauvres²⁶.

Prévoir pour gouverner

*La formation de taudis n'est ni inévitable, ni acceptable*²⁷. C'est dans les centres urbains des pays à revenus faible et intermédiaire que se produira la majorité de la croissance démographique mondiale. Le succès en matière de réduction de la pauvreté, d'égalité des sexes et de réalisation des autres OMD dépendra des bonnes politiques et pratiques urbaines.

De récentes initiatives encouragent l'adoption de démarches plus dynamiques de la croissance urbaine et tout particulièrement de la prise en compte des besoins des citoyens pauvres. Ainsi, la Banque mondiale a commandité une étude de la dynamique de l'expansion urbaine mondiale afin d'aider les gouvernements des pays en développement à se préparer à la croissance massive à venir de la population urbaine²⁸. Cette recherche ne porte pas spécifiquement sur les besoins de terres des pauvres, mais sur l'expansion urbaine en général, mais elle souligne la nécessité de formuler des plans réalistes pour gérer l'inévitable croissance²⁹. On trouvera dans l'encadré 17 des détails sur une application pratique de cette approche.

Le présent chapitre s'est attaché à signaler que la mise en œuvre de mesures actives exigera un changement de mentalité ainsi que d'approche. Au lieu de débattre de la vitesse souhaitable de la croissance des villes, les pouvoirs publics urbains (et autres) feraient mieux de planifier afin d'absorber la croissance prévue de manière aussi efficace et équitable que possible. Au lieu de définir des normes qui reflètent ce qui est souhaitable, ils devraient négocier avec les résidents l'adoption de normes qui reflètent ce qui est réalisable. Au lieu de règlements d'utilisation des terres visant à réduire la croissance urbaine, ils devraient prendre des mesures pour favoriser l'acquisition de terres convenant à la construction de logements pour les économiquement faibles.

Les planificateurs urbains et nationaux ne peuvent s'acquitter d'aucune de ces tâches à eux seuls. Ils doivent être informés

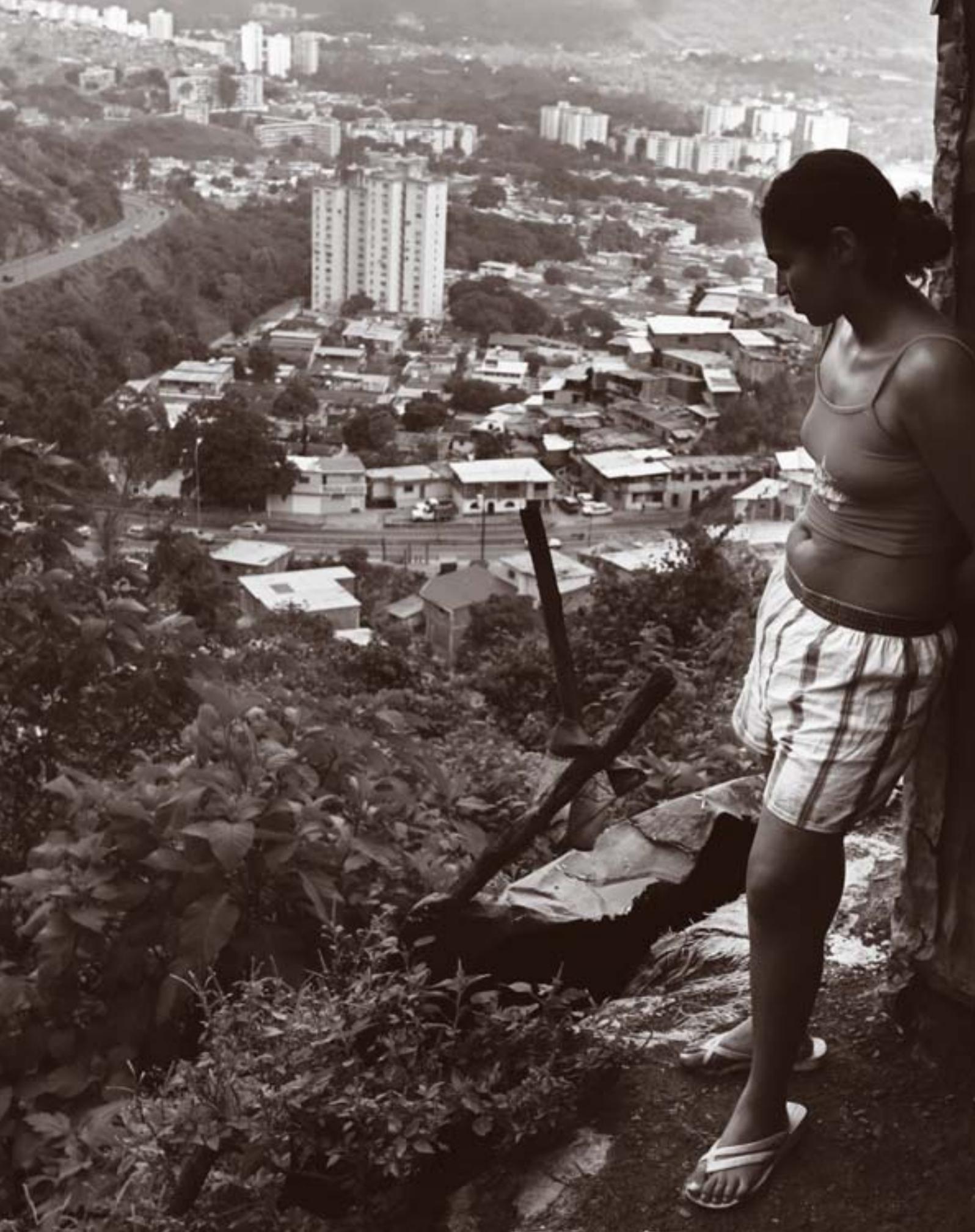
17 PRÉPARATION À L'EXPANSION URBAINE DANS LES VILLES DE TAILLE MOYENNE EN ÉQUATEUR

Un projet de la Banque mondiale visant à améliorer les conditions de vie des citoyens pauvres en Équateur a concentré son attention sur la satisfaction des besoins de logement dans cinq villes de taille moyenne. La population de ces cinq villes doit doubler au cours des 15 à 30 ans à venir et leur territoire urbain doit au moins tripler. Chose surprenante, la plupart des planificateurs n'ont pas vraiment envisagé les répercussions de la croissance démographique projetée. L'absorption de cette croissance exigera la conversion officielle des terres périphériques rurales à des fins urbaines, puis l'extension des limites officielles de la zone urbaine pour absorber la nouvelle population dans la zone bâtie.

Les parcelles d'un coût abordable ne manquent pas dans ces villes. La plupart des terrains résidentiels sont fournis par des propriétaires privés ou des promoteurs qui subdivisent et vendent des parcelles à peine viabilisées; d'autres sont occupés par des envahisseurs. La prévention des flambées de prix spéculatives et le maintien des terres résidentielles à portée de la bourse des citoyens pauvres exigent la disponibilité continue de terres urbaines accessibles. Pour relever ce défi, les municipalités doivent se préparer activement à l'expansion urbaine : a) en étendant les limites de la ville; b) en prévoyant un réseau routier dans les zones d'expansion; c) en réservant l'emprise de 25 à 30 mètres de large nécessaire à l'infrastructure sur le terrain; et d) en acquérant les droits fonciers de l'emprise par des expropriations ou des échanges entre propriétaires terriens selon qu'il est nécessaire et en ayant recours en cas de besoin aux prêts de la Banque mondiale pour l'acquisition des emprises (à la valeur foncière déclarée à des fins fiscales).

des besoins, se montrer ouverts aux possibilités et appuyer les efforts dus à l'initiative locale pour y répondre. Les banques de développement et les organisations internationales telles que l'UNFPA et ONU-Habitat peuvent contribuer à la mise en œuvre d'un tel programme par l'apport de connaissances techniques, un plaidoyer et un dialogue sur le plan des politiques.

La communauté internationale et le grand public tendent à concentrer leur attention sur les mégalo-poles et les vastes conurbations. Toutefois, c'est dans les villes petites ou moyennes que se produira la majorité de la croissance urbaine à venir. Ces villes ont généralement des ressources insuffisantes et sont sous-desservies mais ont, dans l'ensemble, plus facilement accès à la terre. On pourrait donc en faire bien davantage avec bien moins pour aider les petites villes à produire et à utiliser des informations et d'autres formes de soutien, et ceci rendrait la transition urbaine plus efficacement favorable à la réalisation de l'objectif mondial de la réduction de la pauvreté.



4

L'emploi social durable de l'espace

L'humanité s'est vu accorder une deuxième chance : nous devons à présent bâtir derechef des centres urbains qui sont de taille au moins équivalente à celle de villes que nous déjà bâties, mais en le faisant mieux et en un temps particulièrement bref¹.

Croissance urbaine et utilisation durable des terres

L'espace occupé par les agglomérations urbaines augmente plus rapidement que la population urbaine elle-même. De 2000 à 2030, celle-ci doit augmenter, au niveau mondial, de 72 %, alors que la superficie bâtie des villes de 100 000 habitants et plus pourrait s'accroître de 175 %².

La superficie occupée par les villes n'est pas très vaste, si l'on songe que la moitié de la population mondiale y est établie. Selon de récentes estimations fondées sur imagerie satellite, la totalité des zones urbaines (aires bâties et espaces verts inclus) ne couvre que 2,8 % de la surface émergée de la planète³. Cela signifie que quelque 3,3 milliards d'habitants occupent une superficie moins grande que la moitié de l'Australie.

Toutefois, la plupart des sites urbains sont des parcelles de terres essentielles. Leur vitesse d'expansion accrue, ainsi que les lieux où les zones supplémentaires sont intégrées dans l'ensemble urbain et les modalités de leur intégration, ont d'importantes implications sociales et environnementales pour les populations futures.

Du point de vue social, comme il a été noté au chapitre 3, les initiatives qui répondent aux besoins de terre et de logement des pauvres favorisent le respect des droits de l'homme. Elles sont essentielles à l'atténuation de la pauvreté, à la fourniture de moyens d'existence durables et à la réduction des inégalités entre les sexes. La majorité de la croissance urbaine aura lieu dans les pays en développement et beaucoup des nouveaux citoyens seront pauvres. La forme et l'orientation de la croissance urbaine future, ainsi que la répartition, l'utilisation et l'organisation des terres sont toutes d'une importance capitale pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Les planificateurs et les décideurs doivent impérativement adopter une démarche active, reposant sur une vision plus large et à plus long terme, pour garantir le respect des droits à la ville d'un nombre de pauvres en rapide augmentation.

L'expansion territoriale des centres urbains aura également des répercussions sur l'environnement. Selon certaines idées reçues, cette expansion est, en soi, néfaste. Étant donné que beaucoup de villes sont implantées au cœur de terres agricoles prospères ou d'autres écosystèmes à riche biodiversité, l'expansion du territoire urbain est perçue comme une réduction supplémentaire des terres productives et comme un empiètement sur des écosystèmes importants.

◀ Du haut des collines où sont implantés les bidonvilles de Caracas (Venezuela), une femme regarde la ville qui s'étend à ses pieds.

© Jacob Silberger/Panos Pictures



▲ Dans une zone périurbaine mixte en rapide expansion de l'État de Jharkand (Inde), ces hommes transportent du charbon sur leur bicyclette.

© Robert Wallis/Panos Pictures

On assiste toutefois parallèlement à une prise de conscience de plus en plus claire du fait que les établissements urbains sont nécessaires à la durabilité. Les dimensions de la superficie consacrée à l'usage urbain sont moins importantes que la façon dont les villes s'étendent. L'expansion urbaine mondiale absorbe bien moins de terres que les activités produisant des biens de consommation tels que les aliments, les matériaux de construction ou les ressources minières. Elle concerne aussi des superficies inférieures aux pertes annuelles de terres vierges résultant de la mise en valeur agricole, de la sylviculture et de l'élevage animalier, ou de l'érosion ou de la salinisation⁴.

Aux questions fondamentales suivantes : « Si la population mondiale était plus dispersée, occuperait-elle davantage de terres de grande valeur ? La dispersion dégagerait-elle des terres agricoles à fort rendement ? Contribuerait-elle à éviter les empiètements sur les écosystèmes fragiles ? », la plupart des pays répondraient par la négative. La densité est potentiellement utile. Avec une population mondiale de 6,6 milliards d'habitants en 2007, qui augmente de plus de 75 millions

d'habitants par an, la concentration démographique est favorable à la durabilité. La protection des écosystèmes ruraux exige, en dernière analyse, que la population soit concentrée dans des zones à forte densité de population et employée principalement à des activités non primaires⁵.

La conclusion que l'affectation des terres à l'usage urbain est potentiellement plus rentable ne fait que souligner davantage la nécessité de politiques judicieuses et prospectives, devant le doublement à brève échéance de la population urbaine dans les pays en développement. Le présent chapitre examine les formes actuelles de l'expansion territoriale des centres urbains et leurs implications. Il propose que davantage d'efforts soient consacrés à l'orientation de la croissance urbaine, de manière à permettre aux villes de contribuer au développement social et à la durabilité urbaine.

Cette proposition exige une vision fondée sur une analyse solide et envisageant l'espace en des termes plus larges que ceux imposés par les limites politiques et administratives. Elle exige également l'adoption d'horizons temporels plus lointains que ceux des mandats des politiciens ou des administrateurs.

Densité, étalement urbain et utilisation des terres⁶

Une étude récente commanditée par la Banque mondiale montre que les modes actuels de croissance urbaine sont de plus en plus gros consommateurs de terres⁷. La densité urbaine moyenne (à savoir le nombre d'habitants par kilomètre carré d'espace bâti) est en baisse depuis deux siècles. Avec la poursuite des progrès dans les transports, la tendance est à l'accroissement du taux d'utilisation des terres par habitant urbain⁸.

Les zones bâties de villes de 100 000 habitants ou plus occupent actuellement une superficie d'environ 400 000 km², dont la moitié dans le monde en développement. Les villes des pays en développement comptent des habitants bien plus nombreux mais ont une superficie moindre par habitant. Dans les pays en développement comme dans les pays industrialisés, la densité moyenne des villes baisse rapidement : elle se situait à un taux annuel de 1,7 % au cours de la décennie écoulée dans les pays en développement et de 2,2 % dans les pays industrialisés⁹.

Les villes des pays en développement de 100 000 habitants ou plus verront leur espace bâti tripler pour atteindre 600 000 km² durant les trois premières décennies du XXI^e siècle. Les villes des pays développés s'étendent à une vitesse encore plus grande par habitant, malgré leur population moins nombreuse et leur taux de croissance démographique plus bas. Leurs zones bâties se multiplieront de 2,5 fois de 2000 à 2030, ce qui les portera à 500 000 km²¹⁰.

Ainsi donc, si les tendances actuelles se maintiennent au cours des 30 ans à venir, l'espace bâti (zones vertes exclues donc) des villes de 100 000 habitants et plus, qui couvre aujourd'hui un territoire de la taille de la Suède, couvrira un territoire de la taille de l'Éthiopie. Mais ces projections peuvent en fait sous-estimer les possibilités. Les tendances récentes à la baisse des densités peuvent s'accélérer du fait de l'impact de la mondialisation sur les modes de vie et les processus de production. En tout état de cause, les données indiquent que les pays en développement partagent la tendance à l'étalement urbain.

Celui-ci résulte de la combinaison de différents types de pressions sur l'expansion territoriale. On peut distinguer, en simplifiant, deux types de phénomènes : la suburbanisation et la périurbanisation.

Le charme discret des zones suburbaines

La tendance moderne à l'expansion anarchique des villes a commencé en Amérique du Nord après la Deuxième Guerre mondiale, la croissance suburbaine symbolisant alors « le mode de vie à l'américaine »¹¹. Le principe d'un retour à une existence rurale et à un rapprochement de la nature comptait pour beaucoup dans cette quête d'une amélioration de la qualité de vie, bien que son application pratique ait eu pour effet d'imposer des contraintes accrues à l'environnement naturel. Des dispositions réglementaires et des facteurs économiques sont venus renforcer la poussée culturelle vers le développement à basse densité et à vocation unique¹².

En Amérique du Nord, l'usage intensif de l'automobile pour le transport quotidien a été à la fois une cause et une conséquence de l'étalement des villes¹³. Ce modèle d'établissement a créé de nouveaux foyers de commerce et de services qui, à leur tour ont encouragé davantage l'usage de l'automobile et la croissance urbaine centripète.

Le modèle suburbain initial de l'étalement urbain était étroitement associé à des préférences en matière de style de vie et à la large disponibilité de l'automobile dans un contexte culturel particulier. Les politiques de logement, d'aménagement routier et de zonage, elles aussi inspirées par les idéals

suburbains, se sont conjuguées pour favoriser l'implantation de logements à faible densité.

Les banlieues de l'Amérique du Nord se sont aujourd'hui diversifiées. La prise en compte des besoins des banlieusards a stimulé la décentralisation de l'activité économique et la diversification des zones extérieures. Cependant, le stéréotype de la banlieue, avec sa dispersion et son logement individuel, fait toujours figure de modèle idéal.

Les styles de vie et les valeurs liés aux modes de consommation américains ont apparemment eu une influence sur les préférences d'autres régions pour la vie à une plus grande distance du centre-ville. Ces changements de valeurs et la disponibilité accrue de moyens de transport personnels, en particulier l'automobile, induisent un étalement des villes vers l'extérieur et se traduisent par une reproduction du rêve américain dans les contextes sociaux et économiques les plus divers¹⁴.

Même en Europe, où les villes étaient traditionnellement plus compactes, on relève des signes d'accroissement de l'étalement et de la suburbanisation¹⁵. De 1969 à 1999, par exemple, la superficie des zones urbanisées en France a quintuplé alors

Les modes actuels de croissance urbaine sont de plus en plus gros consommateurs de terres. La densité urbaine moyenne ... est en baisse depuis deux siècles. Avec la poursuite des progrès dans les transports, la tendance est à l'accroissement du taux d'utilisation des terres par habitant urbain.

que leur population n'a augmenté que de 50 %¹⁶. La tendance est encore plus récente en Europe méditerranéenne mais, là aussi, le modèle de la ville dense et compacte fait place à un modèle analogue à celui des banlieues américaines¹⁷. À Barcelone, on a pu noter une augmentation appréciable des zones de peuplement au-delà des limites du noyau central de la ville¹⁸.

La suburbanisation semble plus complexe dans les pays en développement. Du fait de leur pauvreté et des inégalités omniprésentes, la culture de l'automobile avec ses multiples répercussions sur la civilisation urbaine a mis plus longtemps à faire son apparition et elle est toujours limitée à une minorité de la population. Simultanément, la relative précarité des transports publics et de l'infrastructure a empêché les gens plus aisés d'aller s'installer en grands nombres dans les banlieues et d'en revenir facilement pour travailler tous les jours en ville, selon le modèle établi dans d'innombrables villes d'Amérique du Nord.

En Amérique latine, par exemple, marquée par une urbanisation rapide et précoce, les villes se sont développées verticalement et non pas vers l'extérieur durant leur phase de croissance la plus intense. Au plus fort du processus d'urbanisation donc, au cours des années 1970, les classes aisées et moyennes se sont accaparé les espaces centraux et ont rejeté une grande partie de la population pauvre vers la périphérie ou dans d'autres zones difficilement accessibles¹⁹. Comme les citadins pauvres vivent dans de petites maisons et sur de petites parcelles, la densité globale est restée forte.

On a pu observer récemment un modèle de colonisation, à l'américaine, des zones extérieures des villes dans la plupart des pays à revenus bas et intermédiaire²⁰ et l'on trouve de plus en plus de banlieues aisées dans la plupart des villes. Ce sont là, en bref, des modèles d'urbanisation calqués sur le rêve américain.

La suburbanisation des classes aisées ne suffit toutefois pas à expliquer la tendance croissante à l'étalement urbain, en particulier dans les pays en développement, et il faut donc rechercher des explications supplémentaires.

Étalement et périurbanisation²¹

La croissance des villes du monde en développement est dynamique, diverse et désordonnée; elle est aussi de plus en plus grosse consommatrice d'espace. Ce processus de la croissance urbaine, en grande partie dans les zones de transition non contiguës situées entre la campagne et la ville, est de plus en plus souvent dit périurbanisation²². L'utilisation des sols dans les zones périurbaines n'est souvent pas clairement réglementée et les compétences administratives pas toujours bien définies²³. Ces zones souffrent de certaines des pires consé-

quences de la croissance urbaine : pollution, bouleversements sociaux, pauvreté, changements d'utilisation des sols et dégradation des ressources naturelles²⁴. Mais contrairement aux zones suburbaines, elles accueillent toute une gamme d'activités économiques.

La périurbanisation est alimentée, en partie, par la spéculation foncière, entretenue par la perspective d'une croissance urbaine rapide. Les spéculateurs, propriétaires de terrains dans la ville et aux alentours, espèrent et attendent une augmentation des valeurs foncières. Ils ne louent pas leurs propriétés, en particulier s'ils craignent que les utilisateurs risquent d'acquérir des droits d'usage par prescription ou de bénéficier de loyers contrôlés. Les personnes qui ont besoin de terrains à des fins résidentielles ou de production doivent donc s'éloigner du centre de la ville.

Les changements de structure et le déplacement de l'activité économique contribuent dans une grande mesure à la croissance périurbaine. L'amélioration des réseaux de communication et de transport accroît l'accessibilité des zones périphériques. La mondialisation encourage les économies d'échelle aux stades de la production et de la distribution ce

18 ÉTUDE DE CAS : LA PÉRIURBANISATION À QUANZHOU (CHINE)¹

La périurbanisation transforme les établissements ruraux en établissements urbains, en y maintenant la plupart de leurs habitants. Caractéristique importante de l'urbanisation de la Chine depuis les années 1980, elle a apporté des changements structureaux et physiques considérables dans de vastes régions rurales. Elle a également estompé les distinctions entre le milieu urbain et le milieu rural, tout particulièrement dans les zones côtières à forte densité de population. La périurbanisation a bénéficié à des populations rurales nombreuses, qui auraient peut-être migré autrement vers les taudis des grandes villes. En revanche, elle n'offre pas les avantages économiques de l'agglomération dans les grandes villes et elle a de graves impacts négatifs sur l'environnement.

Dans une étude de la municipalité de Quanzhou, dans la province du Fujian, les chercheurs ont fait usage de données censitaires récentes et de la technologie des systèmes d'information géographique pour analyser les répercussions de la périurbanisation sur l'environnement et pour informer la planification. Ils ont constaté que la périurbanisation avait contribué à faire de la région un centre économique d'une grande puissance, dominé par les petites et moyennes entreprises. Toutefois, celles-ci sont sous-capitalisées et largement éparpillées; de même, les problèmes environnementaux abondent. Il s'agira, en allouant de nouvelles ressources pour la protection et la gestion de l'environnement, d'encourager la concentration et d'en minimiser les effets négatifs tout en préservant les avantages.

qui, à son tour, encourage l'implantation d'installations de vastes dimensions sur des terrains de grande superficie.

Cette déconcentration et cette décentralisation de la production surviennent souvent dans les environs des villes les plus dynamiques où les entreprises, du fait de leur expansion et de celle de leurs effectifs, ne trouvent plus de locaux au centre-ville et n'ont d'autre option que de se déplacer vers la périphérie. Celle-ci leur offre d'ailleurs une infrastructure, des terres et une main-d'œuvre moins coûteuses, ce qui encourage encore la périurbanisation²⁵.

En Asie, la périurbanisation tend à englober les petites villes situées le long de corridors urbains qui s'étendent depuis les régions métropolitaines, par exemple dans les régions côtières de la Chine, la région métropolitaine de Bangkok, la route de Lahore à Islamabad et dans les villages de production artisanale et industrielle du delta du fleuve Rouge au Viet Nam. En revanche, dans la plupart de l'Afrique subsaharienne, les villes s'étendent autour d'un noyau central unique²⁶.

La périurbanisation fait appel à une main-d'œuvre de migrants et impose des changements soudains à l'activité économique de nombreux ruraux qui quittent l'agriculture pour entrer dans les secteurs industriel ou tertiaire. Ces changements ont été particulièrement marqués en Asie de l'Est où des villages agraires se trouvent placés aux premières lignes du changement urbain²⁷.

En Asie de l'Est, la convergence de droits de propriété mal définis, de politiques axées sur l'exportation et de marchés fonciers imparfaits a contribué à une croissance périurbaine particulièrement rapide²⁸. En Chine, des investissements étrangers ont transformé des économies et des communautés rurales, déclenchant souvent des changements majeurs de la structure sociale et des relations entre les individus et l'environnement (voir encadré 18). La périurbanisation et ses effets ne se limitent pas aux régions côtières telles que celles de Shanghai et du delta du fleuve Perle et ils se manifestent dans l'intérieur du pays, notamment dans les régions de Chongqing et de Chengdu²⁹.

Les zones périurbaines offrent souvent des logements plus abordables pour les pauvres et les migrants dans des établissements informels et éparpillés³⁰. Les établissements pauvres de ces zones sont généralement moins sûrs et plus menacés de démolition et les services et l'infrastructure y font généralement défaut. Ils sont en concurrence pour l'espace avec l'agriculture et peuvent souvent être déplacés par d'autres utilisations économiques. La conversion des terres, les perspectives des marchés et les flux rapides de main-d'œuvre, de biens, de capitaux et de déchets font monter les prix des terrains³¹. La périurbanisation entraîne également une augmentation du coût de la vie pour la population rurale en place³².

19 AGRICULTURE URBAINE ET PÉRIURBAINE

L'agriculture prospère dans les zones urbaines et périurbaines. La pratique d'activités agricoles dans ces zones constitue une stratégie de moyens d'existence vitale pour les citoyens pauvres; elle apporte à ceux-ci la santé nutritionnelle et des revenus pour les autres dépenses du ménage, et elle atténue certains des impacts écologiques de la croissance des zones urbaines. Du côté négatif, elle est toujours illégale dans certaines régions du monde en développement, et les pouvoirs publics locaux sont souvent lents à reconnaître l'importance de son rôle. En tant que principales productrices de cultures vivrières dans de nombreuses villes de pays en développement, ce sont les femmes qui ont le plus à gagner ou à perdre des décisions qui détermineront l'avenir de ce secteur. Certains efforts prometteurs déployés par des ONG, telles que le Partenariat pour le développement municipal de l'Afrique orientale et australe et son partenaire financier, le Centre de ressources pour l'agriculture et la foresterie urbaines, visent à combler le fossé entre perception et réalité. Par des activités de plaidoyer à base scientifique et des dialogues associant de multiples parties prenantes, le Partenariat a encouragé les dirigeants du Zimbabwe à reconnaître l'importance de l'agriculture urbaine et périurbaine au niveau local et à signer la Déclaration de Harare par laquelle plusieurs pays africains s'engagent à soutenir les pratiques de l'agriculture urbaine².

Les zones périurbaines sont le lieu de toute une gamme d'activités telles que l'agriculture, l'élevage, l'artisanat; elles font également l'objet d'une expansion industrielle, de spéculation foncière et de suburbanisation résidentielle; elles peuvent aussi servir d'aires d'évacuation des déchets³³. Elles remplissent d'autres fonctions d'une importance clé pour les zones urbaines, depuis l'approvisionnement en nourriture (voir encadré 19), en énergie, en eau, en matériaux de construction et autres biens essentiels, jusqu'à la fourniture de services écologiques en tant que couloirs fauniques, zones de microclimats et zones tampons de protection contre les crues. Leur absorption dans l'économie urbaine donne lieu à une réadaptation complexe de leurs systèmes sociaux et écologiques.

Étant donné leur emplacement généralement hors du territoire relevant de la compétence juridique et administrative des villes ou entre les territoires de deux villes, les autorités municipales n'ont pas grand pouvoir pour réglementer l'occupation des zones périurbaines³⁴. En conséquence, le processus d'urbanisation peut être, dans une grande mesure, non planifié, informel, illicite et fréquemment marqué par des conflits relatifs à l'utilisation des terres.

La dégradation de l'environnement pose également problème dans les zones périurbaines. Il se présente des dangers

spécifiques pour la santé lorsqu'elles sont affectées simultanément à des activités agricoles et industrielles et à un usage résidentiel. Certaines zones périurbaines se transforment en puits à déchets urbains liquides ou solides et parfois à rejets aériens³⁵. Le type, l'impact et la gravité de ces problèmes varient considérablement³⁶. L'absence de réglementation de ces zones et de leur utilisation peut présenter des dangers pour la santé des pauvres qui s'y installent ou qui y étaient établis, ceux-ci pouvant être exposés à des substances nocives dans l'air, l'eau et les cultures vivrières. Ces dangers peuvent être plus grands pour les femmes à bas revenu et les enfants, qui passent une grande partie de leur journée, voire toute leur journée, dans leurs logements et dans les environs immédiats³⁷.

Les processus de périurbanisation décrits ici présentent une grande variété et ne sont pas faciles à définir en termes

20 AMÉLIORATION DES SERVICES DE BASE DANS LES ZONES PÉRIURBAINES DE OUAGADOUGOU¹

Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, est une métropole de plus d'un million d'habitants en croissance rapide. Un tiers de sa population vit actuellement dans des bidonvilles périurbains s'étendant sur une vaste superficie. L'étalement des établissements accroît les coûts de la fourniture d'eau et d'assainissement pour la population pauvre et la désolation des lieux.

L'Agence française de développement apporte son appui au gouvernement burkinabè pour établir un réseau routier aux fins d'améliorer les transports (45 km d'infrastructure primaire, dont 18 km dans les bidonvilles à forte densité de population de Bogodogo), ainsi que pour élaborer des formules novatrices permettant de répondre aux besoins d'eau et d'assainissement (notamment la vente d'eau en gros à un opérateur indépendant chargé d'en garantir la distribution).

En outre, les espaces publics font l'objet d'aménagements, consistant notamment en la construction de voies piétonnes, de trottoirs, de terrains de jeu et en l'éclairage des voies publiques; les travaux comportent également la mise en place de points de distribution collective d'eau. La population locale participe activement à la validation des activités et au financement du matériel proposé. Le projet comporte également une composante de renforcement des capacités de l'administration locale à assurer le suivi et l'entretien de l'infrastructure routière et du système d'assainissement actuels. La fourniture de services de base aux habitants économiquement faibles des zones périurbaines vise directement à la réalisation des cibles 10 et 11 des OMD. Les innovations techniques et institutionnelles du Burkina Faso à cet égard sont des plus encourageantes. Le principal défi à relever sera celui de se préparer en vue de l'expansion rapide et soutenue de la demande de logements et de services.

simples ni à quantifier, mais leur examen indique qu'il doit y avoir des possibilités de faire de l'espace périurbain des usages plus socialement bénéfiques et plus durables.

Pour ou contre l'étalement

Les experts débattent des avantages respectifs des villes compactes et des villes décentralisées, mais il n'y a certes pas de consensus sur le sujet. Le désaccord concerne notamment les diverses sources de l'étalement, des questions méthodologiques et les conflits de valeurs.

La suburbanisation résidentielle a pour origine des aspirations culturelles et elle est encouragée par les politiques officielles, mais ces deux facteurs, aspirations et politiques, ont été remis en question. La croissance urbaine par la périurbanisation, quant à elle, n'a essentiellement aucune planification ou direction. Ces différentes contributions à l'étalement urbain doivent être examinées afin d'en élucider les répercussions.

Les écologistes désapprouvent généralement la baisse de densité urbaine liée à la suburbanisation. Ils considèrent les villes compactes comme plus durables, car elles réduisent les transports quotidiens, ce qui réduit aussi la consommation énergétique et la pollution atmosphérique. L'étalement augmente en outre la consommation d'eau et absorbe des espaces verts.

Rares sont les urbanistes qui défendent l'expansion anarchique, mais certains se demandent si l'intensification de l'utilisation des terres peut assurer un avenir urbain plus durable. Ils s'interrogent également sur l'acceptabilité d'une occupation dense pour le grand public³⁸. Il semblerait en effet que la plupart des gens veulent une grande maison sur un grand terrain avec un bon accès automobile aux installations et équipements³⁹.

Dans la plupart des débats, qu'ils acceptent ou déplorent l'étalement urbain, une hypothèse fondamentale est que la ville dispersée est le cadre de vie souhaité par la population, mais cela peut être tout simplement le reflet d'un parti pris des experts, originaires pour la plupart de pays développés. Le peuplement suburbain dispersé paraît peu réaliste pour les masses urbaines des pays en développement. Le débat reflète aussi les différences au plan des valeurs, de l'éthique et de l'esthétique, qui viennent hausser le ton de la discussion concernant l'équité et la durabilité de la compacité.

Les problèmes conceptuels et méthodologiques viennent aussi compliquer le débat, étant donné toute la diversité des définitions du « milieu urbain ». Les conclusions sur la densité et les autres aspects de l'étalement varient, à l'évidence, suivant les critères retenus pour définir l'agglomération urbaine.



▲ *Vue de nuit de Shanghai (Chine) et d'échangeurs du réseau autoroutier.*
© Brigitte Hiss/sinopictures/Still Pictures

Quelles que soient les difficultés conceptuelles, la « dimension écologique » doit être prise en considération dans ce débat. La notion du développement durable implique une solidarité avec les générations futures. De nombreux avantages environnementaux sont difficiles à obtenir dans le court terme. La préservation des aires naturelles, la réduction de la consommation d'énergie, l'encouragement de la biodiversité, la protection des bassins hydrographiques et l'inversion des changements climatiques ont tous leur valeur propre, mais ils sont également essentiels pour la qualité de la vie des générations à venir.

La discussion passe souvent sous silence le fait que l'étalement urbain est de plus en plus attribuable à la périurbanisation à la mobilité de l'activité économique, tout particulièrement dans les pays en développement. Face à la perspective d'une croissance urbaine inévitable et massive, la périurbanisation et sa progression discontinue ont d'importantes répercussions sur l'environnement et la société.

Ni les pouvoirs publics ni les organismes de développement internationaux n'ont répondu à ces difficultés de manière efficace et, à l'évidence, celles-ci ne se résoudront pas d'elles-mêmes sans intervention. Il n'y a pas de main invisible qui viendra ordonner la croissance urbaine conformément aux besoins sociétaux, aux responsabilités intergénérationnelles et aux exigences de l'égalité des sexes.⁴⁹

Dans les pays en développement, où la périurbanisation est un moteur important de l'étalement urbain, une certaine planification et certaines mesures de réglementation s'imposent, de manière à minimiser les effets négatifs de l'expansion urbaine et à en maximiser les aspects positifs. La planification urbaine et régionale, que de nombreux pays ont reléguée au second rang en raison des politiques d'ajustement structurel et des exigences de la mondialisation accélérée, devra être ressuscitée à cette fin. L'étalement urbain, du moins sous sa forme actuelle, n'est pas favorable au développement durable. Le peuplement compact peut ne pas être la seule ou la meilleure

solution, ni même dans certains cas une solution réalisable. La forme spatiale de l'expansion urbaine doit toutefois être négociée de manière plus efficace, plus équitable et plus respectueuse de l'environnement.

Politiques réalistes d'expansion urbaine

La troisième session du Forum urbain mondial a mis en relief le rôle de la planification comme outil de gestion du développement et de l'environnement urbains et comme moyen de prévenir la formation de bidonvilles⁴¹.

Que faudra-t-il pour apporter un certain ordre à une expansion urbaine de grande envergure ? Les politiques pourront cibler : a) la migration rurale-urbaine; b) la répartition de la population rurale entre les villes; c) le processus de développement urbain de villes distinctes⁴².

La prévention de la migration rurale-urbaine est très difficile, mais aussi peu productive (voir chapitre 3). Parmi les politiques visant à modifier la répartition de la population entre les villes, peu se sont avérées efficaces. L'option restante

consiste à adopter une approche active pour orienter la croissance à venir de villes distinctes :

« Les principales questions auxquelles ont à répondre les décisionnaires du secteur public au niveau local, national et international ne sont pas de savoir si l'expansion urbaine aura lieu ou non, mais quelle sera l'ampleur de cette expansion et ce qu'il faut faire dès à présent pour s'y préparer. [...] Le message est très clair : les villes des pays en développement doivent établir des plans sérieux, et en particulier déterminer où cette expansion pourra avoir lieu le plus facilement, comment l'infrastructure pourra être adaptée pour servir l'expansion prévue, comment les coûts pourront être assumés, et comment cela pourra se faire avec un impact environnemental minimum⁴³. »

Étant donné les implications économiques, sociales et environnementales de l'inéluctable croissance explosive des populations urbaines des pays en développement, l'absence d'approche proactive coordonnée a de quoi étonner. Elle est le résultat de plusieurs facteurs, notamment de la myopie des politiciens en matière de planification, de l'aversion des pouvoirs publics qui ne perçoivent pas les côtés positifs de l'urbanisation et ne s'y préparent donc pas, de la préférence des planificateurs pour les plans directeurs aussi ambitieux qu'utopiques (et qui, en dernière analyse, sont rarement mis en œuvre), et de l'absence d'action et d'incitatifs des organisations internationales dans ce domaine⁴⁴.

Au lieu de procéder à un minimum de préparatifs réalistes à la croissance urbaine, nombre de responsables se contentent d'espérer, envers et contre tout, que leurs villes surpeuplées cesseront de se développer, ou ils entreprennent la formulation de plans directeurs qui ont peu de chances d'être appliqués et qui sont généralement abandonnés à brève échéance⁴⁵.

L'inévitable croissance des villes des pays en développement et de leur zone périurbaine exige une approche concertée et active (voir encadré 21). Le cadre global de gestion doit comprendre un ensemble de règlements réalistes, équitables et applicables. Il faut veiller, dans ce processus, à ne pas porter atteinte aux terres et aux bassins hydrographiques sensibles. Il faut également se préoccuper en priorité de fournir des terres, des infrastructures et des services aux pauvres. La population locale doit être associée à tous les débats concernant la croissance future, de manière à garantir le respect de ses droits tout en favorisant la réussite des efforts de planification. Les considérations exposées au chapitre 3 sur les besoins de terre des pauvres sont particulièrement pertinentes à cet égard.

La question foncière, bien qu'importante, ne constitue qu'un aspect de la problématique de la croissance urbaine à venir. La prise en compte des autres aspects de cette probléma-

21 LA GROSSE POMME PRÉPARE SON AVENIR¹

L'administration de la ville de New York a fait connaître ses intentions de prendre en compte la croissance et les besoins à moyen et à long terme de la métropole qui en résultent. Parmi de multiples projets, elle élabore un « plan stratégique d'occupation des sols » pour gérer le territoire municipal et sa population qui doit atteindre les 9 millions d'habitants. Au nombre des mesures prioritaires est prévue la remise en état de 690 hectares de terres polluées et leur transformation afin d'en faire des sites écologiquement adaptés pour des établissements d'enseignement, des immeubles résidentiels et des parcs. Les plans portent également sur l'amélioration des transports quotidiens, de l'alimentation en eau, de l'assainissement et de la qualité de l'air.

La ville a tiré parti du rejet de sa candidature en vue d'accueillir les Jeux olympiques de 2012 pour procéder à la sorte de planification à long terme que les administrations municipales ont rarement les moyens ou la vision de formuler. Le fait que New York n'ait pas le pouvoir requis pour annexer les villes avoisinantes a amené les planificateurs à effectuer des changements de zonage et à recycler les terres pour favoriser un accroissement de densité. L'initiative est menée par le Bureau de la planification à long terme et de la durabilité, de formation récente, qui réunit des membres de 15 organismes municipaux ainsi que des scientifiques, des enseignants, des activistes de quartier et des dirigeants syndicaux.

Ces plans à long terme devront, à l'évidence, prendre en compte explicitement les effets possibles du réchauffement mondial sur la ville, dont les 8 millions d'habitants, ainsi que les plusieurs millions de résidents des autres villes de la conurbation, sont établis actuellement au niveau de la mer ou à faible altitude.

22 DU BON USAGE DES OUTILS DÉMOGRAPHIQUES

La science démographique est essentielle pour appréhender les besoins des régions urbaines et pour formuler des solutions adaptées. Même en l'absence d'un organisme administratif approprié couvrant toute une région, les décideurs peuvent se servir d'images satellites et de systèmes d'information géographique ainsi que de données démographiques pour recueillir des informations exactes sur le nombre et la densité de la population, les zones d'expansion urbaine, la croissance des taudis et les besoins relatifs à la protection de l'environnement.

En Équateur et au Honduras, l'UNFPA apporte son concours à des programmes de formation technique au lendemain des recensements de population pour apprendre aux organismes locaux à faire un usage optimal des données censitaires et de leur désagrégation à des fins de planification. Les programmes portent notamment sur l'exploitation des données parcellaires en combinaison avec de simples projections démographiques pour mieux estimer la demande future de divers types de services. Les villes de petites et de moyennes dimensions et les zones de croissance décentralisées sont celles qui ont généralement le plus besoin de soutien technique pour procéder à de telles activités.

Les données peuvent être utilisées en conjonction avec des informations sur l'altitude, la pente, la nature des sols, le couvert végétal, les écosystèmes critiques et les risques, pour déterminer les zones dans lesquelles il convient d'encourager ou d'éviter l'implantation de nouveaux établissements. Pour être exploitables avec un système d'information géographique, les données censitaires doivent être traitées et désagrégées au plus bas niveau spatial possible, de manière à être applicables à différentes échelles allant de la région à la circonscription locale.

tique, notamment ceux qui concernent la durabilité et les questions organisationnelles, exige aussi une approche politique et spatiale plus large et se situant dans un cadre temporel plus long. L'étalement et la périurbanisation tendent à fragmenter l'espace urbain de manière imprévisible et à produire des noyaux de densité et de dimensions diverses, présentant une variété de problèmes communs ou spécifiques. La solution n'est pas à rechercher dans l'imposition de critères de densité relative des zones urbaines mais plutôt dans la pratique d'une bonne gouvernance locale qui peut guider le développement urbain et se traduire par des densités appropriées.

Dans la situation actuelle, la fragmentation du territoire urbain produit des inefficiences administratives et des reculs environnementaux. Les limites du territoire municipal coïncident rarement avec celles de la zone d'influence effective de la municipalité. Dans le cas des grandes villes, cette zone s'étend généralement aux sous-régions voisines, qui peuvent

inclure de petites villes ainsi que des zones périurbaines et rurales.

Sans l'intervention d'une entité régionale d'une forme ou d'une autre, la gestion de services essentiels, tels que l'approvisionnement en eau et les transports, qui relèvent de la compétence de différentes administrations territoriales, présente de grandes difficultés. De même, la fragmentation fait obstacle, par définition, à la contiguïté qu'exigent les processus naturels; elle pose également de graves problèmes pour la protection des zones fragiles ou pour la réglementation relative à l'intégrité de l'environnement⁴⁶. D'un point de vue technique, une prise en compte efficace des réalités sociales et environnementales des zones urbaines exige que l'on dispose d'informations constamment actualisées et de capacités d'analyse, ce que la plupart des zones urbaines n'ont pas (voir encadré 22).

Les villes ont des impacts considérables sur les zones avoisinantes mais, dans la plupart des cas, n'assument pas ou ne peuvent pas assumer la responsabilité de leur gestion⁴⁷. La résolution des problèmes communs aux foyers éparpillés d'un système urbain fragmenté exige l'adoption d'une large perspective. La dégradation de l'environnement et la pauvreté appartiennent à la large gamme de changements économiques, sociaux et démographiques associés à la périurbanisation, lesquels doivent être pris en compte de manière concertée et préventive.

La question clé est donc celle de savoir qui prendra l'initiative dans un monde urbain marqué par ces processus de croissance. La suggestion émise ici est d'approcher l'organisation et la réglementation des processus spatiaux qui affectent le bien-être social et environnemental selon une perspective qui soit non pas strictement urbaine mais régionale⁴⁸. Le concept des « villes-régions » est utile dans ce nouvel ordre social, économique et politique. Il offre un point de départ facilement compréhensible pour plaider en faveur d'une approche plus concertée et plus efficace des problèmes urbains croissants des zones urbaines et périurbaines qui s'étalent de plus en plus largement⁴⁹ et, pour prendre en compte les besoins des pauvres urbains en tant qu'élément essentiel et dynamique du développement urbain.

Il est important que la ville-région soit appréhendée non pas comme une entité supra-locale, ce qui en réduirait encore l'accessibilité pour les pauvres, mais comme une forme de coopération et de négociation entre administrations locales d'entités adjacentes ayant des priorités et des besoins différents. C'est là une nécessité évidente pour répondre aux besoins fondamentaux de la population, gérer les ressources naturelles et les déchets et tenter de résoudre toutes les complications qui résultent d'une expansion urbaine rapide et non réglementée.



5

Urbanisation et durabilité au XXI^e siècle

Il est plutôt paradoxal que la bataille qui se livre pour sauver les écosystèmes du monde encore sains se gagnera ou se perdra non pas dans les forêts tropicales ou les récifs coralliens menacés, mais dans les rues des paysages les plus artificiels de notre planète¹.

Les villes : fardeau ou bénédiction ?

La préservation des droits à la santé et au bonheur de nos enfants et petits-enfants dépend de ce que nous faisons aujourd'hui face aux changements mondiaux sur le plan de l'environnement. La bataille pour un avenir environnemental durable se livre principalement dans les villes du monde. À l'heure actuelle, beaucoup des grands problèmes environnementaux du globe se manifestent dans ces villes : croissance démographique, pollution, dégradation des ressources et production de déchets. Paradoxalement, les villes détiennent également nos meilleures chances de nous assurer un avenir durable.

La concentration urbaine n'a pas automatiquement pour effet d'aggraver les problèmes environnementaux. Ces problèmes sont dus principalement à des modes de production et de consommation non durables et aux carences de la gestion urbaine. Les villes offrent en fait de meilleures chances de durabilité à long terme, étant donné, tout d'abord, qu'elles concentrent la moitié de la population du globe sur moins de 3 % de la surface émergée de celui-ci. Comme l'indique le chapitre 4, la dispersion de la population et des activités économiques viendrait vraisemblablement aggraver les problèmes et non pas les résoudre. L'adoption d'approches judicieuses en prévision de la croissance urbaine peut également prévenir de nombreux problèmes environnementaux liés à l'urbanisation.

D'un point de vue démographique, non seulement les établissements humains denses possèdent-ils une capacité d'absorption durable de vastes populations supérieure à celle des zones rurales, mais l'urbanisation est aussi en soi un facteur puissant de réduction de la fécondité. Elle offre peu d'incitations aux familles nombreuses et de multiples désincitations.

Les avantages dont est porteuse l'urbanisation ne se réaliseront toutefois pas de manière automatique : cela exigera une préparation et des soins attentifs. Tel était l'argument exposé dans le chapitre précédent concernant l'organisation interne des villes. Le présent chapitre examine les processus selon lesquels les villes influent sur les problèmes environnementaux mondiaux et en subissent l'influence.

Importance d'une perspective plus large²

Les populations font déjà beaucoup au niveau local pour rendre le milieu urbain plus habitable et plus respectueux de l'environnement³. Les villes peuvent s'apporter mutuellement des enseignements et tirer des avantages de leurs expériences positives. Toutefois,

◀ La foule dans les passages pour piétons de Tokyo (Japon).

© Mark Henley/Panos Pictures

l'élaboration de solutions locales aux problèmes actuels ne suffit pas, étant donné le rapide accroissement et le doublement à brève échéance de la population urbaine des pays en développement dans le contexte de la mondialisation économique. Il s'agira d'intégrer les stratégies locales dans un cadre spatial et temporel inclusif axé sur la prise en compte des problèmes de plus grande envergure et sur la durabilité à long terme.

La notion de changements environnementaux mondiaux, définie comme la somme de toute la gamme des problèmes climatiques locaux, nationaux et régionaux⁴, offre un tel cadre. Elle dénote également les impacts de ces problèmes, tels que les changements de température et de régime des précipitations susceptibles d'accroître la fréquence des crues et des sécheresses, de faire monter le niveau des mers ou d'influer sur la propagation de maladies et d'espèces invasives.

Les zones urbaines contribuent aux changements environnementaux mondiaux par la consommation de ressources, l'utilisation des sols et la production de déchets et en subissent simultanément les impacts. Les conséquences de ces changements ne se feront sentir qu'à moyen ou à long terme. Du fait de ce décalage temporel, elles sont souvent reléguées au second rang en faveur de problèmes environnementaux plus pressants tels que l'alimentation en eau, l'assainissement et l'évacuation des déchets.

Les décideurs doivent cependant se rendre compte que les décisions qu'ils prennent au niveau local ont des répercussions considérables et qu'inversement, les changements climatiques ou les modifications des écosystèmes peuvent avoir des impacts locaux. Il faut disposer de meilleures informations et adopter une vision à plus long terme pour apprécier pleinement ces deux aspects de la question. Les décisions prises aujourd'hui sur les sources d'énergie, les systèmes de transports et la planification spatiale auront des effets à long terme sur les processus biophysiques régionaux et mondiaux qui contribuent aux changements environnementaux mondiaux. La résolution des problèmes actuels peut contribuer à atténuer l'impact de ces changements, mais à condition que les rapports entre les problèmes urbains locaux et les processus régionaux et mondiaux soient explicitement pris en considération.

Une pensée et une planification ainsi intégrées peuvent renforcer la capacité de résistance des zones urbaines aux chocs liés aux changements environnementaux mondiaux. Elles peuvent,

par exemple, contribuer à préserver les écosystèmes sains ou veiller à ce que les systèmes d'alimentation en eau et en énergie soient construits pour résister aux dangers liés au climat. Réciproquement, les mesures visant à la résolution à long terme des problèmes mondiaux peuvent contribuer à résoudre les problèmes environnementaux plus immédiats au niveau local.

Importance d'une visée au-delà du niveau local

Les zones urbaines dépendent des ressources naturelles pour s'approvisionner en eau, en aliments, en matériaux de construction et en énergie et pour évacuer les déchets. À son tour, l'urbanisation modifie les paysages locaux ainsi que les écosystèmes tant locaux que distants.

Les mégapoles retiennent l'attention en raison de leurs dimensions et de leur domination économique. Toutefois, les villes de petites et de moyennes dimensions, qui abritent

aujourd'hui plus de la moitié de la population urbaine du globe et qui continueront à jouer un rôle prédominant, connaissent des défis et des contraintes analogues⁵.

Deux grands phénomènes illustrent l'interaction entre l'urbanisation et les ressources naturelles et leurs liens avec les changements environnementaux mondiaux. Le premier, les changements d'utilisation des sols et de couverture des terres, a déjà fait l'objet d'un traitement relativement détaillé au chapitre 4. Le présent chapitre accorde plus d'attention à l'impact des changements et de la variabilité climatiques.

Les décideurs doivent se rendre compte que les décisions prises au niveau local ont des répercussions considérables et qu'inversement, les changements climatiques ou les modifications des écosystèmes peuvent avoir des impacts locaux. Il faut disposer de meilleures informations et adopter une vision à plus long terme pour apprécier pleinement ces deux aspects de la question.

Changements de couverture des terres

L'expansion rapide des zones urbaines modifie la couverture des terres et entraîne des pertes d'habitats. Il a été noté au chapitre 4 comment la croissance démographique, la diminution de densité et la périurbanisation pourraient, par leur effet conjugué, convertir d'importantes superficies de terres à des usages urbains au cours des décennies à venir.

Les phénomènes environnementaux résultant de la conversion des écosystèmes naturels et agricoles à des usages urbains ont d'importantes répercussions sur le fonctionnement des systèmes mondiaux. La gravité de ces répercussions dépendra d'une part de la localisation et des modalités de l'expansion urbaine et d'autre part, et encore plus, des modes de consommation imposés par la population urbaine.

L'« empreinte urbaine » s'étend bien au-delà du voisinage immédiat des villes, en particulier dans les pays en développement. L'augmentation des revenus et de la consommation amène un accroissement des pressions sur les ressources naturelles et déclenche des changements d'utilisation des sols et de couverture des terres dans leurs zones d'influences, parfois sur de vastes superficies. Il en résulte généralement des pertes d'habitat et de services des écosystèmes plus grandes que celles qui proviennent de l'expansion urbaine elle-même.

C'est ainsi, par exemple, que les forêts tropicales de Tabasco ont été rasées pour faire place à des zones d'élevage bovin afin de répondre à l'accroissement de la demande de viande de Mexico, distante de 400 km. L'augmentation de la demande de soja et de viande des zones urbaines de la Chine, ajoutée à la demande du Japon, des États-Unis et de l'Europe, accélère le déboisement de l'Amazonie brésilienne⁶.

Le concept de l'« empreinte urbaine » qui décrit cette expansion de la consommation urbaine, est aujourd'hui bien connu⁷. Cependant, beaucoup de gens comprennent ce terme comme signifiant que c'est la concentration urbaine elle-même qui constitue un problème, et non pas la consommation faite par un grand nombre de citoyens plus ou moins

aisés. À l'évidence, les centres urbains des pays pauvres n'ont pas la même empreinte que ceux de pays développés.

Le concept de la « transition environnementale » fait ressortir les différences qui existent entre les villes des pays à revenu élevé et à faible revenu⁸. Dans les villes des pays pauvres, les problèmes environnementaux sont locaux et concernent principalement la santé; il s'agit par exemple de l'insuffisance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, de la mauvaise qualité de l'air (pollution intérieure comme extérieure) et de l'absence ou de l'insuffisance de l'évacuation des déchets. Lorsque les revenus moyens augmentent, ces problèmes immédiats deviennent moins pressants, mais les changements des activités de production et des modes de consommation en accroissent l'impact sur les zones rurales environnantes. Dans les villes plus aisées, les impacts locaux et régionaux ont généralement accusé une diminution du fait d'une réglementation environnementale plus complète, d'investissements dans le traitement des déchets et la lutte contre la pollution, ainsi que d'un passage de l'économie du secteur industriel à celui des services. Mais l'aisance accroît les incidences sur les problèmes de l'environnement mondial tels que les changements climatiques.

▼ *Les petits réfugiés afghans fournissent une main-d'oeuvre à bon marché dans les décharges de pneus de Peshawar (Pakistan).*

© Thomas Dworzak/Magnum Photos



La question de l'eau présente ici une pertinence toute particulière. La dépendance des villes à l'égard d'un approvisionnement en eau garanti impose des demandes considérables aux ressources mondiales en eau douce. Les centres urbains se trouvent déjà en concurrence avec l'agriculture, très grosse consommatrice, pour des ressources en eau rares dans des régions telles que le sud-ouest des États-Unis, le Moyen-Orient, l'Afrique australe, certaines régions d'Asie centrale et le Sahel africain. Dans les cas extrêmes, comme celui du système de Cutzmalá qui alimente Mexico, des communautés entières sont inondées ou réinstallées ailleurs pour faire place à une infrastructure d'approvisionnement en eau. Il en sera ainsi, à une échelle gigantesque, si la Chine mène à bien son projet d'adduction d'eau du sud au nord⁹. À terme, les villes surenchérisent sur les usagers ruraux et agricoles pour se procurer l'eau dont elles ont besoin¹⁰.

Les zones urbaines peuvent avoir des incidences sur les ressources en eau et sur le cycle hydrologique de deux autres façons importantes : en premier lieu, par l'expansion des routes, aires de stationnement et autres surfaces imperméables, qui polluent les eaux de ruissellement et réduisent l'absorption des eaux de pluie et le réapprovisionnement des aquifères, et en second lieu par la mise en place d'installations hydroélectriques de grande envergure qui contribuent à l'alimentation en énergie des citadins¹¹.

Ces exemples illustrent la complexité de la prise en compte de l'impact des villes sur le système biophysique et soulignent la nécessité d'une vision large et intégrée des interventions.

Les villes et les changements climatiques

Les changements climatiques ont une large gamme d'incidences diverses sur les processus urbains. Les catastrophes naturelles liées au climat augmentent de fréquence et d'ampleur. Leurs conséquences dépendent d'un certain nombre de facteurs, et notamment de la résilience et de la vulnérabilité des habitants et des localités.

Les conditions climatiques ont toujours façonné le cadre bâti. Depuis les années 1950, toutefois, on constate une désaffection pour les modèles traditionnels adaptés aux conditions climatiques locales. La mondialisation et l'évolution rapide de la technologie tendent à promouvoir des conceptions architecturales et des aménagements urbains homogénéisés et faisant abstraction des conditions naturelles. Cette architecture en

grande série s'accompagne d'une augmentation de la consommation énergétique provenant du transport de matériaux exogènes et du choix d'une conception de bâtiments prédéfinie dans des conditions environnementales et climatiques diverses, sans égard pour son rendement énergétique. Dans certaines régions, l'énergie est trop bon marché pour que l'on se préoccupe du rendement énergétique; dans d'autres, les promoteurs se désintéressent des coûts, étant donné que les prix ne reflètent pas les futures économies qui résulteraient d'un meilleur rendement énergétique.

Les nouvelles formes d'architecture et d'urbanisme, les nouveaux matériaux et les innovations telles que la climatisation ont eu pour effet d'accroître les coûts énergétiques ainsi que l'apport des villes aux émissions de gaz à effet de serre. Les progrès technologiques ont également autorisé la croissance de villes dans



*Mère portant son enfant dans les rues sales de Port-au-Prince (Haïti). ▶
La capitale haïtienne, l'une des villes les plus pauvres du monde occidental,
n'a pas de service de ramassage des ordures ménagères.*

© Melanie Stetson Freeman/Getty Images

des lieux précédemment considérés comme inhabitables. La ville de Phoenix (Arizona), par exemple, a connu un développement spectaculaire grâce aux projets d'ingénierie qui ont acheminé jusque dans la région l'eau du fleuve Colorado; de même, en Arabie saoudite, la ville de Riyad est alimentée en eau en grande partie par des usines de désalinisation de l'eau de mer.

La morphologie et les fonctions du tissu urbain contribuent également à définir les interactions entre les villes et les changements climatiques locaux. C'est ainsi, par exemple, que l'effet dit « de l'îlot de chaleur » résulte de l'impact des différentes utilisations des terres en milieu urbain, qui crée des microclimats et entraîne des conséquences pour la santé.

L'effet de l'îlot de chaleur consiste en une élévation de la température du noyau urbain par comparaison aux zones environnantes. Les dimensions du centre urbain, le type d'urbanisation, la forme, la fonction et l'utilisation des terres urbaines contribuent tous à l'effet. Lors de la croissance qui fait des villages des bourgades puis des villes, leur température moyenne s'élève de 2° C à 6° C par rapport aux terres rurales environnantes¹².

Les conceptions et les formes urbaines qui négligent les conditions climatiques locales et qui provoquent une perte de l'effet rafraîchissant des espaces verts aggravent l'effet de l'îlot de chaleur. Ceci affecte particulièrement les villes des pays tropicaux pauvres.

La croissance urbaine rapide, conjuguée aux puissants impacts de la variabilité et des changements climatiques, aura probablement de graves conséquences pour la santé de l'environnement sous les tropiques. Il pourra en résulter, par exemple, un stress thermique et une accumulation d'ozone troposphérique qui risquent de se répercuter sur l'économie urbaine, notamment sur le rendement de la main-d'œuvre et de l'activité économique, ainsi que sur l'organisation sociale.

En un cercle vicieux, les changements climatiques accroîtront la demande énergétique pour la climatisation dans les zones urbaines, ce qui contribuera à l'effet d'îlot de chaleur urbain du fait de la pollution thermique. La pollution thermique, le smog et l'ozone de la basse atmosphère ne sont pas des phénomènes strictement urbains; ils touchent également les zones rurales environnantes, réduisent les rendements agricoles¹³, accroissent les risques pour la santé¹⁴ et déclenchent des tornades et des orages.

La santé humaine est, du fait des changements climatiques, exposée à des dangers dans les zones urbaines, tout particulièrement dans les zones pauvres où les habitants peuvent le moins s'adapter; ces populations souffrent déjà de divers problèmes associés à la pauvreté et aux inégalités, que les changements climatiques viendront aggraver. Ainsi, par exemple, les zones pauvres, dénuées de services de santé et autres, surpeuplées, mal alimentées en eau et sans assainissement approprié offrent un terrain idéal à la propagation de maladies respiratoires et intestinales ainsi qu'à la reproduction des moustiques et d'autres vecteurs de maladies tropicales telles que le paludisme, la dengue et la fièvre jaune. Les changements de température et de régime pluvial peuvent propager les maladies dans des zones qui en étaient précédemment exemptes et les aggraver dans les

zones où elles sévissaient déjà. Les changements du cycle de l'eau peuvent affecter les apports d'eau, la distribution et la qualité de l'eau en milieu urbain et favoriser la propagation des maladies hydriques.

Les impacts des changements climatiques sur l'eau en milieu urbain sont appelés à s'intensifier considérablement. Nombre de pays pauvres connaissent déjà des difficultés accumulées en matière d'apport d'eau, de distribution et de qualité de l'eau, que les changements climatiques viendront vraisemblablement aggraver. Le récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolu-

tion du climat souligne le fait que les villes des régions sèches, telles que Karachi au Pakistan et New Delhi en Inde, seront en particulièrement durement touchées¹⁵.

Pauvreté et vulnérabilité aux catastrophes naturelles

Les villes sont extrêmement vulnérables aux crises et aux catastrophes naturelles : les pénuries soudaines de biens divers, les fardeaux environnementaux pesants ou les grandes catastrophes peuvent déboucher rapidement sur de graves urgences. Les conséquences de ces crises sont multipliées par les carences en matière de coordination de l'administration et de la planification.

Les catastrophes naturelles se sont faites plus fréquentes ces deux dernières décennies et ont touché plusieurs grands centres urbains (voir figure 7). Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a signalé que de 1980 à 2000, 75 % de la population mondiale vivaient dans des zones touchées par une catastrophe naturelle¹⁶. En 1999, il est

Les impacts des changements climatiques sur l'eau en milieu urbain sont appelés à s'intensifier considérablement. Nombre de pays pauvres connaissent déjà des difficultés accumulées en matière d'apport d'eau, de distribution et de qualité de l'eau, que les changements climatiques viendront vraisemblablement aggraver.

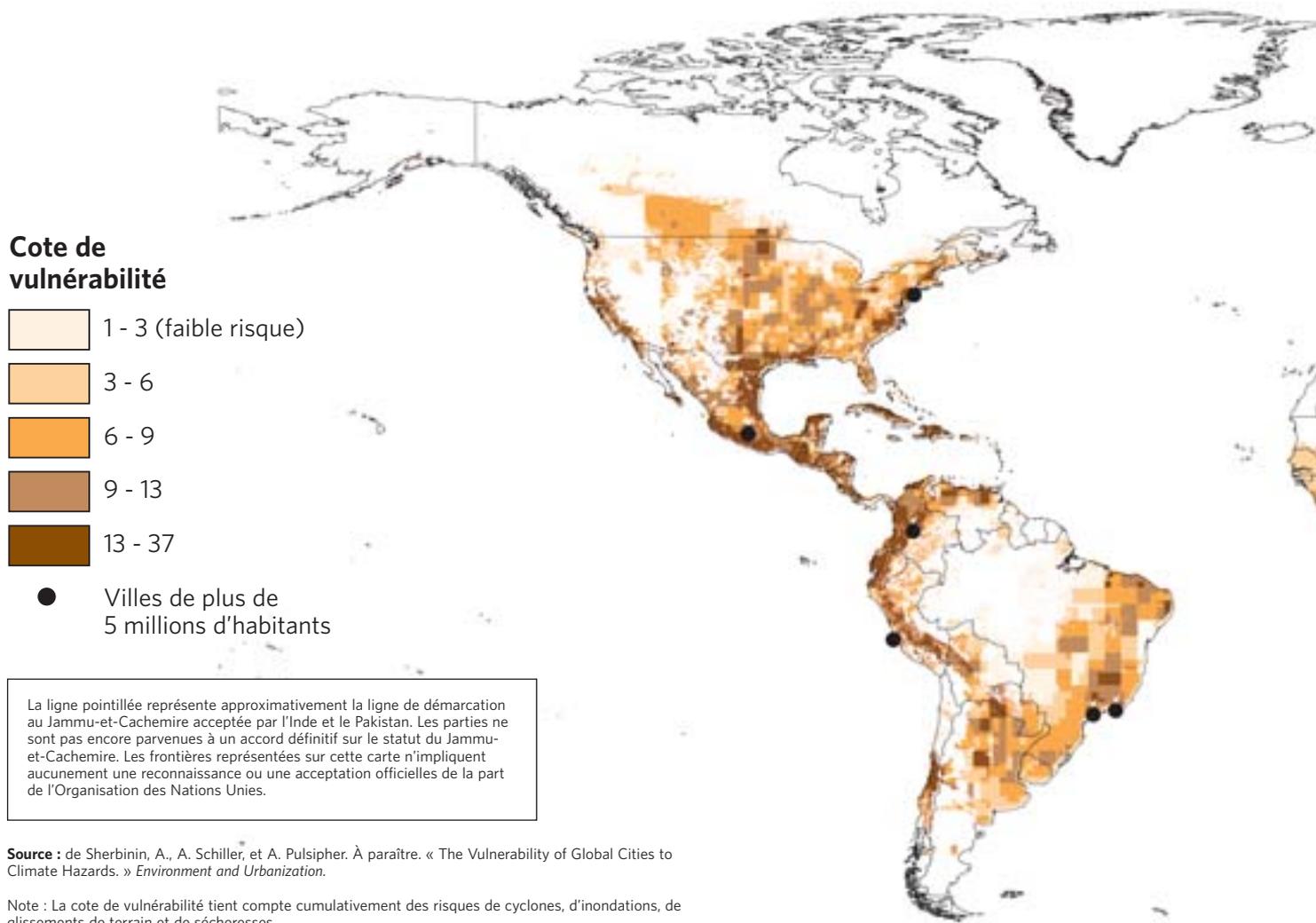
survenu plus de 700 grandes catastrophes naturelles qui ont coûté plus de 100 milliards de dollars EU en pertes économiques et fait des milliers de victimes. Plus de 90 % des pertes en vies humaines dues aux catastrophes naturelles dans le monde se sont produites dans des pays pauvres.

Les impacts des changements environnementaux mondiaux, en particulier les dangers liés au climat, affectent de manière disproportionnée les populations pauvres et vulnérables, notamment les habitants de taudis et les squatters établis sur des terrains en pente raide, dans des zones mal drainées ou des zones côtières de faible altitude¹⁷. C'est ainsi que des décennies d'implantation d'établissements informels sur les collines des alentours de Caracas ont contribué à la dévastation causée en décembre 1999 par des crues éclairs et des glissements de terrain, qui ont fait 30 000 morts et ont touché

près d'un demi-million de personnes¹⁸. L'impact de l'ouragan Katrina sur la Nouvelle-Orléans (encadré 23) montre que les pays développés ne sont pas à l'abri de telles catastrophes de grande envergure.

Les sécheresses, les crues et autres conséquences des changements climatiques peuvent également modifier les modèles de migration rurale-urbaine ou intra-urbaine. Les graves crues du bassin du Yangtze survenues en Chine en 1998 et en 2002, dues à une combinaison de variabilité climatique et de changement de couverture des terres d'origine anthropique, ont déplacé des millions de personnes, principalement des agriculteurs de subsistance et des villageois. On relève des exemples analogues en Inde, au Mexique et dans d'autres pays pauvres. Beaucoup de ces « réfugiés environnementaux » ne reviennent jamais dans les zones rurales d'où ils ont été déplacés.

Figure 7 : Les grandes villes et les dangers actuels liés au climat



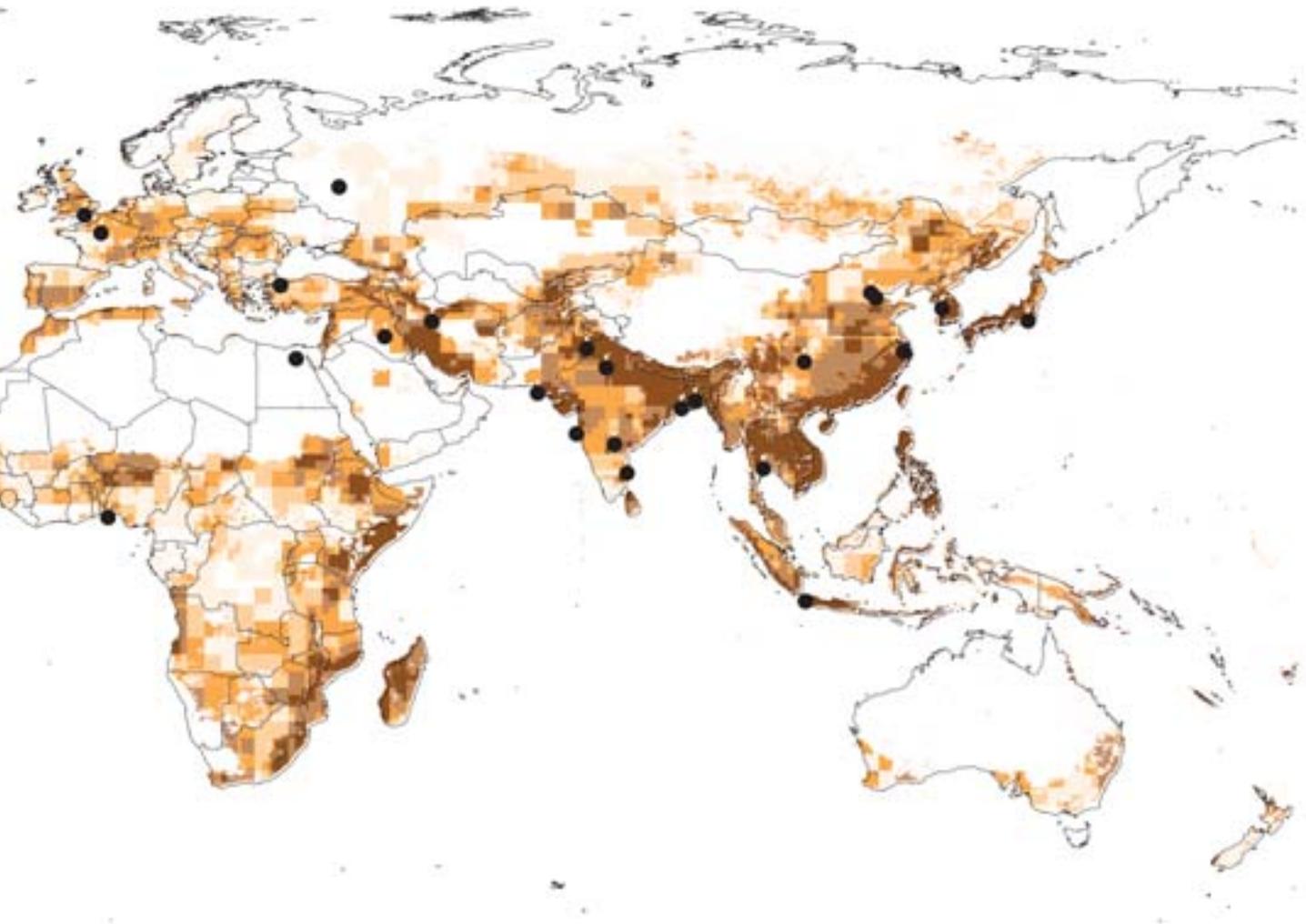
La montée du niveau des mers. Deux questions : quand et de combien¹⁹ ?

L'une des perspectives les plus alarmantes des changements climatiques est leur impact sur l'élévation du niveau des mers et les conséquences potentielles de ce phénomène sur les zones côtières urbanisées. La population et l'activité économique se sont toujours concentrées le long des côtes en raison des ressources naturelles et des possibilités commerciales de ces régions. Bon nombre de grandes villes du monde sont implantées sur le littoral marin et à l'embouchure des grands fleuves. Les zones tant urbaines que rurales des écosystèmes côtiers sont les plus densément peuplées de toutes les zones d'établissements humains du monde.

Ces populations, en particulier lorsqu'elles sont concentrées dans de vastes agglomérations urbaines situées dans des

zones écologiques riches, peuvent imposer un fardeau considérable aux écosystèmes côtiers, dont beaucoup sont déjà soumis à diverses contraintes. Elles sont de plus en plus exposées aux risques d'origine marine, tels que la montée du niveau des mers et aux tempêtes plus violentes induites par les changements climatiques.

L'élévation du niveau des mers, particulièrement en combinaison avec des événements climatiques extrêmes, aurait pour effet d'inonder de vastes zones de ces régions. Il en résulterait aussi des intrusions d'eau salée dans les masses d'eau douce de surface et les aquifères, ce qui affecterait l'alimentation en eau des villes et modifierait les écosystèmes essentiels qui fournissent des services et des ressources naturelles aux zones urbaines. Ceci provoquerait inévitablement des migrations vers d'autres zones urbaines. Les établissements côtiers



23 KATRINA : CATASTROPHE À LA NOUVELLE-ORLÉANS¹

L'ouragan Katrina s'est abattu sur les côtes américaines du golfe du Mexique le 29 août 2005. Il y a fait plus de 2 800 morts, a ravagé des quartiers entiers, a détruit les moyens d'existence et a laissé sans abri des centaines de milliers de survivants dont il a bouleversé l'existence. Quelque 9,7 millions d'habitants de l'Alabama, de la Louisiane et du Mississippi ont, estime-t-on, été les témoins directs du passage du cyclone. Katrina a eu ses effets les plus destructeurs sur la ville de la Nouvelle-Orléans et sur la région côtière du Mississippi, mais elle a également semé la dévastation jusqu'à une distance de 160 km à partir de son centre, pratiquement tout le long de la partie septentrionale centrale du golfe du Mexique.

Dans les trois États les plus durement frappés par la tempête, quelque 4,9 millions d'habitants, soit environ 41 % de la population totale, vivent dans la zone côtière. Environ 3,2 millions d'habitants sont établis dans des zones connaissant des inondations ou menacées par elles. Ce sont les pauvres qui ont été les plus touchés par l'ouragan. Les zones inondables étaient majoritairement occupées par des Afro-Américains et par des personnes âgées, ce qui les exposait davantage aux dangers et au risque de mort due aux inondations que les Blancs non âgés de la région.

des pays à faible revenu seraient plus vulnérables à ces dangers et les groupes économiquement faibles vivant dans les plaines inondables seraient les plus vulnérables de tous.

La première évaluation systématique de ces questions indique que les zones côtières de basse altitude ne représentent actuellement que 2 % des terres émergées du monde, mais 13 % de sa population urbaine²⁰. Malgré des niveaux d'urbanisation inférieurs, une proportion considérablement plus forte de la population urbaine est établie dans des zones côtières en Afrique et en Asie qu'en Amérique du Nord ou en Europe (voir tableau 1).

Ces différences proviennent de l'héritage colonial de l'Afrique et de l'Asie, où les grandes villes se sont développées en tant que ports et centres d'exportation de matières premières²¹. L'Asie se distingue à cet égard, puisqu'il s'y trouve environ les trois quarts de la population mondiale des zones côtières de basse altitude, ce qui représente les deux tiers de sa population urbaine.

La concentration d'établissements de grandes dimensions dans les zones côtières de basse altitude est frappante : quelque 65 % des villes de plus de 5 millions d'habitants recourent ces zones, contre 13 % seulement des villes de moins de 100 000 habitants.

Étant donné les menaces réelles et croissantes des changements environnementaux mondiaux dans les zones côtières de basse altitude, le maintien des formes actuelles de croissance urbaine est préoccupant. D'un point de vue environnemental, le développement incontrôlé des zones côtières infligera vraisemblablement des dégâts aux écosystèmes sensibles et importants ainsi qu'à d'autres ressources. Simultanément, le peuplement des zones côtières, en particulier celles de basse altitude, exposera les habitants à des dangers venus de la mer qui sont appelés à s'aggraver du fait des changements climatiques.

Le maintien des modèles d'urbanisation actuels attirera des populations encore plus nombreuses dans les zones côtières de basse altitude. En Chine, en particulier, la croissance économique impulsée par l'exportation est associée à une forte migration vers les côtes (voir figure 8). Le Bangladesh, malgré des taux de croissance économique et d'urbanisation plus faibles, connaît également un déplacement marqué de sa population vers les zones côtières de basse altitude.

La protection des habitants des zones côtières des risques liés aux changements climatiques exigerait des mesures d'atténuation et une émigration des zones les plus basses. Elle requerrait également une modification des formes dominantes de peuplement de ces zones.

Tableau 1 : Pourcentages de la population et de la superficie des terres dans les zones côtières de basse altitude, par région; 2000

Région	Part de la population et des terres de la région dans les zones côtières de basse altitude			
	Population totale %	Population urbaine %	Total des terres %	Terres urbaines %
Afrique	7	12	1	7
Amérique du Nord	8	8	3	6
Amérique latine Europe	6	7	2	7
Asie	13	18	3	12
Australie et Nouvelle-Zélande	13	13	2	13
Europe	7	8	2	7
Petits États insulaires	13	13	16	13
Monde	10	13	2	8

Source : McGranahan, G., D. Balk et B. Anderson. À paraître. « The Rising Risks of Climate Change: Urban Population Distribution and Characteristics in Low Elevation Coastal Zones. » *Environment and Urbanization*.



▲ Ces victimes de l'ouragan Katrina à la Nouvelle-Orléans essaient de sauvegarder quelques-uns de leurs biens.

© Jez Coulson/Panos Pictures

Ces interventions seraient certes plus faciles dans les nouvelles zones urbaines. Il serait crucial à cet égard d'éviter les politiques qui favorisent le développement des zones côtières et d'imposer simultanément une gestion plus efficace de ces zones. Mais de telles mesures exigent une vision appropriée, un ferme engagement et des délais d'exécution de longue durée.

Il est donc d'une importance primordiale d'anticiper et de planifier sur la base d'informations et d'analyses solides. Malheureusement, les considérations environnementales n'ont pas eu grande influence à ce jour sur les modèles de peuplement. La modification de ces modèles exigerait une approche dynamique et volontariste, pratique rare étant donné la priorité accordée à la croissance économique et dont l'adoption exigerait, à son tour, des efforts de sensibilisation et de plaidoyer.

Adaptation aux changements climatiques

Les autres interactions avec le climat n'ont peut-être pas les graves conséquences découlant des catastrophes naturelles, mais elles s'avèrent néanmoins significatives et influent sur la vie et les fonctions urbaines. Ainsi, par exemple, les changements des températures moyennes et extrêmes peuvent avoir des répercussions notables sur les activités économiques (le tourisme, par exemple), la productivité de la main-d'œuvre,

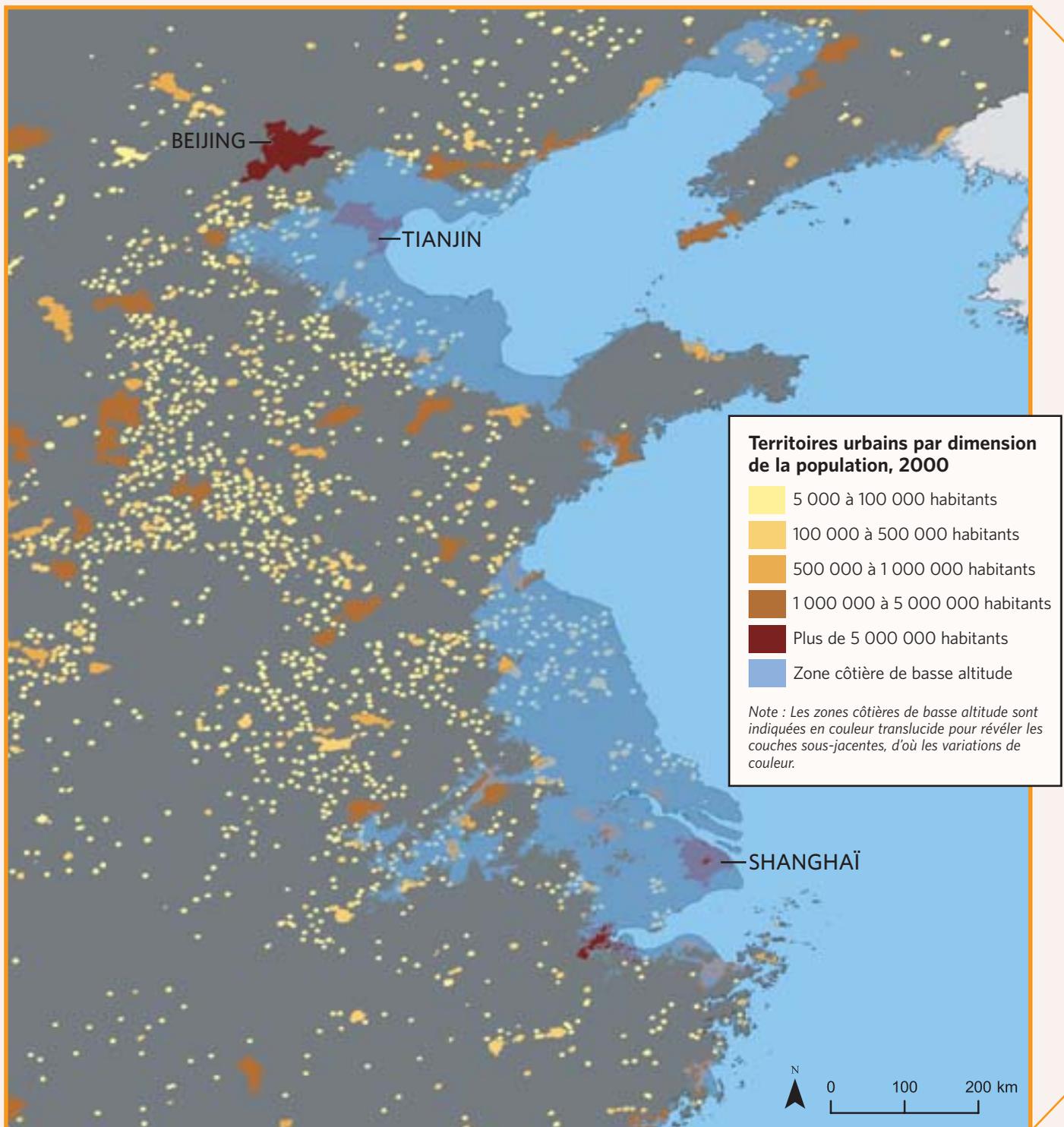
l'usage de l'espace urbain pour les rapports sociaux, l'indicateur de confort, les apports d'eau, la distribution et la qualité de l'eau et la demande énergétique.

La large gamme de ces impacts sur les zones urbaines devrait donner lieu à des réponses d'adaptation tenant compte des situations et des ressources locales. L'adaptation aux caractéristiques locales de la géographie physique et du climat a un impact significatif sur les types de construction et les modalités de formation des zones urbaines. L'adaptation aux cycles biophysiques modifie également l'utilisation des terres dans les zones urbaines et définit les modalités de la croissance de la ville.

Malgré l'acquisition constante de connaissances sur ces questions, il n'existe toujours pas de tableau général complet sur les mécanismes par lesquels les changements climatiques façonnent le milieu bâti et sur les façons dont le milieu bâti devrait s'adapter aux changements probables des régimes des températures et des précipitations.

Les institutions jouent un rôle important dans les réactions d'adaptation des systèmes urbains aux conséquences négatives des changements environnementaux mondiaux. La création de réseaux internationaux de villes est, par exemple, une tendance nouvelle et prometteuse axée sur la prise en

Figure 8 : Chine : Région côtière de la mer Jaune





Source : McGranahan, G., D. Balk, et B. Anderson. À paraître. « The Rising Tide: Assessing the risks of Climate Change and Human Settlements in Low Elevation Coastal Zones. » *Environment and Urbanization* 19 (1).

considération des questions environnementales urbaines²². Ces réseaux visent à faciliter les échanges d'information et le renforcement des capacités au niveau local concernant les questions urbaines et environnementales; ils sont également susceptibles d'acquérir une influence politique appréciable à certains moments critiques.

Action locale, conséquences mondiales; changement mondial, impact local

Le présent chapitre suggère que la durabilité urbaine à long terme dépend de la capacité des décideurs d'envisager l'utilisation de l'espace selon une optique plus large et de relier les développements locaux à leurs conséquences mondiales.

L'adoption d'une perspective plus large apporte des gains d'efficacité aux actions locales tout en favorisant la durabilité dans le long terme. C'est ainsi, par exemple que la planification locale du développement des zones côtières exige, au minimum, une large vision qui englobe les plans économiques envisagés et les aspects spatiaux, l'utilisation des terres, les taux et les caractéristiques de la croissance démographique, les besoins de logement et de services des pauvres, l'infrastructure, le rendement énergétique et l'élimination des déchets.

La durabilité exige également une vision inspirée par les questions environnementales mondiales, pour éviter de porter atteinte aux écosystèmes sensibles et aux autres ressources. L'orientation de la croissance urbaine future devrait être déterminée par des mesures prises dans une optique locale ainsi que mondiale.

Les problèmes urbains offrent une occasion unique de traduire la recherche scientifique en politiques concrètes. Ils associent un grand nombre de parties prenantes appartenant au secteur public, au secteur privé et à la société civile, aux niveaux du pays, de la ville, du quartier et du ménage. Étant donné l'attention croissante dont ils font l'objet de la part de plusieurs organisations internationales et d'administrations gouvernementales nationales et locales, la sensibilisation mondiale à partir du contexte urbain local devrait devenir progressivement plus facile.

Les zones urbaines sont aussi généralement plus riches que les zones rurales et les grands projets devraient donc y trouver plus facilement des financements locaux. Leur efficacité dépendra en dernière analyse de l'adoption d'une attitude plus dynamique, inspirée par une vision clairement définie des mesures nécessaires dès à présent pour garantir leur durabilité à long terme.



6

Pour un avenir urbain durable : politique, information et gouvernance

La gestion de la croissance urbaine est devenue l'un des plus grands défis du XXI^e siècle¹.

L'urbanisation est porteuse de possibilités considérables de réduction de la pauvreté et des inégalités entre les sexes, ainsi que de promotion du développement durable. Toutefois, si des approches efficaces ne sont pas mises en œuvre pour gérer l'augmentation massive du nombre de pauvres, les taudis se multiplieront et les conditions de vie continueront de se détériorer. Si l'expansion incontrôlée des zones urbaines se poursuit, si les villes persistent à utiliser leurs ressources et à consommer sans discernement et sans se préoccuper des dégâts infligés à l'environnement, les problèmes écologiques associés au milieu urbain continueront de s'aggraver.

Comment les villes peuvent-elles éviter les calamités et tirer parti de leurs possibilités de manière optimale ? Les espoirs de trouver à cette double question des réponses se fondent de plus en plus sur l'amélioration de la gouvernance urbaine.

Celle-ci, précédemment synonyme de gestion urbaine, est comprise aujourd'hui comme réunissant la responsabilité redditionnelle des instances gouvernementales et l'engagement civique². Elle fait généralement référence aux processus par lesquels les administrations urbaines locales, en partenariat avec d'autres organismes publics et différents segments de la société civile, répondent aux besoins sociaux de manière efficace, participative et transparente et sont tenues responsables de leurs actions.

La bonne gouvernance sera, à n'en pas douter, essentielle dans notre avenir urbain. Toutefois, les préoccupations et les horizons de planification doivent aller au-delà des besoins immédiats. Dans de nombreux pays en développement, les problèmes actuels ne sont qu'un commencement. La mondialisation se poursuivant, la croissance urbaine future sera massive et tant inévitable que nécessaire; mais ce seront les modalités de la croissance qui feront toute la différence. Les villes doivent en conséquence se doter d'une stratégie à long terme pour gérer le changement attendu.

Il a été noté à maintes reprises dans le présent rapport que pour être efficaces, les mesures prises pour relever le défi urbain doivent aussi ajouter une dimension spatiale à cette perspective axée sur le long terme. Il est donc primordial, à des fins de durabilité, d'intégrer les questions sociales et environnementales concernant la croissance urbaine dans le cadre d'une vision élargie du temps et de l'espace.

Plusieurs processus influenceront l'exercice de la gouvernance urbaine. Tous mettent l'accent sur la responsabilité des entités gouvernementales locales, qui sont traditionnellement le maillon le plus faible de la chaîne du secteur public³.

◀ *Promenade de Beyrouth (Liban) en bordure de la Méditerranée. Ce lieu d'activités commerciales et de loisirs offre, ce jour-ci, en fin d'après-midi, quelques moments de sérénité.*

© Paolo Pellegrin/Magnum Photos

En premier lieu, la nature de plus en plus interdépendante des relations économiques induit le déplacement de certaines activités commerciales et productives et, de ce fait, de la croissance économique, qui sont soustraites aux villes les plus peuplées. Les administrations locales entreprenantes se voient offrir la possibilité de faire fond sur leurs avantages comparatifs, y compris ceux que leur confère leur emplacement, et d'aider ainsi les entreprises locales à attirer l'investissement étranger direct sur leur territoire.

En second lieu, dans la plupart des pays en développement, les administrations nationales délèguent une partie de leurs pouvoirs et de leur autorité de taxation aux instances locales. Celles-ci disposent ainsi de nouvelles possibilités de

jouer un rôle plus actif dans le développement social et économique.

En troisième lieu, une plus grande attention accordée aux droits de l'homme et à l'importance accrue de la société civile ainsi que les mouvements de démocratisation et de pluralisme politique ont également, dans de nombreux pays, conféré aux institutions de niveau local des responsabilités plus grandes⁴. Cette tendance à la démocratisation contribue à renforcer la gouvernance urbaine en accroissant la participation populaire et en tenant les administrations locales plus responsables de leurs actes.

Enfin, ces tendances à la localisation et à la décentralisation sont d'autant plus importantes que la moitié de la croissance démographique urbaine se produit dans les petites agglomérations. Celles-ci ont l'avantage de la souplesse dans les prises de décisions sur les questions essentielles, telles que l'utilisation des terres, l'infrastructure et les services, et se prêtent davantage à la participation populaire et à la supervision des politiques. En revanche, elles tendent aussi à être insuffisamment dotées en ressources et en moyens financiers, et les informations indispensables ainsi que les capacités techniques requises pour les utiliser leur font défaut.

L'ampleur des défis résultant de la convergence de toutes ces tendances est claire, et l'on se rend compte qu'il y aura beaucoup à faire pour concrétiser le potentiel de l'urbanisation. Il faudra à cette fin une vision plus large. Les petites localités, en particulier, auront besoin d'aide. Ces questions seront abordées ci-après.

Que pouvons-nous faire ?

Les organisations internationales, notamment l'UNFPA et ONU-Habitat, peuvent faire au moins trois choses pour aider les pouvoirs publics nationaux et locaux, ainsi que les mouvements de la société civile, à favoriser l'avènement d'un avenir meilleur pour les villes du monde en développement et leurs habitants.

Elles peuvent d'abord aider à apporter les changements politiques nécessaires en œuvrant auprès des planificateurs et des décideurs des pays en développement pour les amener à accepter l'inévitabilité de la croissance urbaine et à adopter des approches plus actives et plus créatives. Ces approches devraient s'appuyer sur les efforts déployés par les pauvres et les groupements qui les représentent, pour obtenir des logements et des moyens d'existence plus sûrs et plus sains dans les centres urbains, au lieu de s'y opposer.



◀ Moine bouddhiste se servant d'un guichet automatique de banque à Chiang Mai (Thaïlande).

© Martin Roemers/Panos Pictures

Elles peuvent ensuite attirer l'attention sur de meilleures façons de réduire les taux de croissance urbaine, ce qui donne aux décideurs une latitude plus grande pour entreprendre de résoudre les problèmes urbains. La réduction de la pauvreté, la promotion des droits des femmes et l'offre de meilleurs services de santé reproductive constituent des orientations optimales pour agir sur la principale composante de la croissance urbaine dans les pays en développement, qui est aujourd'hui l'accroissement naturel.

Elles peuvent enfin aider les responsables de l'élaboration des politiques à prendre de meilleures décisions concernant l'avenir urbain, en les encourageant à produire et à utiliser des informations sociodémographiques solides.

Vision pour un avenir urbain

Il faudra, pour réagir judicieusement à la croissance urbaine attendue, faire preuve d'ouverture d'esprit. Les données dont on dispose actuellement ne laissent pas de place au doute et soulignent la nécessité pour les dirigeants à tous les niveaux d'accepter l'urbanisation en tant qu'alliée potentielle du développement. Un dialogue politique fondé sur les faits doit être engagé pour convaincre les responsables que l'urbanisation est non seulement inévitable mais qu'elle peut aussi être une force positive. Les arguments clés sont les suivants :

Avantages inhérents des villes :

- Malgré l'accroissement de la visibilité et de l'instabilité politique de la pauvreté résultant de la concentration urbaine, celle-ci présente, par rapport à la dispersion, d'incontestables avantages économiques, sociaux, environnementaux et démographiques.
- La concurrence économique se mondialise de plus en plus; les villes sont mieux à même de tirer parti des perspectives de la mondialisation et de créer des emplois et des revenus pour davantage d'individus.
- Les villes sont mieux positionnées pour fournir des services d'éducation et de santé et autres, tout simplement du fait de leurs dimensions et de la proximité. Le fait que leurs avantages en la matière ne se concrétisent pas toujours est imputable à la mauvaise gouvernance et aux décisions fondées sur une attitude négative à l'égard de l'urbanisation et de la croissance économique.
- L'urbanisation freine la dégradation de l'environnement en offrant un exutoire à la croissance de la population urbaine, qui se traduirait autrement par des empiètements sur les

habitats naturels et sur les zones de biodiversité. Les villes polluent davantage que les zones rurales tout simplement parce qu'elles engendrent le gros de la croissance économique du pays et qu'elles rassemblent les consommateurs les plus riches. Mais de nombreux problèmes environnementaux pourraient être minimisés par une meilleure gestion urbaine.

- Du point de vue démographique, l'urbanisation accélère la baisse de la fécondité en facilitant l'exercice des droits en matière de santé reproductive. Dans les zones urbaines, les nouvelles aspirations sociales, l'autonomisation des femmes, les changements des rapports entre les sexes, la qualité supérieure des services de santé reproductive et le meilleur accès à ces services favorisent tous une réduction rapide de la fécondité.

Choix politiques judicieux permettant de freiner la croissance urbaine :

- La croissance urbaine a lieu principalement dans les villes petites ou moyennes, et cette tendance est appelée à se maintenir. Comme il a été noté précédemment, les questions de gouvernance revêtent dans ces villes une importance capitale. Les villes petites ou moyennes ont plus de souplesse pour faire face à la croissance rapide, mais moins de ressources. Il faut donc s'attacher davantage à les aider à se développer de manière durable.
- La principale composante de la croissance urbaine n'est généralement pas la migration mais l'augmentation naturelle de la population urbaine. Le moyen le plus efficace de réduire les taux de croissance urbaine consiste à réduire la fécondité non désirée en milieu urbain comme en milieu rural. La pauvreté, conjuguée à la discrimination sexuelle et aux contraintes sociales et culturelles, pèse sur les préférences des pauvres urbains en matière de fécondité et limite leur accès aux services de santé reproductive de qualité.
- Ni l'histoire ni l'expérience récente ne permettent de penser que l'on peut endiguer la migration urbaine ni même la freiner dans des proportions appréciables. L'opposition à la migration et le refus de venir en aide aux citoyens pauvres de crainte d'attirer d'autres migrants ont tout simplement pour effet d'accroître la pauvreté et la dégradation de l'environnement.
- Une grande part de la croissance urbaine, qu'elle provienne de la migration ou de l'accroissement naturel, se situe dans le segment pauvre de la population. Mais les pauvres ont

d'une part le droit d'habiter les villes et d'autre part d'importantes contributions à leur apporter. Les responsables de l'élaboration des politiques urbaines doivent impérativement en tenir compte.

- Il est particulièrement important d'appuyer les efforts individuels et collectifs des habitants à faible revenu visant à se procurer de meilleurs logements et moyens d'existence en milieu urbain, et de leur donner la possibilité de participer aux processus politiques ainsi que de négocier des solutions à leurs problèmes.

Pauvreté, durabilité et utilisation des terres :

- De nombreuses villes pourraient réduire leurs problèmes sociaux en prévoyant les besoins des pauvres qui nécessitent, en particulier, des terrains viabilisés afin d'améliorer leur logement. Il est impératif ici d'accorder une attention accrue pour garantir des droits de propriété aux femmes. Un logement sûr et une adresse légale sont essentiels pour permettre aux personnes de tirer parti de ce que la ville a à leur offrir. La façon la plus efficace de procéder est de mettre les terres et les services à la disposition des pauvres avant qu'ils ne s'établissent. Cela exige des autorités qu'elles apprennent à vivre en tenant compte de l'inévitable croissance et à planifier en conséquence.
- La planification pour répondre aux besoins de terrains des pauvres n'est qu'un aspect de la problématique générale de l'utilisation des terres, dont la prise en compte se fera de plus en plus urgente à mesure de l'accroissement de la population urbaine. Le but à viser doit être de minimiser l'empreinte urbaine en réglementant et en orientant l'expansion avant qu'elle n'ait lieu.
- L'adoption de mesures qui concilient la croissance et la durabilité urbaines est d'une importance primordiale pour l'avenir de l'humanité. Les villes pèsent sur les changements environnementaux mondiaux et en subiront de plus en plus l'influence. D'où la nécessité d'une approche volontariste visant à prévenir la dégradation de l'environnement et à réduire la vulnérabilité des pauvres à cet égard. Ceci revêt une importance cruciale dans les pays en développement, où la population urbaine aura bientôt doublé, et dans les zones côtières de basse altitude⁵.

Importance fondamentale des approches dynamiques :

- Étant donné les perspectives et l'inévitabilité de la croissance urbaine, seules des approches dynamiques pourront

être efficaces. L'atténuation des effets négatifs et l'amplification des aspects positifs de l'urbanisation exigent à la fois une vision et un souci permanent de réduction de la pauvreté, d'instauration de la parité, de l'égalité des sexes et de durabilité environnementale. Cela exige aussi des données et des analyses de qualité, ainsi qu'il est noté dans la dernière partie du présent chapitre.

Une approche gagnante sur tous les tableaux : développement social et croissance urbaine

La croissance urbaine massive dans les pays en développement a été caractérisée à de multiples reprises comme « inévitable » dans le présent rapport. Cette inéluctabilité, au cours des décennies à venir, est due à la convergence et à l'inertie d'au moins deux processus dominants, à savoir la mondialisation avec ses multiples ramifications économiques et sociales et la croissance démographique en milieu rural et urbain. Il en est ainsi tout particulièrement en Afrique et en Asie.

En revanche, la vitesse et l'ampleur de cette inéluctable croissance ne sont pas prédéterminées. Si les décideurs pouvaient réduire l'intensité de la croissance démographique, ils disposeraient de davantage de temps pour satisfaire les besoins existants, tout en se préparant à gérer les augmentations futures de la population urbaine.

Jusqu'à présent, les tentatives visant à freiner la croissance urbaine ont porté presque exclusivement sur la réduction de la migration rurale-urbaine et ont rarement réussi. Les migrants continuent de venir s'établir dans les villes car ils estiment, à juste titre, que malgré tous les inconvénients, le milieu urbain leur offre davantage de choix.

Par ailleurs, les efforts de ralentissement de la migration ne tiennent pas compte de la principale composante démographique de la croissance urbaine, qui est l'accroissement naturel dans les zones urbaines (et, indirectement, dans les zones rurales). À mesure que les niveaux d'urbanisation s'élèvent, la part de l'accroissement naturel dans la croissance urbaine augmente. Cela offre aux responsables politiques une possibilité gagnante sur tous les tableaux, qui consiste à réduire le taux d'accroissement naturel de la population en améliorant les conditions de vie des pauvres et en encourageant le respect des droits des femmes.

Réduire le taux d'accroissement naturel exige que l'on améliore la situation sociale et économique des pauvres, que l'on veille à la disponibilité, à des coûts abordables, de services de santé reproductive de qualité, et que l'on autonomise les femmes. Ces interventions ont pour effet conjugué d'influer sur les préférences des individus en matière de fécondité et sur leurs capacités à réaliser ces préférences. Le développement

24 SANTÉ REPRODUCTIVE, BESOINS NON SATISFAITS ET ACCROISSEMENT NATUREL

Près d'un cinquième des femmes mariées des pays en développement ont des besoins non satisfaits en matière de planification familiale. La proportion est de plus du double pour les adolescentes que pour l'ensemble de la population. Ces besoins restent très élevés dans la plupart des régions qui offrent peu de services. Dans les pays en développement, les niveaux élevés de besoins de contraception efficace non satisfaits se soldent par 70 à 80 millions de grossesses non désirées par an. Il faut prendre en compte ces besoins pour réduire les risques de santé en matière de reproduction et ouvrir aux jeunes femmes des possibilités d'éducation, d'emploi et de participation sociale.

Ces constats revêtent une pertinence toute particulière pour la croissance urbaine. Que se passerait-il, par exemple, si les citadines pauvres parvenaient aux niveaux de fécondité qu'elles souhaitent ? Une analyse effectuée à des fins d'illustration suggère qu'il pourrait en résulter une

différence appréciable pour le taux de croissance des populations urbaines des pays en développement. Les données des enquêtes de population et de santé de deux pays (Bangladesh, 2004, et Colombie, 2005) ont été utilisées pour estimer la situation si les femmes disposaient d'un accès parfait aux services de santé et parvenaient au taux de fécondité souhaité.

Dans cette hypothèse, le taux de croissance de la population urbaine de la Colombie prévu pour la période 2005-2025 passerait d'une moyenne de 1,66 % par an à 1,21 % par an et la croissance de sa population rurale passerait de - 0,20 % à - 0,83 %.

Au Bangladesh, le taux de croissance de la population urbaine prévu passerait de 3,38 % à 3,05 % ; le taux de croissance rural diminuerait encore davantage et de 0,80 % viendrait s'établir à 0,39 %, au cours de cette même période. La réduction du taux d'accroissement naturel en milieu

rural contribuerait évidemment à réduire la migration rurale-urbaine. La simulation n'est certes pas une représentation parfaite de la réalité, mais elle a cependant une valeur indicative.

Le fait de relever l'âge du mariage aurait également un impact sur l'accroissement naturel de la population. Dans la plupart des pays en développement, la procréation est le fait de couples mariés, ce qui fait de l'âge du mariage un indicateur primaire du risque de grossesse. Globalement, 90 % des femmes de 20 à 24 ans ont leur premier enfant après leur mariage. Dans les pays en développement, entre la moitié et les trois quarts de toutes les premières naissances chez 90 % des femmes mariées surviennent durant les deux premières années de mariage. On peut donc s'attendre à ce qu'une augmentation de l'âge moyen au mariage ait une incidence importante dans le sens d'une baisse de la fécondité.

apporte aux personnes les moyens d'exercer leurs droits de l'homme et leur confère un contrôle accru sur leur existence.

Il existe également une relation positive évidente entre le développement, l'autonomisation des femmes et l'aptitude des personnes à planifier efficacement leur famille. Les femmes qui sont en mesure de décider du nombre d'enfants qu'elles mettront au monde et de l'espacement des naissances disposent d'une liberté plus grande pour faire des études, entreprendre des activités communautaires et trouver un emploi rémunéré hors du foyer familial⁶.

La réduction de l'inégalité des sexes en matière d'éducation et de santé et l'élargissement des possibilités offertes aux femmes de trouver des emplois plus variés et mieux rémunérés encourageraient la croissance économique. L'augmentation des revenus, à son tour, réduit l'inégalité des sexes, mais ne lève pas tous les obstacles à la participation et au développement des femmes.

Les progrès dans ce domaine ont souvent été décevants. Les femmes continuent d'être représentées de manière disproportionnée parmi les pauvres. Globalement, la libéralisation économique a peut-être eu des effets négatifs sur la réduction de la pauvreté en général et sur celle des femmes en particulier⁷. L'évolution dans le secteur de la santé laisse particulièrement à désirer⁸. En outre, une étude de la Banque mondiale a conclu que les services ayant trait à la santé reproductive sont plus

inéquitables que tout autre groupe de services⁹. Les initiatives de santé publique conçues pour protéger les femmes pauvres se désintègrent dans de nombreuses régions du monde en développement¹⁰. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les taux de fécondité des citadines pauvres soient plus élevés que ceux des citadines non pauvres. De plus, au sein du ménage, la pauvreté réduit le pouvoir de négociation de la femme, qui ne peut plus imposer ses préférences, contrairement à son conjoint. Ceci joue également en matière d'accès aux informations et aux services de santé reproductive¹¹.

Les décideurs ont reconnu les avantages d'un ralentissement de la croissance urbaine, mais n'ont pas compris les coûts ni les limitations des efforts visant à prévenir la migration rurale-urbaine. La réduction de la croissance urbaine ne saurait provenir de l'imposition de restrictions au droit de migrer des personnes mais de leur autonomisation et de la facilitation de l'exercice de leurs droits fondamentaux, notamment du droit à la santé reproductive.

Améliorer l'information pour améliorer les décisions¹²

L'efficacité de la gouvernance et de la gestion dans le contexte social et environnemental qui évolue des zones urbaines en expansion exige des données et des analyses

Les communautés défavorisées et les organisations non gouvernementales recueillent des données sur leurs conditions de vie, leurs avoirs et leurs besoins. Ce faisant, elles accumulent des connaissances sur la communauté et sur le renforcement des groupes communautaires. Elles nouent également des relations entre les membres de la communauté et s'établissent en tant que parties prenantes officielles aux processus d'élaboration des politiques et de planification de la ville¹.

Phnom Penh

Fondée en tant que groupe d'épargne en 1994, la Fédération de solidarité des citadins pauvres de Phnom Penh a mené plusieurs enquêtes pour recueillir et analyser des données communautaires, notamment sur l'importance et la densité de la population, les professions et les revenus, l'emplacement des logements et les risques, le régime de la location, la disponibilité de l'eau, de l'énergie et de

l'assainissement et les façons d'accéder à ces services².

Nairobi

Une fédération de citoyens pauvres du Kenya, Muungano wa Wanvijiji, œuvre en étroite collaboration avec une ONG de soutien, le Pamoja Trust, pour élaborer des plans visant à l'obtention de services de base ainsi qu'à la sécurité des droits fonciers. Dans le bidonville de Huruma, des membres du trust et de la fédération appartenant aux villages de Kambi Moto, de Mahiira, de Redeemed, de Ghetto et de Gitathuru ont mené une étude d'enquête communautaire et cartographique avec le Conseil municipal de Nairobi. Ces sont les habitants de Huruma eux-mêmes qui ont recueilli toutes les données, qui comprenaient les chiffres sur le nombre d'habitants et la taille des ménages, leurs stratégies de revenus et leurs dépenses, ainsi que l'accès à l'eau et à l'assainissement et l'utilisation faite de ces services. L'enquête et la cartographie constituent

les premières étapes du processus de régularisation de la situation de ces établissements³.

Dar es Salam (République-Unie de Tanzanie)

Le quartier de Manzese et le Programme Safer Cities d'ONU Habitat ont collaboré avec des femmes de la communauté pour déterminer les aspects de la ville qui la rendaient hostile et qui portaient atteinte à la sécurité et à la liberté de mouvement des femmes. Après deux jours de consultations et de visites d'exploration, une carte de la violence a été dressée et des recommandations spécifiques ont été émises concernant l'amélioration de tout le quartier, depuis la mise en place d'un meilleur éclairage et de meilleurs chemins d'accès, jusqu'à la surveillance des bars locaux, des petits hôtels et des autres petites entreprises. Ces activités ont également mis en évidence la nécessité de prévoir des recours locaux pour lutter contre la violence familiale et la petite criminalité⁴.

fiables et actualisées. Les intrants démographiques peuvent jouer ici un rôle clé.

Les informations sociodémographiques peuvent servir à appuyer l'application de deux programmes complémentaires : a) l'amélioration de la politique sociale visant à réduire la pauvreté; et b) l'adoption d'une vision plus large concernant l'utilisation durable de l'espace et la fourniture de terrains pour répondre aux besoins en logements des pauvres. Mise en de bonnes mains, à savoir dans de nombreux cas dans celles des groupements de citoyens pauvres eux-mêmes, une information de qualité peut contribuer à la réalisation de ces deux programmes.

L'INFORMATION POUR L'EXERCICE DES DROITS DE L'HOMME

Les pauvres ne possèdent pas suffisamment de pouvoir pour se faire entendre des décideurs; en fait, ils sont souvent invisibles aux yeux des dirigeants urbains : les systèmes d'information officiels ne contiennent pas d'informations exactes sur leur existence ou leur lieu de résidence, et de nombreuses administrations municipales ne possèdent pas de données sur les zones informelles. Cette invisibilité se traduit par des investissements moindres, des écoles et des dispensaires de santé peu accessi-

bles, des taux d'absentéisme élevés chez les médecins et les enseignants affectés dans les quartiers pauvres et une importante distance sociale entre les prestataires de services et leurs clients⁵.

Les données sociodémographiques doivent être spatialement désagrégées (organisées par district) pour être véritablement utiles. Le recueil de données désagrégées par sexe, leur analyse et la budgétisation sexospécifique sont également d'une importance capitale pour répondre aux besoins des femmes et pour permettre à tous les membres de la société de se réaliser pleinement. Les contraintes sexospécifiques, ainsi que les possibilités, influent sur l'accès au revenu, aux biens, au logement, aux transports et aux services de base; néanmoins, les planificateurs urbains font souvent l'économie de cette différenciation, ce qui réduit les avantages sociaux et économiques que les villes pourraient offrir tant aux hommes qu'aux femmes.

Les administrations publiques ont besoin de données fiables, clairement présentées et désagrégées pour combler les lacunes des services, en particulier dans les quartiers en croissance rapide. La société civile, les médias et le grand public en ont également besoin afin de comprendre leurs droits, de

formuler leurs demandes, de faire pression sur les planificateurs et les politiciens et d'assurer le suivi des mesures prises par ceux-ci.

Les démarches participatives ont pour but d'obtenir la participation des communautés aux activités de développement et de donner aux personnes un certain contrôle sur divers types de projets de développement. On reconnaît de plus en plus, et il y a lieu de s'en féliciter, que la participation des pauvres, hommes et femmes, aux décisions qui touchent à leur existence est d'une importance capitale¹⁴. Parmi les citadins pauvres, les femmes ont souvent fait figure de pionnières au sein d'organisations de base et ont agi pour que les besoins des communautés soient pris en considération et pour que des changements soient instaurés; nombre de ces organisations se sont transformées en mouvements sociaux efficaces¹⁵.

Les connaissances autonomisent les personnes et ont des conséquences à long terme pour la planification. La budgétisation et la « cartographie participative » peuvent sensibiliser les communautés, leur montrer quels services publics sont disponibles et qui les utilise, et renforcer le contrôle local¹⁶. Les sondages et la cartographie communautaires sont d'une très grande importance pour les organisations de citadins pauvres (voir encadré 25).

Les responsables politiques ont également besoin de données désagrégées au niveau intra-urbain, pour répondre plus efficacement aux besoins des pauvres. Ceci peut aider à effectuer une distribution équilibrée et équitable des ressources, à construire des indicateurs de contrôle de la qualité, à sélectionner les candidats aux programmes et à introduire des ajustements dans l'implantation des organismes, la répartition du personnel et les stratégies de communications.

La dynamique démographique, telle que les modèles de croissance et la structure par âge, varie considérablement au sein des villes et peut présenter des difficultés en matière de gestion des politiques sociales. Bien identifiées, ces variations peuvent améliorer les décisions relatives à l'allocation des ressources dans les domaines de la santé et de l'éducation et contribuer à la formulation d'interventions urbaines de portée plus générale. Il existe toutefois plusieurs obstacles à surmonter qui exigent de nouvelles approches.

La présence d'importants établissements informels limite la capacité de l'administration locale à se procurer des données

solides. Les bidonvilles et les quartiers irréguliers changent fréquemment de forme sous l'effet des invasions et des expulsions, et les documents officiels sont incomplets, précisément en raison de l'insuffisance des services publics.

La plupart des planificateurs et des administrateurs des pays en développement n'ont pas encore accès à des données et à des indicateurs intra-urbains à haute résolution, bien que l'on ait enregistré certains progrès en la matière grâce au recours aux systèmes d'information géographique pour la cartographie des zones de recensement statistique.

Les données géographiquement désagrégées permettent aux décideurs de traiter l'un des problèmes les plus complexes de l'administration urbaine, celui de choisir où il faut agir, à savoir dans les zones où les écarts entre l'offre et la demande sont les plus grands et les zones qui présentent des indicateurs sociaux cumulatifs négatifs. Ce type de données et leur analyse sont d'une nécessité accrue à mesure que la décentralisation progresse.

Les administrations municipales des pays en développement prennent souvent leurs décisions à très brève échéance, sans se ménager le temps nécessaire à des analyses complexes. L'instabilité institutionnelle vient souvent faire obstacle aux projets de recueil d'information et de recherche.

Toutes les parties prenantes savent l'importance de l'information dans le processus décisionnel. Cependant, ni les pays donateurs, ni les organismes internationaux et ni les ONG n'ont encore accordé la priorité aux aspects pratiques de la détermination de la demande effective et potentielle d'information, à la mise en place de systèmes d'information pouvant répondre à cette demande et à la formation de groupes pour gérer ces systèmes d'information¹⁷.

Dans les pays où les ressources sont rares, les responsables des politiques sociales considèrent parfois les décisions rationnelles bien informées comme un luxe. Les institutions nationales peuvent les détromper sur ce point; elles peuvent également apporter leur soutien à la production de données, d'outils et d'analyses pour cerner les besoins et suggérer des choix. L'encadré 26 donne un bon exemple de ce genre de contribution.

La valeur essentielle de l'information pour l'amélioration des services sociaux est confirmée par la tendance mondiale à une élaboration des politiques dite factuelle ou fondée sur les faits. Il reste toutefois beaucoup à faire pour appréhender pleinement la complexité croissante de la sociodémographie urbaine dans les pays en développement et pour déterminer les systèmes d'information requis afin d'appuyer des politiques sociales décentralisées.

Les difficultés sont de taille. Les administrations municipales des pays en développement prennent souvent leurs décisions à très brève échéance, sans se ménager le temps

26 FACE AUX DÉFIS DE LA DÉCENTRALISATION

En 1990, confrontée à la décentralisation, l'administration municipale de San Pedro Sula (Honduras) a sollicité l'aide de l'UNFPA pour se doter d'une unité de recherche et de statistique. À l'époque, les autorités ne connaissaient pas grand chose à la dynamique de la population de la ville, si ce n'est qu'elle augmentait rapidement.

L'UNFPA a fourni un appui à la formation de personnel local et a aidé les dirigeants à comprendre le rôle de la dynamique de la population dans le développement local et régional. Une carte de base indiquant l'utilisation des terres au niveau de l'unité d'habitation a été établie et a servi de référence pour procéder à une enquête à faible coût auprès des ménages ainsi qu'à un recensement détaillé de la population et à un relevé d'indicateurs sociaux. Un système de suivi de la fécondité, de la mortalité infantile et des risques pour la santé reproductive a été mis en

place. Une base de données pluridisciplinaire a été créée et partagée avec divers groupes municipaux, nationaux et internationaux, notamment avec la Banque inter-américaine de développement.

Le géant des télécommunications AT&T a coopéré avec le projet pour étendre les services téléphoniques et les apporter à 32 villes et localités. En échange de l'utilisation des données du projet, AT&T a financé deux travailleurs de la santé spécialisés dans les domaines du VIH/sida et de la santé reproductive et a accepté que toutes les informations produites avec son appui restent dans le domaine public.

Ce type de collaboration a permis au projet d'améliorer ses cartes de base, de numériser des cartes « d'îlots » et de produire ultérieurement une carte de base géoréférencée unique pour toute la ville. Les services municipaux du cadastre, de

la gestion des eaux et de la voirie se sont servis de ces cartes de base pour leurs propres activités.

Le succès du projet a attiré l'attention d'autres municipalités faisant face à la décentralisation, qui s'en sont inspirées. Le projet a coopéré efficacement avec toute une gamme d'entités de l'administration centrale et locale, le secteur privé, des ONG, le monde de l'enseignement, des donateurs bilatéraux et des organismes internationaux. Les activités ont été développées au niveau local pour intégrer la prévention du VIH/sida ainsi que d'autres aspects de la santé reproductive, de l'égalité des sexes et de l'environnement. Chose d'une importance primordiale, l'information a été partagée avec les communautés locales, ce qui leur a permis de participer aux processus politiques plus activement et à meilleur escient.

nécessaire à des analyses complexes. L'instabilité institutionnelle vient souvent faire obstacle aux projets de recueil d'information et de recherche¹⁸. Il se pose également des problèmes techniques, tels que l'incohérence entre les unités d'analyse des recensements démographiques ou des sondages officiels et celles dont auraient besoin les utilisateurs potentiels. Les équipes techniques tendent à être petites, insuffisamment formées et équipées; par ailleurs, celles qui possèdent des moyens appropriés créent souvent des systèmes d'information pour lesquels il n'y a pas de demande.

Les systèmes d'information varient considérablement d'un projet à l'autre. Il n'existe pas de normes communes, et les organismes nationaux et internationaux oublient parfois d'échanger des ressources et des informations. Les contributions des donateurs ne répondent pas toujours aux besoins locaux ou aux problèmes de gestion spécifiques du pays, d'où un double emploi et une utilisation déféctueuse de l'information. Ce genre de problème remet en cause l'impact à long terme et la durabilité des projets.

Pour pouvoir agir de manière efficace, les responsables des politiques sociales doivent disposer de systèmes d'information démographique qui comprennent d'une part des données sur la répartition des apports, tels que le matériel, la dotation en personnel spécialisé et les services existants, mais qui autori-

sent également, d'autre part, l'évaluation des structures de fourniture de ces apports au regard des besoins de la population locale, hommes et femmes.

La réponse aux besoins issus de la décentralisation exige aussi un renforcement des capacités au niveau local. Les administrateurs actuellement chargés de la planification décentralisée doivent être formés à l'analyse des phénomènes démographiques (fécondité, mortalité, migration, structure par âge et sexe) en termes spatiaux, au moyen d'outils tels que les systèmes d'information géographique et l'imagerie satellitaire. Ils doivent également être préparés à œuvrer avec la société civile et à aider les groupes locaux à accéder à l'information et aux systèmes d'information.

Au fil des ans, l'UNFPA a toujours appuyé les activités de collecte de données. Le Fonds pourrait accroître son soutien à la planification décentralisée en renforçant les capacités locales de production, d'analyse et d'utilisation de données démographiques pour le développement local. La formation dispensée devrait aller au-delà de la simple manipulation des données et viser à inculquer des connaissances techniques et à renforcer les capacités d'élaboration de propositions dans les grands domaines de la planification locale tels que l'utilisation des sols et l'aménagement du territoire, le logement, les transports et la fourniture de services sociaux de base.

PLANIFIER L'UTILISATION SOCIALE ET DURABLE DE L'ESPACE

Les spécialistes des questions démographiques peuvent jouer un rôle clé en attirant l'attention sur les changements s'inscrivant dans le long terme et vus dans leur ensemble, ainsi qu'en se préparant à la croissance urbaine considérable qui s'annonce dans les pays en développement. Parmi les mesures susceptibles de réduire les coûts sociaux et environnementaux de l'expansion urbaine figurent :

- **L'orientation de la croissance urbaine à venir.** L'emploi conjugué de données démographiques, d'images satellites et de données spatiales fournies par les systèmes d'information géographique peuvent contribuer à orienter l'expansion urbaine d'une localité ou d'une agglomération données dans des directions plus favorables. Les projections relatives aux tendances de la croissance, utilisées en conjonction avec d'autres données, concernant par exemple l'altitude, la pente, les sols, leur occupation, les écosystèmes fondamentaux et les risques de dangers, peuvent aider les responsables à déterminer les zones dans lesquelles l'implantation d'établissements devrait être encouragée ou évitée. Pour être utiles dans un système géographique d'information, les données censitaires doivent être disponibles à l'échelle de la plus petite unité spatiale possible (dans de nombreux cas, celle du secteur de recensement).
- **La production d'indicateurs d'alerte rapide.** Les indicateurs d'alerte rapide peuvent servir à informer les planificateurs d'expansions urbaines inattendues. Les informations actualisées sur la dynamique générale de l'expansion urbaine et sur les besoins de protection de l'environnement sont essentielles à l'exercice d'une gouvernance urbaine responsable. Les établissements précaires et informels doivent être repérés dès leur apparition. Les technologies de la photographie aérienne et de l'imagerie satellitaire sont de plus en plus mises à contribution à cet égard, pour compléter les estimations de population intercensitaires.
- **La planification des politiques d'infrastructure et de logement.** La présence de routes, de transports publics et de réseaux d'alimentation en eau et en électricité détermine la direction dans laquelle les centres urbains s'étendent. Les décisions relatives à leur construction devraient prendre en considération la situation environnementale et démographique de la zone urbaine concernée. Les informations sur les tendances démographiques et les

déplacements quotidiens entre les lieux de vie et de travail de la population donnent des indications sur l'intensification des pressions imposées aux établissements humains par la demande de logement ainsi que sur le réseau de routes et de voies publiques.

27 UN GRAND ÉGALISATEUR : L'ESPACE PUBLIC¹

Le doublement de la population urbaine des pays en développement qui se produira en l'espace de quelques décennies peut offrir l'occasion d'imaginer de nouvelles conceptions et de nouveaux schémas organisationnels qui rendront les villes plus humaines et plus équitables. Lors de son élection à la mairie de Bogotá en 1998, Enrique Peñalosa a reconnu que l'inégalité du revenu était endémique dans les économies de marché. Mais il s'est déclaré convaincu que « l'égalité de la qualité de vie » pouvait être accrue en accordant la priorité aux intérêts publics par rapport aux intérêts privés dans les zones urbaines.

M. Peñalosa estimait qu'un système de transport municipal était d'une importance essentielle pour l'égalité. Les transports publics doivent passer avant les véhicules privés pour que la démocratie domine et, avec elle, le bien du public. Il considérait les routes comme des monuments élevés à l'inégalité, construits au moyen de fonds détournés d'usages plus importants pour les pauvres au profit d'une petite minorité de gens aisés. La municipalité s'est donc opposée à un plan prévoyant l'aménagement d'autoroutes, en faveur d'un système de transports en commun, de voies piétonnes et de pistes cyclables. Le système chaotique d'autobus privés a été remplacé par un réseau judicieusement structuré, où les lignes d'autobus locales amènent à des lignes express, qui déplacent les usagers à bonne vitesse. Des barrières aménagées le long des rues ont redonné des trottoirs aux piétons et les restrictions imposées aux véhicules privés ont allégé la circulation de 40 % aux heures de pointe. Plusieurs centaines de kilomètres de voies cyclables ont également été construits.

M. Peñalosa a noté que les différences de revenus se font sentir tout particulièrement durant le temps de loisir. Alors que les membres des catégories à revenu élevé disposent de grandes habitations, de jardins et de country-clubs, les personnes à faible revenu et leurs enfants vivent dans des logements exigus et n'ont pour seule option de loisirs que de fréquenter les lieux publics. Convaincu que les espaces publics de qualité réservés aux piétons compensent en partie les inégalités, M. Peñalosa a amélioré l'accès aux espaces verts, aux espaces situés au bord de l'eau et aux voies piétonnes.

Comme on pouvait le prévoir, ces initiatives égalitaires ainsi que d'autres ont provoqué de puissantes levées de bouclier. Mais en tout état de cause, Bogotá a démontré que l'on peut faire beaucoup pour promouvoir l'équité par une utilisation stratégique de l'espace public. Devant le doublement à venir de la population urbaine, les décideurs des pays en développement verront eux aussi des possibilités s'ouvrir pour tirer parti de ce grand égalisateur qu'est l'espace public, seul lieu où tous les citoyens se retrouvent sur un pied d'égalité.

- **Le repérage des populations à risque.** Les informations sur la localisation, la gravité et la fréquence des risques environnementaux constituent un outil de planification fondamental pour tout centre urbain. Les établissements informels des villes sont plus exposés aux risques tels que les crues, séismes et glissements de terrain que les autres quartiers. Les dangers pour la santé y abondent aussi, en raison du surpeuplement et des insuffisances de l'infrastructure, mais aussi parce que ces établissements s'implantent dans des lieux insalubres près de masses d'eau polluées, de décharges municipales ou d'usines polluantes. Les risques spécifiques dépendent non seulement du lieu d'implantation mais aussi du niveau d'information des habitants ainsi que des matériaux de construction et de la qualité générale des logements.
- **L'aménagement de parcs et de sentiers urbains.** Les parcs et sentiers sont parfois considérés comme des aménagements de luxe que les centres urbains des pays pauvres ne peuvent pas se permettre, mais les espaces ouverts contribuent au bien-être et à la bonne forme physique des habitants. Ils peuvent aussi aider à promouvoir l'équité dans d'importants domaines de la vie urbaine (voir encadré 27). Les arbres des villes offrent d'importants avantages environnementaux, tels que le filtrage des polluants atmosphériques, l'atténuation de l'effet d'îlot urbain et l'amélioration de la qualité de l'eau. Les outils des systèmes d'information géographique mentionnés ci-dessus peuvent servir à identifier les zones de préservation des espaces verts, soit avant l'implantation des établissements, soit dans le cadre de programmes généraux de rénovation urbaine.

Préparation de la transition urbaine : un dernier mot

Les politiques anti-urbaines communément mises en œuvre dans le monde en développement au cours du dernier quart de siècle sont le reflet d'une appréciation erronée des défis et des possibilités dont est porteuse la croissance urbaine. La pauvreté urbaine est incontestablement un problème important, qui s'aggrave dans de nombreux pays en développement.

Les problèmes environnementaux sont de plus en plus groupés autour des centres urbains et liés à eux. Mais c'est faire fausse route que de considérer les villes comme responsables de la pauvreté et des problèmes de l'environnement. La dispersion ou la déconcentration des populations et des activités économiques, même si elle était possible, ne remédierait pas à la situation.

Pour que l'humanité bénéficie de la transition urbaine, les dirigeants doivent tout d'abord accepter celle-ci comme à la fois inévitable et importante pour le développement. Ils doivent reconnaître le droit des pauvres à ce que la ville a à offrir et le potentiel de la ville de tirer parti de ce que les pauvres ont à apporter.

Au lieu de tenter de s'opposer, en vain, à l'expansion urbaine, les planificateurs doivent examiner objectivement les options politiques disponibles pour y faire face et pour faire fond sur ses possibilités. L'amélioration du milieu urbain et l'aménagement des taudis retiennent une attention appréciable de la part des administrations municipales et des planificateurs urbains et ce sont des mesures nécessaires, mais elles ne suffisent pas : les villes doivent, d'urgence, tourner leurs regards vers l'avenir.

L'expansion prévue de la population urbaine en Asie et en Afrique, de 1,7 milliard d'habitants à 3,4 milliards en l'espace de trois décennies seulement, et la baisse de niveau des ressources disponibles soulignent la nécessité d'une riposte plus imaginative mais de surcroît pragmatique. Ceci exige à son tour l'adoption d'une vision réaliste de l'avenir, de meilleures informations au niveau local et régional, ainsi que l'application d'approches participatives et la conclusion d'accords négociés faisant fond sur les connaissances et l'expérience des pauvres.

Les décisions prises aujourd'hui dans les villes de l'ensemble du monde en développement façonneront non seulement leur propre destinée, mais aussi l'avenir social et environnemental de l'humanité entière. Le millénaire urbain qui s'approche peut soit rendre la pauvreté, l'inégalité et la dégradation de l'environnement plus gérables, soit provoquer leur aggravation exponentielle. Dans ces conditions, les efforts déployés pour relever les défis et saisir les possibilités de la transition urbaine doivent être empreints d'un sentiment d'urgence.

Notes et indicateurs

Notes	78
Sources des encadrés	85
Indicateurs	
Suivi des objectifs de la CIPD - Indicateurs retenus	86
Indicateurs démographiques, sociaux et économiques	90
Indicateurs retenus pour les pays / territoires les moins peuplés	94
Notes relatives aux indicateurs	96
Sources des citations hors texte	97

INTRODUCTION

- 1 ONU. 1995. *Population et développement, vol. 1 : Programme d'action adopté à la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994*, paragraphe 9.14. New York, Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques de l'Organisation des Nations Unies.
- 2 Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies. 2005. *Investir dans le développement : plan pratique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement*, p. xix, Rapport au Secrétaire général de l'ONU, Londres et Sterling (Virginie), Earthscan.
- 3 Voir : ONU-Habitat. 2006. *État des villes dans le monde 2006/2007*, objectifs du Millénaire pour le développement et viabilité urbaine, Londres, Earthscan. [Version complète disponible en anglais seulement sous le titre *State of the World's Cities 2006/7*] Par ailleurs, le tout dernier rapport de Worldwatch brosse un tableau utile des grands problèmes urbains et décrit plusieurs approches prometteuses (Voir : Worldwatch Institute, 2007. *State of the World 2007: Our Urban Future*. New York et Londres, W. W. Norton and Company.)

CHAPITRE 1

- 1 Extrait publié avec l'aimable permission d'Anderson Literary Management, Inc. 13 novembre 2006. « The Megacity », © 2006 George Packer. *The New Yorker* 82(37): 64.
- 2 UNFPA. 1996. *État de la population mondiale 1996. Un paysage qui se transforme : la population, le développement et l'avenir des villes*, p. 1. New York : UNFPA.
- 3 Cette date pivot reflète les dernières estimations des Nations Unies. Sauf indication contraire, toutes les données relatives aux tendances en matière d'urbanisation contenues dans le présent rapport sont fondées sur : ONU. 2006. *World Urbanization Prospects: The 2005 Revision*. New York, Division de la population de l'Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales.
- 4 ONU. 1995. *Population et développement, vol. 1 : Programme d'action adopté à la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994*, paragraphe 9.8. New York,

Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques de l'Organisation des Nations Unies.

- 5 Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies. 2005. *A Home in the City*. Équipe sur l'amélioration des conditions de vie dans les taudis. Londres et Sterling (Virginie), Earthscan.
- 6 Les caractéristiques et les limitations des bases de données de l'ONU ont fait l'objet de nombreux commentaires. Voir, par exemple, Montgomery, M. R., et al., Panel on Urban Dynamics, National Research Council (eds.), 2003. *Cities Transformed: Demographic Change and Its Implications in the Developing World*, pp. 128-153. Washington, National Academies Press; et Satterthwaite, D. 2005. *The Scale of Urban Change Worldwide 1950-2000 and Its Underpinnings*, Human Settlements Discussion Paper. No. Urban 01. Londres, International Institute for Environment and Development.
- 7 Satterthwaite, D. 2006. *Outside the Large Cities: The Demographic Importance of Small Urban Centres and Large Villages in Africa, Asia and Latin America*, p. 1. Human Settlements Discussion Paper. No. Urban 03. Londres, International Institute for Environment and Development.
- 8 Cohen, B. 2006. « Urbanization in Developing Countries: Current Trends, Future Projections, and Key Challenges for Sustainability. » *Technology in Society* 28(1-2): 63-80.
- 9 Les tendances analysées ici sont fondées sur les estimations et projections officielles des Nations Unies. (Voir : ONU 2006.) Il est important de souligner que ces projections ne sont pas des prévisions. Les grandes tendances mentionnées ici reposent sur des données factuelles solides, mais leur niveau est susceptible de présenter des variations. De nombreux facteurs peuvent infléchir l'évolution de la croissance urbaine dans le temps. L'examen des projections formulées ces dernières décennies indique une tendance à surévaluer la croissance urbaine, en particulier dans les grandes villes. La plupart des décideurs accueilleraient avec satisfaction une réduction du taux de la croissance urbaine à venir. Les mécanismes de cette éventuelle réduction sont examinés au chapitre 6.
- 10 Satterthwaite 2005.
- 11 « Dans la plupart des cas, les taux de croissance élevés sont un indicateur de succès et non pas d'échec, et la plupart des grandes métropoles du monde se trouvent situées dans les plus grandes puissances économiques du monde. » — Cohen 2006, p. 69.
- 12 En revanche, un taux de croissance même modeste peut, dans une grande ville, produire une forte augmentation absolue de la population. Ainsi, une augmentation annuelle de 2 % de la population de Mumbai se traduit par une augmentation considérablement plus grande du nombre de citoyens qu'une augmentation annuelle de 10 % dans une ville moins peuplée.
- 13 « Nous ne nous souvenons d'aucun cas où une petite ville a fait l'objet d'un article dans la presse déplorant la croissance urbaine rapide ou le manque de services publics. Cependant, considérées globalement, ces villes de petites dimensions ont une présence très significative dans les pays en développement. » — Montgomery, M. R., et al., Panel on Urban Dynamics, National Research Council (eds.) 2003, p. 15.
- 14 CNUEH (Habitat). 2000. *Women and Urban Governance*, p. 3. Policy Dialogue Series. No. 1. Nairobi : CNUEH (Habitat).
- 15 « La mondialisation a permis à chacune des villes de se dissocier de l'économie nationale et de l'évolution de celle-ci. La réussite ou l'échec dépendent de plus en plus de l'aptitude des municipalités à tirer parti des avoirs de l'environnement local et à fournir l'infrastructure moderne, l'environnement porteur et la main-d'œuvre flexible et à faibles salaires qu'exigent les entreprises modernes. » — Cohen, B. 2004. « Urban Growth in Developing Countries: A Review of Current Trends and a Caution regarding Existing Forecasts », p. 37. *World Development* 32(1): 23-51.
- 16 Les déséconomies de l'agglomération, de la forte densité de population, de la pollution de l'environnement, des problèmes de main-d'œuvre et d'expansion économique du centre dominant peuvent réduire les avantages offerts par les grandes villes. Les progrès des télécommunications, des transports et des technologies de production résultant de la mondialisation peuvent favoriser une déconcentration hors des centres urbains. Les secteurs

- industriels qui ont besoin d'une main-d'œuvre nombreuse peuvent fléchir et réduire ainsi l'importance de l'une des principales raisons économiques de la concentration, qui est de minimiser les coûts de transports, des connaissances, de la formation et de l'information.
- 17 UNRISD. 2005. *Égalité des sexes : en quête de justice dans un monde d'inégalités*, p. 193. Genève, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social.
 - 18 Section fondée sur : Rodriguez, J., and G. Martine. 2006. « Urbanization in Latin America: Experiences and Lessons Learned. » Document de travail élaboré pour le présent rapport.
 - 19 Section fondée sur « Urbanization in the Western Asia Region. » Document de travail élaboré pour le présent rapport de la Division du développement social de la CESA0, 2007.
 - 20 Ibid. Certains pays, tels que l'Égypte, la Jordanie et la République arabe syrienne, par exemple, commencent à prendre des mesures positives pour venir en aide aux établissements informels.
 - 21 Ces considérations sont fondées sur « African Migration and Urbanization: Recent Trends and Implications » de White, M. J., B. U. Mberu, et M. Collinson, 2006. Document de travail élaboré pour le présent rapport.
 - 22 White, M. J., et D. P. Lindstrom. 2005. « Internal Migration. » Ch. 11 in: *Handbook of Population*, édité par D. Poston et M. Micklin. 2006. *Handbooks of Sociology and Social Research Series*. New York, Springer.
 - 23 Ces considérations s'inspirent largement de « Urban Growth Patterns and Its Implications for Future Economic, Social, Demographic and Environmental Scenarios in India. » par S. Chandrasekhar, 2006. Document de travail élaboré pour le présent rapport.
 - 24 Gouvernement indien. s.d. National Rural Employment Guarantee Act: 2005. New Delhi, Ministère du développement rural. Gouvernement de l'Inde. Site web : <http://nrega.nic.in/>, consulté le 17 janvier 2006.
 - 25 Section fondée sur « Urban Transition in China: Trends, Consequences, and Policy

- Implications. », par X. Bai, 2006. Document de travail élaboré pour le présent rapport.
- 26 Chen, N., P. Valente, et H. Zlotnik. 1998. « What Do We Know about Recent Trends in Urbanization? » Pp. 59-88 in : *Migration, Urbanization, and Development: New Directions and Issues*, édité par R. E. Bilborrow. 1998. New York, UNFPA.
- 27 Sivaramakrishnan, K. C., Amitabh Kundu, et B. N. Singh. 2005. *Handbook of Urbanization in India: An Analysis of Trends and Processes*, Tableau 3.4. New Delhi et New York, Oxford University Press.
- 28 Rodriguez et Martine 2006.
- 29 En Chine, des contrôles administratifs extraordinairement stricts en matière de fécondité maintiennent l'accroissement naturel à un niveau très bas depuis plusieurs décennies. Parallèlement, des restrictions analogues en matière de migration rurale-urbaine ont maintenu l'urbanisation à des niveaux peu élevés jusqu'à la fin des années 1970. La relaxation de ces restrictions à la migration a produit des flux de population massifs en direction des villes, l'accroissement naturel se maintenant, lui à un niveau peu élevé.
- 30 Peu de gouvernements ont fait directement référence à ce rapport entre la croissance urbaine et l'accroissement naturel de la population et à la nécessité d'accorder une attention accrue à la santé reproductive. Les décideurs politiques ne font généralement allusion qu'à la migration rurale-urbaine non souhaitable.
- manières d'une contribution des plus utiles faite au présent rapport par ONU-Habitat (voir Bazoglu, N., and Mboup, G. 2007 « Shelter and Urban Poverty: Nature and Scope ». Document de travail élaboré pour le présent rapport).
- 4 Kessides, C. 2006. *The Urban Transition in Sub-Saharan Africa: Implications for Economic Growth and Poverty Reduction*. Africa Region Working Paper Series. No. 97. Washington, Cities Alliance.
- 5 Champion, T., et G. Hugo. 2004. « Introduction: Moving Beyond the Urban-Rural Dichotomy. » Ch. 1 in: *New Forms of Urbanization: Beyond the Urban-Rural Dichotomy*, édité par T. Champion et G. Hugo. Aldershot, Royaume-Uni, Ashgate; Njoh, A. J. 2003. « Urbanization and Development in Sub-Saharan Africa. » *Cities* 20(3): 167-174; et ONU-Habitat. 1996. *An Urbanizing World: Global Report on Human Settlements 1996* (HS/397/96A). Oxford, Oxford University Press.
- 6 Les chiffres relatifs à la pauvreté urbaine manquent de précision et sous souvent des sous-estimations étant donné que de nombreux aspects de la pauvreté ne sont tout simplement pas mesurés. Les enquêtes ne prennent pas en considération la spécificité des situations urbaines (par exemple, l'impossibilité de produire des cultures vivrières ou de s'en procurer par des activités de cueillette, les coûts monétaires élevés des biens non alimentaires, le grand nombre de sans-abris, le harcèlement, l'expulsion ou l'arrestation des pauvres dans leurs logements ou leurs lieux de travail « illicites »), ou bien elles présentent des informations incomplètes (par exemple en ne mesurant pas la suffisance des installations d'assainissement). Les statistiques officielles de l'ONU suggèrent qu'en 2005, quelque 998 millions de personnes vivaient dans des « taudis » au niveau mondial. Voir ONU-Habitat. 2006a. *State of the World's Cities 2006/7: The Millennium Development Goals and Urban Sustainability*, p. 16. Londres, Earthscan.
- 7 Satterthwaite, D. 2004. *The Under-estimation of Urban Poverty in Low-and Middle-Income Nations*. IIED Working Paper on Poverty Reduction in Urban Areas. No. 14. Londres : International Institute for Environment and Development.
- 8 CNUEH (Habitat). 2001. *State of the World's Cities 2001*. Nairobi, CNUEH (Habitat).
- 9 ONU-Habitat 2006a.
- 10 PNUD. 2006a. *Avancer sur la voie de l'environnement durable : leçons et recommandations issues de la mise en œuvre des OMD dans plus de 150 pays*, pp. 47 et 50. New York : PNUD.
- 11 Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies. 2005. *Investir dans le développement : plan pratique de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement*, p. xix. Rapport au Secrétaire général de l'ONU. Londres et Sterling (Virginie) : Earthscan.
- 12 Montgomery, M. 2005. « The Place of the Urban Poor in the Cairo Programme of Action and the Millennium Development Goals », p. XXIV-5. Ch. 24 in: *United Nations Seminar on the Relevance of Population Aspects for the Achievement of the Millennium Development Goals: New York: 17-19 November 2004* (ESA/P/WP.192), ONU 2005a. New York : Division de la population, Département des Affaires économiques et sociales, ONU.
- 13 Voir : McGranahan, G., et al. 2001. *The Citizens at Risk: From Urban Sanitation to Sustainable Cities*. Londres, Earthscan.
- 14 Bartone, C. R. 2001. « Urban Environmental Management and the Poor. » Environmental Strategy Background Paper, Urban Development, Infrastructure Group. Washington, Banque mondiale. Site web : [http://wbln0018.worldbank.org/1ac/envstrategy/ar/cover.nsf/0/40451d0d0edfa24f85256a0e005aa2e1/\\$FILE/ENV-Urban-Jan01.doc](http://wbln0018.worldbank.org/1ac/envstrategy/ar/cover.nsf/0/40451d0d0edfa24f85256a0e005aa2e1/$FILE/ENV-Urban-Jan01.doc), consulté le 29 novembre 2006.
- 15 PNUD. 2006b. *Rapport mondial sur le développement humain 2006. Au-delà de la pénurie: pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau*. Paris, Economica.
- 16 Mboup, G. 2004. « Cost of Water by Welfare Groups in Addis Ababa: Indicators for Accessibility, Affordability and Non-discrimination. » Exposé présenté à l'atelier sur le droit à l'eau et les indicateurs, Fondation Heinrich Boell, Berlin, 25-26 octobre 2004; ONU-Habitat, 2004. « The Preliminary Report of the Urban Inequities Survey, Addis Ababa. » Nairobi, ONU-Habitat; et ONU-Habitat 2006a.
- 17 African Population and Health Research Center, Inc. 2002. *Population and Health Dynamics in Nairobi's Informal Settlements*. Nairobi, African Population and Health Research Center, Inc.
- 18 Montgomery, M. R., et al., Panel on Urban Dynamics, National Research Council (eds.). 2003. *Cities Transformed: Demographic Change and Its Implications in the Developing World*, p. 82. Washington, National Academies Press.
- 19 ONU-Habitat 2004.
- 20 Thompson, J., et al. 2000. « Waiting at the Tap: Changes in Urban Water Use in East Africa over Three Decades. » *Environment and Urbanization* 12(2): 37-52 Cité dans Kessides 2006, p. 18.
- 21 ONU 1995, Objectif 3.16.
- 22 PNUD. 2003. *Rapport mondial sur le développement humain 2003. Les objectifs du Millénaire pour le développement : un pacte entre les nations pour vaincre la pauvreté humaine*, p. 85. Paris, Economica.
- 23 Basu, A. 2002. « Why Does Education Lead to Lower Fertility: A Critical Review of Some of the Possibilities. » *World Development* 30(10): 1779-1790.
- 24 ONU-Habitat. 2007. Base de données sur les indicateurs urbains. Nairobi, ONU-Habitat.
- 25 ONU-Habitat 2006a.
- 26 Heintz, J. 2006. « Globalization, Economic Policy and Employment: Poverty and Gender Implications », p. 15. Employment Strategy Papers. No. 2006/3. Genève : OIT.
- 27 UNRISD. 2005. *Égalité des sexes : en quête de justice dans un monde d'inégalités*, p. 53. Genève, UNRISD.
- 28 Kabeer, N., et S. Mahmud. 2004. « Globalization, Gender, and Poverty: Bangladeshi Women Workers in Export and Local Markets. » *Journal of International Development* 16(1): 93-109; Beneria, L. 2003. *Gender, Development and Globalization: Economics as if All People Mattered*. Londres : Routledge; Elson, D. 1996. « Appraising Recent Developments in the World Market for Nimble Fingers. » Pp. 35-55 in : *Confronting State, Capital, and Patriarchy: Women Organizing in the Process of Industrialization*, édité par A. Chhachhi et R. Pittin. 1996. New

CHAPITRE 2

- 1 ONU. 2006a. *Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), Rapport du Secrétaire général* (A/61/262), p. 5. New York, Organisation des Nations Unies.
- 2 ONU. 1995. *Population et développement, vol. 1 : Programme d'action adopté à la Conférence internationale sur la population et le développement : Le Caire : 5-13 septembre 1994*, paragraphe 9.14. New York : Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques de l'Organisation des Nations Unies.
- 3 Ce chapitre bénéficie de multiples

- York, St. Martin's Press; et Elson, D., et R. Pearson. 1981. « Nimble Fingers make Cheap Workers: An Analysis of Women's Employment in Third World Export Manufacturing. » *Feminist Review* 7: 87-107. Tous cités dans Heintz 2006, p. 45.
- 29 Chen, M., et al. 2005. *Le progrès des femmes à travers le monde 2005 : les femmes, le travail et la pauvreté*. New York, UNIFEM; Carr, M., M. A. Chen, et J. Tate. 2000. « Globalization and Home-based Workers. » *Feminist Economics* 6(3): 123-42; et Chen, M., J. Sebstad, et L. O'Connell. 1999. « Counting the Invisible Workforce: The Case of Homebased Workers. » *World Development* 27(3): 603-610. Tous cités dans Heintz 2006, p. 54.
- 30 AFL-CIO. s.d. « Women in the Global Economy. » Washington, AFL-CIO. Site web : www.aflcio.org/issues/jobsecurity/globaleconomy/women/, consulté le 16 février 2007.
- 31 ONU-Habitat 2006a, p. 125.
- 32 Ibid., p. 9.
- 33 Heintz 2006, p. 2.
- 34 Ibid., p. 11.
- 35 International Center for Research on Women. Mai 2006. « Reducing Women's and Girls' Vulnerability to HIV/AIDS by Strengthening their Property and Inheritance Rights. » *ICRW Information Bulletin*. Washington, International Center for Research on Women. (L'International Center for Research on Women [ICRW], en partenariat avec la Global Coalition on Women and AIDS [GCWA/UNAIDS] et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO], met en œuvre un programme de subventions pour la réduction de la vulnérabilité des femmes et des villes au VIH/sida par le renforcement de leurs droits de propriété et d'héritage.)
- 36 International Center for Research on Women. June 2004. « To Have and To Hold: Women's Property and Inheritance Rights in the Context of HIV/AIDS in Sub-Saharan Africa. » *ICRW Information Bulletin*. Washington, International Center for Research on Women.
- 37 Michaud, A. 2002. « How Gender-sensitive is Your City? » in *Habitat Debate* 8(4): 9-10.
- 38 Voir : Union interparlementaire. 2007. « Les femmes dans les parlements nationaux : situation au 31 janvier 2007. » Genève, Union interparlementaire. Site web : <http://www.ipu.org/wmn-e/world.htm>, consulté le 12 février 2007.
- 39 Cités et gouvernements locaux unis. 2005. « Local Government Statement to Beijing+10: Women in Local Decision Making: Leading Global Change. » Barcelone (Espagne) : Cités et gouvernements locaux unis. Site web : <http://www.cities-localgovernments.org/uclg/index.asp>, consulté le 21 février 2007.
- 40 Chen, et al. 2005.
- 41 OMS. 2005. « What Evidence is there about the Effects of Health Care Reforms on Gender Equity, Particularly in Health », p. 10. Health Evidence Network Report. Copenhague, Bureau régional pour l'Europe, OMS.
- 42 Voir : UNFPA et Population Reference Bureau. 2005. *Country Profiles for Population and Reproductive Health: Policy Developments and Indicators 2005*, p. 10. New York et Washington, UNFPA et Population Reference Bureau.
- 43 Montgomery, M. R., et al., Panel on Urban Dynamics, National Research Council (eds.) 2003, p. 82.
- 44 Montgomery, M. 2004. « The Place of the Urban Poor in the Cairo Programme of Action and the Millennium Development Goals », p. 7. Exposé présenté au Séminaire sur la pertinence des questions de population pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, New York, 17-19 novembre 2004, Division de la population de l'ONU, Département des affaires économiques et sociales.
- 45 Montgomery, M. R., et al., Panel on Urban Dynamics, National Research Council (eds.) 2003, p. 82.
- 46 Montgomery 2004, p. 1.
- 47 Smaoun, S. 2005. « Even in the Best of Times, Women Are Constantly in Danger. » *Habitat Debate* 11(1): 7.
- 48 UNFPA. 2006. « Women's Economic Empowerment: Meeting the Needs of Impoverished Women », p. 17. Rapport d'atelier, New York, UNFPA.
- 49 Kishor, S., and K. Johnson. 2004. *Profiling Domestic Violence: A Multi-Country Study*, p. 39. Calverton, Maryland : Measure DHS and ORC MACRO.
- 50 Smaoun, S. 2000. « La violence envers les femmes en milieu urbain : analyse du problème selon une perspective de genre », pp. 29-30. Programme de gestion urbaine, document de travail 17. Nairobi, ONU-Habitat.
- 51 Ibid., pp. 31-32.
- 52 Hindin, M. J., and L. S. Adair. 2002. « Who's at Risk: Factors Associated with Intimate Partner Violence in the Philippines. » *Social Science and Medicine* 55(8): 1385-1399.
- 53 McCloskey, L. A., C. Williams, and U. Larsen. 2005. « Gender Inequality and Intimate Partner Violence among Women in Moshi, Tanzania. » Exposé présenté au Vingt-cinquième congrès international de la population de l'IUSSP, Tours, 18-23 juillet 2005. Paris, Union internationale pour l'étude scientifique de la population.
- 54 UNFPA et Population Reference Bureau 2005, p. 10.
- 55 Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies. 2006. *Public Choices, Private Decisions: Sexual and Reproductive Health and the Millennium Development Goals*, p. 3. New York, PNUD.
- 56 Ibid., p. 12.
- 57 Montgomery 2004, p. 9.
- 58 Bazoglu et Mboup 2007; et UNFPA et Population Reference Bureau 2005, p. 10.
- 59 Voir : Montgomery 2004; and UN Millennium Project 2006, p. 3.
- 60 ONU-Habitat 2006a, p. 16.
- 61 Mosley, W. H., et L. C. Chen. 1984. « An Analytical Framework for the Study of Child Survival in Developing Countries. » Pp. 25-45 in : *Child Survival: Strategies for Research. Population and Development Review* 10 (Supplement).
- 62 Buvé, A., K. Bishikwabo-Nsarhaza, et G. Mutangadura. 2002. « The Spread and Effect of HIV-1 Infection in Sub-Saharan Africa. » *The Lancet* 359(9324): 2011-2017.
- 63 ONU-Habitat 2006a, Figure 3.4.1.
- 64 Miranda, D. de S. 2000. « Reflexões sobre o papel da cultura na Cidade de São Paulo. » *São Paulo em Perspectiva* 14(4): 105-110.
- 65 Pour de plus amples informations sur l'urbanisation et la culture, voir : Massey, D.S. 1996. « The age of extremes: Concentrated Affluence and Poverty in the Twenty-first Century, » p. 409. *Demography* 33(4): 395-412; Gill, R. 2000. « Cities and Ethnicity: A Case for De-Ethnicization or Re-Ethnicization? » *Sociological Bulletin* 49(2): 211-228; et Roy, S.K. 2005. « Urban Development: A Critique. » *Journal of the Indian Anthropological Society* 40(2-3): 209-226.
- 66 Reader, I. 1989. « Review Article: Recent Japanese Publications on Religion », p. 300. *Japanese Journal of Religious Studies* 16(4): 299-315.
- 67 Pour un traitement plus détaillé des nouveaux mouvements religieux, voir : Ellingsen, T. 2004. « The Resurgence of Religion in the Age of Globalization, » p. 4. Exposé présenté à la Cinquième Pan-European International Relations Conference: « Constructing World Order », La Haye (Pays-Bas), 9-11 septembre 2004. Colchester, Royaume-Uni : European Consortium on Public Relations Standing Group on International Relations; Dawson, L. L. 1998. « The Cultural Significance of New Religious Movements and Globalization: A Theoretical Prolegomenon, » p. 584. *Journal for the Scientific Study of Religion* 37(4): 580-595; et Emerson, M. O., et D. Hartman. 2006. « The Rise of Religious Fundamentalism, » p. 133. *Annual Review of Sociology* 32: 127-144.
- 68 Moser, C. O. N. 2004. « Urban Violence and Insecurity: An Introductory Roadmap. » *Environment and Urbanization* 16(2): 3-16; Moser, C. O. N., et C. McIlwaine. 2006. « Latin American Urban Violence as a Development Concern: Towards a Framework for Violence Reduction », p. 42. *World Development*. 34(1): 89-112; Arriagada, I., et L. Godoy. 2000. « Prevention or Repression: The False Dilemma of Citizen Security », p. 113. *CEPAL Review*. No. 70. Santiago (Chili) : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes; et Rolnik, R. 2001. « Territorial Exclusion and Violence: The Case of the State of São Paulo, Brazil. » *Geoforum* 32(4): 471-482.
- 69 Hagedorn, J. M. 2005. « The Global Impact of Gangs », p. 160. *Journal of Contemporary Criminal Justice* 21(2): 153-169.
- 70 Estimation de la Banque inter-américaine de développement (BID). Voir : Burki, J. S., and G. Perry. 1998. *Beyond the Washington Consensus: Institutions Matter*, p. 23. Washington, Banque mondiale. Cité dans : *Crime, Democracy, and Development in Latin America*, p. 1, par W. C. Prillaman. 2003. *Policy Papers on the Americas Series*. Vol. 14, Study 6. Washington, Center for Strategic and International Studies.
- 71 Briceño-León, R. 2005. « Urban Violence and Public Health in Latin America: A Sociological

- Explanatory Framework », p. 1644. *Cadernos Saúde Pública* 21(6): 1629-1648; et Moser, C. O. N., et D. Rodgers. 2005. *Change, Violence and Insecurity in Non-Conflict Situations*, p. vi. Working Paper. No. 245. Londres, Overseas Development Institute.
- 72 Moser et Rodgers 2005, pp. 19-20.
- 73 Moser et Rodgers 2005, p. 21.
- 74 Pour de plus amples informations sur les jeunes et l'urbanisation, voir : UNFPA. 2007. *Growing Up Urban/Grandir en milieu urbain*. Supplément à L'état de la population mondiale 2007. New York, UNFPA.
- 75 Woodrow Wilson International Center for Scholars. 2003. *Youth Explosions in Developing World Cities: Approaches to Reducing Poverty and Conflict in an Urban Age*. Washington, Woodrow Wilson International Center for Scholars.
- 76 Pour de plus amples informations, voir : UNFPA 2007.
- 77 ONU-Habitat 2006a.
- 78 Engle, P. L. 2000. « Urban Women: Balancing Work and Childcare. » 2020 Focus 03: Brief No. 08. Washington, D.C. : International Food Policy Research Institute. Voir aussi : UNESCO. s.d. « Overview: Growing Up in Cities. » Genève, projet UNESCO-MOST. Site web : www.unesco.org/most/guic/guicaboutframes.htm, consulté le 27 février 2007.
- 79 Section fondée sur : Guzman, J. M. 2006. « Urbanization and Ageing in Developing Countries. » Document de travail élaboré pour le présent rapport.
- 80 Calculs effectués sur des données de : ONU. 2005b. *The Diversity of Changing Population Age Structures in the World* (UN/POP/PD/2005/1). Nations Unies - Réunion d'experts sur les implications sociales et économiques du changement de la structure par âge de la population, Mexico, 31 août-2 septembre 2005. New York, Division de la population de l'ONU, Département des affaires sociales et économiques.
- 81 Cutler, S. J., and J. Hendricks. 2001. « Emerging Social Trends. » Ch. 25 in: *Handbook of Aging and the Social Sciences*, Fifth Edition, édité par R. H. Binstock et L. K. George. 2001. San Diego, Californie : Academic Press.
- 82 CNUEH (Habitat). 1993. *Improving the Quality of Life of Elderly and Disabled People in Human Settlements: Volume I: A Resource Book of Policy and Programmes from around the World* (H/284/93E). Nairobi, CNUEH (Habitat).
- 83 Dans l'étude des quatre grandes villes, il a été noté que « l'élaboration de programmes qui identifient les personnes âgées vulnérables sans porter atteinte à leurs libertés civiles constitue un défi majeur. . . » — Rodwin, V. G., M. K. Gusmano, and R. N. Butler. 2006. « Growing Older in World Cities: Implications for Health and Long-Term Care Policy », p. 4. Ch. 1 in : *Growing Older in World Cities: New York, Londres, Paris et Tokyo*, édité par V. G. Rodwin and M. K. Gusmano. 2006. Nashville (Tennessee), Vanderbilt University Press.
- 84 Kessides, C. 2005. « Contributions of Urban Development to Economic Growth and Poverty Reduction in Sub-Saharan Africa. » Projet. Washington, Banque mondiale.
- 85 ONU-Habitat. 2006b. *Enabling Shelter Strategies: Review of Experience from Two Decades of Implementation*. Nairobi, ONU-Habitat.
- 86 Carolini, G. 2006. « Community Organizations of the Urban Poor: Realizing the MDGs and Planning for Urban Population Growth. » Document de travail élaboré pour le présent rapport.
- 87 d'Cruz, C., et D. Satterthwaite. 2005. « Building Homes, Changing Official Approaches: The Work of Urban Poor Organizations and their Federations and their Contributions to Meeting the Millennium Development Goals in Urban Areas », p. 1. IIED Poverty Reduction in Urban Areas Series. Working Paper. No. 16. Londres, International Institute for Environment and Development.
- 88 Baumann, T., J. Bolnick, et D. Mitlin. 2005. « The Age of Cities and Organizations of the Urban Poor: The Work of the South African Homeless People's Federation and the People's Dialogue on Land and Shelter », pp. i-ii. IIED Working Paper 2 on Poverty Reduction in Urban Areas. Londres, International Institute for Environment and Development.
- 89 Warah, R. 2002. « Afghan Women's Struggle Behind the Veil. » *Habitat Debate* 8(4): 8-9.
- 90 Racelis, M. 2005. « Recasting Urban Power Relations. » *In Focus* 7: 16-17. New York, International Poverty Centre, PNUD.
- 91 PNUD 2006b, p. 63.
- 92 Cities Alliance. 2006. *Annual Report 2006*, p. 11. Washington, Cities Alliance.
- 93 ONU-Habitat. 2006c. *Notre avenir : des villes durables : passer des idées à l'action*. (HSP/WUF/3/2), p. 27. Document de référence. Troisième Forum urbain mondial, Vancouver (Canada), 19-23 juin 2006. Nairobi, ONU-Habitat.
- 94 Patel, S., et D. Mitlin. 2002. « Sharing Experiences and Changing Lives. » *Community Development Journal* 37(2): 125-136. Cité dans : Carolini 2006, p. 11.
- 95 Voir : Shack/Slum Dwellers International. s.d. « International Advocacy. » Le Cap (Afrique du Sud) : Shack/Slum Dwellers International. Site web : <http://www.sdinet.org/rituals/ritual9.htm>, consulté le 7 February 2007; et Commission Huairou. s.d. « Grassroots Women on the Move: Acting Locally, Speaking Globally. » Brooklyn, New York, Commission Huairou. Site web : www.huairou.org/index.html, consulté le 7 février 2007.
- 96 Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies. 2005b. *A Home in the City*. Équipe sur l'amélioration des conditions de vie dans les taudis. Londres et Sterling (Virginie), Earthscan.
- 97 Ibid., p. 3.
- 98 Voir : Banque mondiale, « Stratégie pour la réduction de la pauvreté », Washington, Banque mondiale. Site web : <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTPOVERTY/EXTPRS/0,,menuPK:384207-pagePK:149018-piPK:149093-theSitePK:384201,00.html>, consulté le 8 février 2007.
- 99 ONU-Habitat 2006b, pp. 36-37.

CHAPITRE 3

- 1 ONU. 2006a. *Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) : Rapport du Secrétaire général (A/61/262)*, p. 5. New York, ONU.
- 2 Ce chapitre puise abondamment dans « Land and Services for the Urban Poor in Urbanizing Countries. » de G. McGranahan, D. Mitlin, et D. Satterthwaite, 2006. Document de travail élaboré pour le présent rapport; « Urbanization, Poverty and Inequity: Is Rural-urban Migration a Poverty Problem, or Part of the Solution? » de C. Tacoli., G. McGranahan, et D. Satterthwaite. 2006. Document de travail élaboré pour le présent rapport; et
- 3 « Il n'y a pas de développement économique sans urbanisation. Les tentatives visant à freiner l'urbanisation peuvent avoir des effets adverses sur le développement économique. » — Tannerfeldt, G., et P. Ljung. 2006. *More Urban, Less Poor: an Introduction to Urban Development and Management*, p. 29. Londres, Agence suédoise de développement international et Earthscan.
- 4 Banque mondiale. 2000. *Cities in Transition: World Bank Urban and Local Government Strategy*, pp. 36-37. Washington, Banque mondiale.
- 5 ONU-Habitat. 2006. *État des villes dans le monde 2006/2007, objectifs du Millénaire pour le développement et viabilité urbaine*, p. 16. Londres, Earthscan.
- 6 En 1996, 51 % des pays en développement avaient des politiques visant à réduire l'émigration vers les agglomérations urbaines; cette proportion avait atteint 73 % en 2005. Voir : ONU. 2006b. *World Population Policies 2005 (ST/ESA/SER.A/254)*. New York : Division de la population de l'ONU, Département des affaires économiques et sociales.
- 7 Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies. 2005. *Investir dans le développement : plan pratique de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement*, p. xix. Rapport au Secrétaire général de l'ONU, Londres et Sterling (Virginie), Earthscan.
- 8 Carolini, G. 2006. « Community Organizations of the Urban Poor: Realizing the MDGs and Planning for Urban Population Growth », p. 1. Document de travail élaboré pour le présent rapport.
- 9 Il convient de noter qu'un grand nombre d'organisations de base ont été formées par des femmes urbaines pauvres et que, sur ces fondations, se sont développés de vastes mouvements sociaux urbains.
- 10 Le présent rapport fait allusion à plusieurs reprises au parti pris anti-urbain des responsables de l'élaboration des politiques. Ceci peut prêter à confusion pour les lecteurs qui connaissent le concept du « parti pris urbain » (également dit « biais urbain ») employé par certains économistes pour essayer d'expliquer pourquoi les zones rurales sont restées pauvres. Le terme « parti pris anti-urbain » n'est qu'un raccourci commode pour désigner l'opposition des planificateurs et

- des décideurs à la croissance démographique des villes et les multiples moyens par lesquels ils essaient de la prévenir ou de la freiner. Ces deux concepts ne sont donc pas liés ni antithétiques.
- 11 du Plessis, J. 2005. « The Growing Problem of Forced Evictions and the Crucial Importance of Community-based, Locally Appropriate Alternatives. » *Environment and Urbanization* 17(1): 123-134.
- 12 Voir : Montgomery, M. R., et al., Panel on Urban Dynamics, National Research Council (eds.). 2003. *Cities Transformed: Demographic Change and Its Implications in the Developing World*, pp. 176-177. Washington, National Academies Press; et Rodriguez et Martine 2006, pp. 10-11.
- 13 Banque mondiale 2000, p. 2.
- 14 Tel est le cas, par exemple, du Népal. Seuls 17 % des 28 millions de Népalais vivent en milieu urbain. Toutefois, les forces conjuguées de la pauvreté et de l'instabilité politique viennent grossir les rangs des émigrants ruraux et poser de graves problèmes dans les taudis urbains. Le Népal a connu une urbanisation très rapide, d'un taux annuel de 6,65 %, durant la période intercentenaire 1991-2001. L'accroissement est venu en majeure partie de la migration, intensifiée par un conflit vieux de 11 ans, notamment dans la région méridionale du Terai et dans les taudis de Katmandou. Il n'existe pas de données officielles sur le nombre de personnes déplacées dans le pays, mais les estimations le situent entre 200 000 et 500 000. (Sources : Bureau de pays UNFPA-Népal. Décembre 2006. Communication personnelle; et tableaux communiqués par la Division de la population de l'ONU.)
- 15 « La façon la plus constructive d'envisager les multiples relations de production entre les zones urbaines et rurales est peut-être d'y voir un cercle vertueux, dans lequel l'accès aux marchés et aux services (urbains) des produits non agricoles stimule la productivité agricole et accroît les revenus ruraux, ce qui crée à son tour une demande accrue de ces biens et services et une nouvelle offre de main-d'œuvre. Ce cercle présente de multiples points d'entrée et il convient de saisir les opportunités à mesure qu'elles émergent. » — Kessides, C. 2006. *The Urban Transition in Sub-Saharan Africa: Implications for Economic Growth and Poverty Reduction*, p. xvii. Africa Region Working Paper Series. No. 97. Washington, Cities Alliance.
- 16 Angel, S., S. C. Sheppard, et D. L. Civco. 2005. *The Dynamics of Global Urban Expansion*, p. 91. Washington, Département des transports et du développement urbain de la Banque mondiale.
- 17 Hardoy, J. E., D. Mitlin, and D. Satterthwaite. 1992. *Environmental Problems in Third World Cities*, p. 34. Londres, Earthscan Publications.
- 18 ONU. 1995. *Population et développement, vol. 1 : Programme d'action adopté à la Conférence internationale sur la population et le développement : Le Caire - 5-13 septembre 1994*, paragraphe 9.1. New York : Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques de l'ONU.
- 19 Il a ainsi été noté que la cible 11 des OMD, l'amélioration des conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis d'ici 2020, avait été généralement perçue comme relativement facile à atteindre, contrairement à certaines des autres cibles. Cet optimisme, outre le choix non caractéristique d'une cible peu ambitieuse, semble « ... refléter une reconnaissance croissante et une documentation plus complète des améliorations apportées dans les taudis par les projets participatifs et dus à l'initiative locale ». — Carolini 2006, p. 1.
- 20 Tannerfeldt et Ljung 2006, p. 97.
- 21 Dans les pays en développement, les colporteurs vendent communément les cigarettes à la pièce à un prix supérieur au prix unitaire par paquet. Les pauvres paient l'eau, le carburant et les autres biens de première nécessité plus cher, au coût unitaire, parce qu'ils n'en achètent que de petites quantités. De même, l'adaptation de la superficie des terrains au pouvoir d'achat des pauvres se traduit généralement par une augmentation du prix au mètre carré. Voir : Smolka, M., and A. Larangeira. 2006. « Informality and Poverty in Latin American Urban Policy. » Document de travail élaboré pour le présent rapport.
- 22 ONU. 26 octobre 2006. « Les délégations de la Deuxième Commission s'inquiètent de la paupérisation des villes dans un contexte d'urbanisation galopante » (GA/EF/3160), pp. 3-4. Communiqué de presse. New York, ONU.
- 23 « Dans de nombreux pays, les horizons de planification des politiciens sont trop rapprochés pour entreprendre une planification à plus long terme et pour préparer une expansion urbaine ordonnée. » — Angel, Sheppard et Civco 2005, p. 101.
- 24 On suppose souvent, à tort, que les pauvres urbains et les habitants des établissements irréguliers sont des migrants ruraux, et ils se voient ainsi empêchés d'exercer leur droit de vote.
- 25 Pour un examen du déroulement de ces processus à Brasilia, voir, par exemple : Acioly, Jr., C. C. 1994. « Incremental Land Development in Brasilia: Can the Urban Poor Escape from Suburbanization? » *Third World Planning Review* 16(3): 243-261; and Aubertin, C. 1992. « Le droit au logement: enjeu démocratique ou instrument du clientélisme : L'exemple de Brasilia (District fédéral). » *Cahiers des Sciences Humaines* 28(3): 461-479.
- 26 Des efforts exceptionnels de réglementation et d'épuration des marchés fonciers sont en cours en Espagne, où les autorités procèdent à des examens minutieux des registres fonciers remontant jusqu'à 7 ans et où plusieurs personnalités bien placées font l'objet d'inculpations en raison d'irrégularités et d'actes illicites commis lors de transactions foncières. (Voir : « Dos nuevos arrestados en la Operación Malaya. » 6 février 2007. *El País*. Site web : www.elpais.com/articulo/espana/nuevos/arrestados/Operacion/Malaya/elpepuesp/20070206elpepunac_7/Tes, consulté le 6 février 2007.). Ces efforts coïncident avec un mouvement civil visant à promouvoir le logement abordable pour tous. Il faudrait que ce type d'initiative soit mis en œuvre à grande échelle dans les pays en développement en tant que composante d'une stratégie de réglementation des marchés fonciers.
- 27 ONU 2006a, p. 5.
- 28 Angel, Sheppard, et Civco 2005.
- 29 Ibid., p. 102.
- ## CHAPTER 4
- 1 Angel, S., S. C. Sheppard, and D. L. Civco. 2005. *The Dynamics of Global Urban Expansion*, p. 102. Washington, Département des transports et du développement urbain de la Banque mondiale.
- 2 Ibid., p. 1.
- 3 Ce chiffre concerne les établissements urbains, y compris leurs espaces verts et non occupés; il a été calculé en mesurant l'éclairage nocture, avec certains ajustements. Il a été fourni par le Global Rural-Urban Mapping Project, avec alpha (GRUMP alpha), le Center for International Earth Science Information Network (CIESIN), Columbia University; l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), la Banque mondiale et le Centro Internacional de Agricultura Tropical (CIAT) (2004), Gridded Population of the World, version 3, avec réallocation urbaine (GPW-UR). Palisades (New York) : Socioeconomic Data and Applications Center (SEDAC), Columbia University. Site web : <http://sedac.ciesin.columbia.edu/gpw>, consulté le 14 février 2007. Il diffère donc des chiffres sur la densité urbaine fourni par une étude d'Angel, S., S. C. Sheppard, et D. L. Civco (2005, p. 1.) qui ne concerne que l'espace bâti des villes d'au moins 100 000 habitants.
- 4 World Resources Institute. 1996. *World Resources 1996-97: A Guide to the Global Environment: The Urban Environment*, pp. 57-59. New York et Oxford, Oxford University Press.
- 5 Martine, G. 2006. « Population/Development/Environment Trends in a Globalized Context: Challenges for the 21st Century. » *Genus* 61(3-4): 247-277.
- 6 Le concept d'étalement urbain n'a pas été clairement défini et il n'y a pas consensus sur son contenu. Dans la pratique, toutefois, les densités urbaines moyennes constituent un bon indicateur de l'étalement. Toutes les appréciations font apparaître des différences significatives entre les résultats des différentes villes, malgré les différences de mesures et d'indicateurs d'étalement utilisés. (Voir : Lopez, R., and H. P. Hynes. 2003. « Sprawl in the 1990s: Measurement, Distribution, and Trends. » *Urban Affairs Review* 38(3): 325-355. Cité dans : « Urban Sprawl and Sustainable Cities: A Review », p. 5, by D. J. Hogan et R. Ojima. 2006. Document de travail élaboré pour le présent rapport.
- 7 Angel, Sheppard et Civco 2005, p. 102.
- 8 Angel, S. 2006. « Measuring Global Sprawl: The Spatial Structure of the Planet's Urban Landscape », p. 13. Document inédit.
- 9 Angel, Sheppard et Civco 2005, pp. 1-2. Il peut s'agir ici d'une estimation conservatrice de la diminution des densités. Aux États-Unis du moins, une étude portant sur 282 zones métropolitaines a constaté que le taux de croissance de la superficie des agglomérations était du double de celui de la croissance démographique (Signalé dans : Hogan et Ojima 2006, p. 3.).
- 10 Angel, Sheppard et Civco 2005, pp. 1-2.

- 11 Hogan et Ojima 2006, p. 6.
- 12 Arbury, J. s.d. « From Urban Sprawl to Compact City: An Analysis of Urban Growth Management in Auckland. » Thèse de maîtrise. Auckland (Nouvelle-Zélande) : Universitè d'Auckland. Site web : <http://portal.jarbury.net/thesis.pdf>, consulté le 18 septembre 2006.
- 13 Ibid., p. 21.
- 14 Monte Mor, R. L. 2006. « O que é o urbano no mundo contemporâneo », p. 11. *Texto para Discussão*, UFMG/Cedeplar, Belo Horizonte (Brésil). Site web : www.cedeplar.ufmg.br, consulté le 18 décembre 2006. Cité dans : Hogan et Ojima 2006, p. 16.
- 15 Richardson, H. W., et C.-H. C. Bae (eds.). 2004. *Urban Sprawl in Western Europe and the United States*. Aldershot (Royaume-Uni) : Ashgate. Cité dans : Hogan et Ojima 2006, p. 3.
- 16 Pumain, D. 2004. « Urban Sprawl: Is There a French Case? » Pp. 137-157 in : Richardson and Bae 2004.
- 17 Munoz, F. 2003. « Lock Living: Urban Sprawl in Mediterranean Cities. » *Cities* 20(6): 381-385. Cité dans : Hogan et Ojima 2006, p. 8.
- 18 Roca, J., M. C. Burns, et J. M. Carreras. 2004. « Monitoring Urban Sprawl around Barcelona's Metropolitan Area with the Aid of Satellite Imagery. » Document élaboré pour la Commission I du 20^e Congrès de l'ISPRS à Istanbul, 12-23 juillet 2004. Istanbul (Turquie) : International Society for Photogrammetry and Remote Sensing; et Munoz 2003. Cités tous deux dans : Hogan et Ojima 2006, p. 8.
- 19 La « Cidade de Deus » (Ville de Dieu) de Rio de Janeiro, rendue célèbre par le film du même nom, a été créée lorsque les habitants de favelas bien situées ont été expulsés et réinstallés à la périphérie de la ville, pour permettre la construction d'immeubles d'appartements de luxe.
- 20 Hogan et Ojima 2006, p. 8.
- 21 La présente section et la suivante ont considérablement bénéficié de : Tacoli, C. 2006. « A Note on Sprawl and Peri-urbanization. » Note préliminaire élaborée pour le présent rapport.
- 22 Allen, A. 2003. « Environmental Planning and Management of the Peri-urban Interface: Perspectives on an Emerging Field », p. 136. *Environment and Urbanization* 15(1): 135-148; Simon, D., D. McGregor et K. Nsiah-Gyabaah. 2004. « The Changing Urban-rural Interface of African Cities: Definitional Issues and an Application to Kumasi, Ghana », p. 235. *Environment and Urbanization* 16(2): 235-248; et Parkinson, J., et K. Tayler. 2003. « Decentralized Wastewater Management in Peri-urban Areas in Low-income Countries », p. 75. *Environment and Urbanization* 15(1): 75-90.
- 23 Les stratégies consistant à laisser les terrains délibérément vacants alors que l'infrastructure urbaine s'approche et que la valeur des terrains monte « . . . sont peut-être plus spécifiques des pays en développement, où le zonage, les régimes fiscaux et de manque d'investissements plus rentables et plus sûrs augmentent l'attrait des placements fonciers. » — Hogan et Ojima 2006, pp. 6-7.
- 24 Voir : Scientific Committee on Problems of the Environment. s.d. « Environmental Change in Urban Areas: A SCOPE Project. » Site web : www.scope-uk.ac.uk/projects/PUECHSumOct01.html, consulté le 14 février 2007.
- 25 Tacoli, C. 1999. « Understanding the Opportunities and Constraints for Low-Income Groups in the Peri-Urban Interface: The Contribution of Livelihood Frameworks », p. 7. Document de discussion. Londres, Peri-urban Interface Project, Development Planning Unit, University College London.
- 26 Tacoli 2006.
- 27 Leaf, M. 2002. « A Tale of Two Villages: Globalization and Peri-urban Change in China and Vietnam. » *Cities* 19(1): 23-31.
- 28 Webster, D. 2002. *On the Edge: Shaping the future of Peri-Urban East Asia*. Asia/Pacific Research Center Discussion Paper. Stanford (Californie), Asia/Pacific Research Center, Stanford University
- 29 Webster, D., et al. 2003. *Emerging Third Stage Peri-urbanization: Functional Specialization in the Hangzhou Peri-urban Region*. Stanford (Californie), Asia/Pacific Research Center, Stanford University.
- 30 Allen 2003, p. 137; Ducrot, R., et al. 2004. « Articulating Land and Water Dynamics with Urbanization: An Attempt to Model Natural Resources Management at the Urban Edge », p. 87. *Computers, Environment and Urban Systems* 28(1-2): 85-106; et Kombe, W. J. 2005. « Land Use Dynamics in Peri-urban Areas and Their Implications on the Urban Growth and Form: The Case of Dar es Salaam, Tanzania », p. 120. *Habitat International* 29(1): 113-135.
- 31 Allen, A., N. da Silva, et E. Corubolo. 1999. « Environmental Problems and Opportunities of the Peri-urban Interface and Their Impact upon the Poor », p. 1. Document de discussion. Londres, Peri-urban Interface Project, Development Planning Unit, University College London; et Simon, McGregor et Nsiah-Gyabaah 2004, pp. 238 et 242.
- 32 Rostam, K. 1997. « Industrial Expansion, Employment Changes and Urbanization in the Peri-urban Areas of Klang-Langat Valley, Malaysia. » *Asian-Profile* 25(4): 303-315.
- 33 « Les activités typiquement entreprises hors du territoire urbain comprennent l'évaluation de déchets solides dans des décharges et d'eaux usées dans les eaux de surface, l'exploitation de carrières pour se procurer des matériaux de construction, l'exploitation forestière pour s'approvisionner en bois de feu et en bois d'œuvre, etc. » — Tacoli, C. 27 novembre 2006. Communication personnelle.
- 34 Parkinson et Tayler 2003, p. 75; et Kombe 2005, p. 114.
- 35 Tacoli 1999, p. 7.
- 36 Voir le concept de « transition environnementale » décrit par : McGranahan, G., et al. 2001. *The Citizens at Risk: From Urban Sanitation to Sustainable Cities*. Londres, Earthscan.
- 37 Songsore, J., et G. McGranahan. 1998. « The Political Economy of Household Environmental Management: Gender, Environment, and Epidemiology in the Greater Accra Metropolitan Area. » *World Development* 26(3): 395-412.
- 38 Arbury. s.d.
- 39 Ibid.
- 40 Hogan et Ojima 2006, p. 18.
- 41 ONU. 2006a. *Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) : Rapport du Secrétaire général (A/61/262)*, pp. 9 et 26. New York, ONU.
- 42 Angel, Sheppard et Civco 2005, pp. 11-13.
- 43 Ibid., pp. 91 et 95.
- 44 Ibid., p. 101.
- 45 Ibid., p. 101. Ces préparatifs peuvent comprendre : l'obtention des terrains publics et des emprises nécessaires pour la croissance urbaine à venir, la protection des terres fragiles contre la construction et l'investissement dans une infrastructure minimale telles que les réseaux de transports, d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de drainage en prévision de la croissance.
- 46 Hogan et Ojima 2006, p. 12; et International Human Dimensions Programme on Global Change. 2005. *SciencePlan: Urbanization and Global Environmental Change*. IHPD Report. No. 15. Bonn, International Human Dimensions Programme on Global Change.
- 47 Tacoli 2006.
- 48 Hogan et Ojima 2006, pp. 7 et 16.
- 49 Voir aussi : Banque mondiale. 2000. *Cities in Transition. World Bank Urban and Local Government Strategy*, p. 105. Washington, Banque mondiale. Cette étude propose d'employer le terme de « commutershed » par analogie avec « watershed » (bassin hydrographique, bassin de drainage) pour désigner une zone économique autodéfinie qui correspond à une économie local et sous-régionale donnée dans l'esprit des acteurs qui y vivent et y travaillent.

CHAPITRE 5

- Worldwatch Institute. 2007. *State of the World 2007: Our Urban Future*. « Preface », p. xxiv. New York et Londres, W. W. Norton and Company.
- Ce chapitre est fondé principalement sur : Sanchez Rodriguez, R. 2006. « Urban Growth and Sustainability: New Approaches. » Document de travail élaboré pour le présent rapport; de Sherbinin, A. 2007. *Linking Urban Growth and GEC*. » Note élaborée pour le présent rapport; et Balk, D., et B. Anderson. 2007. « Urban Growth and Ecosystems: Recent Patterns and Future Implications. » Document de travail élaboré pour le présent rapport.
- Un rapport du Worldwatch Institute portant sur les villes paru récemment (Worldwatch Institute 2007. *State of the World 2007: Our Urban Future*. New York et Londres, W. W. Norton and Company) documente un nombre impressionnant de cas d'interventions efficaces de la population face aux problèmes sociaux et environnementaux actuels des villes.
- Parmi les exemples de facteurs locaux ou nationaux contribuant aux changements environnementaux mondiaux figurent les émissions de dioxyde de carbone et d'autres polluants, le changement de couverture des terres et la

- perte d'habitants, les espèces envahissantes, la pollution océanique et la surpêche. Tous ces phénomènes ont des ramifications significatives lorsqu'ils sont agrégés.
- 5 McGranahan, G., et al. 2005. « Urban Systems. » Ch. 27 in : *Ecosystems and Human Well-being: Current State and Trends: Findings of the Condition and Trends Working Group*, de l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire. 2005. Millennium Ecosystem Assessment Series. New York, Island Press.
- 6 Wallace, S. Janvier 2007. « Amazon: Forest to Farms. » *National Geographic*.
- 7 Wackernagel, M., and W. Rees. 1996. *Our Ecological Footprint: Reducing Human on Earth*. San Francisco (Californie), New Catalyst Books.
- 8 Voir : McGranahan, et al. 2005.
- 9 Tortajada, C., et E. Castelán. 2003. « Water Management for a Megacity: Mexico City Metropolitan Area. » *Ambio* 32(2): 124-129; et Pocha, J. 5 septembre 2004. China's Water Supply in Danger of Drying Up », p. A-16. *San Francisco Chronicle*.
- 10 Rosegrant, M. W., et C. Ringler. 1998. « Impact on Food Security and Rural Development of Transferring Water out of Agriculture. » *Water Policy* 1(6): 567-586.
- 11 Vörösmarty, C. 2006. « Box D.2: Water Impoundment and Flow Fragmentation. » Pp. 259-260 in : *Pilot 2006 Environmental Performance Index*, publié par le Yale Center for Environmental Law and Policy et le Center for International Earth Science Information Network, Columbia University. 2006. New Haven (Connecticut) et Palisades (New York), Yale Center for Environmental Law and Policy et Center for International Earth Science Information Network, Columbia University.
- 12 Selon l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis. Voir : Agence de protection de l'environnement des États-Unis. s.d. « Heat Island Effect. » Washington, Agence de protection de l'environnement des États-Unis. Site web : <http://yosemite.epa.gov/oar/globalwarming.nsf/content/ActionsLocalHeatIslandEffect.html>, consulté le 29 janvier 2007.
- 13 Ashmore, M. R. 2005. « Assessing the Future Global Impacts of Ozone on Vegetation. » *Plant, Cell and Environment* 28(8): 949-964.
- 14 Lo, C. P., et D. A. Quattrochi. 2003. « Land-use and Land-cover Change, Urban Heat Island Phenomenon, and Health Implications: A Remote Sensing Approach. » *Photogrammetric Engineering and Remote Sensing*, 69 (9): 1053-1063.
- 15 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. 2007. *Climate Change 2007: The Physical Science Basis: Summary for Policy Makers*. Genève, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Voir : www.ipcc.ch/SPM2feb07.pdf, consulté le 6 février 2007.
- 16 PNUE. 2004. *Rapport annuel du PNUE 2003*. New York, PNUE.
- 17 Perlman, J., et M. O. Sheehan. 2007. « Fighting Poverty and Injustice in Cities », Ch. 9 in: *Worldwatch Institute 2007*; et de Sherbinin, A., A. Schiller et A. Pulsipher. À paraître. « The Vulnerability of Global Cities to Climate Hazards. » *Environment and Urbanization*.
- 18 Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres. 2006. *EM-DAT: The OFDA/CRED International Disaster Database*. Bruxelles, Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres.
- 19 Section fondée sur : McGranahan, G., D. Balk et B. Anderson. À paraître. « The Rising Risks of Climate Change: Urban Population Distribution and Characteristics in Low Elevation Coastal Zones. » *Environment and Urbanization*; et McGranahan, et al. 2005.
- 20 McGranahan, Balk, et Anderson, À paraître.
- 21 Gugler, J. 1996. « Urbanization in Africa South of the Sahara: New Identities in Conflict. » Ch. 7 in : *The Urban Transformation of the Developing World*, édité par J. Gugler. Oxford, Oxford University Press.
- 22 Par exemple, l'International Council of Local Environmental Initiatives (ICLEI) (Site web : www.iclei.org/, consulté le 7 mars 2007). Également, pour une exploration des différentes envergures des initiatives et sur le rôle des réseaux urbains en rapport avec les changements climatiques, voir : Bulkeley, H., and M. Betsill. 2003. *Cities and Climate Change: Urban Sustainability and Global Environmental Governance*. Routledge Studies in Physical Geography and Environment. Londres, Routledge.
- Challenges for Sustainability », p. 78. *Technology in Society* 28(1-2): 63-80.
- 2 Pour une analyse détaillée du concept de gouvernance appliqué aux zones urbaines, voir : Montgomery, M. R., et al., Panel on Urban Dynamics, National Research Council (eds.). 2003. *Cities Transformed: Demographic Change and Its Implications in the Developing World*, pp. 355-409. Washington, National Academies Press; et Banque mondiale. 2000. *Cities in Transition: World Bank Urban and Local Government Strategy*. Washington, Banque mondiale.
- 3 Banque mondiale 2000, p. 35.
- 4 Montgomery, M. R., et al., Panel on Urban Dynamics, National Research Council (eds.) 2003.
- 5 Compte tenu de la poursuite des changements climatiques, comme le souligne le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat dans son récent rapport, avec notamment l'élévation probable du niveau des mers, les zones côtières de faible altitude, où vivent 360 millions de citoyens, méritent une attention particulière. Voir : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. 2007. *Climate Change 2007: The Physical Science Basis: Summary for Policy Makers*. Genève : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Site web : www.ipcc.ch/SPM2feb07.pdf, consulté le 14 février 2007.
- 6 Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies. 2006. *Public Choices, Private Decisions: Sexual and Reproductive Health and the Millennium Development Goals*, p. 72. New York, PNUD.
- 7 UNESCO. 2001. *Femmes et crises urbaines : relations de genre et stratégies pour gérer des environnements précaires dans des pays du Sud et de l'Est*, p. 14. Paris, MOST-UNESCO.
- 8 Une étude de la Banque mondiale faisant autorité a constaté des inégalités bien plus fortes que l'on ne s'y attendait en matière de mortalité infantile et post-infantile, de mortalité maternelle, de malnutrition et de fécondité. Voir : Gwatkin, D., et al. 2000. *Socio-economic Differences in Health, Nutrition and Population: 45 Countries*. Washington, Département de la santé, de la nutrition et de la population de la Banque mondiale.
- 9 Ibid.; et Gwatkin, D. R., A. Wagstaff et A. S. Yazbeck. 2005. *Reaching the Poor with Health, Nutrition and Population Services: What Works, What Doesn't, and Why*. Washington, Banque mondiale.
- 10 La situation à cet égard a été décrite comme indiquant « une défaillance systémique totale » dans le domaine des soins de santé reproductive pour les gens pauvres et vulnérables. Voir Campbell-White, A., T. Merrick, and A. Yazbeck. 2007. « Reproductive Health: The Missing MDG: Poverty, Health and Development in a Changing World. » Version préliminaire. Washington, Banque mondiale.
- 11 Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies. 2006, p. 61.
- 12 Cette section est fondée en partie sur : Torres, H. G. 2006. « Socioeconomic and Demographic Information for Urban Social Policies. » Document de travail élaboré pour le présent rapport.
- 13 Banque mondiale. 2003. *Rapport sur le développement dans le monde 2004 : mettre les services de base à la portée des pauvres*, p. 22. Washington, Oxford, Banque mondiale et Oxford University Press.
- 14 Lyons, M., C. Smuts, et A. Stephens. 2001. « Participation, Empowerment and Sustainability: (How) Do the Links Work? » *Urban Studies* 38(8): 1233-1251; et Mitlin, D., et J. Thompson. 1995. « Participatory Approaches in Urban Areas: Strengthening Civil Society or Reinforcing the Status Quo? » *Environment and Urbanization* 7(1): 231-250.
- 15 CNUEH (Habitat). 2000. *Women and Urban Governance*, p. 35. Policy Dialogue Series. No. 1. Nairobi, CNUEH (Habitat).
- 16 Mitlin et Thompson 1995.
- 17 Court, J., et L. Cotterrell. 2006. *What Political and Institutional Context Issues Matter for Bridging Research and Policy: A Literature Review and Discussion of Data Collection Approaches*. ODI Working Paper. No. 269. Londres, Overseas Development Institute.
- 18 Crewe, E., et J. Young. 2002. *Bridging Research and Policy: Context, Evidence and Links*. ODI Working Paper. No. 173. Londres, Overseas Development Institute.

CHAPITRE 6

- 1 Cohen, B. 2006. « Urbanization in Developing Countries: Current Trends, Future Projections, and Key

Sources des encadrés

CHAPITRE 1

ENCADRÉ 2

- 1 Extraits de : Ness, G. D. 2006. « Organizing for Urbanization in the Second Wave. » Document de travail élaboré pour le présent rapport.

ENCADRÉ 3

- 1 D'après : Cavric, B., et al. 2003. « Sustainable Urban Development in Gaborone, Botswana. » *Report of the Designing, Implementing and Measuring Sustainable Urban Development (DIMSUD) Project of the Swiss Federal Institute of Technology*. Zurich, Institut fédéral de technologie suisse.

CHAPITRE 2

ENCADRÉ 4

- 1 ONU-Habitat. 2006. État des villes dans le monde 2006/2007, objectifs du Millénaire pour le développement et viabilité urbaine, p. 19. Londres : Earthscan.

ENCADRÉ 5

- 1 Gharzeddine, O. 2007. Rapport de mission de l'UNFPA.

ENCADRÉ 6

- 1 Extrait de: Seager, A. 10 novembre 2006. « Africa's Largest Slum: Where Youngsters Play among Bags Full of Raw Sewage. » *The Guardian*.

ENCADRÉ 8

- 1 Voir le site web de la Fondation Huairou : www.huairou.org/index.html, consulté le 7 mars 2007.
- 2 ONU. 2005. *Femmes en l'an 2000 et au-delà. Égalité des sexes et autonomisation des femmes par les technologies de l'information et des communications*, p. 8. New York, Division de la promotion de la femme de l'ONU.
- 3 Voir : Mitlin, D. 2001. « Civil Society and Urban Poverty: Examining Complexity. » *Environment and Urbanization* 13(2): 151-173.
- 4 Voir le site web de la Self Employed Women's Association : <http://sewa.org/>, consulté le 15 février 2007.
- 5 McGranahan, G. 12 January 2007. Communication personnelle.

ENCADRÉ 11

- 1 Source : Guerra, E. 2002. « Citizenship Knows No Age: Children's Participation in the Governance and Municipal Budget of Barra Mansa, Brazil. » *Environment and Urbanization* 14(2): 71-84.

ENCADRÉ 12

- 1 D'après : Ness, G. D. 2006. « Organizing for Urbanization in the Second Wave. » Document de travail élaboré pour le présent rapport.

CHAPITRE 3

ENCADRÉ 13

- 1 D'après : Hakkert, R. 2007. « Three Notes on Central Issues in Poverty and Urbanization. » Document de travail élaboré pour le présent rapport.

ENCADRÉ 14

- 1 Angel, S., S. C. Sheppard et D. L. Civco. 2005. *The Dynamics of Global Urban Expansion*, p. 12. Washington, Département des transports et du développement urbain de la Banque mondiale.
- 2 Rodriguez, J., and G. Martine. 2006. « Urbanization in Latin America: Experiences and Lessons Learned », p. 16. Document de travail élaboré pour le présent rapport.
- 3 Skeldon, R. 2005. « Migration and Poverty Reduction: Linkages between Migration and Poverty: The Millennium Development Goals and Population Mobility », p. 57. Ch. 3 in : *International Migration and the Millennium Development Goals: Selected Papers of the UNFPA Expert Group Meeting: Marrakech, Morocco, 11-12 May 2005*, UNFPA. 2005. New York, UNFPA.

ENCADRÉ 15

- 1 Hakkert, R. 2007. « Three Notes on Central Issues in Poverty and Urbanization. » Document de travail élaboré pour le présent rapport.

ENCADRÉ 16

- 1 D'après : Smolka, M., and A. Larangeira. 2006. « Informality and Poverty in Latin American Urban Policy. » Document de travail élaboré pour le présent rapport.

ENCADRÉ 17

- 1 Texte résumé et adapté, d'après : Angel, S. 2006. « Preparing for Urban Expansion in Intermediate Cities in Ecuador: A World Bank Project Focusing on Access to Land for the Urban Poor. » Document de travail élaboré pour le présent rapport.

CHAPITRE 4

ENCADRÉ 18

- 1 Source : Yu Zhu, Xinhua Qi, Huaiyou Shao, and Kaijing He, Centre for Population and Development Research, Fujian Normal University, 11 janvier 2007, Communication personnelle.

ENCADRÉ 19

- 1 Le matériel présenté dans cet encadré provient en grande partie de : Centre de recherches pour le développement international. s.d. « Cultiver de meilleures villes. » Diaporama. Ottawa, Centre de recherches pour le développement international. Siteweb : http://www.idrc.ca/fr/ev-95429-201-1-DO_TOPIC.html, consulté le 6 février 2007
- 2 Centre de recherches pour le développement international. 2006. *Des villes réinventées. Transformer les cités au service du mieux-être : des exemples concrets*, p. 27. Ottawa, Centre de recherches pour le développement international.

ENCADRÉ 20

- 1 D'après un article de : Étienne, J., Département infrastructures et développement urbain, Agence française de développement. 2006. « L'accès aux services d'eau et d'assainissement dans les quartiers de Ouagadougou, Burkina Faso. » *Villes en développement*. N° 72-73: 9-10; et d'après le suivi du projet de J. Étienne.

ENCADRÉ 21

- 1 Roberts, S. 26 novembre 2006. « Bloomberg Administration is Developing Land Use Plan to Accommodate Future Populations », p. 39. *The New York Times*.

CHAPITRE 5

ENCADRÉ 23

- 1 Les informations présentées ici proviennent des sources suivantes : United States Census Bureau,

United States Department of Commerce. 2 septembre 2005. « Census Bureau Estimates Nearly 10 Million Residents Along Gulf Coast Hit by Hurricane Katrina. » Press release. Washington, D.C. : United States Census Bureau, United States Department of Commerce. Site web : http://www.census.gov/Press-Release/www/releases/archives/hurricanes_tropical_storms/005673.html, consulté le 7 février 2007; et site web de Columbia University : www.columbia.edu/~ba218/katrina.zip, consulté le 8 mars 2007.

CHAPITRE 6

ENCADRÉ 24

- 1 Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies. 2006. *Public Choices, Private Decisions: Sexual and Reproductive Health and the Millennium Development Goals*, pp. 36-40. New York, PNUD.
- 2 Hakkert, R. 2007. « Three Notes on Central Issues in Poverty and Urbanization. » Note élaborée pour le présent rapport.
- 3 Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies. 2006, pp. 36-40.

ENCADRÉ 25

- 1 Kretzmann, J. P., and J. L. McKnight. 1997. *Building Communities from the Inside Out: A Path Toward Finding and Mobilizing a Community's Assets*. Chicago (Illinois), ACTA Publications.
- 2 Asian Coalition for Housing Rights. 2001. « Building an Urban Poor People's Movement in Phnom Penh, Cambodia. » *Environment and Urbanization* 13(2): 61-72. Cité dans Carolini, G. 2006. « Community Organizations of the Urban Poor: Realizing the MDGs and Planning for Urban Population Growth », p. 9. Document de travail élaboré pour le présent rapport.
- 3 Weru, J. 2004. « Community Federations and City Upgrading: The Work of Pamoja Trust and Muungano in Kenya. » *Environment and Urbanization* 16(1): 47-62. Cité dans Carolini 2006, p. 9.
- 4 Smaoun, S. 2002. « Women's Safety Audits. » *Habitat Debate* 8(4): p. 13.

ENCADRÉ 27

- 1 Peñalosa, E. 1^{er} novembre 2006. Communication personnelle.

Suivi des objectifs de la CIPD – Indicateurs retenus

	Indicateurs de mortalité			Indicateurs d'éducation				Indicateurs de santé reproductive			
	Mortalité infantile Total pour 1 000 naissances vivantes	Espérance de vie M/F	Ratio de mortalité maternelle	Taux brut de scolarisation primaire M/F	Pourcentage achevant la cinquième année d'études primaires M/F	Taux brut de scolarisation secondaire M/F	Pourcentage d'analphabètes (plus de 15 ans) M/F	Naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans	Prévalence de la contraception Méthode quelconque	Méthodes modernes	Taux de prévalence du VIH (15-49 ans) M/F
Total mondial	53	64,2 / 68,6					13 / 23	53	61	54	
Régions développées (*)	7	72,5 / 79,8						25	69	57	
Régions en développement (+)	58	62,7 / 66,2						57	59	53	
Pays les moins avancés (‡)	92	51,4 / 53,2						112			
AFRIQUE (1)	89	49,1 / 50,4						103	27	21	
AFRIQUE ORIENTALE	87	46,8 / 47,4						103	23	18	
Burundi	100	44,3 / 46,3	1 000	91 / 78	66 / 68	15 / 11	33 / 48	50	16	10	2,6 / 3,9
Érythrée	58	53,8 / 57,5	630	71 / 57	83 / 74	40 / 23		91	8	5	1,9 / 2,8
Éthiopie	92	47,5 / 49,3	850	101 / 86		38 / 24		82	8	6	
Kenya	64	50,5 / 48,7	1 000	116 / 112	81 / 85	50 / 48	22 / 30	94	39	32	4,2 / 8,0
Madagascar	72	54,9 / 57,3	550	141 / 136	43 / 43	14 / 14	23 / 35	115	27	18	0,7 / 0,3
Malawi	103	41,2 / 40,3	1 800	121 / 124	40 / 37	31 / 25	25 / 46	150	31	26	11,5 / 16,5
Maurice (2)	14	69,6 / 76,3	24	102 / 102	98 / 100	89 / 88	12 / 19	31	76	41	0,9 / 0,2
Mozambique	92	41,5 / 41,9	1 000	114 / 96	66 / 58	16 / 11		99	17	12	13,0 / 19,2
Ouganda	77	50,7 / 52,3	880	118 / 117	63 / 64	18 / 14	23 / 42	203	23	18	5,6 / 7,7
République-Unie de Tanzanie	104	46,1 / 46,6	1 500	108 / 104	76 / 76	6 / 5	22 / 38	98	26	20	5,8 / 7,1
Rwanda	113	43,3 / 46,2	1 400	119 / 121	43 / 49	15 / 13	29 / 40	44	13	4	2,7 / 3,4
Somalie	114	47,3 / 49,8	1 100					66			0,7 / 1,0
Zambie	89	39,3 / 38,2	750	114 / 108	83 / 78	31 / 25	24 / 40	122	34	23	14,0 / 20,0
Zimbabwe	60	37,9 / 36,0	1 100	97 / 95	68 / 71	38 / 35		84	54	50	15,6 / 25,0
AFRIQUE CENTRALE (3)	110	43,4 / 45,4						179	24	6	
Angola	131	40,3 / 43,2	1 700	69 / 59		19 / 15	17 / 46	138	6	5	3,0 / 4,4
Cameroun	91	45,6 / 46,5	730	126 / 107	64 / 63	49 / 39	23 / 40	102	26	13	4,1 / 6,8
Gabon	52	53,0 / 53,6	420	130 / 129	68 / 71	49 / 42		95	33	12	6,3 / 9,4
République centrafricaine	94	38,8 / 39,8	1 100	67 / 44			35 / 67	115	28	7	8,7 / 12,7
République dém. du Congo (4)	113	43,5 / 45,6	990	69 / 54		28 / 16	19 / 46	222	31	4	2,6 / 3,9
République du Congo	69	52,0 / 54,6	510	91 / 84	65 / 67	42 / 35		143			4,2 / 6,3
Tchad	112	43,1 / 45,2	1 100	92 / 62	34 / 32	23 / 8	59 / 87	189	2	1	3,1 / 3,9
AFRIQUE SEPTENTRIONALE (5)	39	66,4 / 70,2						29	51	45	
Algérie	31	70,8 / 73,6	140	116 / 107	94 / 97	80 / 86	20 / 40	7	64	50	0,1 / <0,1
Égypte	31	68,8 / 73,3	84	103 / 98	98 / 99	90 / 84	17 / 41	38	60	57	<0,1 / <0,1
Jamahiriya arabe libyenne	17	72,4 / 77,1	97	108 / 106		101 / 107		7	45	26	
Maroc	32	68,6 / 73,1	220	111 / 99	81 / 77	54 / 46	34 / 60	23	63	55	0,2 / <0,1
Soudan	66	55,6 / 58,2	590	65 / 56	78 / 79	35 / 33	29 / 48	47	10	7	1,4 / 1,8
Tunisie	19	72,0 / 76,2	120	112 / 108	96 / 97	74 / 80	17 / 35	7	63	53	
AFRIQUE AUSTRALE	41	43,3 / 43,0						59	53	52	
Afrique du Sud	39	44,2 / 44,2	230	106 / 102	82 / 83	90 / 97	16 / 19	61	56	55	15,0 / 22,5
Botswana	44	34,4 / 32,4	100	105 / 104	89 / 92	73 / 77	20 / 18	71	40	39	24,0 / 31,9
Lesotho	60	33,8 / 34,2	550	132 / 131	58 / 69	34 / 43	26 / 10	34	37	35	19,5 / 27,0
Namibie	37	46,3 / 45,1	300	98 / 100	84 / 85	60 / 61	13 / 17	46	44	43	15,4 / 23,8
Swaziland	65	30,5 / 29,0	370	111 / 104	74 / 80	46 / 44	19 / 22	33	28	26	26,7 / 40,0
AFRIQUE OCCIDENTALE (6)	109	46,7 / 47,5						129	13	8	
Bénin	98	54,8 / 56,3	850	107 / 85	53 / 50	41 / 23	52 / 77	120	19	7	1,4 / 2,2
Burkina Faso	116	48,2 / 49,8	1 000	64 / 51	75 / 76	16 / 12	71 / 85	151	14	9	1,6 / 2,4
Côte d'Ivoire	115	45,5 / 46,9	690	80 / 63	88 / 87	32 / 18	39 / 61	107	15	7	5,6 / 8,5
Gambie	69	56,2 / 58,8	540	79 / 84		51 / 42		109	10	9	2,0 / 2,9

Suivi des objectifs de la CIPD - Indicateurs retenus

	Indicateurs de mortalité			Indicateurs d'éducation				Indicateurs de santé reproductive			
	Mortalité infantile Total pour 1 000 naissances vivantes	Espérance de vie M/F	Ratio de mortalité maternelle	Taux brut de scolarisation primaire M/F	Pourcentage achevant la cinquième année d'études primaires M/F	Taux brut de scolarisation secondaire M/F	Pourcentage d'analphabètes (plus de 15 ans) M/F	Naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans	Prévalence de la contraception Méthode quel- conque	Méthodes modernes	Taux de prévalence du VIH (15-49 ans) M/F
Ghana	56	57,4 / 58,3	540	94 / 93	62 / 65	48 / 42	34 / 50	55	25	19	1,6 / 3,0
Guinée	97	54,2 / 54,5	740	88 / 74	78 / 73	39 / 21	57 / 82	176	6	4	0,9 / 2,1
Guinée-Bissau	112	44,1 / 46,7	1 100	84 / 56		23 / 13		188	8	4	3,1 / 4,5
Libéria	133	41,8 / 43,2	760	115 / 83		37 / 27		219	6	6	
Mali	127	48,4 / 49,7	1 200	74 / 59	78 / 70	28 / 17	73 / 88	189	8	6	1,4 / 2,1
Mauritanie	89	52,7 / 55,9	1 000	93 / 94	51 / 55	22 / 19	40 / 57	92	8	5	0,5 / 0,8
Niger	146	45,3 / 45,3	1 600	54 / 39	66 / 64	10 / 7	57 / 85	244	14	4	0,9 / 1,4
Nigéria	109	43,9 / 44,1	800	111 / 95	71 / 75	37 / 31		126	13	8	3,0 / 4,7
Sénégal	78	55,6 / 58,2	690	89 / 86	79 / 77	30 / 23	49 / 71	75	11	8	0,7 / 1,1
Sierra Leone	160	40,4 / 43,1	2 000	171 / 139		34 / 26	53 / 76	160	4	4	1,3 / 1,8
Togo	88	53,7 / 57,2	570	108 / 92	79 / 70	54 / 27	31 / 62	89	26	9	2,6 / 3,9
ASIE	48	66,7 / 70,7						40	63	58	
ASIE ORIENTALE (7)	29	71,6 / 76,0						5	82	81	
Chine	31	70,7 / 74,4	56	118 / 117		73 / 73	5 / 13	5	84	83	0,1 / <0,1
Hong Kong, Chine (8)	4	79,2 / 85,1		108 / 101	99 / 100	89 / 85		5	86	80	
Japon	3	79,1 / 86,3	10 ⁹	100 / 101		101 / 102		4	56	51	<0,1 / <0,1
Mongolie	52	63,7 / 67,7	110	117 / 119		88 / 100	2 / 2	52	67	54	0,1 / <0,1
République de Corée	3	74,4 / 81,8	20	105 / 104	98 / 98	93 / 93		4	81	67	<0,1 / 0,1
République populaire démocratique de Corée	42	61,4 / 67,3	67					2	62	53	
ASIE DU SUD-EST	34	66,6 / 71,1						38	60	51	
Cambodge	88	54,2 / 61,1	450	139 / 129	62 / 65	35 / 24	15 / 36	42	24	19	1,8 / 1,5
Indonésie	35	66,7 / 70,2	230	118 / 116	88 / 90	64 / 64	6 / 13	52	60	57	0,2 / <0,1
Malaisie	9	71,8 / 76,4	41	94 / 93	99 / 98	71 / 81	8 / 15	18	55	30	0,7 / 0,2
Myanmar	67	58,7 / 64,6	360	99 / 101	68 / 72	41 / 40	6 / 14	16	37	33	1,7 / 0,8
Philippines	24	69,3 / 73,7	200	113 / 111	71 / 80	82 / 90	7 / 7	33	49	33	<0,1 / <0,1
République dém. pop. lao	80	55,1 / 57,6	650	123 / 108	64 / 62	53 / 40	23 / 39	85	32	29	0,2 / <0,1
Singapour	3	77,5 / 81,2	30				3 / 11	5	62	53	0,4 / 0,2
Thaïlande	17	68,2 / 74,8	44	100 / 95		72 / 74	5 / 9	46	72	70	1,7 / 1,1
Timor-Leste (République démocratique du)	82	56,4 / 58,6	660	158 / 147		51 / 50		168	10	9	
Viet Nam	26	69,8 / 73,7	130	98 / 91	87 / 86	77 / 75	6 / 13	17	79	57	0,7 / 0,3
ASIE CENTRALE ET DU SUD	62	63,0 / 66,1						65	48	42	
Afghanistan	143	47,2 / 47,7	1 900	108 / 64		24 / 8	57 / 87	113	5	4	<0,1 / <0,1
Bangladesh	50	63,7 / 65,6	380	96 / 101	33 / 37	44 / 47		108	58	47	<0,1 / <0,1
Bhoutan	48	63,5 / 66,0	420		89 / 93			27	19	19	0,1 / <0,1
Inde	60	63,0 / 66,5	540	120 / 112	81 / 76	59 / 47	27 / 52	63	48	43	1,3 / 0,5
Iran (République islamique d')	28	70,0 / 73,3	76	100 / 122	88 / 87	83 / 78	17 / 30	17	73	56	0,2 / 0,1
Népal	56	62,8 / 63,9	740	129 / 123	75 / 83	46 / 40	37 / 65	102	39	35	0,8 / 0,2
Pakistan	71	64,4 / 64,7	500	99 / 75	68 / 72	31 / 23	37 / 64	68	28	20	0,2 / <0,1
Sri Lanka	15	72,4 / 77,7	92	102 / 101		82 / 83	8 / 11	17	70	50	0,1 / <0,1
ASIE OCCIDENTALE	42	67,0 / 71,3						40	47	29	
Arabie saoudite	19	71,0 / 75,0	23	91 / 91	100 / 94	89 / 86	13 / 31	30	32	29	
Émirats arabes unis	8	77,3 / 82,0	54	85 / 82	96 / 97	62 / 66		18	28	24	
Iraq	83	59,2 / 62,3	250	108 / 89	87 / 73	54 / 35	16 / 36	37	14	10	
Israël	5	78,3 / 82,5	17	110 / 111	100 / 100	93 / 93	2 / 4	14	68	52	
Jordanie	20	70,9 / 74,1	41	98 / 99	99 / 99	87 / 88	5 / 15	25	56	41	
Koweït	10	75,7 / 80,1	5	99 / 97		92 / 98	6 / 9	22	50	41	

Suivi des objectifs de la CIPD – Indicateurs retenus

	Indicateurs de mortalité			Indicateurs d'éducation				Indicateurs de santé reproductive			
	Mortalité infantile Total pour 1 000 naissances vivantes	Espérance de vie M/F	Ratio de mortalité maternelle	Taux brut de scolarisation primaire M/F	Pourcentage achevant la cinquième année d'études primaire M/F	Taux brut de scolarisation secondaire M/F	Pourcentage d'analphabètes (plus de 15 ans) M/F	Naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans	Prévalence de la contraception Méthode quel- conque	Méthodes modernes	Taux de prévalence du VIH (15-49 ans) M/F
Liban	19	70,8 / 75,2	150	108 / 105	91 / 96	85 / 93		25	61	37	0,2 / 0,1
Oman	14	73,6 / 76,7	87	84 / 85	98 / 98	89 / 85	13 / 26	41	24	18	
République arabe syrienne	16	72,4 / 76,1	160	127 / 121	93 / 92	70 / 65	14 / 26	30	40	28	
Territoire palestinien occupé	18	71,7 / 74,9	100	89 / 88		96 / 102	3 / 12	77	51	37	
Turquie (10)	37	67,3 / 72,0	70	96 / 90	95 / 94	90 / 68	5 / 20	36	64	38	
Yémen	60	61,1 / 63,9	570	102 / 72	78 / 67	64 / 31		86	21	10	
ÉTATS ARABES (11)	50	66,3 / 69,8	252	101 / 91	90 / 87	71 / 64	20 / 41	30	43	36	0,4 / 0,4
EUROPE	9	70,1 / 78,4						17	69	53	
EUROPE ORIENTALE	14	62,6 / 73,8						26	63	41	
Bulgarie	12	69,7 / 76,3	32	106 / 104		104 / 100	1 / 2	41	42	26	
Hongrie	8	69,7 / 77,7	16	99 / 97		97 / 96		20	77	68	0,1 / <0,1
Pologne	8	71,1 / 79,0	13	99 / 99		96 / 97		14	49	19	0,2 / 0,1
République tchèque	5	73,0 / 79,3	9	103 / 101	98 / 99	95 / 96		11	72	63	<0,1 / <0,1
Roumanie	16	68,6 / 75,7	49	107 / 106		85 / 86	2 / 4	32	64	30	
Slovaquie	7	71,0 / 78,6	3	100 / 98		94 / 95		19	74	41	
EUROPE SEPTENTRIONALE (12)	5	76,0 / 81,1						18	79	75	
Danemark	5	75,5 / 80,0	5	101 / 101	100 / 100	121 / 127		6	78	72	0,3 / 0,1
Estonie	9	66,8 / 77,9	63	101 / 98	99 / 99	97 / 99	0 / 0	23	70	56	2,0 / 0,6
Finlande	4	75,9 / 82,3	6	101 / 100	100 / 100	107 / 112		9	77	75	0,1 / 0,1
Irlande	5	75,9 / 81,0	5	107 / 106	100 / 100	108 / 116		12			0,3 / 0,2
Lettonie	9	67,1 / 77,7	42	94 / 91		97 / 96	0 / 0	17	48	39	1,2 / 0,3
Lituanie	8	67,7 / 78,5	13	98 / 97		103 / 101	0 / 0	20	47	31	0,3 / 0,0
Norvège	3	77,7 / 82,5	16	99 / 99	99 / 100	114 / 117		9	74	69	0,2 / 0,1
Royaume-Uni	5	76,6 / 81,2	13	107 / 107		103 / 106		23	84	81	0,3 / 0,1
Suède	3	78,6 / 82,9	2	99 / 99		101 / 105		7			0,3 / 0,1
EUROPE MÉRIDIONALE (13)	6	75,8 / 82,2						11	69	49	
Albanie	23	71,6 / 77,3	55	106 / 105		79 / 77	1 / 2	16	75	8	
Bosnie-Herzégovine	12	72,0 / 77,4	31				1 / 6	22	48	16	
Croatie	6	72,2 / 79,1	8	95 / 94		87 / 89	1 / 3	14			
Espagne	4	76,5 / 83,7	4	109 / 107		116 / 123		9	81	67	0,9 / 0,3
Grèce	6	76,0 / 81,2	9	102 / 101		96 / 97	2 / 6	8			0,3 / 0,1
Italie	5	77,4 / 83,5	5	102 / 101	96 / 97	100 / 98	1 / 2	7	60	39	0,7 / 0,4
Macédoine (ex-République yougoslave de)	14	71,9 / 76,9	23	98 / 98		85 / 83	2 / 6	22			
Portugal	5	74,6 / 81,1	5	119 / 114		92 / 102		17			1,2 / 0,1
Serbie-et-Monténégro (14)	12	71,6 / 76,3	11	98 / 98		88 / 89	1 / 6	22	58	33	0,3 / 0,1
Slovénie	5	73,5 / 80,7	17	100 / 99		100 / 100		6	74	59	
EUROPE OCCIDENTALE (15)	4	76,4 / 82,5						6	74	70	
Allemagne	4	76,3 / 82,1	8	100 / 100		101 / 99		9	75	72	0,2 / 0,1
Autriche	4	76,8 / 82,4	4	106 / 106		104 / 98		11	51	47	0,5 / 0,1
Belgique	4	76,4 / 82,6	10	104 / 104		111 / 107		7	78	74	0,3 / 0,2
France	4	76,5 / 83,4	17	105 / 104	98 / 97	110 / 111		1	75	69	0,6 / 0,3
Pays-Bas	4	76,2 / 81,6	16	109 / 106	100 / 99	120 / 118		4	79	76	0,3 / 0,2
Suisse	4	78,2 / 83,7	7	103 / 102		97 / 89		4	82	78	0,6 / 0,3
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	23	69,6 / 76,0						76	72	63	
CARAÏBES (16)	31	66,4 / 70,8						63	62	58	
Cuba	5	76,7 / 80,2	33	104 / 99	96 / 98	93 / 94	0 / 0	50	73	72	0,1 / 0,1

Suivi des objectifs de la CIPD – Indicateurs retenus

	Indicateurs de mortalité			Indicateurs d'éducation				Indicateurs de santé reproductive			
	Mortalité infantile Total pour 1 000 naissances vivantes	Espérance de vie M/F	Ratio de mortalité maternelle	Taux brut de scolarisation primaire M/F	Pourcentage achevant la cinquième année d'études primaire M/F	Taux brut de scolarisation secondaire M/F	Pourcentage d'analphabètes (plus de 15 ans) M/F	Naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans	Prévalence de la contraception Méthode quel- conque	Méthodes modernes	Taux de prévalence du VIH (15-49 ans) M/F
Haïti	57	52,6 / 53,8	680					58	28	22	3,5 / 4,1
Jamaïque	14	69,3 / 72,7	87	95 / 95	86 / 92	87 / 89	26 / 14	74	66	63	2,2 / 0,8
Porto Rico	9	72,5 / 81,0	25					48	78	68	
République dominicaine	30	65,2 / 72,1	150	115 / 110	58 / 86	64 / 78	13 / 13	89	70	66	1,1 / 1,1
Trinité-et-Tobago	13	67,5 / 72,5	160	108 / 105	66 / 76	85 / 91		34	38	33	2,3 / 3,0
AMÉRIQUE CENTRALE	20	72,1 / 77,2						73	66	58	
Costa Rica	10	76,4 / 81,2	43	110 / 109	84 / 90	77 / 82	5 / 5	71	80	71	0,4 / 0,2
El Salvador	22	68,7 / 74,8	150	115 / 111	67 / 72	62 / 64		81	67	61	1,4 / 0,5
Guatemala	31	64,7 / 72,0	240	118 / 109	70 / 66	54 / 49	25 / 37	107	43	34	1,3 / 0,5
Honduras	29	67,0 / 71,1	110	113 / 113		58 / 73	20 / 20	93	62	51	2,3 / 0,8
Mexique	17	73,6 / 78,5	83	110 / 108	92 / 94	77 / 82	8 / 10	63	68	60	0,5 / 0,1
Nicaragua	26	68,5 / 73,3	230	113 / 110	51 / 56	62 / 71	23 / 23	113	69	66	0,4 / 0,1
Panama	18	73,0 / 78,2	160	113 / 109	85 / 86	68 / 73	7 / 9	83			1,3 / 0,5
AMÉRIQUE DU SUD (17)	23	69,1 / 76,1						78	75	65	
Argentine	13	71,5 / 79,0	82	113 / 112	84 / 85	84 / 89	3 / 3	57			0,9 / 0,3
Bolivie	47	63,3 / 67,5	420	113 / 113	85 / 85	90 / 87	7 / 19	78	58	35	0,2 / 0,1
Brésil	24	68,0 / 75,6	260	145 / 137		97 / 107	12 / 11	89	77	70	0,7 / 0,4
Chili	7	75,5 / 81,5	31	106 / 101	99 / 99	89 / 90	4 / 4	60			0,4 / 0,2
Colombie	22	70,3 / 76,2	130	114 / 112	81 / 86	75 / 83	7 / 7	73	77	64	0,9 / 0,3
Équateur	21	72,1 / 78,0	130	117 / 117	75 / 77	61 / 61	8 / 10	83	66	50	0,2 / 0,3
Paraguay	34	69,6 / 74,1	170	108 / 104	80 / 83	62 / 63		60	73	61	0,5 / 0,2
Pérou	29	68,6 / 73,8	410	114 / 114	90 / 90	91 / 92	7 / 18	51	71	47	0,8 / 0,3
Uruguay	12	72,6 / 79,7	27	110 / 108	87 / 90	100 / 116		69			0,4 / 0,6
Venezuela	16	70,7 / 76,7	96	106 / 104	88 / 95	70 / 79	7 / 7	90			1,0 / 0,4
AMÉRIQUE DU NORD (18)	6	75,4 / 80,8						45	73	69	
Canada	5	78,1 / 83,0	6	100 / 100		110 / 107		12	75	73	0,5 / 0,2
États-Unis d'Amérique	7	75,1 / 80,5	17	100 / 98		94 / 95		49	73	68	1,2 / 0,4
Océanie	26	72,9 / 77,2						26	62	57	
Australie-Nouvelle-Zélande	5	78,3 / 83,2						15	76	72	
Australie (19)	5	78,4 / 83,4	8	103 / 103		152 / 145		13	76	72	0,3 / <0,1
Mélanésie (20)	56	58,6 / 60,3						46			
Nouvelle-Zélande	5	77,6 / 81,9	7	102 / 102		114 / 122		21	75	72	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	65	56,4 / 57,5	300	80 / 70	68 / 68	29 / 23	37 / 49	49	26	20	1,4 / 2,2
PAYS EN TRANSITION (EX-URSS) (21)											
Arménie	29	68,4 / 75,1	55	92 / 96		87 / 89	0 / 1	29	61	22	0,2 / 0,1
Azerbaïdjan	73	63,7 / 71,1	94	97 / 95		84 / 81	1 / 2	30	55	12	0,2 / <0,1
Bélarus	14	63,0 / 74,4	35	103 / 100		95 / 96	0 / 1	25	50	42	0,5 / 0,2
Fédération de Russie	16	58,7 / 71,8	67	123 / 123		93 / 93	0 / 1	28	65	47	1,7 / 0,5
Géorgie	39	67,0 / 74,7	32	93 / 94	76 / 83	82 / 83		30	47	27	0,4 / 0,1
Kazakhstan	59	58,6 / 69,7	210	110 / 108		100 / 97	0 / 1	27	66	53	0,2 / 0,3
Kirghizistan	52	63,5 / 71,9	110	98 / 97		86 / 87	1 / 2	31	60	49	0,2 / <0,1
Ouzbékistan	56	63,9 / 70,3	24	100 / 99		96 / 93		34	68	63	0,4 / 0,1
République de Moldova	23	65,7 / 72,9	36	93 / 92		80 / 83	1 / 2	29	62	43	0,9 / 1,2
Tadjikistan	86	61,6 / 67,0	100	103 / 99		89 / 74	0 / 1	28	34	27	0,3 / <0,1
Turkménistan	75	58,9 / 67,4	31				1 / 2	16	62	53	
Ukraine	15	60,5 / 72,5	35	107 / 107		92 / 85	0 / 1	28	68	38	1,6 / 1,3

Indicateurs démographiques, sociaux et économiques

	Population totale (en millions) (2007)	Population prévue (en millions) (2050)	Taux moyen de croissance démographique (2005-2010)	% de population urbaine (2007)	Taux de croissance urbaine (2005-2010)	Population / ha de terres arables et cultivées en permanence	Indice synthétique de fécondité (2007)	% de naissances avec assistance qualifiée	RNB par habitant (PPA en \$EU) (2005)	Dépenses par élève du primaire (en % du PIB par habitant)	Dépenses de santé (secteur public) (en % du PIB)	Assistance extérieure en matière de pop. (milliers de \$EU)	Mortalité des moins de 5 ans M/F	Consommation d'énergie par habitant	Accès à l'eau salubre
Total mondial	6 615,9	9 075,9	1,1	50	2,0		2,56	62	9 420			(5 620 000)	80 / 77	1 734	83
Régions développées (*)	1 217,5	1 236,2	0,2	75	0,5		1,58	99					10 / 9		
Régions en développement (+)	5 398,4	7 839,7	1,3	44	2,5		2,76	57					87 / 85		
Pays les moins avancés (‡)	795,6	1 735,4	2,3	28	4,0		4,74	34	1 427				155 / 144	306	
AFRIQUE (1)	945,3	1 937,0	2,1	39	3,2		4,71	47				1 623 468²²	155 / 143		
AFRIQUE ORIENTALE	301,5	678,7	2,3	23	3,7		5,28	35					153 / 138		
Burundi	8,1	25,8	3,7	11	6,8	4,5	6,81	25	640	19,9	0,7	8 087	185 / 162		79
Érythrée	4,7	11,2	3,1	20	5,2	5,6	5,10	28	1 010	9,8	2,0	8 862	84 / 78		60
Éthiopie	81,2	170,2	2,3	16	4,0	4,9	5,47	6	1 000		3,4	66 657	164 / 149	299	22
Kenya	36,0	83,1	2,6	21	3,9	4,5	4,97	42	1 170	25,2	1,7	78 024	115 / 99	494	61
Madagascar	19,6	43,5	2,6	27	3,5	3,6	4,94	51	880	8,7	1,7	14 001	123 / 113		46
Malawi	13,5	29,5	2,2	18	4,7	3,6	5,72	61	650	14,4	3,3	93 661	172 / 162		73
Maurice (2)	1,3	1,5	0,8	42	1,1	1,2	1,94	99	12 450	13,6	2,2	2 081	18 / 14		100
Mozambique	20,5	37,6	1,8	36	3,9	3,1	5,15	48	1 270		2,9	77 296	171 / 154	430	43
Ouganda	30,9	126,9	3,6	13	4,8	2,7	7,11	39	1 500	11,6	2,2	62 244	135 / 121		60
République-Unie de Tanzanie	39,7	66,8	1,8	25	3,5	5,6	4,51	46	730		2,4	104 482	169 / 153	465	62
Rwanda	9,4	18,2	2,3	21	6,5	5,2	5,25	31	1 320	7,4	1,6	26 182	204 / 178		74
Somalie	8,8	21,3	3,1	36	4,3	6,4	6,09	34			1,2	3 682	192 / 182		29
Zambie	12,1	22,8	1,7	35	2,1	1,4	5,23	43	950	9,3	2,8	97 871	169 / 153	592	58
Zimbabwe	13,2	15,8	0,6	37	1,9	2,3	3,22	73	1 940	16,1	2,8	47 641	120 / 106	752	81
AFRIQUE CENTRALE (3)	115,7	303,3	2,7	41	4,1		6,12	54					203 / 181		
Angola	16,9	43,5	2,8	55	4,0	2,7	6,47	47	2 210		2,4	16 644	245 / 215	606	53
Cameroun	16,9	26,9	1,6	56	3,1	1,1	4,14	62	2 150	8,5	1,2	8 031	164 / 148	429	66
Gabon	1,4	2,3	1,6	85	2,2	0,9	3,58	86	5 890		2,9	759	92 / 83	1 256	88
République centrafricaine	4,2	6,7	1,4	38	1,9	1,3	4,62	44	1 140		1,5	2 502	183 / 151		75
République dém. du Congo (4)	61,2	177,3	3,1	33	4,9	4,2	6,71	61	720		0,7	100 711	208 / 186	293	46
République du Congo	4,2	13,7	2,9	61	3,6	2,6	6,30		810	7,9	1,3	9 179	113 / 90	273	58
Tchad	10,3	31,5	2,7	26	4,4	1,7	6,66	14	1 470	11,0	2,6	5 800	206 / 183		42
AFRIQUE SEPTENTRIONALE (5)	197,7	311,9	1,7	52	2,6		2,93	70				73 996²³	56 / 47		
Algérie	33,9	49,5	1,5	65	2,5	0,9	2,39	92	6 770	11,3	3,3	1 029	35 / 31	1 036	85
Égypte	76,9	125,9	1,8	43	2,3	7,3	3,02	69	4 440		2,2	40 901	38 / 31	735	98
Jamahiriyah arabe libyenne	6,1	9,6	1,9	85	2,2	0,1	2,75	94		3,0	2,6	53	18 / 18	3 191	
Maroc	32,4	46,4	1,4	60	2,5	1,1	2,59	63	4 360	19,3	1,7	9 345	44 / 30	378	81
Soudan	37,8	66,7	2,1	43	4,2	1,1	4,00	57	2 000		1,9	16 877	113 / 100	477	70
Tunisie	10,3	12,9	1,0	66	1,6	0,5	1,87	90	7 900	15,5	2,8	1 352	23 / 20	837	93
AFRIQUE AUSTRALE	54,3	56,0	0,1	57	1,0		2,73	83					81 / 73		
Afrique du Sud	47,7	48,7	0,2	60	1,0	0,4	2,65	84	12 120	13,7	3,2	79 051	77 / 70	2 587	88
Botswana	1,8	1,7	-0,4	59	0,9	2,1	2,94	94	10 250	6,2	3,3	12 584	103 / 92		95
Lesotho	1,8	1,6	-0,3	19	1,1	2,1	3,30	55	3 410	20,8	4,1	3 087	119 / 106		79
Namibie	2,1	3,1	1,0	36	2,6	1,1	3,50	76	7 910	21,3	4,7	13 799	75 / 68	635	87
Swaziland	1,0	1,0	-0,4	25	0,7	1,8	3,52	70	5 190	11,0	3,3	2 173	144 / 126		62
AFRIQUE OCCIDENTALE (6)	276,1	587,0	2,3	44	3,7		5,40	41					186 / 178		
Bénin	9,0	22,1	3,0	41	4,0	1,2	5,46	66	1 110	12,2	1,9	19 965	149 / 145	292	67
Burkina Faso	14,0	39,1	2,9	19	5,1	2,4	6,38	57	1 220		2,6	14 729	191 / 180		61
Côte d'Ivoire	18,8	34,0	1,7	46	2,7	1,1	4,52	63	1 490	16,0	1,0	14 879	193 / 174	374	84
Gambie	1,6	3,1	2,3	56	3,9	3,5	4,23	55	1 920	7,1	3,2	1 037	117 / 106		82

Indicateurs démographiques, sociaux et économiques

	Population totale (en millions) (2007)	Population prévue (en millions) (2050)	Taux moyen de croissance démographique (2005-2010)	% de population urbaine (2007)	Taux de croissance urbaine (2005-2010)	Population / ha de terres arables et cultivées en permanence	Indice synthétique de fécondité (2007)	% de naissances avec assistance qualifiée	RNB par habitant (PPA en \$EU) (2005)	Dépenses par élève du primaire (en % du PIB par habitant)	Dépenses de santé (secteur public) (en % du PIB)	Assistance extérieure en matière de pop. (milliers de \$EU)	Mortalité des moins de 5 ans M/F	Consommation d'énergie par habitant	Accès à l'eau salubre
Ghana	23,0	40,6	1,9	49	3,4	1,8	3,90	47	2 370		1,4	55 629	92 / 88	400	75
Guinée	9,8	23,0	2,2	34	3,6	4,0	5,55	35	2 240	10,3	0,9	13 114	145 / 149		50
Guinée-Bissau	1,7	5,3	2,9	30	3,2	2,2	7,08	35	700		2,6	5 226	206 / 183		59
Libéria	3,5	10,7	2,9	60	4,1	3,7	6,78	51			2,7	2 308	217 / 200		61
Mali	14,3	42,0	2,9	32	4,7	2,2	6,62	41	1 000	15,8	2,8	49 227	209 / 203		50
Mauritanie	3,2	7,5	2,7	41	3,3	3,0	5,49	57	2 150	14,4	3,2	12 127	147 / 135		53
Niger	14,9	50,2	3,3	17	4,4	0,7	7,56	16	800	19,0	2,5	7 705	245 / 250		46
Nigéria	137,2	258,1	2,1	50	3,7	1,1	5,38	35	1 040		1,3	125 196	193 / 185	777	48
Sénégal	12,2	23,1	2,3	42	2,9	2,9	4,52	58	1 770	16,0	2,1	24 733	124 / 118	287	76
Sierra Leone	5,8	13,8	2,1	42	3,8	4,7	6,48	42	780	21,5	2,0	6 875	291 / 265		57
Togo	6,5	13,5	2,5	42	4,3	1,1	4,86	49	1 550	6,7	1,4	2 600	136 / 119	445	52
ASIE	3 995,7	5 217,2	1,1	41	2,4		2,36	58				633 053	64 / 66		
ASIE ORIENTALE (7)	1 540,9	1 586,7	0,5	46	2,2		1,69	97					29 / 38		
Chine	1 331,4	1 392,3	0,6	42	2,7	5,5	1,73	83	6 600		2,0	31 879	30 / 41	1 094	77
Hong Kong, Chine (8)	7,2	9,2	1,0	100	1,0		0,95	100	34 670	16,0			5 / 4	2 428	
Japon	128,3	112,2	0,1	66	0,4	0,9	1,36	100	31 410	22,2	6,4	(442 186) ²⁴	5 / 4	4 053	100
Mongolie	2,7	3,6	1,2	57	1,5	0,5	2,23	99	2 190	15,7	4,3	2 277	75 / 71		62
République de Corée	48,1	44,6	0,3	81	0,6	1,9	1,19	100	21 850	16,3	2,8		5 / 5	4 291	92
République pop. dém. de Corée	22,7	24,2	0,4	62	0,9	2,2	1,94	97			5,3	1 419	56 / 49	896	100
ASIE DU SUD-EST	570,2	752,3	1,2	45	3,0		2,33	69					49 / 39		
Cambodge	14,6	26,0	2,0	21	4,9	2,6	3,76	32	2 490	6,5	2,1	36 508	130 / 120		41
Indonésie	228,1	284,6	1,1	50	3,3	2,7	2,22	66	3 720	2,9	1,1	52 100	46 / 37	753	77
Malaisie	26,2	38,9	1,7	69	2,9	0,5	2,65	97	10 320	20,2	2,2	4 131	12 / 10	2 318	99
Myanmar	51,5	63,7	0,9	32	2,9	3,1	2,11	56			0,5	10 739	107 / 89	276	78
Philippines	85,9	127,1	1,6	64	2,8	2,8	2,87	60	5 300	11,1	1,4	43 596	33 / 22	525	85
République dém. pop. lao	6,2	11,6	2,2	21	4,0	4,2	4,33	19	2 020	6,7	1,2	2 733	129 / 123		51
Singapour	4,4	5,2	1,2	100	1,2	2,5	1,30	100	29 780		1,6		4 / 4	5 359	100
Thaïlande	65,3	74,6	0,8	33	1,8	1,7	1,87	99	8 440	13,8	2,0	10 291	26 / 16	1 406	99
Timor-Leste (République démocratique du)	1,1	3,3	5,5	27	7,0	3,3	7,39	24			7,3	3 562	118 / 110		58
Viet Nam	86,4	116,7	1,3	27	3,0	6,0	2,15	85	3 010		1,5	31 873	36 / 27	544	85
ASIE CENTRALE ET DU SUD	1 661,9	2 495,0	1,5	31	2,5		2,92	39					87 / 90		
Afghanistan	32,3	97,3	3,5	24	5,1	2,0	7,11	14			2,6	15 257	234 / 240		39
Bangladesh	147,1	242,9	1,8	26	3,5	9,2	2,98	13	2 090	7,2	1,1	71 347	65 / 64	159	74
Bhoutan	2,3	4,4	2,2	12	5,1	16,5	3,89	24			2,6	4 713	71 / 68		62
Inde	1 135,6	1 592,7	1,4	29	2,3	3,3	2,79	43	3 460	12,5	1,2	99 173	84 / 88	520	86
Iran (République islamique d')	71,2	101,9	1,3	68	2,1	0,9	2,03	90	8 050	10,5	3,1	2 481	32 / 31	2 055	94
Népal	28,2	51,2	1,9	17	4,8	9,4	3,32	11	1 530	12,7	1,5	26 296	71 / 75	336	90
Pakistan	164,6	304,7	2,1	36	3,3	3,8	3,77	23	2 350		0,7	39 983	95 / 106	467	91
Sri Lanka	21,1	23,6	0,8	15	0,8	4,5	1,87	97	4 520		1,6	14 038	20 / 13	421	79
ASIE OCCIDENTALE	222,8	383,2	1,9	65	2,2		3,13	73				77 079²⁵	56 / 48		
Arabie saoudite	25,8	49,5	2,4	81	2,6	0,5	3,62	93	14 740	31,9	2,5	4	25 / 17	5 607	
Émirats arabes unis	4,8	9,1	2,3	77	2,3	0,5	2,36	100		7,7	2,5	4	9 / 8	9 707	100
Iraq	30,3	63,7	2,4	67	2,3	0,4	4,30	72			1,4	18 859	109 / 102	943	81
Israël	7,0	10,4	1,7	92	1,7	0,4	2,68		25 280	23,0	6,1	54	6 / 5	3 086	100
Jordanie	6,0	10,2	2,1	83	2,5	1,4	3,15	100	5 280	15,2	4,2	26 270	23 / 21	1 027	97
Koweït	2,8	5,3	2,5	98	2,5	1,5	2,27	100		25,9	2,7		11 / 11	9 566	

Indicateurs démographiques, sociaux et économiques

	Population totale (en millions) (2007)	Population prévue (en millions) (2050)	Taux moyen de croissance démographique (2005-2010)	% de population urbaine (2007)	Taux de croissance urbaine (2005-2010)	Population / ha de terres arables et cultivées en permanence	Indice synthétique de fécondité (2007)	% de naissances avec assistance qualifiée	RNB par habitant (PPA en \$EU) (2005)	Dépenses par élève du primaire (en % du PIB par habitant)	Dépenses de santé (secteur public) (en % du PIB)	Assistance extérieure en matière de pop. (milliers de \$EU)	Mortalité des moins de 5 ans M/F	Consommation d'énergie par habitant	Accès à l'eau salubre
Liban	3,7	4,7	1,1	87	1,2	0,4	2,21	93	5 740	5,1	3,0	1 712	27 / 17	1 700	100
Oman	2,7	5,0	2,2	72	2,2	12,2	3,23	95		13,1	2,7	6	16 / 15	4 975	
République arabe syrienne	20,0	35,9	2,4	51	2,8	0,9	3,11	70	3 740	14,5	2,5	2 568	20 / 16	986	93
Territoire palestinien occupé	3,9	10,1	3,1	72	3,3	2,0	5,06	97				10 157	23 / 18		92
Turquie (10)	75,2	101,2	1,3	68	2,0	0,8	2,32	83	8 420	13,9	5,4	1 556	47 / 37	1 117	96
Yémen	22,3	59,5	3,1	28	4,6	5,7	5,70	22	920		2,2	10 836	83 / 75	289	67
ÉTATS ARABES (11)	335,0	598,5	2,1	56	2,8	1,5	3,40	67	5 199	15,3	2,5	157 296	54 / 48	1 472	75
EUROPE	727,7	653,3	-0,1	72	0,1		1,43	99					12 / 10		
EUROPE ORIENTALE	294,5	223,5	-0,5	68	-0,4		1,30	99				70 202^{23,25}	20 / 16		
Bulgarie	7,6	5,1	-0,7	71	-0,4	0,1	1,23	99	8 630	16,2	4,1	837	16 / 14	2 494	99
Hongrie	10,0	8,3	-0,3	67	0,3	0,2	1,28	100	16 940	20,8	6,1	116	11 / 9	2 600	99
Pologne	38,5	31,9	-0,1	62	0,2	0,5	1,23	100	13 490	23,5	4,5	498	10 / 9	2 452	
République tchèque	10,2	8,5	-0,1	73	-0,1	0,2	1,21	100	20 140	12,0	6,8	487	6 / 5	4 324	100
Roumanie	21,5	16,8	-0,4	54	0,0	0,3	1,25	98	8 940	9,9	3,8	9 414	23 / 17	1 794	57
Slovaquie	5,4	4,6	0,0	56	0,2	0,3	1,18	99	15 760	11,3	5,2	481	9 / 9	3 443	100
EUROPE SEPTENTRIONALE (12)	96,4	105,6	0,3	84	0,4		1,67	99					6 / 6		
Danemark	5,5	5,9	0,3	86	0,4	0,1	1,76		33 570	24,9	7,5	(27 410)	6 / 6	3 853	100
Estonie	1,3	1,1	-0,3	69	-0,2	0,2	1,43	100	15 420	19,8	4,1	43	13 / 9	3 631	100
Finlande	5,3	5,3	0,2	61	0,4	0,1	1,72	100	31 170	18,3	5,7	(23 697)	5 / 4	7 204	100
Irlande	4,3	5,8	1,3	61	1,8	0,3	1,95	100	34 720	12,4	5,8	(278 645)	6 / 6	3 777	
Lettonie	2,3	1,7	-0,5	68	-0,4	0,1	1,29	100	13 480	22,4	3,3	71	14 / 12	1 881	99
Lituanie	3,4	2,6	-0,4	66	-0,5	0,2	1,25	100	14 220		5,0	645	13 / 9	2 585	
Norvège	4,7	5,4	0,5	78	0,6	0,2	1,79		40 420	20,5	8,6	(37 039)	4 / 4	5 100	100
Royaume-Uni	60,0	67,1	0,3	90	0,4	0,2	1,66	99	32 690	16,4	6,9	(589 650)	6 / 6	3 893	100
Suède	9,1	10,1	0,3	84	0,4	0,1	1,71		31 420	24,4	8,0	(661 101)	4 / 4	5 754	100
EUROPE MÉRIDIONALE (13)	150,2	138,7	0,2	67	0,5		1,39	98					8 / 7		
Albanie	3,2	3,5	0,5	47	2,1	2,1	2,19	94	5 420	7,7	2,7	7 056	32 / 28	674	96
Bosnie-Herzégovine	3,9	3,2	0,1	47	1,4	0,2	1,29	100	7 790		4,8	1 751	15 / 13	1 136	97
Croatie	4,6	3,7	-0,1	57	0,4	0,2	1,34	100	12 750	24,0	6,5	241	8 / 7	1 976	100
Espagne	43,6	42,5	0,4	77	0,6	0,1	1,34		25 820	19,2	5,5	(31 872)	6 / 5	3 240	100
Grèce	11,2	10,7	0,2	59	0,4	0,3	1,25		23 620	15,6	5,1	(24 107)	8 / 7	2 709	
Italie	58,2	50,9	0,0	68	0,2	0,2	1,37		28 840	25,4	6,3	(13 214)	6 / 6	3 140	
Macédoine (ex-République yougoslave de)	2,0	1,9	0,1	70	1,1	0,4	1,45	98	7 080	23,6	6,0	854	17 / 16		
Portugal	10,6	10,7	0,4	59	1,5	0,6	1,47	100	19 730	24,0	6,7	(196 894)	7 / 7	2 469	
Serbie-et-Monténégro (14)	10,5	9,4	0,0	53	0,4	0,5	1,59	93			7,2	626	15 / 13	1 991	93
Slovénie	2,0	1,6	-0,1	51	0,2	0,1	1,21	100	22 160		6,7	28	7 / 7	3 518	
EUROPE OCCIDENTALE (15)	186,6	185,5	0,2	77	0,4		1,56	100					6 / 5		
Allemagne	82,7	78,8	0,0	75	0,1	0,1	1,34		29 210	16,7	8,7	(26 029) ²⁶	5 / 5	4 205	100
Autriche	8,2	8,1	0,1	66	0,3	0,3	1,40		33 140	23,9	5,1	(101 131)	6 / 5	4 086	100
Belgique	10,5	10,3	0,1	97	0,2	0,2	1,66		32 640	19,0	6,3	(89 798)	6 / 5	5 701	
France	60,9	63,1	0,3	77	0,6	0,1	1,86		30 540	17,8	7,7	(6 349)	6 / 5	4 519	100
Pays-Bas	16,4	17,1	0,4	81	1,0	0,5	1,73	100	32 480	18,0	6,1	(166 276)	7 / 6	4 982	100
Suisse	7,3	7,3	0,1	76	0,6	1,0	1,40		37 080	24,3	6,7	(1 807 643)	6 / 5	3 689	100
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	576,5	782,9	1,3	78	1,7		2,40	83				250 207	33 / 27		
CARAÏBES (16)	39,8	46,4	0,8	65	1,3		2,38	74					54 / 46		
Cuba	11,3	9,7	0,2	75	0,0	0,5	1,63	100		30,9	6,3	1 431	6 / 6	1 000	91

Indicateurs démographiques, sociaux et économiques

	Population totale (en millions) (2007)	Population prévue (en millions) (2050)	Taux moyen de croissance démographique (2005-2010)	% de population urbaine (2007)	Taux de croissance urbaine (2005-2010)	Population / ha de terres arables et cultivées en permanence	Indice synthétique de fécondité (2007)	% de naissances avec assistance qualifiée	RNB par habitant (PPA en \$EU) (2005)	Dépenses par élève du primaire (en % du PIB par habitant)	Dépenses de santé (secteur public) (en % du PIB)	Assistance extérieure en matière de pop. (milliers de \$EU)	Mortalité des moins de 5 ans M/F	Consommation d'énergie par habitant	Accès à l'eau salubre
Haïti	8,8	13,0	1,4	40	3,0	4,6	3,63	24	1 840		2,9	26 152	108 / 93	270	54
Jamaïque	2,7	2,6	0,4	54	1,0	1,8	2,32	95	4 110	15,5	2,7	5 067	21 / 18	1 543	93
Porto Rico	4,0	4,4	0,5	98	0,8	1,1	1,86	100					12 / 10		
République dominicaine	9,1	12,7	1,4	68	2,4	0,9	2,58	99	7 150	5,0	2,3	7 560	48 / 39	923	95
Trinité-et-Tobago	1,3	1,2	0,3	13	2,8	0,9	1,61	96	13 170	16,0	1,5	627	20 / 16	8 553	91
AMÉRIQUE CENTRALE	151,3	209,6	1,4	71	1,8		2,44	77					29 / 23		
Costa Rica	4,5	6,4	1,5	63	2,3	1,5	2,11	98	9 680	17,1	5,8	576	13 / 10	880	97
El Salvador	7,1	10,8	1,6	60	2,1	2,2	2,70	69	5 120	9,4	3,7	8 270	32 / 26	675	84
Guatemala	13,2	25,6	2,4	48	3,4	2,9	4,20	41	4 410	4,7	2,1	16 968	48 / 36	608	95
Honduras	7,5	12,8	2,1	47	3,1	1,6	3,34	56	2 900		4,0	10 403	48 / 38	522	87
Mexique	109,6	139,0	1,1	77	1,5	0,8	2,17	86	10 030	14,4	2,9	13 083	22 / 18	1 564	97
Nicaragua	5,7	9,4	2,0	60	2,6	0,5	2,96	67	3 650	9,1	3,7	20 728	39 / 31	588	79
Panama	3,3	5,1	1,6	73	2,7	1,0	2,58	93	7 310	9,9	5,0	836	27 / 20	836	90
AMÉRIQUE DU SUD (17)	385,4	526,9	1,3	82	1,7		2,38	87					33 / 26		
Argentine	39,5	51,4	1,0	90	1,2	0,1	2,25	99	13 920	10,9	4,3	1 303	17 / 14	1 575	96
Bolivie	9,5	14,9	1,8	65	2,5	1,1	3,55	61	2 740	16,4	4,3	11 874	65 / 56	504	85
Brésil	191,3	253,1	1,3	85	1,8	0,4	2,25	88	8 230	11,3	3,4	19 236	34 / 26	1 065	90
Chili	16,6	20,7	1,0	88	1,3	1,0	1,94	100	11 470	15,3	3,0	717	10 / 8	1 647	95
Colombie	47,0	65,7	1,4	73	1,8	2,2	2,48	91	7 420	16,7	6,4	3 076	30 / 26	642	93
Équateur	13,6	19,2	1,4	64	2,2	1,1	2,60	69	4 070	3,2	2,0	3 966	29 / 22	708	94
Paraguay	6,4	12,1	2,2	60	3,2	0,7	3,57	77	4 970	12,3	2,3	3 673	46 / 36	679	86
Pérou	28,8	42,6	1,4	73	1,7	1,8	2,67	71	5 830	6,4	2,1	23 767	50 / 41	442	83
Uruguay	3,5	4,0	0,6	92	0,8	0,3	2,22	99	9 810	7,9	2,7	571	16 / 12	738	100
Venezuela	27,7	42,0	1,7	94	2,0	0,6	2,56	94	6 440		2,0	1 096	28 / 24	2 112	83
AMÉRIQUE DU NORD (18)	336,8	438,0	0,9	81	1,3		1,98	99					8 / 8		
Canada	32,9	42,8	0,9	80	1,0	0,0	1,47	98	32 220		6,9	(159 248)	6 / 6	8 240	100
États-Unis d'Amérique	303,9	395,0	0,9	81	1,3	0,0	2,04	99	41 950	21,8	6,8	(4 536 582)	8 / 8	7 843	100
OCÉANIE	33,9	47,6	1,2	71	1,3		2,24	84					33 / 36		
AUSTRALIE-NOUVELLE-ZÉLANDE	24,7	32,7	1,0	88	1,2		1,78	100					6 / 5		
Australie (19)	20,6	27,9	1,0	89	1,2	0,0	1,75	99	30 610	16,4	6,4	(49 877)	6 / 5	5 668	100
Mélanésie (20)	7,9	13,2	1,7	20	2,5		3,51	61					73 / 80		
Nouvelle-Zélande	4,1	4,8	0,7	86	0,8	0,1	1,95	100	23 030	18,7	6,3	(3 979)	7 / 6	4 333	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	6,1	10,6	1,8	14	2,7	4,9	3,64	53	2 370		3,0	13 993	82 / 93		39
PAYS EN TRANSITION (EX-URSS) (21)															
Arménie	3,0	2,5	-0,2	64	-0,3	0,6	1,33	97	5 060	8,9	1,2	1 540	36 / 31	660	92
Azerbaïdjan	8,5	9,6	0,8	52	0,9	1,1	1,83	84	4 890	7,6	0,9	1 166	90 / 81	1 493	77
Bélarus	9,6	7,0	-0,6	73	0,1	0,2	1,22	100	7 890	13,7	4,9	589	20 / 14	2 613	100
Fédération de Russie	141,9	111,8	-0,4	73	-0,6	0,1	1,40	99	10 640		3,3	19 588	24 / 18	4 424	97
Géorgie	4,4	3,0	-0,8	52	-0,6	0,9	1,40	96	3 270		1,0	2 871	45 / 37	597	82
Kazakhstan	14,8	13,1	0,0	58	0,4	0,1	1,86	99	7 730	10,1	2,0	3 948	86 / 60	3 342	86
Kirghizistan	5,4	6,7	1,1	36	1,6	0,9	2,49	98	1 870	7,7	2,2	3 590	67 / 56	528	77
Ouzbékistan	27,4	38,7	1,4	37	1,6	1,3	2,51	96	2 020		2,4	8 763	72 / 60	2 023	82
République de Moldova	4,2	3,3	-0,2	47	0,3	0,4	1,20	99	2 150	17,1	3,9	2 436	30 / 26	772	92
Tadjikistan	6,7	10,4	1,4	24	1,1	1,9	3,39	71	1 260	6,7	0,9	2 469	116 / 103	501	59
Turkménistan	5,0	6,8	1,3	47	2,1	0,7	2,52	97			2,6	1 277	104 / 85	3 662	72
Ukraine	45,5	26,4	-1,0	68	-0,7	0,2	1,14	99	6 720	10,4	3,8	10 964	19 / 14	2 772	96

Indicateurs retenus pour les pays / territoires les moins peuplés

Suivi des objectifs de la CIPD - Indicateurs retenus

	Indicateurs de mortalité			Indicateurs d'éducation		Indicateurs de santé reproductive			
	Mortalité infantile Total pour 1 000 naissances vivantes	Espérance de vie M / F	Ratio de mortalité maternelle	Taux brut de scolarisation primaire M / F	Taux brut de scolarisation secondaire M / F	Naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans	Prévalence de la contraception Méthode quel-conque	Méthodes modernes	Taux de prévalence du VIH (15-49 ans) M / F
Antilles néerlandaises	12	73,6 / 79,7	20	127 / 124	83 / 90	22			
Bahamas	12	68,7 / 75,0	60	101 / 101	90 / 91	58	62	60	2,6 / 4,0
Bahreïn	12	73,8 / 76,6	28	105 / 104	96 / 102	17	62	31	
Barbade	10	72,9 / 79,1	95	108 / 108	113 / 113	42	55	53	2,3 / 0,8
Belize	29	69,4 / 74,1	140	126 / 123	86 / 87	76	47	42	3,6 / 1,4
Brunéi Darussalam	6	74,9 / 79,6	37	108 / 107	94 / 98	27			0,1 / <0,1
Cap-Vert	25	68,1 / 74,3	150	111 / 105	65 / 70	83	53	46	
Chypre	6	76,6 / 81,6	47	98 / 97	96 / 99	8			
Comores	49	62,8 / 67,2	480	91 / 80	40 / 30	49	26	19	<0,1 / <0,1
Djibouti	85	52,7 / 54,8	730	44 / 36	29 / 19	49			2,5 / 3,7
Fidji	20	66,4 / 70,9	75	107 / 105	85 / 91	31			0,2 / <0,1
Guadeloupe	7	75,8 / 82,3	5			18			
Guam	9	73,2 / 77,9	12			61			
Guinée équatoriale	95	41,6 / 41,8	880	117 / 111	38 / 22	182			2,6 / 3,8
Guyana	44	62,0 / 68,2	170	134 / 131	103 / 101	57	37	36	2,0 / 2,9
Îles Salomon	32	62,5 / 64,2	130	98 / 92	32 / 27	40			
Islande	3	79,5 / 83,2	0	101 / 98	107 / 109	15			0,2 / 0,1
Luxembourg	5	75,8 / 82,1	28	100 / 99	92 / 98	8			
Maldives	35	68,5 / 68,1	110	95 / 93	68 / 78	54	42	33	
Malte	7	76,5 / 81,3	21	103 / 102	109 / 102	14			
Martinique	7	76,2 / 82,2	4			30			
Micronésie (27)	26	69,7 / 74,2				42			
Nouvelle-Calédonie	6	73,5 / 78,7	10			29			
Polynésie (28)	17	70,4 / 75,6				28			
Polynésie française	8	71,6 / 76,7	20			34			
Qatar	10	72,1 / 76,9	7	106 / 106	101 / 99	18	43	32	
Réunion	7	72,0 / 80,1	41			35	67	62	
Samoa	23	68,4 / 74,7	130	100 / 100	76 / 85	27			
Suriname	23	66,9 / 73,2	110	120 / 120	75 / 100	40	42	41	2,8 / 1,1
Vanuatu	28	68,1 / 72,0	130	120 / 116	44 / 38	43			

Indicateurs démographiques, sociaux et économiques

	Population totale (en milliers) (2007)	Population prévue (en milliers) 2050	Pourcentage de population urbaine (2007)	Taux de croissance de la population urbaine (2005-2010)	Pop. / ha de terres arables et cultivées en permanence	Indice synthétique de fécondité (2007)	Pourcentage de naissances avec assistance qualifiée	RNB par habitant PPA en \$EU (2005)	Mortalité des moins de 5 ans M / F
Antilles néerlandaises	185	203	70,9	1,0	0,1	2,05			16 / 10
Bahamas	332	466	90,9	1,5	0,8	2,21	99		16 / 11
Bahreïn	751	1 155	97,0	1,9	1,2	2,28	99	21 290	15 / 15
Barbade	271	255	53,9	1,3	0,6	1,50	100		12 / 10
Belize	280	442	48,7	2,3	0,7	2,85	84	6 740	40 / 37
Brunéi Darussalam	390	681	74,4	2,6	0,1	2,32	100		7 / 6
Cap-Vert	530	1 002	58,8	3,5	2,0	3,41	89	6 000	39 / 20
Chypre	854	1 174	69,7	1,3	0,4	1,59			8 / 6
Comores	841	1 781	38,3	4,3	4,2	4,36	62	2 000	71 / 54
Djibouti	820	1 547	87,0	2,1		4,56	61	2 240	133 / 117
Fidji	861	934	51,8	1,7	1,1	2,72	99	5 960	25 / 24
Guadeloupe	455	474	99,8	0,6	0,5	1,99	100		10 / 8
Guam	175	254	94,3	1,6		2,70	99		11 / 9
Guinée équatoriale	527	1 146	39,2	2,6	1,5	5,90	65		178 / 161
Guyana	752	488	28,2	0,2	0,2	2,13	86	4 230	68 / 50
Îles Salomon	502	921	17,6	4,1	4,5	3,84	85	1 880	55 / 49
Islande	300	370	93,0	0,9	3,1	1,93		34 760	4 / 4
Luxembourg	477	721	82,5	1,1	0,1	1,74	100	65 340	7 / 6
Maldives	346	682	30,5	4,0	5,9	3,81	70		37 / 48
Malte	405	428	95,8	0,7	0,5	1,48		18 960	8 / 8
Martinique	399	350	98,0	0,3	0,7	1,92	100		9 / 8
Micronésie (27)	575	849	68,5	2,1		3,21	94		35 / 27
Nouvelle-Calédonie	245	382	64,4	2,2	7,9	2,31			8 / 9
Polynésie (28)	669	763	42,5	1,5		2,98	98		21 / 19
Polynésie française	264	360	51,6	1,3		2,27	99		11 / 11
Qatar	857	1 330	95,6	2,0	0,3	2,81	100		13 / 11
Réunion	807	1 092	93,1	1,6	0,5	2,46			10 / 9
Samoa	187	157	22,7	1,3		3,99	100	6 480	28 / 25
Suriname	455	429	74,6	1,0	1,2	2,46	85		33 / 21
Vanuatu	219	375	24,3	3,6		3,73	87	3 170	39 / 29

Notes relatives aux indicateurs

Les appellations utilisées dans la présente publication n'impliquent aucune prise de position de la part du Fonds des Nations Unies pour la population quant au statut juridique des pays, territoires ou régions ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données concernant les petits pays ou régions, généralement ceux dont la population ne dépassait pas 200 000 habitants en 1990, ne figurent pas comme telles dans le présent tableau. Elles ont été reprises dans les chiffres concernant la population de leur région.

- (*) Les régions développées comprennent l'Amérique du Nord, le Japon, l'Europe et l'Australie-Nouvelle-Zélande.
- (+) Les régions en développement comprennent toutes les régions d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Asie (sauf le Japon), la Mélanésie, la Micronésie et la Polynésie.
- (‡) Pays les moins avancés, conformément à la nomenclature type de l'Organisation des Nations Unies.
- (1) Y compris le Territoire britannique de l'océan Indien et les Seychelles.
- (2) Y compris Agalesa, Rodrigues et Saint-Brandon.
- (3) Y compris Sao Tomé-et-Principe.
- (4) Appelé antérieurement le Zaïre.
- (5) Y compris le Sahara occidental.
- (6) Y compris Sainte-Hélène, l'île de l'Ascension et Tristan da Cunha.
- (7) Y compris Macao.
- (8) Depuis le 1er juillet 1997, Hong Kong fait partie de la Chine, où il constitue une région administrative à régime spécial (SAR).
- (9) Ce pays est compris dans l'ensemble des pays développés, mais non dans les évaluations concernant la région géographique.
- (10) La Turquie est incluse dans l'Asie occidentale pour des raisons géographiques. Dans d'autres classifications, elle fait partie de l'Europe.
- (11) Comprennent les pays suivants: Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Comores, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, Somalie, Soudan, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie et Yémen. Le total régional pour les indicateurs démographiques est indiqué par la Division de la population (ONU). Les totaux pour les autres indicateurs sont des moyennes pondérées établies sur la base des pays pour lesquels des données sont disponibles.
- (12) Y compris les îles Anglo-normandes, les îles Féroé et l'île de Man.
- (13) Y compris l'Andorre, Gibraltar, le Saint-Siège et Saint-Marin.
- (14) À la suite de la déclaration d'indépendance adoptée par l'Assemblée nationale du Monténégro le 3 juin 2006, la République de Serbie assure la continuité de la qualité de Membre de la communauté étatique de Serbie-et-Monténégro au sein de l'Organisation des Nations Unies, et le 28 juin 2006, la République du Monténégro a été admise en tant que nouveau Membre de l'Organisation des Nations Unies. Toutefois, les données relatives à ces deux États n'ont pas encore été désagrégées et c'est donc la valeur agrégée qui est présentée ici.
- (15) Y compris le Liechtenstein et Monaco.
- (16) Y compris Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Aruba, les îles Vierges britanniques, les îles Caïmanes, la Dominique, la Grenade, Montserrat, les Antilles néerlandaises, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, les îles Turques et Caïques, et les îles Vierges américaines.
- (17) Y compris les îles Falkland (Malvinas) et la Guyane française.
- (18) Y compris les Bermudes, le Groenland et Saint-Pierre-et-Miquelon.
- (19) Y compris l'île Christmas, les îles Cocos (Keeling) et l'île Norfolk.
- (20) Y compris la Nouvelle-Calédonie et Vanuatu.
- (21) Les États successeurs de l'ex-URSS sont incorporés aux régions existantes. L'Europe orientale englobe le Bélarus, la Fédération de Russie, la République de Moldova et l'Ukraine. L'Asie occidentale englobe l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie. L'Asie centrale englobe le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan.
- (22) Total régional, à l'exclusion de la sous-région dont les données figurent séparément ci-après.
- (23) Ces sous-régions sont comprises dans la région « États arabes et Europe » de l'UNFPA.
- (24) Les évaluations sont fondées sur les rapports des années précédentes. On attend une mise à jour des données.
- (25) Le total de l'Europe orientale comprend quelques États balkaniques d'Europe méridionale et quelques États baltes d'Europe septentrionale.
- (26) Des informations plus récentes donnent à penser que ce chiffre était peut-être plus élevé. Il en sera tenu compte dans de futures publications.
- (27) Comprend les États fédérés de Micronésie, Guam, Kiribati, les îles Marshall, Nauru, les îles Mariannes septentrionales et les îles du Pacifique (Palaos).
- (28) Comprend les Samoa américaines, les îles Cook, l'île Johnston, Pitcairn, le Samoa, les îles Tokélaou, Tonga, les îles Midway, Tuvalu et les îles Wallis-et-Futuna.

Note sur les données démographiques : Les tableaux d'indicateurs ont été mis sous presse avant la publication de *World Population Prospects: The 2006 Revision*. Pour les données les plus récentes, prière de se reporter au site web de la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies à www.un.org/esa/population/unpop.htm.

Notes techniques

Une fois de plus, les tableaux statistiques publiés dans le rapport sur *L'État de la population mondiale* accordent une place spéciale aux indicateurs permettant de mesurer le progrès réalisé vers les objectifs quantitatifs et qualitatifs adoptés à la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) et les objectifs de développement pour le Millénaire (MDG) concernant la réduction de la mortalité, l'accès à l'éducation, l'accès aux services de santé en matière de reproduction, y compris la planification familiale, et la prévalence du VIH/sida parmi les jeunes. On trouvera ci-après, par catégorie, la source des indicateurs et la raison qui a présidé à leur choix.

Suivi des objectifs de la CIPD

INDICATEURS DE MORTALITÉ

Mortalité infantile, espérance de vie des hommes et des femmes à la naissance : Source : Tableaux fournis par la Division de la population. Ces indicateurs mesurent les niveaux de mortalité, respectivement pendant la première année de vie (qui est la plus délicate sur le plan du développement) et sur toute la durée de la vie. Les données estimatives portent sur 2007.

Ratio de mortalité maternelle : Source : OMS, UNICEF et UNFPA, 2003. *Maternal Mortality in 2000. Estimates Developed by WHO, UNICEF and UNFPA*. Genève: OMS. Cet indicateur présente le nombre de décès de femmes, pour 100 000 naissances vivantes, qui sont imputables aux suites d'une grossesse ou d'un accouchement et aux complications connexes. Il est difficile d'atteindre à la précision, mais les ordres de grandeur fournissent des indications. En dessous de 50, les évaluations n'ont pas été arrondies; de 50 à 100, elles sont arrondies à la tranche de 5 la plus proche; de 100 à 1 000, elles le sont à la tranche de 10 la plus proche; au-delà de 1 000, elles le sont à la tranche de 100 la plus proche. Pour ce qui est de la mortalité maternelle, une série d'évaluations s'écarte des chiffres officiels fournis par les gouvernements. Les évaluations se fondent sur les chiffres communiqués, chaque fois que possible, avec l'aide de méthodes visant à améliorer la comparabilité des données émanant de sources différentes. Voir la source pour des détails sur l'origine de certaines évaluations nationales. Évaluations et méthodologies sont régulièrement révisées par l'OMS, l'UNICEF, l'UNFPA, des établissements universitaires et d'autres organismes et elles seront révisées, le cas échéant, dans le cadre d'un processus continu d'amélioration des données relatives à la mortalité maternelle. En raison des changements intervenus dans les méthodes, les évaluations antérieures concernant les niveaux de 1995 peuvent n'être pas strictement comparables avec les présentes évaluations.

INDICATEURS D'ÉDUCATION

Taux bruts de scolarisation primaire des garçons et des filles; taux bruts de scolarisation secondaire des garçons et des filles.

Source : Tableau fourni par l'Institut de statistique de l'UNESCO, septembre 2006. Les données relatives à la population sont basées sur : Division de la population (ONU), 2005. *World Population Prospects: The 2004 Revision*. Les taux bruts de scolarisation indiquent le nombre d'étudiants inscrits à un niveau donné

du système éducatif pour 100 individus de la population qui se trouvent dans le groupe d'âge correspondant à ce niveau. Ces taux bruts ne sont pas corrigés pour tenir compte des individus qui ont dépassé l'âge correspondant au niveau en raison d'une scolarité tardive ou interrompue ou d'un redoublement de classe. Les données sont les évaluations pour l'année la plus récente de la période 1999-2006 pour laquelle elles soient disponibles. Les données pour 2005 et 2006 sont provisoires.

Analphabétisme chez les hommes et les femmes adultes.

Source : Voir la section "Taux bruts de scolarisation primaire" ci-dessus pour la source; les données sont ajustées en fonction de l'analphabétisme à partir de celles relatives à l'instruction primaire. Les définitions de l'analphabétisme varient selon les pays; trois définitions largement acceptées sont utilisées. Dans la mesure du possible, les données se réfèrent à la proportion des personnes incapables de lire et d'écrire, en le comprenant, un texte simple et concis concernant la vie quotidienne. L'analphabétisme des adultes (taux d'analphabétisme chez les personnes âgées de plus de 15 ans) tient compte à la fois des niveaux de scolarisation récents et de la scolarité passée. Les indicateurs d'éducation ci-dessus ont été mis à jour en utilisant les évaluations de la Division de la population (ONU), 2005, tirées de *World Population Prospects: The 2004 Revision*. New York, ONU. Les données sont les évaluations pour l'année la plus récente de la période 1995-2005 pour laquelle elles soient disponibles.

Pourcentage des enfants scolarisés qui terminent la cinquième année de l'enseignement primaire. Source : Voir la section "Taux bruts de scolarisation primaire" ci-dessus pour la source. Les données sont les plus récentes qui soient disponibles pour les années scolaires de la période 1999-2006. Les données pour 2005 et 2006 sont provisoires.

INDICATEURS DE SANTÉ EN MATIÈRE DE REPRODUCTION

Naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans. Source : Tableau fourni par la Division de la population (ONU). Il s'agit d'un indicateur du fardeau de la fécondité qui pèse sur les femmes pendant leur jeunesse. Étant donné qu'il indique le nombre moyen de naissances par femme chaque année, on pourrait le multiplier par cinq pour connaître approximativement le nombre de naissances pour 1 000 jeunes femmes qui n'ont pas encore atteint l'âge de 20 ans. Cette mesure n'indique pas dans sa totalité le nombre réel de grossesses d'adolescentes, car seules les naissances vivantes sont prises en considération. L'indicateur ne tient pas compte de la mortinatalité, ni des avortements spontanés ou provoqués. Les évaluations portent sur la période 2005-2010.

Prévalence de la contraception. Source : Tableau fourni par la Division de la population (ONU). Ces données, qui sont tirées d'enquêtes par sondage, évaluent la proportion de femmes mariées (y compris les femmes vivant en concubinage) qui utilisent actuellement soit une méthode quelconque de contraception, soit une méthode moderne. Les méthodes modernes ou cliniques comprennent la contraception chirurgicale masculine et féminine, le DIU, la pilule, les injectables, les implants hormonaux, les pré-

servatifs masculins et les méthodes mécaniques utilisées par les femmes. Ces chiffres sont comparables en gros, mais pas complètement, d'un pays à l'autre, en raison des différences concernant l'époque à laquelle les enquêtes ont été menées et le détail des questions qui ont été posées. Toutes les données nationales et régionales se rapportent à des femmes âgées de 15 à 49 ans. Les données des enquêtes les plus récentes dont on dispose sont citées; elles vont de 1989 à 2005.

Taux de prévalence du VIH/sida, M/F (15-49 ans). Source : ONUSIDA, 2006. "Estimated Adult (15-49) HIV Prevalence among Men and Women in 2005" Genève: ONUSIDA. Ces données proviennent de rapports établis par les systèmes de surveillance et d'évaluations modèles. Les données fournies pour les hommes et femmes âgés de 15 à 49 ans sont des évaluations ponctuelles pour chaque pays. L'année de référence est 2005. Les différences entre taux masculins et féminins traduisent la vulnérabilité physiologique et sociale de chaque sexe à la maladie et sont en partie fonction de la différence d'âge entre les partenaires sexuels.

Indicateurs démographiques, sociaux et économiques

Population totale en 2007, population prévue en 2050, taux annuel moyen de croissance démographique pour la période 2005-2010 : Tableur fourni par la Division de la population (ONU). Ces indicateurs présentent les effectifs actuels, les effectifs prévus dans l'avenir et l'accroissement annuel de la population des différents pays dans le présent.

Pourcentage de la population urbaine, taux d'accroissement de la population urbaine. Source: Division de la population (ONU). 2006. *World Urbanization Prospects: The 2005 Revision*. Données numérisées disponibles sur CD-ROM. New York: ONU. Ces indicateurs reflètent la proportion de la population nationale vivant dans les zones urbaines et le taux d'accroissement de cette population prévu.

Population agricole par hectare de terre arable et cultivée en permanence. Source : Données fournies par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Division de statistique, à partir de données concernant la population agricole sur la base de la population totale communiquées par la Division de la population (ONU). 2005. *World Population Prospects: The 2004 Revision*. New York: ONU ; et taux d'activité de la population active d'après : OIT, 1996 : *Economically Active Population, 1950-2010* ; 4e édition, Genève : OIT. Cet indicateur a trait au chiffre de la population agricole par rapport à la superficie des terres se prêtant à la production agricole. Il tient compte des changements intervenus tant dans la structure des économies nationales (proportion de la main-d'oeuvre travaillant dans l'agriculture) que dans les techniques de mise en valeur des sols. Des valeurs élevées peuvent être liées à un souci prédominant de rendre les terres productives et à la fragmentation des exploitations agricoles. Toutefois, l'indicateur tient compte également des différences en matière de niveau de développement et de politique d'utilisation des sols. Les données se réfèrent à l'année 2003.

Indice synthétique de fécondité (2006). Source : Tableur fourni par la Division de la population (ONU). Cette mesure indique le nombre d'enfants qu'une femme aurait pendant qu'elle est en âge d'en avoir, si elle avait le nombre d'enfants correspon-

dant au taux estimé pour les différents groupes d'âge pendant la période spécifiée. Les pays peuvent atteindre le niveau prévu à des moments différents de cette période.

Naissances avec assistance qualifiée. Source : Tableur fourni par l'OMS avec données provenant de la base de données sur les naissances assistées par un accoucheur qualifié. Genève : OMS. Site web : www.who.int//reproductive-health/global_monitoring/data.html. Cet indicateur est fondé sur des rapports nationaux, concernant la proportion de naissances bénéficiant de la présence "d'un personnel sanitaire qualifié ou d'une accoucheuse qualifiée: de médecins (spécialistes ou non-spécialistes) et/ou de personnes ayant une formation de sage-femme qui soient capables de diagnostiquer et gérer des complications obstétricales aussi bien que des accouchements normaux". Les données relatives aux pays développés traduisent le niveau plus élevé de leur performance sous ce rapport. Comme il est admis que les données couvrent l'ensemble du pays considéré, il se peut que les statistiques officielles ne tiennent pas pleinement compte de l'incomplétude des données (et de la couverture) concernant les groupes de population marginalisés, ainsi que de l'impact des retards dans le transport des patientes. Les données estimatives sont les plus récentes qui soient disponibles pour la période 1995-2004.

Revenu national brut par habitant. Source : Chiffres les plus récents (2005) communiqués par la Banque mondiale. *World Development Indicators Online*. Site Web: <http://devdata.worldbank.org/dataonline/> (par abonnement). Cet indicateur, antérieurement dénommé produit national brut (PNB) par habitant, mesure la production totale de biens et de services destinés à la consommation qui sont produits ou fournis par les résidents et les non-résidents, sans égard au fait qu'ils peuvent être affectés au remboursement de créances vis-à-vis de nationaux ou d'étrangers, par rapport à la taille de la population. Il s'agit d'un indicateur de la productivité économique d'un pays. Il se distingue du produit intérieur brut (PIB) en ce qu'il tient compte des revenus provenant de l'étranger et imputables au travail et au capital de résidents, ainsi que des paiements analogues faits à des non-résidents, et en ce qu'il incorpore différents ajustements techniques, dont ceux ayant trait aux variations des taux de change dans le temps. Cette mesure prend aussi en considération la différence du pouvoir d'achat des monnaies en incluant les ajustements de parité du pouvoir d'achat (PPA) du "PNB réel". Certains chiffres relatifs au PPA sont basés sur des modèles de régression; d'autres sont extrapolés à partir des dernières évaluations du Programme de comparaison international; pour les détails, prière de se reporter à la source initiale.

Dépenses du gouvernement central en matière d'éducation et de santé. Source : Banque mondiale. *World Development Indicators Online*. Site Web: <http://devdata.worldbank.org/dataonline/> (par abonnement). Ces indicateurs reflètent la priorité accordée au secteur de l'éducation et de la santé par un pays à travers la part des dépenses publiques qui y est affectée. Ils ne tiennent pas compte des différences dans la répartition des allocations de fonds dans un secteur donné, par exemple l'éducation primaire ou les services de santé primaires, par rapport à d'autres niveaux des secteurs éducatif et sanitaire, différences qui peuvent être extrêmement marquées. Le fait que la répartition des responsabilités administratives et budgétaires entre gouvernement central et pouvoirs locaux, ainsi que le rôle des secteurs public et privé, varient selon les pays rend difficile une comparaison directe. Les évaluations communiquées s'enten-

dent en pourcentage du PIB par habitant pour l'éducation et en pourcentage du PIB pour la santé. On ne saurait trop recommander une grande prudence dans les comparaisons entre pays, parce que le prix des intrants diffère selon les contextes et les secteurs. Les données sont les évaluations pour l'année la plus récente de la période 1999-2005 pour laquelle elles soient disponibles

Assistance étrangère en matière de population. Source: UNFPA. 2006. *Flux de ressources financières pour les activités en matière de population en 2004*. New York: FNUAP. Cet indicateur fournit le montant de l'assistance extérieure qui a été affecté en 2004 aux activités de population dans chaque pays. Les fonds d'origine étrangère sont disponibles par le canal d'organismes multilatéraux et bilatéraux d'assistance et d'organisations non gouvernementales. Les pays donateurs sont indiqués, le montant de leur contribution figurant entre parenthèses. Les totaux régionaux indiqués comprennent les projets de pays et les activités régionales (qui ne figurent pas ailleurs dans le tableau).

Mortalité des moins de 5 ans. Source: Tableau fourni par la Division de la population (ONU). Cet indicateur a trait à l'incidence de la mortalité sur les nourrissons et les enfants en bas âge. Il reflète donc l'impact des maladies et d'autres causes de décès des nourrissons, des enfants en bas âge et des jeunes enfants. Les taux de mortalité infantile et de mortalité des enfants d'un à quatre ans, qui rendent compte des différentes causes et de la fréquence de la mortalité à cet âge, sont des mesures démographiques plus courantes. La mesure est donc plus sensible que la mortalité infantile au tribut prélevé par les maladies de l'enfance, y compris celles qui peuvent être évitées par une meilleure alimentation et des programmes de vaccination. La mortalité des moins de 5 ans indique le nombre de décès d'en-

fants de moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes au cours d'une année donnée. Les évaluations portent sur la période 2005-2010.

Consommation d'énergie par habitant. Source: Banque mondiale. *World Development Indicators Online*. Site Web: <http://devdata.worldbank.org/dataonline/> (par abonnement). Cet indicateur reflète la consommation annuelle d'énergie primaire marchande (charbon, lignite, pétrole, gaz naturel et hydroélectricité, électricité nucléaire et électricité géothermique) en kilogrammes d'équivalent-pétrole par habitant. Il indique le niveau de développement industriel, la structure de l'économie et les modes de consommation. Les changements qui surviennent avec le temps peuvent refléter les changements intervenus dans le volume et l'importance relative des différentes activités économiques et les changements qui concernent les modes d'utilisation plus ou moins efficaces de l'énergie (y compris l'augmentation ou la diminution des gaspillages). Les données estimatives portent sur 2003.

Accès à des sources d'eau potable de meilleure qualité. Source : OMS et UNICEF. 2006. *Meeting the MDG Drinking Water and Sanitation Target : The Urban and Rural Challenge of the Decade*. Genève : OMS. Cet indicateur donne le pourcentage de la population ayant accès à une *source d'eau potable de meilleure qualité* fournissant une *quantité suffisante d'eau salubre* et située à une *distance raisonnable* de l'habitation de l'utilisateur. Les mots en italique renvoient aux définitions retenues par chaque pays. L'indicateur est à mettre en relation avec le degré d'exposition aux risques de santé, notamment ceux qui sont imputables à un assainissement insuffisant. Les données correspondent aux évaluations faites pour l'année 2004.

Équipe de rédaction

État de la population mondiale 2007

Chargé des recherches/auteur principal : George Martine

Rédacteur en chef : Alex Marshall

Directrice de création : Patricia Leidl

Assistante de rédaction : Phyllis Brachman

Chercheurs : Dina Deligiorgis, Christian Fuersich, Lydia Leon, Amanda Odelius

Rédactrice et administratrice associée : Mirey Chaljub

Remerciements :

L'Équipe de rédaction exprime sa gratitude particulière aux personnes suivantes :

Les collaborateurs auxquels sont dus les documents de travail et les remarques qui forment la base de chapitres ou sections du présent rapport : Bridget Anderson, Shlomo Angel, Xuemei Bai, Deborah Balk, Nefise Bazoglu, S. Chandrasekhar, Lynn Collins, Mark Collinson, Alex de Sherbinin, Gabriella Carolini, François Farah, Jose Miguel Guzman, Ralph Hakkert, Hilda Herzer, Daniel Hogan, Adriana Larangeira; Blessing Mberu; Gora Mboup, Gordon McGranahan, Diana Mitlin, David Satterthwaite, Cecilia Tacoli and staff of the International Institute for Environment and Development, Mark Montgomery, Gayl Ness, Ricardo Ojima, Enrique Peñalosa, Jorge Rodriguez, Roberto Sanchez Rodriguez, Ronald Skeldon et Martim Smolka, Haroldo Torres, et Michael J. White.

Gordon McGranahan et Rogelio Fernandez-Castilio qui ont lu les versions successives du rapport et ont émis des commentaires avisés.

Les membres d'organisations partenaires qui ont fait part de leurs conseils ou apporté d'autres contributions : Nefise Bazoglu et Gora Mboup d'ONU-Habitat et Azza Karam du PNUD, ainsi que les collègues de l'UNFPA qui ont effectué diverses contributions et accordé leur soutien à l'élaboration du présent rapport, et tout particulièrement : Maria Jose Alcalá, Stan Bernstein, Laura Laski et Stafford Mousky.

Les désignations retenues et la présentation générale des cartes contenues dans le présent rapport n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part de l'UNFPA concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou région ni de leurs autorités, non plus que la délimitation de leurs frontières.



Fonds des Nations Unies pour la population

220 East 42nd Street, 23rd Floor

New York, NY 10017

États-Unis d'Amérique

www.unfpa.org

L'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population, est un organisme de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances pour chaque femme, homme et enfant. L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données de population dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que toutes les grossesses soient désirées, que tous les accouchements soient sans danger, que tous les jeunes soient protégés du VIH et du sida et que toutes les filles et toutes les femmes soient traitées avec dignité et respect.

L'UNFPA — parce que tout le monde compte.



Fonds des Nations Unies pour la population
220 East 42nd Street, 23rd Fl.
New York, NY 10017
États-Unis d'Amérique
www.unfpa.org

ISBN 978-0-89714-808-5
F/9 500/2007 Numéro de vente F.07.III.H.1

Imprimé sur papier recyclé.